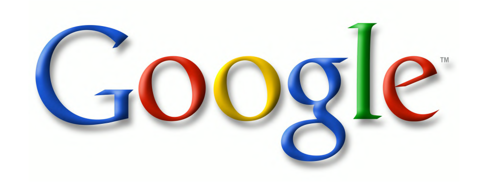
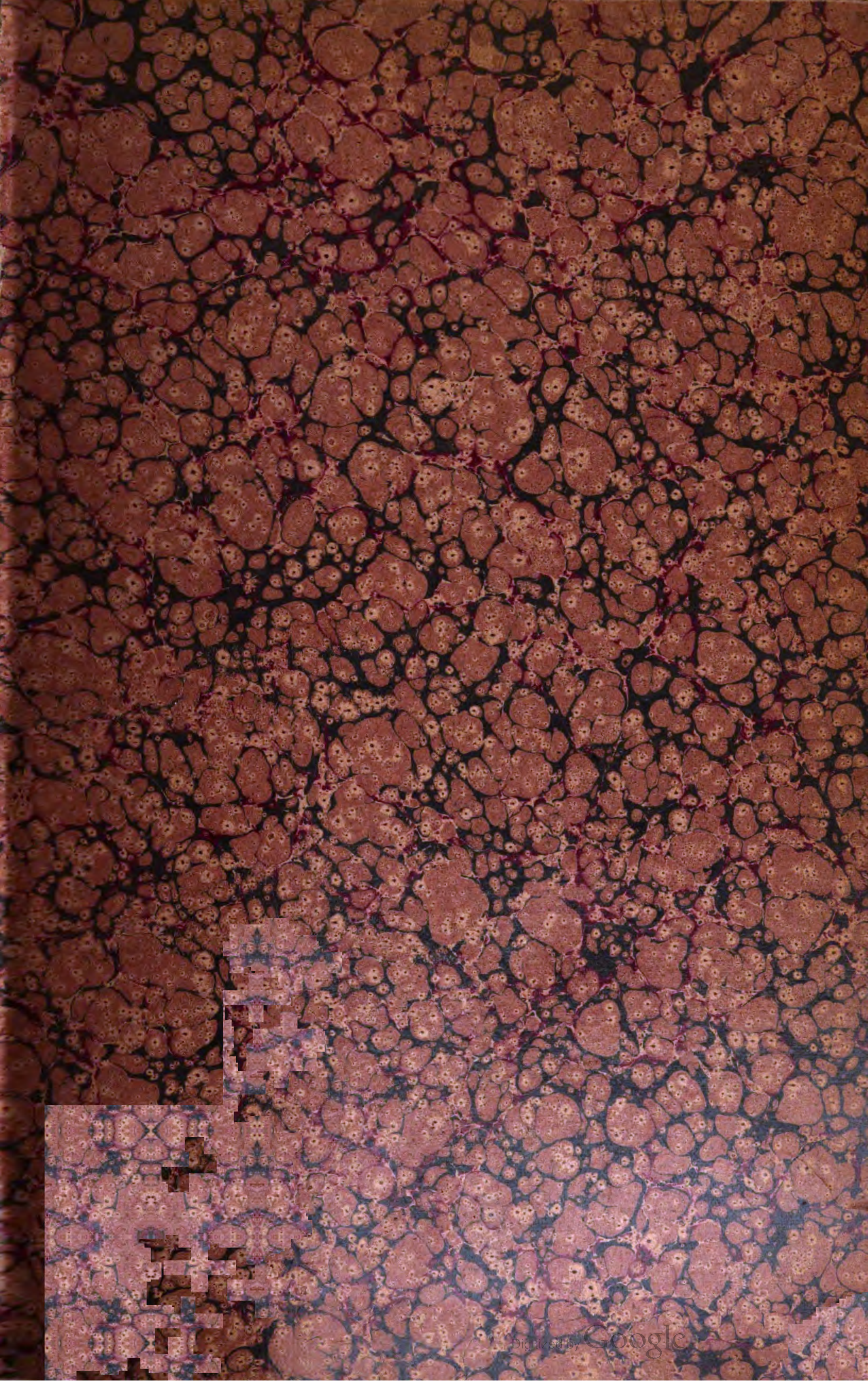




Bulletin de la Société nationale des antiquaires de France

Société nationale des antiquaires de France









BULLETIN

DE LA

SOCIÉTÉ NATIONALE

DES ANTIQUAIRES

DE FRANCE

Nogent-le-Rotrou, imprimerie DAUPELEY-GOUVERNEUR.

BULLETIN

DE LA

SOCIÉTÉ NATIONALE

DES ANTIQUAIRES

DE FRANCE

1896



PARIS

C. KLINCKSIECK

LIBRAIRE DE LA SOCIÉTÉ

11, RUE DE LILLE, 11

BULLETIN

DE LA

SOCIÉTÉ NATIONALE

DES ANTIQUAIRES

DE FRANCE

BUREAU DE LA SOCIÉTÉ

POUR L'ANNÉE 1896.

MM. Le vicomte J. DE ROUGÉ,	Président.
L'abbé H. THÉDENAT,	Premier Vice-Président.
G. BAPST,	Deuxième Vice-Président.
E. BABELON,	Secrétaire.
P. DURRIEU,	Secrétaire-Adjoint.
Ch. RAVAISSON-MOLLIEN,	Trésorier.
M. PROU,	Bibliothécaire-Archiviste.

Membres de la Commission des Impressions.

MM. A. DE BARTHÉLEMY.
L. COURAJOD.
Ant. HÉRON DE VILLEFOSSE.
S. BERGER.

Membres de la Commission des Fonds.

MM. L'abbé L. DUCHESNE.
A. DE BOISLISLE.
U. ROBERT.



LISTE

DES MEMBRES HONORAIRES

Au 1er Avril 1896.

MM.

1. DELOCHE (Maximin), C. ✻, membre de l'Institut (Académie des inscriptions et belles-lettres), directeur honoraire au ministère de l'Agriculture et du Commerce, rue Herschell, 5 (16 avril 1856-12 novembre 1879).

2. BARTHÉLEMY (Anatole DE), ✻, membre de l'Institut (Académie des inscriptions et belles-lettres), membre du Comité des travaux historiques et scientifiques, rue d'Anjou-Saint-Honoré, 9 (9 mai 1842-7 juin 1882).

3. LE BLANT (Edmond), O. ✻, membre de l'Institut (Académie des inscriptions et belles-lettres), président du Comité des travaux historiques et scientifiques (section d'archéologie), directeur honoraire de l'École française de Rome, rue Leroux, 7 (2 mars 1859-7 juin 1883).

4. CHABOUILLET (P.-M.-Anatole), O. ✻, conservateur honoraire du département des médailles et antiques de la Bibliothèque nationale, vice-président du Comité des travaux historiques et scientifiques (section d'archéologie), boulevard Malesherbes, 65 (4 novembre 1861-9 janvier 1884).

5. DELISLE (Léopold), G. O. ✻, membre de l'Institut (Académie des inscriptions et belles-lettres), administrateur général de la Bibliothèque nationale, président du Comité des travaux historiques et scientifiques (section d'histoire), rue des Petits-Champs, 8 (9 juillet 1855-2 décembre 1885).

MM.

6. Passy (Louis), ancien sous-secrétaire d'État, député, rue de Clichy, 45 (7 août 1861-6 janvier 1886).
7. Perrot (Georges), C. ✱, membre de l'Institut (Académie des inscriptions et belles-lettres), directeur de l'École normale supérieure, membre du Comité des travaux historiques et scientifiques, rue d'Ulm, 45 (8 janvier 1868-3 décembre 1890).
8. Bertrand (Alexandre), O. ✱, membre de l'Institut (Académie des inscriptions et belles-lettres), conservateur du Musée des antiquités nationales à Saint-Germain-en-Laye, vice-président du Comité des travaux historiques et scientifiques (section d'archéologie), rue Chalgrin, 4, et au château de Saint-Germain-en-Laye (7 août 1861-6 avril 1892).
9. Wescher (Carle), ✱, ancien professeur d'archéologie près la Bibliothèque nationale, rue Notre-Dame-des-Champs, 27 (3 juin 1868-6 avril 1892).
10. . . . .

LISTE

DES CORRESPONDANTS ÉTRANGERS

HONORAIRES

Au 1er Avril 1896.

MM.

1. Franks (Sir Wollaston), membre de la Société des Antiquaires de Londres, conservateur honoraire au Musée Britannique, à Londres (5 février 1862-10 janvier 1893).
2. Helbig (Wolfgang), associé étranger de l'Institut (Académie des inscriptions et belles-lettres), à Rome, villa Lante sul Gianicolo (10 janvier 1893).
3. Hirschfeld (Otto), correspondant de l'Institut (Académie des inscriptions et belles-lettres), membre de l'Académie des sciences et professeur à l'Université de Berlin, à Charlottenbourg, près Berlin, Carmelstrasse, 3 (10 janvier 1893).
4. Ouvaroff (la comtesse), présidente de la Société impériale archéologique de Moscou, à Moscou (8 avril 1893).
5. Lovatelli (la comtesse Ersilia Caetani), à Rome (7 juin 1893).
6. Sickel (le chevalier Theodor von), associé étranger de l'Institut (Académie des inscriptions et belles-lettres), professeur à l'Université de Vienne et président de l'Institut autrichien de Rome, à Vienne, Maximiliansplatz, 15 (6 février 1895).
7. . . . .
8. . . . .
9. . . . .
10. . . . .

LISTE

DES MEMBRES RÉSIDANTS

Au 1er Avril 1896.

MM.

1. Vogüé (le marquis Melchior de), C. ✱, membre de l'Institut (Académie des inscriptions et belles-lettres), ancien ambassadeur, rue Fabert, 2 (4 juillet 1860).

2. Rey (le baron Emmanuel), ✱, rue Alfred de Vigny, 1 (5 février 1862).

3. Read (Charles), ✱, ancien directeur des travaux historiques de la ville de Paris, boulevard Saint-Germain, 2 (6 mars 1867).

4. Heuzey (Léon), C. ✱, membre de l'Institut (Académie des inscriptions et belles-lettres et Académie des beaux-arts), professeur à l'École des Beaux-Arts et à l'École du Louvre, conservateur du département des antiquités orientales au Musée du Louvre, membre du Comité des travaux historiques et scientifiques, avenue Montaigne, 5 (1er mai 1867).

5. Prost (Auguste), ✱, boulevard Malesherbes, 19 (8 novembre 1871).

6. Duplessis (Georges), ✱, membre de l'Institut (Académie des beaux-arts), conservateur du département des estampes de la Bibliothèque nationale, rue du Cherche-Midi, 17 (6 décembre 1871).

7. Courajod (Louis), ✱, conservateur du département de

MM.

la sculpture du moyen âge, de la renaissance et des temps modernes au Musée du Louvre, professeur à l'École du Louvre, membre du Comité des travaux historiques et scientifiques, membre de la Commission des monuments historiques, rue Vital, 43 (5 mai 1875).

8. Rozière (Eugène de), O. ✻, membre de l'Institut (Académie des inscriptions et belles-lettres), sénateur, inspecteur général honoraire des archives, membre du Comité des travaux historiques et scientifiques, rue Lincoln, 8 (5 mai 1875).

9. Saglio (Edmond), ✻, membre de l'Institut (Académie des inscriptions et belles-lettres), directeur du Musée des Thermes et de l'Hôtel de Cluny, membre de la Commission des monuments historiques, rue du Sommerard, 24 (3 novembre 1875).

10. Villefosse (Antoine Héron de), O. ✻, membre de l'Institut (Académie des inscriptions et belles-lettres), conservateur du département de la sculpture grecque et romaine au Musée du Louvre, directeur à l'École pratique des Hautes-Études, membre du Comité des travaux historiques et scientifiques, rue Washington, 15 (5 janvier 1876).

11. Longnon (Auguste), ✻, membre de l'Institut (Académie des inscriptions et belles-lettres), professeur au Collège de France, directeur à l'École pratique des Hautes-Études, membre du Comité des travaux historiques et scientifiques, rue de Bourgogne, 50 (7 juin 1876).

12. Guiffrey (Jules), ✻, administrateur de la Manufacture nationale des Gobelins, membre du Comité des travaux historiques et scientifiques, avenue des Gobelins, 42 (7 février 1877).

13. Schlumberger (Gustave), ✻, membre de l'Institut (Académie des inscriptions et belles-lettres), membre du Comité des travaux historiques et scientifiques, avenue d'Antin, 27 (7 février 1877).

MM.

14. Gaidoz (Henri), directeur à l'École pratique des Hautes-Études, rue Servandoni, 22 (7 novembre 1877).

15. Müntz (Eugène), ✻, membre de l'Institut (Académie des inscriptions et belles-lettres), conservateur de la bibliothèque, des archives et du musée de l'École des Beaux-Arts, membre du Comité des travaux historiques et scientifiques, rue de Condé, 14 (8 mai 1878).

16. Mowat (Robert), O. ✻, chef d'escadron d'artillerie en retraite, rue des Feuillantines, 10 (6 novembre 1878).

17. Corroyer (Édouard), ✻, architecte, inspecteur général des édifices diocésains, rue de Courcelles, 14 (5 février 1879).

18. Lasteyrie (le comte Robert de), ✻, membre de l'Institut (Académie des inscriptions et belles-lettres), député, professeur à l'École des Chartes, secrétaire du Comité des travaux historiques et scientifiques (section d'archéologie), membre de la Commission des monuments historiques, rue du Pré-aux-Clercs, 10 *bis* (5 novembre 1879).

19. Duchesne (l'abbé Louis), ✻, membre de l'Institut (Académie des inscriptions et belles-lettres), directeur de l'École française de Rome, au Palais Farnèse, à Rome, et à Paris, rue de Vaugirard, 71 *bis* (3 décembre 1879).

20. Boislisle (Arthur de), ✻, membre de l'Institut (Académie des inscriptions et belles-lettres), membre du Comité des travaux historiques et scientifiques, boulevard Saint-Germain, 174 (4 mai 1881).

21. Arbois de Jubainville (Henri d'), ✻, membre de l'Institut (Académie des inscriptions et belles-lettres), professeur au Collège de France, boulevard Montparnasse, 84 (5 avril 1882).

22. Robert (Ulysse), ✻, inspecteur général des bibliothèques et des archives, à Saint-Mandé, avenue Quihou, 30 (5 avril 1882).

MM.

23. Rougé (le vicomte Jacques de), rue de l'Université, 72 (5 juillet 1882).

24. Thédenat (l'abbé Henry), supérieur de la Maison d'études de l'Oratoire, quai des Célestins, 8 (8 novembre 1882).

25. Bapst (Germain), ✻, rue Boissière, 4 (4 février 1885).

26. Molinier (Émile), conservateur du département des objets d'art du moyen âge, de la renaissance et des temps modernes au Musée du Louvre, professeur à l'École du Louvre, quai Bourbon, 53 (4 février 1885).

27. Lecoy de la Marche (Albert), sous-chef de la section historique aux Archives nationales, rue de Verneuil, 32 (6 mai 1885).

28. Collignon (Maxime), ✻, membre de l'Institut (Académie des inscriptions et belles-lettres), professeur-adjoint à la Faculté des lettres, boulevard Saint-Germain, 88 (6 janvier 1886).

29. Babelon (Ernest), conservateur du département des médailles et antiques de la Bibliothèque nationale, membre du Comité des travaux historiques et scientifiques et de la Commission de l'Afrique du Nord, rue de Verneuil, 30 (7 avril 1886).

30. Ravaisson-Mollien (Charles), conservateur-adjoint du département de la sculpture grecque et romaine au Musée du Louvre, rue Vital, 35 (12 janvier 1887).

31. Homolle (Théophile), O. ✻, membre de l'Institut (Académie des inscriptions et belles-lettres), directeur de l'École française d'Athènes, à Athènes, et à Paris, rue de Mondovi, 6 (4 mai 1887).

32. Durrieu (le comte Paul), conservateur-adjoint du département des peintures au Musée du Louvre, rue Saint-Simon, 2 (7 mars 1888).

33. Bouchot (Henri), bibliothécaire au département des estampes de la Bibliothèque nationale, rue Bonaparte, 47 (2 mai 1888).

MM.

34. Omont (Henri), conservateur-adjoint du département des manuscrits de la Bibliothèque nationale, membre du Comité des travaux historiques et scientifiques, rue Raynouard, 30 (9 janvier 1889).

35. Baye (le baron de), avenue de la Grande-Armée, 58 (3 avril 1889).

36. Delaborde (le vicomte H.-François), archiviste aux Archives nationales, rue du Faubourg-Saint-Honoré, 103 (4 février 1891).

37. Martha (Jules), professeur à la Faculté des lettres, rue de Bagneux, 16 (4 février 1891).

38. Prou (Maurice), sous-bibliothécaire au département des médailles et antiques de la Bibliothèque nationale, rue des Martyrs, 41 (6 mai 1891).

39. Cagnat (René), ✻, membre de l'Institut (Académie des inscriptions et belles-lettres), professeur au Collège de France, membre du Comité des travaux historiques et scientifiques, rue Stanislas, 10 (6 janvier 1892).

40. La Noë (le général de), O. ✻, directeur du service géographique de l'armée, membre du Comité des travaux historiques et scientifiques, rue de Grenelle, 138 (1er juin 1892).

41. Berger (Samuel), professeur-adjoint à la Faculté de théologie protestante, rue Michelet, 13 (1er juin 1892).

42. Beurlier (l'abbé Émile), professeur à l'Institut catholique, rue de Vaugirard, 73 (7 mars 1894).

43. Michon (Étienne), attaché au Musée du Louvre, rue du Bac, 100 (9 janvier 1895).

44. Lafaye (Georges), maître de conférences à la Faculté des lettres, rue d'Assas, 68 (9 janvier 1895).

45. Blanchet (Adrien), bibliothécaire honoraire au département des médailles et antiques de la Bibliothèque nationale, boulevard Péreire, 164 (11 décembre 1895).

LISTE

DES ASSOCIÉS CORRESPONDANTS

NATIONAUX ET ÉTRANGERS

Au 1er Avril 1896.

Associés correspondants nationaux[1].

Ain.

MM.

MARCHAND (l'abbé Frédéric), curé de Varambon, par Pont-d'Ain (3 juillet 1889).

Aisne.

PÉCHEUR (l'abbé), à Ouchy-le-Château (4 mars 1857).

MOREAU (Frédéric), ✻, à la Fère-en-Tardenois, et à Paris, rue de la Victoire, 98 (3 novembre 1875).

PILLOY (Jules), membre non résidant du Comité des travaux historiques et scientifiques, à Saint-Quentin (13 février 1884).

VAUVILLÉ (Octave), à Pommiers, près Soissons, et à Paris, boulevard Barbès, 11 (2 mars 1887).

CORNEAUX (l'abbé), curé de Longpont (9 novembre 1887).

SOUCHON (Joseph), archiviste du département, à Laon (4 mars 1891).

1. La Commission des impressions croit devoir rappeler qu'aux termes de l'art. 2 du Règlement, la qualification d'*Associé correspondant national* ou *étranger* est la seule qui puisse être prise par les personnes dont les noms suivent. La qualification de *Membre de la Société des Antiquaires de France* est réservée aux 45 membres résidants et aux 10 membres honoraires.

Allier.

MM.

Croizier (le marquis de), à Couleuvre, et à Neuilly, boulevard de la Saussaye, 10, parc de Neuilly (9 novembre 1892).

Male (Jules), professeur au lycée Louis-le-Grand, à Commentry, et à Paris, boulevard de Port-Royal, 35 (3 juillet 1895).

Alpes (Basses-).

Fabre (Marc), notaire honoraire, à Larche, par Condamine-Châtelard, et à Paris, place du Palais-Bourbon, 3 (4 juin 1879).

Ripert-Monclar (le marquis de), ✱, ministre plénipotentiaire à Caracas (Vénézuéla), au château d'Allemagne, par Riez, et à Paris, rue Godot-de-Mauroy, 24 (4 février 1885).

Alpes (Hautes-).

Roman (Joseph), au château de Picomtal, près Embrun (1er mars 1876).

Alpes-Maritimes.

Colleville (le vicomte de), villa Carabacel, à Nice (2 juin 1886).

Rivoli (le duc de), à Nice, et à Paris, rue Jean Goujon, 8 (15 décembre 1886).

Ardèche.

Vallentin (Roger), receveur des domaines, à Saint-Péray (4 juin 1890).

Ardennes.

Piette (Édouard), ancien magistrat, à Rumigny (8 novembre 1876).

Vincent (le docteur Henri), à Vouziers, rue des Moulins (6 janvier 1892).

Aube.

MM.

Babeau (Albert), ✻, correspondant de l'Institut (Académie des sciences morales et politiques), à Troyes, et à Paris, rue de la Bienfaisance, 54 (3 juillet 1878).

Le Clert (Louis), conservateur du Musée archéologique, à Troyes, rue Saint-Martin, 2 (4 mars 1891).

La Boullaye (Ernest Arbeltier de), à Troyes, rue de la Monnaie, 38 (16 mai 1894).

Aude.

Boyé (Marius), capitaine au 13e régiment de hussards, à Castelnaudary (11 mai 1887).

Amardel (Gabriel), à Narbonne (5 juillet 1893).

Aveyron.

Vialettes (l'abbé), chanoine de la cathédrale, à Rodez, rue Victor-Hugo, 15 (6 mai 1891).

Bouches-du-Rhône.

Parrocel (Étienne), ✻, membre de l'Académie de Marseille, à Marseille (7 avril 1868).

Blancard (Louis), ✻, correspondant de l'Institut (Académie des inscriptions et belles-lettres), archiviste du département, à Marseille, rue Silvabelle, 2 (5 novembre 1878).

Espérandieu (Émile), capitaine au 61e régiment d'infanterie, à Marseille, rue Lafon, 12 (29 juillet 1887).

Champoiseau (Charles), O. ✻, correspondant de l'Institut (Académie des inscriptions et belles-lettres), ministre plénipotentiaire en retraite, villa La Victoire, à la Croix-Rouge, près Marseille (9 novembre 1892).

Castanier (Prosper), à Marseille, rue Lafayette, 3 (24 janvier 1894).

Calvados.

Beaucourt (G. du Fresne, marquis de), au château de Morainville, par Blangy, et à Paris, rue de Babylone, 53 (1er mars 1865).

MM.

Travers (Émile), archiviste paléographe, à Caen, rue des Chanoines, 18 (7 mars 1877).

Beaurepaire (Eugène de Robillard de), ✻, secrétaire de la Société des Antiquaires de Normandie, à Caen (5 mai 1879).

Toutain (Jules), chargé de cours à la Faculté des lettres, à Caen (2 décembre 1891).

Charente.

Chauvet (Gustave), président de la Société archéologique et historique de la Charente, à Ruffec (2 avril 1884).

Montégut (Henri de), au château des Ombrais, par la Rochefoucauld (2 juillet 1884).

Delamain (Philippe), à Jarnac (28 janvier 1891).

Charente-Inférieure.

Musset (Georges), bibliothécaire de la ville, à la Rochelle (6 février 1884).

Dangibeaud (Charles), conservateur du Musée de peinture et de numismatique, à Saintes (4 mai 1887).

Beaucorps (le baron Adalbert de), au château du Fief, à Genouillé (7 décembre 1887).

Noguès (l'abbé), à Dampierre-sur-Boutonne, par Aulnay-de-Saintonge (9 novembre 1887).

Baras (Albert), ✻, à Aytré (8 février 1888).

Cher.

Kersers (A. Buhot de), à la Chaumelle, par les Aix-d'Angillon (5 juin 1872).

Goy (Pierre de), à Bourges (2 avril 1884).

La Guère (le comte Alphonse de), à Bourges, rue de la Grosse-Armée, 1 (5 novembre 1884).

Des Méloizes (le marquis Albert), à Bourges, rue Jacques-Cœur, 18 (16 novembre 1887).

Boutroue (Alexandre), à la Motte, commune de Primelles, et à Paris, rue du Faubourg-Saint-Honoré, 241 (3 décembre 1890).

Corrèze.

MM.

Rupin (Ernest), président de la Société scientifique, historique et archéologique de la Corrèze, à Brive, boulevard des Sœurs (1er février 1882).

Corse.

Bonaparte (le prince Roland), à Calvi, et à Paris, avenue d'Iéna, 10 (3 juin 1891).

Côte-d'Or.

Arbaumont (Jules d'), président de la Commission des antiquités de la Côte-d'Or, aux Argentières, près Dijon (15 novembre 1865).

Aubertin (Charles), ancien magistrat, à Beaune, rue du Change, 3 (10 janvier 1866).

Beauvois (Eugène), à Corberon (28 juin 1871).

Montille (Léonce de), ✻, à Beaune (7 avril 1880).

Louis-Lucas (Paul), professeur à la Faculté de droit, à Dijon, boulevard Carnot, 5 (5 mars 1884).

Millon (Henry), conseiller à la cour d'appel, à Dijon, boulevard Sévigné, 4 (2 juillet 1884).

Morillot (l'abbé L.), curé-doyen de Sombernon (4 juillet 1888).

Lejay (l'abbé Paul), à Pontailler-sur-Saône, et à Paris, rue du Cherche-Midi, 119 (5 mars 1890).

Vienne (Maurice Mathieu de), ✻, lieutenant-colonel d'artillerie, à Dijon (5 février 1890).

Potey (Georges), à Minot, par Aignay-le-Duc (28 janvier 1891).

Daguin (Fernand), ✻, docteur en droit, à Chamesson, et à Paris, rue de l'Université, 29 (6 février 1895).

Corot (Henry), à Savoisy (1er avril 1896).

Côtes-du-Nord.

Rhôné (Arthur), à Kéravel-en-Plouha, et à Paris, rue du Pré-aux-Clercs, 10 (5 janvier 1876).

Le Cerf (René), député des Côtes-du-Nord, à Mur-de-Bretagne, et à Paris, rue d'Astorg, 4 (3 juin 1891).

Creuse.

MM.

CESSAC (le comte Jean DE), à Guéret (2 mars 1887).

Dordogne.

FAYOLLE (le marquis Gérard DE), au château de Fayolle, par Tocane-Saint-Apre (3 juin 1885).

Doubs.

GAUTHIER (Jules), archiviste du département, à Besançon (8 novembre 1882).

DUVERNOY (Clément), conservateur honoraire de la Bibliothèque, à Montbéliard (7 mars 1883).

PERRIN (l'abbé Élie), professeur au grand séminaire, à Besançon (11 janvier 1893).

Drôme.

CHEVALIER (le chanoine Ulysse), ✱, correspondant de l'Institut (Académie des inscriptions et belles-lettres), membre non résidant du Comité des travaux historiques et scientifiques, à Romans (3 février 1869).

VALLENTIN (Ludovic), juge, à Montélimar (9 décembre 1874).

LA SIZERANNE (le comte Fernand MONIER DE), ancien député, au château de Beausemblant, par Saint-Vallier, et à Paris, rue Pierre Charron, 79 (11 mai 1881).

Eure.

REGNIER (Louis), à Évreux, rue Chartraine, 59 (6 mars 1890).

PORÉE (le chanoine Adolphe), curé de Bournainville (23 avril 1890).

COUTIL (Léon), président de la Société normande d'études préhistoriques, aux Andelys (6 mars 1895).

Eure-et-Loir.

GOUVERNEUR (Aristide), ✱, à Nogent-le-Rotrou (2 mai 1877).

JANSSENS (le comte Gaston DE), au château de Romainville, par Cloyes, et à Paris, rue Vineuse, 9 (4 mai 1892).

CLERVAL (l'abbé Alexandre), supérieur de la Maîtrise, à Chartres (1er février 1893).

Finistère.

MM.

Brémond d'Ars (le comte Anatole de), ✻, au château de la Porte-Neuve, par Riec, et à Nantes, rue Harroüys, 5 (3 avril 1878).

Du Chatellier (Paul), au château de Kernuz, par Pont-l'Abbé (7 janvier 1880).

Gard.

Révoil (Henry), O. ✻, correspondant de l'Institut (Académie des beaux-arts), architecte du gouvernement, à Nîmes (4 juin 1873).

Marignan (Albert), à Fonsfougassières, par Aigues-Vives, et à Paris, rue Jacob, 23 (4 février 1891).

Rousset (Louis), membre correspondant de l'Académie de Nîmes, à Uzès (6 mai 1891).

Garonne (Haute-).

Roschach (Ernest), ✻, archiviste de la ville, à Toulouse, rue Saint-Rome, 21 (16 janvier 1867).

Saint-Paul (Anthyme), à Toulouse, rue Montaudran, 31, et à Paris, rue des Chartreux, 6 (9 février 1881).

Pasquier (Félix), archiviste du département, à Toulouse (2 novembre 1887).

Douais (le chanoine C.), professeur aux Facultés libres, à Toulouse, place Saint-Barthélemy, 6 (3 avril 1889).

Barrière-Flavy (Casimir), au château de Puydaniel, par Hauterive (2 décembre 1891).

Gers.

Carsalade du Pont (le chanoine J. de), secrétaire de la Société historique de Gascogne, au Palais archiépiscopal, à Auch (10 juillet 1889).

Lacave La Plagne-Barris (le baron Joseph), au château de la Plagne, par Montesquiou (7 mai 1890).

Gironde.

Drouyn (Léo), ✻, à Bordeaux, rue Desfourniel, 30 (2 décembre 1859).

MM.

JULLIAN (Camille), professeur à la Faculté des lettres, à Bordeaux, cours de Tournon, 1 (10 janvier 1894).

MAREUSE (Edgar), à Bègles, et à Paris, boulevard Haussmann, 81 (5 juin 1895).

Hérault.

CAZALIS DE FONDOUCE (Paul), ingénieur civil, à Montpellier, rue des Étuves, 18 (12 juin 1878).

NOGUIER (Louis), avocat, à Béziers, rue de la Promenade, 5 (10 décembre 1879).

BERTHELÉ (Joseph), archiviste du département, à Montpellier, impasse Pagès, 11 (7 novembre 1883).

PÉLISSIER (Léon-G.), chargé de cours à la Faculté des lettres, à Montpellier, boulevard du Jeu de Paume, 33 (1er juillet 1891).

Ille-et-Vilaine.

JOÜON DES LONGRAIS (Frédéric), à Rennes, rue du Griffon, 4 (11 avril 1881).

Indre-et-Loire.

DELAVILLE LE ROULX (Joseph), docteur ès lettres, archiviste-paléographe, à Monts, et à Paris, rue de Monceau, 52 (5 février 1879).

BEAUMONT (le comte Charles DE), à Chatigny, par Fondettes, et à Paris, rue Saint-Dominique, 15 (24 juillet 1894).

Isère.

REYMOND (Marcel), à Grenoble, place de la Constitution, 4 (3 décembre 1890).

FOURNIER (Paul), professeur à la Faculté de droit, à Grenoble, place Victor-Hugo, 11 *bis* (5 juillet 1893).

DELACHENAL (Roland), à Crémieu, et à Paris, rue de Babylone, 4 (5 juin 1895).

Jura.

GUICHARD (l'abbé), docteur en théologie, curé de Pupillin, par Arbois (6 février 1889).

MM.

BRUNE (l'abbé P.), curé de Beaume-les-Messieurs (6 mars 1889).

Landes.

TARTIÈRE (Henry), archiviste du département, à Mont-de-Marsan (7 février 1872).

Loir-et-Cher.

STORELLI (André), à Blois (3 juillet 1878).

Loire.

DURAND (Vincent), secrétaire de la Société archéologique du Forez, à Allieu, par Boën-sur-Lignon (7 juillet 1875).

GONNARD (Henri), à Saint-Étienne, rue Gambetta, 52 (10 décembre 1879).

JEANNEZ (Édouard), à Ouches, par Roanne (6 avril 1881).

BRASSART (Éleuthère), à Montbrison (4 novembre 1885).

THIOLLIER (Félix), à Saint-Étienne, rue de la Bourse, 28 (15 décembre 1886).

DÉCHELETTE-DESPIERRES (Joseph), à Roanne (15 novembre 1893).

DUMOULIN (Maurice), conservateur de la bibliothèque de la ville, à Roanne (11 décembre 1895).

Loire-Inférieure.

LA NICOLLIÈRE (Stéphane DE), à Nantes, rue Deshoulières, 1 (2 juin 1869).

KERVILER (René POCARD-), ✻, ingénieur en chef des ponts-et-chaussées, à Saint-Nazaire (6 décembre 1876).

DU DRENEUC (Pierre-René DE LISLE), secrétaire de la Société archéologique, à Nantes, rue de Paris, 19 (19 avril 1882).

GRANGES DE SURGÈRES (le marquis DE), à Nantes, rue Saint-Clément, 66 (21 décembre 1887).

Loiret.

LOISELEUR (Jules), ✻, bibliothécaire de la ville, à Orléans (16 février 1870).

MM.

Casati (Charles), ✻, conseiller honoraire à la Cour de Paris, au château de la Juvelière, par Boiscommun (5 mars 1873).

Desnoyers (l'abbé), ✻, président de la Société archéologique de l'Orléanais, à Orléans (7 mai 1873).

Couret (le comte Alphonse), ancien magistrat, à Orléans (7 novembre 1877).

Dumüys (Léon), à Orléans, rue de la Lionne, 61 (15 juillet 1888).

Lot-et-Garonne.

Tholin (Georges), ✻, archiviste du département, à Saint-Cirq, près Agen (5 mars 1873).

Tamizey de Larroque (Philippe), ✻, correspondant de l'Institut (Académie des inscriptions et belles-lettres), membre non résidant du Comité des travaux historiques et scientifiques, à Gontaud (6 février 1884).

Lozère.

Germer-Durand (François), architecte du département, à Mende (15 décembre 1880).

Maine-et-Loire.

Port (Célestin), O. ✻, membre de l'Institut (Académie des inscriptions et belles-lettres), archiviste du département, membre non résidant du Comité des travaux historiques et scientifiques, à Angers (3 mars 1875).

Farcy (Louis de), à Angers, parvis Saint-Maurice, 3 (30 janvier 1884).

Durand-Gréville (Émile-Alix), à Angers, chemin de la Barre, et à Paris, rue de Grenelle, 174 (3 février 1892).

Manche.

Tardif (Joseph), docteur en droit, à Saint-Pair, et à Paris, rue du Cherche-Midi, 28 (1er mai 1895).

Marne.

Givelet (Charles), membre de l'Académie de Reims, à Reims (9 janvier 1867).

MM.

Morel (Léon), receveur particulier des finances en retraite, à Reims, rue de Sedan, 3 (1er juillet 1874).

Lucot (l'abbé), chanoine, archiprêtre de la cathédrale, à Châlons-sur-Marne (1er octobre 1879).

Demaison (Louis), archiviste de la ville, à Reims, rue Cérès, 21 (20 juillet 1881).

Nicaise (Auguste), à Châlons-sur-Marne (12 juillet 1882).

Jadart (Henry), secrétaire général de l'Académie de Reims, conservateur-adjoint de la bibliothèque et du musée, à Reims, rue du Couchant, 15 (5 novembre 1884).

Tausserat (Alexandre), attaché au ministère des Affaires étrangères, à Vinay, près Épernay, et à Paris, rue de Mézières, 6 (11 janvier 1888).

Millard (l'abbé A.), curé de Saint-Gond, par Baye (12 juin 1889).

Habert (Théophile), conservateur du Musée archéologique et céramique de la Ville, à Reims, rue Linguet, 15 (2 avril 1890).

Gosset (Alphonse), architecte, à Reims, rue des Templiers (3 juin 1891).

Marne (Haute-).

Brocard (Henry), architecte, à Langres (3 avril 1878).

Bougard (le docteur Émile), à Bourbonne-les-Bains (7 janvier 1880).

Roserot (Alphonse), attaché aux archives du département, à Chaumont, et à Paris, rue Saint-Placide, 60 (3 juillet 1889).

Fourot (l'abbé A.), professeur au collège de Saint-Dizier (4 décembre 1889).

Royer (Charles), conservateur du Musée de Langres (4 décembre 1889).

Gillet (Horace), à Joinville (30 juillet 1890).

Marcel (l'abbé Louis), préfet des études au petit séminaire, à Langres (6 juillet 1892).

Mayenne.

MM.

Farcy (Paul de), à Château-Gontier, rue Dorée (10 octobre 1877).

Meurthe-et-Moselle.

Mougenot (Léon), consul honoraire d'Espagne à Nancy, à Malzéville, près Nancy (10 juin 1861).

Puymaigre (le comte de), au château d'Inglange, par Metzervisse, et à Briey, et à Paris, rue de l'Université, 17 (4 juin 1862).

Rouyer (Jules), à Thiaucourt (2 mars 1864).

Durand de Distroff (Anatole), avocat, à Briey (5 avril 1865).

Cournault (Charles), ✻, conservateur du Musée lorrain, à Malzéville, près Nancy (9 février 1870).

Germain (Léon), secrétaire perpétuel de la Société d'archéologie lorraine, à Nancy, rue Héré, 26 (7 mars 1883).

Des Robert (Ferdinand), à Nancy, terrasse de la Pépinière, 1 (5 décembre 1883).

Payard (Émile), directeur des cristalleries, à Baccarat (2 juin 1886).

Vernet (Gustave), à Toul, et à Fontenay-sous-Bois (Seine), rue Boschot, 28 (24 juillet 1895).

Meuse.

Maxe-Werly (Léon), à Bar-le-Duc, et à Paris, rue de Rennes, 61 (10 octobre 1877).

Jacob (Alfred), conservateur du Musée, à Bar-le-Duc, place Saint-Pierre (6 juillet 1881).

Morbihan.

L'Estourbeillon (le marquis de), président de la Société polymathique du Morbihan, à Vannes, rue du Drezen, 24 (14 décembre 1887).

Nièvre.

Lespinasse (René Leblanc de), archiviste-paléographe, au château de Luanges, par Guérigny, et à Paris, rue du Bac, 44 (1er juillet 1868).

MM.

GAUTHIER (Gaston), instituteur, à Saint-Martin-d'Heuille, près Guérigny (1er mars 1893).

Nord.

VAN HENDE (Édouard), à Lille, rue Masséna, 50 (1er juillet 1866).

RIGAUX (Henry), à Lille, rue de l'Hôpital-Militaire, 112 (4 février 1874).

CAFFIAUX (Henry), archiviste honoraire de la ville, à Valenciennes (1er décembre 1875).

BAYET (Charles), O. ✻, correspondant de l'Institut (Académie des inscriptions et belles-lettres), recteur de l'Académie, à Lille, rue de Solférino, 289 (2 juillet 1879).

DEHAISNES (Mgr Chrétien), archiviste honoraire du département, président de la Commission historique du Nord, à Lille (7 juin 1882).

QUARRÉ-REYBOURBON (Louis), à Lille, boulevard de la Liberté, 70 (5 décembre 1883).

FINOT (Jules), archiviste du département, à Lille (12 décembre 1883).

CARTON (le docteur Louis), médecin-major du 19e régiment de chasseurs à cheval, à Lille (3 février 1892).

MAURICE (Jules), à Douai, rue des Blancs-Mouchons, 39 (9 janvier 1895).

HÉNAULT (Maurice), archiviste et sous-bibliothécaire de la ville, à Valenciennes (11 décembre 1895).

Oise.

MARSY (le comte Arthur DE), directeur de la Société française d'archéologie, à Compiègne, et à Paris, rue Pigalle, 22 (12 décembre 1866).

CAIX DE SAINT-AYMOUR (le vicomte Amédée DE), membre de la Commission des monuments historiques, à Senlis, et à Paris, boulevard de Courcelles, 112 (13 décembre 1876).

MM.

LUÇAY (le comte Hélion DE), ✻, correspondant de l'Institut (Académie des sciences morales et politiques), membre du Comité des travaux historiques et scientifiques, au château de Saint-Agnan, par Mouy, et à Paris, rue de Varennes, 90 (3 juillet 1878).

DU LAC (Jules), à Compiègne, rue des Minimes, 10 (11 mai 1881).

MÜLLER (l'abbé Eugène), à Senlis (25 juillet 1888).

VALTON (Prosper), à Frétoy-le-Château, par Guiscard, et à Paris, rue Taitbout, 36 (15 juin 1889).

MARSAUX (l'abbé Léopold), curé-doyen de Chambly (2 avril 1890).

BORDEAUX (Paul), à Méru, rue Nationale, 72, et à Neuilly-sur-Seine, rue Charles-Laffitte, 97 (3 février 1892).

Orne.

DUVAL (Louis), archiviste du département, à Alençon (18 février 1868).

DURUFLÉ (Gustave), au Renouard, par Vimoutiers, et à Paris, rue de la Victoire, 47 (10 février 1886).

GODET (l'abbé), au Pas-Saint-Lhomer, par Moutiers-au-Perche (7 avril 1886).

Pas-de-Calais.

MONNECOVE (Félix LE SERGEANT DE), ✻, ancien député, à Saint-Omer, et à Paris, rue Saint-Florentin, 4 (4 mars 1874).

PAGART D'HERMANSART (Émile), membre non résidant du Comité des travaux historiques et scientifiques, à Saint-Omer (13 février 1884).

CARDEVACQUE (Adolphe DE), à Arras (2 juillet 1884).

VAILLANT (Victor-J.), à Boulogne-sur-Mer, rue Tour-Notre-Dame, 12 (3 juillet 1889).

LOISNE (le comte Auguste MENCHE DE), château de Beaulieu, par Saint-Venant (25 mars 1896).

Puy-de-Dôme.

PLICQUE (le docteur Alfred-E.), à Crevant (20 juin 1883).

MM.

AUDOLLENT (Auguste), maître de conférences à la Faculté des lettres, à Clermont-Ferrand, rue de Beaulieu, 3 (5 mars 1890).

Pyrénées (Basses-).

PLANTÉ (Adrien), ancien député, président de la Société des lettres, sciences et arts de Pau, à Orthez (5 février 1896).

Pyrénées (Hautes-).

FROSSARD (le pasteur Charles), à Bagnères-de-Bigorre, et à Paris, rue Ballu, 14 (6 juin 1883).

Rhône.

ALLMER (Auguste), ☀, correspondant de l'Institut (Académie des inscriptions et belles-lettres), à Lyon, quai Claude-Bernard, 47 (6 mars 1861).

MORIN-PONS (Henry), à Lyon, quai Saint-Clair, 15 (4 janvier 1865).

GIRAUD (Jean-Baptiste), conservateur du Musée archéologique de la ville, à Lyon, rue Saint-Dominique, 15 (7 avril 1880).

VACHEZ (Antoine), membre de l'Académie de Lyon, à Lyon, rue de la Charité, 24 (9 novembre 1887).

RAINAUD (Armand), agrégé de l'Université, à Lyon, chemin d'Alaï, 117, au Point-du-Jour (27 février 1889).

CONDAMIN (le chanoine James), professeur aux Facultés libres, à Lyon, rue du Peyrat, 4 (2 avril 1890).

Saône-et-Loire.

BULLIOT (Gabriel), ☀, président de la Société Éduenne, à Autun (6 novembre 1862).

CHARMASSE (Anatole DE), à Autun (14 mars 1866).

MAZEROLLE (Fernand), archiviste de la Monnaie, à Marigny, et à Paris, avenue Niel, 91 (16 novembre 1887).

DESEILLIGNY (Jules PIERROT-), à Autun, et à Paris, rue de Varennes, 53 (14 décembre 1887).

Sarthe.

MM.

Bertrand de Broussillon (Arthur), archiviste-paléographe, au Mans, rue de Tascher, 15 (2 juillet 1879).

Menjot d'Elbenne (le vicomte), à Couléon, par Tuffé (17 juillet 1895).

Seine.

Chatel (Eugène), archiviste honoraire du département du Calvados, à Paris, rue Vavin, 5 (4 février 1863).

Lefort (Louis), ✻, à Paris, rue de Condé, 5 (3 février 1875).

Girard (Paul), maître de conférences à l'École normale supérieure, à Paris, rue du Cherche-Midi, 55 (15 février 1882).

Pothier (le général), C. ✻, rue de Bellechasse, 14 (16 janvier 1884).

Weiss (André), professeur agrégé à la Faculté de droit, à Paris, rue Copernic, 10 (5 mars 1884).

Bloch (Gustave), maître de conférences à l'École normale supérieure, à Paris, avenue du Maine, 204 (11 juin 1884).

Ruelle (Ch.-Émile), ✻, conservateur à la bibliothèque Sainte-Geneviève, à Paris, rue de Vaugirard, 195 (9 novembre 1887).

Batiffol (l'abbé Pierre), aumônier du collège Sainte-Barbe, à Paris, rue Cujas, 2 (11 janvier 1888).

Bouillet (l'abbé Auguste), à Paris, rue de la Trinité, 3 (12 juin 1889).

Enlart (Camille), sous-bibliothécaire à l'École des beaux-arts, à Paris, rue Notre-Dame-des-Champs, 56 (19 juin 1889).

La Martinière (Henri-P. de), ✻, directeur du cabinet du gouverneur général de l'Algérie, membre de la Commission de l'Afrique du Nord, à Paris, rue de Saint-Pétersbourg, 28 (19 juin 1889).

Meyer (Henri), à Paris, avenue Hoche, 24 (4 mars 1891).

Leprieur (Paul), attaché aux musées nationaux (Musée du Luxembourg), à Paris, rue des Écoles, 38 (6 janvier 1892).

MM.

Wilhelm (Henri), juge de paix, à Pantin (1er mars 1893).

Lambin (Émile), au Grand-Montrouge, avenue de la République, 27 (5 juillet 1893).

Eude (Émile), ingénieur-architecte, à Paris, avenue d'Orléans, 8 (3 juillet 1895).

Seine-Inférieure.

Septenville (le baron Ed. de), au château de Bois-Robin, par Aumale (1er mars 1865).

Beaurepaire (Charles de Robillard de), ✱, correspondant de l'Institut (Académie des inscriptions et belles-lettres), archiviste du département, à Rouen (6 avril 1870).

Estaintot (le comte Robert d'), à Rouen (1er décembre 1875).

Allard (Paul), ancien magistrat, à Rouen, rue de la Corderie, 12 (10 décembre 1879).

Le Breton (Gaston), ✱, correspondant de l'Institut (Académie des beaux-arts), directeur du Musée archéologique départemental, à Rouen, rue Thiers, 25 *bis* (1er février 1882).

Kermaingant (Pierre-Paul Laffleur de), ✱, ingénieur, au Tréport, et à Paris, avenue des Champs-Élysées, 102 (3 janvier 1883).

Prévost (Gustave), ancien magistrat, à Rouen, rue Chasselièvre (6 juin 1888).

Seine-et-Marne.

Bordes (l'abbé), censeur du collège de Juilly, à Juilly (4 mars 1885).

Villefosse (Étienne Héron de), à Chartronges, par la Ferté-Gaucher, et à Paris, rue de l'Université, 29 (2 juin 1886).

Crèvecœur (Robert de), à Lésigny, par Brie-Comte-Robert, et à Paris, rue de Longchamps, 120 (8 janvier 1890).

Seine-et-Oise.

Hennebert, O. ✱, lieutenant-colonel du génie en retraite, à Versailles, rue Saint-Honoré, 10 (3 janvier 1872).

MM.

CHARDIN (Paul), à Ville-d'Avray, et à Paris, rue des Pyramides, 2 (10 décembre 1873).

FOURDRIGNIER (Édouard), à Sèvres (4 juin 1879).

CARON (Émile), ✱, aux Camaldules, par Yerres, et à Paris, rue du Havre, 2 *bis* (6 avril 1881).

LETAILLE (Joseph), à Bellevue, et à Paris, rue Garancière, 15 (20 janvier 1886).

THÉLIER (Ernest), à Marly-le-Roy, château du Chenil, et à Paris, boulevard de Courcelles, 66 (12 février 1890).

MARTIN-SABON (Félix), ingénieur, à Ronquerolles, et à Paris, rue Mansart, 5 *bis* (2 avril 1890).

VILLENOISY (François DE), attaché au Musée, à Saint-Germain-en-Laye, et à Paris, rue Washington, 32 (1er juillet 1891).

ROSIÈRES (Raoul), à Meulan (3 mai 1893).

MARCHÉVILLE (Marcel DE), ✱, président de la Société française de numismatique, à Saint-Germain-en-Laye, et à Paris, boulevard Haussmann, 138 (7 février 1894).

MARQUET DE VASSELOT (Jean-J.), à Bellevue, et à Paris, boulevard Saint-Germain, 21 (9 janvier 1895).

MAIGNAN (Albert), O. ✱, artiste peintre, à Saint-Prix, et à Paris, rue La Bruyère, 1 (6 mars 1895).

Sèvres (Deux-).

PIET-LATAUDRIE (Charles), à Niort, et à Paris, avenue de Messine, 14 (2 décembre 1885).

Somme.

JANVIER (Auguste), à Amiens (5 décembre 1877).

DUHAMEL-DECÉJEAN (Charles), au château de Nesle, à Nesle (23 juillet 1884).

POUJOL DE FRÉCHENCOURT (Fernand), secrétaire perpétuel de la Société des Antiquaires de Picardie, à Amiens, rue Gloriette, 6, et au château de Fréchencourt, par Montigny (7 avril 1886).

GUYENCOURT (Robert DE), à Amiens, rue Gloriette, 1 (9 janvier 1889).

MM.

GUERLIN (Robert), secrétaire de la Société des Antiquaires de Picardie, à Amiens, rue Lemerchier, 23 (3 février 1892).

Tarn-et-Garonne.

BRUSTON (Charles), doyen de la Faculté de théologie protestante, à Montauban, rue de la Banque, 37 (7 mars 1894).

Vaucluse.

DE LOYE (Auguste), ✱, ancien conservateur du Musée Calvet, à Avignon (2 mai 1866).

Vendée.

VALLETTE (René), directeur de la Revue du Bas-Poitou, à Fontenay-le-Comte (23 juillet 1884).

FARCINET (Charles), O. ✱, ancien chef du personnel au ministère de l'Intérieur, à la Roche-sur-Yon, et à Paris, rue de la Néva, 3 (7 décembre 1892).

ARNAULDET (Pierre), licencié en droit, au Fossé-Rouge, par l'Oie, et à Vitry-sur-Seine, avenue du Chemin-de-Fer, 99 (24 janvier 1894).

Vienne.

LIÈVRE (Auguste), ✱, bibliothécaire de la ville, à Poitiers (7 juin 1876).

LA CROIX (le R. P. Camille DE), conservateur du Musée des Antiquaires de l'Ouest, à Poitiers (1er juin 1881).

LEDAIN (Bélisaire), à Poitiers, rue Neuve-de-la-Baume, 1 (19 mai 1886).

COMBES (Camille), avocat, au château de Velue, à Nueil-sous-Faye, par Monts-sur-Guesnes, et à Paris, rue Vignon, 21 (9 novembre 1887).

BONVALLET (Adrien), à Poitiers, rue du Petit-Bonnevaux, 8 (20 juin 1894).

Vienne (Haute-).

FAGE (René), avocat, à Limoges, boulevard Gambetta, 25 (3 novembre 1886).

Vosges.

MM.

Voulot (Félix), conservateur du Musée, à Épinal (5 février 1879).

Yonne.

Salmon (Philippe), à Cerisiers, près Sens, et à Paris, rue Lepelletier, 29 (9 mai 1855).

Julliot (Gustave), conservateur du musée archéologique, à Sens (7 février 1872).

Petit (Ernest), conseiller général de l'Yonne, président de la Société des sciences de l'Yonne, à Vausse, par Noyers-sur-Serein, et à Paris, rue du Bellay, 8 (7 février 1883).

Roy (Maurice), conseiller référendaire à la Cour des comptes, au château du Chesnoy, près Sens, et à Paris, rue de Bellechasse, 31 (2 décembre 1891).

Algérie et Tunisie.

Julien-Laferrière (Mgr L.), évêque de Constantine et d'Hippône, à Constantine (6 mars 1878).

La Blanchère (René de), ✻, inspecteur général des musées et bibliothèques, membre du Comité des travaux historiques et scientifiques, à Alger, rue Saint-Augustin, 30, et à Paris, rue Poncelet, 47 (4 mars 1885).

Blanc (Édouard), à Tunis, et à Paris, rue Spontini, 18 (6 mars 1890).

Gauckler (Paul), inspecteur des antiquités et arts de la Régence, à Tunis (11 janvier 1893).

L'Espinasse-Langeac (le vicomte de), à Sfax (11 janvier 1893).

Anselme de Puisaye (le marquis J. d'), à Tunis (10 avril 1895).

Delattre (Le R. P. Alfred-Louis), correspondant de l'Institut (Académie des inscriptions et belles-lettres), chapelain de Saint-Louis, à Carthage (11 décembre 1895).

Associés correspondants nationaux résidant à l'étranger.

MM.

Grellet-Balguerie (Charles), ancien magistrat, 11, Hargrave Road, Upper Holloway, à Londres (3 juin 1863).

Engel (Arthur), ancien membre des Écoles françaises de Rome et d'Athènes, à Bâle (Suisse), et à Paris, rue de l'Assomption, 66 (5 décembre 1877).

Sainte-Marie (E. Pricot de), ✻, consul de France, à Santander (Espagne) (5 février 1879).

Sorlin-Dorigny (Albert), à Constantinople, rue Asmali-Mesdjid, 17, Péra (1er juin 1881).

Saige (Gustave), ✻, correspondant de l'Institut (Académie des inscriptions et belles-lettres), conservateur des archives et de la bibliothèque du Palais, à Monaco (1er mars 1882).

Lallemand (l'abbé Paul), à Vergaville (Alsace-Lorraine), et au collège de Juilly (Seine-et-Marne) (7 février 1883).

Laigue (Louis de), ✻, consul général de France, à Rotterdam (Pays-Bas), et à Paris, rue Raynouard, 22 (5 décembre 1883).

Fleury (le comte Louis de), à la Kempa, par Lomzo, gouv. de Grodno, Russie (5 mars 1890).

Durighello (Ange), à Beyrouth, Syrie (10 janvier 1894).

Lagrange (le R. P. Marie-Joseph), au couvent de Saint-Étienne des dominicains, à Jérusalem, Syrie (6 mars 1895).

Germer-Durand (le R. P.), supérieur des Assomptionnistes, à Jérusalem (11 décembre 1895).

Séjourné (le R. P. Paul-M.), au couvent de Saint-Étienne des dominicains, à Jérusalem (11 décembre 1895).

Associés correspondants étrangers.

Allemagne.

Pflugk-Harttung (Dr Julius von), à Berlin, S. W., Yorkstrasse, 14 (1er décembre 1886).

MM.

HELBIG (Wolfgang), v. p. 8.

HIRSCHFELD (Otto), v. p. 8.

PLATH (le Dr Konrad), à Berlin, S. W. Anhaltstrasse, 7 (5 juin 1895).

Autriche-Hongrie.

SICKEL (le chevalier DE), v. p. 8.

Belgique.

VAN DER STRATEN-PONTHOZ (le comte François), à Bruxelles, rue de la Loi, 13 (18 janvier 1865).

DOGNÉE (Eugène-M.), O. ✻, à Liège, place des Carmes, 20 (6 juin 1867).

HELBIG (Jules), directeur de la *Revue de l'Art chrétien*, à Liège, rue de Joie, 16 (2 mai 1883).

CLOQUET (Louis), professeur à l'Université, à Gand, rue Saint-Pierre, 2 (3 décembre 1884).

CUMONT (Georges), avocat, à Saint-Gilles-lez-Bruxelles, rue de l'Aqueduc, 19 (6 avril 1887).

WITTE (Alphonse DE), ingénieur, à Bruxelles, rue du Trône, 49 (3 avril 1889).

Danemark.

SCHMIDT (le professeur Valdemar), ✻, à Copenhague, Musées royaux, Prindsens Palais (3 juin 1868).

OLRIK (le docteur Hans), inspecteur général des écoles du Danemark, directeur de l'École normale supérieure, à Copenhague, Gothersgade, 175 (6 février 1895).

Espagne.

MARTINEZ Y REGUERA (le docteur Leopoldo), à Madrid, Divino Pastor, 5 (6 novembre 1867).

SORIANO-TOMBA (Ramon), à Barcelone, calle Petritxol, 3 (19 novembre 1879).

GIRBAL (Enrique-Claudio), à Gérone (1er décembre 1880).

VÈRA Y CHILIER (Francisco de Asís DE), directeur et conservateur du Musée provincial, à Cadix (6 janvier 1892).

MM.

Casañ y Alegre (Joaquín), directeur des Archives, à Valence, Náquera, 2 (4 juillet 1894).

Grande-Bretagne et Irlande.

Franks (Sir Wollaston), v. p. 8.

Lewis (Bunnell), membre de la Société des Antiquaires de Londres, Queen's College, à Cork (Irlande) (7 mars 1883).

Rivett-Carnac (le colonel J.-H.), membre de la Société des Antiquaires de Londres, aide de camp de S. M. la Reine, au château de Wildeck, Argovie (Suisse) (10 décembre 1884).

Pitt-Rivers (le lieutenant général Augustus-Henry Lane-Fox-), membre de la Société Royale et de la Société des Antiquaires de Londres, au château de Rushmore, Salisbury (8 avril 1891).

Evans (Arthur-John), membre de la Société des Antiquaires de Londres, conservateur de l'Ashmolean Museum, Oxford, à Youlbury, près Abingdon (8 avril 1891).

Headlam (le Rev. Arthur-C.), All-Souls College, Oxford (5 février 1896).

Grèce.

Carapanos (Constantin), ✱, ancien ministre, correspondant de l'Institut (Académie des beaux-arts), à Athènes (10 avril 1878).

Italie.

Ferrero (Ermanno), membre de l'Académie royale des sciences de Turin (8 avril 1891).

Lovatelli (la comtesse Ersilia Caetani), v. p. 8.

Norvège.

Unger (Charles-Richard), professeur à l'Université, à Christiania (28 juin 1871).

Russie.

Siennicki (Stanislas-Joseph de), conseiller de cour, à Varsovie, palais de l'Université impériale, faubourg de Cracovie, 394 (28) (3 février 1875).

MM.

OUVAROFF (la comtesse), v. p. 8.

BOBRINSKOY (S. Exc. le comte Alexis Alexievitch), ✱, président de la Commission impériale archéologique, à Saint-Pétersbourg, Galernaïa, 58 (5 février 1896).

Suisse.

FAZY (Henry), professeur d'histoire à l'Université, à Genève, boulevard Helvétique, 24 (4 février 1863).

GEYMÜLLER (le baron Henry DE), correspondant de l'Institut (Académie des beaux-arts), à Baden-Baden (Allemagne), Louisenstrasse, 3 (6 février 1884).

BRIQUET (Charles-Moïse), à Genève, rue de la Cité, 6 (23 décembre 1885).

NAËF (Albert), architecte, à Corseaux-sur-Vevey (Vaud) (16 novembre 1892).

LISTE ALPHABÉTIQUE

DES ASSOCIÉS CORRESPONDANTS NATIONAUX

ET ÉTRANGERS

Au 1er Avril 1896.

MM.

ALLARD (Paul), Seine-Inférieure.
ALLMER (Auguste), Rhône.
AMARDEL (Gabriel), Aude.
ANSELME DE PUISAYE (le marquis D'), Tunisie.
ARBAUMONT (Jules D'), Côte-d'Or.
ARNAULDET (Pierre), Vendée.
AUBERTIN (Charles), Côte-d'Or.
AUDOLLENT (Auguste), Puy-de-Dôme.

BABEAU (Albert), Aube.
BARAS (Albert), Charente-Inférieure.
BARRIÈRE-FLAVY (Casimir), Haute-Garonne.
BATIFFOL (l'abbé), Seine.
BAYET (Charles), Nord.
BEAUCORPS (le baron Adalbert DE), Charente-Inférieure.
BEAUCOURT (le marquis DE), Calvados.
BEAUMONT (le comte Charles DE), Indre-et-Loire.
BEAUREPAIRE (Charles DE ROBILLARD DE), Seine-Inférieure.
BEAUREPAIRE (Eugène DE ROBILLARD DE), Calvados.
BEAUVOIS (Eugène), Côte-d'Or.
BERTHELÉ (Joseph), Hérault.

MM.

Bertrand de Broussillon (Arthur), Sarthe.
Blanc (Édouard), Tunisie.
Blancard (Louis), Bouches-du-Rhône.
Bloch (Gustave), Seine.
Bobrinskoy (le comte), Russie.
Bonaparte (le prince Roland), Corse.
Bonvallet (Adrien), Vienne.
Bordeaux (Paul), Oise.
Bordes (l'abbé), Seine-et-Marne.
Bougard (le docteur), Haute-Marne.
Bouillet (l'abbé), Seine.
Boutroue (Alexandre), Cher.
Boyé (Marius), Aude.
Brassart (Éleuthère), Loire.
Brémond d'Ars (le comte Anatole de), Finistère.
Briquet (Charles-Moïse), Suisse.
Brocard (Henry), Haute-Marne.
Brune (l'abbé), Jura.
Bruston (Charles), Tarn-et-Garonne.
Bulliot (Gabriel), Saône-et-Loire.

Caffiaux (Henry), Nord.
Caix de Saint-Aymour (le vicomte de), Oise.
Carapanos (Constantin), Grèce.
Cardevacque (Adolphe de), Pas-de-Calais.
Caron (Emile), Seine-et-Oise.
Carsalade du Pont (le chanoine de), Gers.
Carton (le docteur), Nord.
Casañ y Alegre (Joaquín), Espagne.
Casati (Charles), Loiret.
Castanier (Prosper), Bouches-du-Rhône.
Cazalis de Fondouce (Paul), Hérault.
Cessac (le comte de), Creuse.
Champoiseau (Charles), Bouches-du-Rhône.
Chardin (Paul), Seine-et-Oise.
Charmasse (Anatole de), Saône-et-Loire.
Chatel (Eugène), Seine.

MM.

Chauvet (Gustave), Charente.
Chevalier (le chanoine Ulysse), Drôme.
Clerval (l'abbé), Eure-et-Loir.
Cloquet (Louis), Belgique.
Colleville (le vicomte de), Alpes-Maritimes.
Combes (Camille), Vienne.
Condamin (le chanoine), Rhône.
Corneaux (l'abbé), Aisne.
Corot (Henry), Côte-d'Or.
Couret (le comte Alphonse), Loiret.
Cournault (Charles), Meurthe-et-Moselle.
Coutil (Léon), Eure.
Crèvecœur (Robert de), Seine-et-Marne.
Croizier (le marquis de), Allier.
Cumont (Georges), Belgique.

Daguin (Fernand), Côte-d'Or.
Dangibeaud (Charles), Charente-Inférieure.
Déchelette-Despierres (Joseph), Loire.
Dehaisnes (Mgr), Nord.
Delachenal (Roland), Isère.
Delamain (Philippe), Charente.
Delaville Le Roulx (Joseph), Indre-et-Loire.
Delattre (le R. P.), Tunisie.
De Loye (Auguste), Vaucluse.
Demaison (Louis), Marne.
Deseilligny (Jules Pierrot-), Saône-et-Loire.
Des Méloizes (le marquis), Cher.
Desnoyers (l'abbé), Loiret.
Des Robert (Ferdinand), Meurthe-et-Moselle.
Dognée (Eugène), Belgique.
Douais (le chanoine), Haute-Garonne.
Drouyn (Léo), Gironde.
Du Chatellier (Paul), Finistère.
Du Dreneuc (Pierre de Lisle), Loire-Inférieure.
Duhamel-Decéjean (Charles), Somme.
Du Lac (Jules), Oise.

MM.

Dumoulin (Maurice), Loire.
Dumüys (Léon), Loiret.
Durand (Vincent), Loire.
Durand de Distroff (Anatole), Meurthe-et-Moselle.
Durand-Gréville (Émile-Alix), Maine-et-Loire.
Durighello (Ange), Syrie.
Duruflé (Gustave), Orne.
Duval (Louis), Orne.
Duvernoy (Clément), Doubs.

Engel (Arthur), Suisse.
Enlart (Camille), Seine.
Espérandieu (le capitaine), Bouches-du-Rhône.
Estaintot (le comte Robert d'), Seine-Inférieure.
Eude (Émile), Seine.
Evans (Arthur-John), Grande-Bretagne.

Fabre (Marc), Basses-Alpes.
Fage (René), Haute-Vienne.
Farcinet (Charles), Vendée.
Farcy (Louis de), Maine-et-Loire.
Farcy (Paul de), Mayenne.
Fayolle (le marquis de), Dordogne.
Fazy (Henry), Suisse.
Ferrero (Ermanno), Italie.
Finot (Jules), Nord.
Fleury (le comte de), Russie.
Fourdrignier (Édouard), Seine-et-Oise.
Fournier (Paul), Isère.
Fourot (l'abbé), Haute-Marne.
Franks (Sir Wollaston), Grande-Bretagne.
Frossard (Charles), Hautes-Pyrénées.

Gauckler (Paul), Tunisie.
Gauthier (Gaston), Nièvre.
Gauthier (Jules), Doubs.
Germain (Léon), Meurthe-et-Moselle.
Germer-Durand (François), Lozère.

MM.

Germer-Durand (le R. P.), Syrie.
Geymüller (le baron Henry de), Suisse.
Gillet (Horace), Haute-Marne.
Girard (Paul), Seine.
Giraud (Jean-Baptiste), Rhône.
Girbal (Enrique-Claudio), Espagne.
Givelet (Charles), Marne.
Godet (l'abbé), Orne.
Gonnard (Henri), Loire.
Gosset (Alphonse), Marne.
Gouverneur (Aristide), Eure-et-Loir.
Goy (Pierre de), Cher.
Granges de Surgères (le marquis de), Loire-Inférieure.
Grellet-Balguerie (Charles), Angleterre.
Guerlin (Robert), Somme.
Guichard (l'abbé), Jura.
Guyencourt (Robert de), Somme.

Habert (Théophile), Marne.
Headlam (le Rev.), Grande-Bretagne.
Helbig (Jules), Belgique.
Helbig (Wolfgang), Allemagne.
Hénault (Maurice), Nord.
Hennebert (le colonel), Seine-et-Oise.
Hirschfeld (Otto), Allemagne.

Jacob (Alfred), Meuse.
Jadart (Henry), Marne.
Janssens (le comte Gaston de), Eure-et-Loir.
Janvier (Auguste), Somme.
Jeannez (Édouard), Loire.
Joüon des Longrais (Frédéric), Ille-et-Vilaine.
Julien-Laferrière (Mgr), Algérie.
Jullian (Camille), Gironde.
Julliot (Gustave), Yonne.

Kermaingant (P. Laffleur de), Seine-Inférieure.

MM.

Kersers (A. Buhot de), Cher.
Kerviler (René Pocard-), Loire-Inférieure.

La Blanchère (René de), Algérie.
La Boullaye (Ernest Arbeltier de), Aube.
Lacave La Plagne-Barris (le baron Joseph), Gers.
La Croix (le R. P. Camille de), Vienne.
Lagrange (le R. P.), Syrie.
La Guère (le comte de), Cher.
Laigue (Louis de), Pays-Bas.
Lallemand (l'abbé), Alsace-Lorraine.
La Martinière (Henri de), Seine.
Lambin (Émile), Seine.
La Nicollière (Stéphane de), Loire-Inférieure.
La Sizeranne (le comte de), Drôme.
Le Breton (Gaston), Seine-Inférieure.
Le Cerf (René), Côtes-du-Nord.
Le Clert (Louis), Aube.
Ledain (Bélisaire), Vienne.
Lefort (Louis), Seine.
Lejay (l'abbé), Côte-d'Or.
Leprieur (Paul), Seine.
Lespinasse (René Leblanc de), Nièvre.
L'Espinasse-Langeac (le vicomte de), Tunisie.
L'Estourbeillon (le marquis de), Morbihan.
Letaille (Joseph), Seine-et-Oise.
Lewis (Bunnell), Irlande.
Lièvre (Auguste), Vienne.
Loiseleur (Jules), Loiret.
Loisne (le comte Menche de), Pas-de-Calais.
Louis-Lucas (Paul), Côte-d'Or.
Lovatelli (la comtesse Ersilia Caetani), Italie.
Luçay (le comte de), Oise.
Lucot (le chanoine), Marne.

Maignan (Albert), Seine-et-Oise.
Male (Émile), Allier.

MM.

Marcel (l'abbé), Haute-Marne.
Marchand (l'abbé), Ain.
Marchéville (Marcel de), Seine-et-Oise.
Mareuse (Edgar), Gironde.
Marignan (Albert), Gard.
Marquet de Vasselot (Jean), Seine-et-Oise.
Marsaux (l'abbé), Oise.
Marsy (le comte de), Oise.
Martin-Sabon (Félix), Seine-et-Oise.
Martinez y Reguera (le Dr Leopoldo), Espagne.
Maxe-Werly (Léon), Meuse.
Maurice (Jules), Nord.
Mazerolle (Fernand), Saône-et-Loire.
Menjot d'Elbenne (le vicomte), Sarthe.
Meyer (Henri), Seine.
Millard (l'abbé), Marne.
Millon (Henry), Côte-d'Or.
Monnecove (Félix Le Sergeant de), Pas-de-Calais.
Montégut (Henri de), Charente.
Montille (Léonce de), Côte-d'Or.
Moreau (Frédéric), Aisne.
Morel (Léon), Marne.
Morillot (l'abbé), Côte-d'Or.
Morin-Pons (Henry), Rhône.
Mougenot (Léon), Meurthe-et-Moselle.
Müller (l'abbé Eugène), Oise.
Musset (Georges), Charente-Inférieure.

Naëf (Albert), Suisse.
Nicaise (Auguste), Marne.
Noguès (l'abbé), Charente-Inférieure.
Noguier (Louis), Hérault.

Olrik (Hans), Danemark.
Ouvaroff (la comtesse), Russie.

Pagart d'Hermansart (Émile), Pas-de-Calais.

MM.

Parrocel (Étienne), Bouches-du-Rhône.
Pasquier (Félix), Haute-Garonne.
Payard (Émile), Meurthe-et-Moselle.
Pêcheur (l'abbé), Aisne.
Pélissier (Léon), Hérault.
Perrin (l'abbé), Doubs.
Petit (Ernest), Yonne.
Pflugk-Harttung (Julius von), Allemagne.
Piet-Lataudrie (Charles), Deux-Sèvres.
Piette (Édouard), Ardennes.
Pilloy (Jules), Aisne.
Pitt-Rivers (le lieutenant général), Grande-Bretagne.
Planté (Adrien), Basses-Pyrénées.
Plath (Konrad), Allemagne.
Plicque (le docteur), Puy-de-Dôme.
Porée (le chanoine), Eure.
Port (Célestin), Maine-et-Loire.
Potey (Georges), Côte-d'Or.
Pothier (le général), Seine.
Poujol de Fréchencourt (Fernand), Somme.
Prévost (Gustave), Seine-Inférieure.
Puymaigre (le comte de), Meurthe-et-Moselle.

Quarré-Reybourbon (Louis), Nord.

Rainaud (Armand), Rhône.
Regnier (Louis), Eure.
Révoil (Henry), Gard.
Reymond (Marcel), Isère.
Rhôné (Arthur), Côtes-du-Nord.
Rigaux (Henry), Nord.
Ripert-Monclar (le marquis de), Basses-Alpes.
Rivett-Carnac (le colonel), Grande-Bretagne.
Rivoli (le duc de), Alpes-Maritimes.
Roman (Joseph), Hautes-Alpes.
Roschach (Ernest), Haute-Garonne.
Roserot (Alphonse), Haute-Marne.

MM.

Rosières (Raoul), Seine-et-Oise.
Rousset (Louis), Gard.
Rouyer (Jules), Meurthe-et-Moselle.
Roy (Maurice), Yonne.
Royer (Charles), Haute-Marne.
Ruelle (Émile), Seine.
Rupin (Ernest), Corrèze.

Saige (Gustave), Monaco.
Saint-Paul (Anthyme), Haute-Garonne.
Sainte-Marie (E. Pricot de), Espagne.
Salmon (Philippe), Yonne.
Schmidt (Valdemar), Danemark.
Septenville (le baron de), Seine-Inférieure.
Séjourné (le R. P.), Syrie.
Sickel (le chevalier de), Autriche.
Siennicki (Stanislas-Joseph), Russie.
Soriano-Tomba (Ramon), Espagne.
Sorlin-Dorigny (Albert), Turquie.
Souchon (Joseph), Aisne.
Storelli (André), Loir-et-Cher.

Tamizey de Larroque (Philippe), Lot-et-Garonne.
Tardif (Joseph), Manche.
Tartière (Henry), Landes.
Tausserat (Alexandre), Marne.
Thélier (Ernest), Seine-et-Oise.
Thiollier (Félix), Loire.
Tholin (Georges), Lot-et-Garonne.
Toutain (Jules), Calvados.
Travers (Émile), Calvados.

Unger (Charles-Richard), Norvège.

Vachez (Antoine), Rhône.
Vaillant (Victor), Pas-de-Calais.
Vallentin (Ludovic), Drôme.

MM.

VALLENTIN (Roger), Ardèche.
VALLETTE (René), Vendée.
VALTON (Prosper), Oise.
VAN DER STRATEN-PONTHOZ (le comte François), Belgique.
VAN HENDE (Édouard), Nord.
VAUVILLÉ (Octave), Aisne.
VÈRA Y CHILIER (Francisco de Asis DE), Espagne.
VERNET (Gustave), Meurthe-et-Moselle.
VIALETTES (le chanoine), Aveyron.
VIENNE (Maurice DE), Côte-d'Or.
VILLEFOSSE (Étienne HÉRON DE), Seine-et-Marne.
VILLENOISY (François DE), Seine-et-Oise.
VINCENT (le docteur), Ardennes.
VOULOT (Félix), Vosges.

WEISS (André), Seine.
WILHELM (Henri), Seine.
WITTE (Alphonse DE), Belgique.

LISTE

DES SOCIÉTÉS SAVANTES

avec lesquelles la Compagnie est en correspondance.

Sociétés françaises.

ACADÉMIE des inscriptions et belles-lettres de l'Institut national de France.

—

AISNE, *Saint-Quentin*. Société académique.
ALLIER, *Moulins*. Société d'émulation de l'Allier.
ALPES (HAUTES-), *Gap*. Société d'études historiques.
ALPES-MARITIMES, *Nice*. Société des lettres, sciences et arts.
AUBE, *Troyes*. Société académique de l'Aube.
AVEYRON, *Rodez*. Société des sciences, lettres et arts.
BELFORT (Territoire de). Société Belfortaine d'émulation.
CALVADOS, *Caen*. Société des Antiquaires de Normandie.
— — Société française d'archéologie.
— — Académie des sciences, arts et belles-lettres.
— *Bayeux*. Société des sciences, arts et belles-lettres.
CHARENTE, *Angoulême*. Société d'agriculture, arts et commerce de la Charente.
— — Société archéologique et historique de la Charente.
CHARENTE-INFÉRIEURE, *Saintes*. Commission des arts et monuments historiques de la Charente-Inférieure.
— — Société des archives historiques de la Saintonge et de l'Aunis.
— *Saint-Jean-d'Angély*. Société linnéenne de la Charente-Inférieure.

CHER, *Bourges*. Commission historique du Cher.
— — Société des Antiquaires du Centre.

CORRÈZE, *Brive*. Société scientifique, historique et archéologique de la Corrèze.

CÔTE-D'OR, *Dijon*. Commission des antiquités de la Côte-d'Or.
— *Beaune*. Société d'archéologie, d'histoire et de littérature.
— *Châtillon-sur-Seine*. Société archéologique et historique du Châtillonnais.
— *Semur*. Société des sciences historiques et naturelles.

CÔTES-DU-NORD, *Saint-Brieuc*. Société d'émulation des Côtes-du-Nord.

CREUSE, *Guéret*. Société des sciences naturelles et archéologiques de la Creuse.

DORDOGNE, *Périgueux*. Société historique et archéologique du Périgord.

DOUBS, *Besançon*. Société d'émulation du Doubs.
— *Montbéliard*. Société d'émulation.

DRÔME, *Romans*. Comité d'histoire ecclésiastique et d'archéologie.
— *Valence*. Société départementale d'archéologie et de statistique.

EURE-ET-LOIR, *Chartres*. Société archéologique d'Eure-et-Loir.
— *Châteaudun*. Société Dunoise.

GARD, *Nîmes*. Académie de Nîmes.
— *Alais*. Société scientifique et littéraire.

GARONNE (HAUTE-), *Toulouse*. Académie des sciences, inscriptions et belles-lettres.
— — Société archéologique du midi de la France.

GIRONDE, *Bordeaux*. Commission des monuments et documents historiques de la Gironde.
— — Société archéologique de la Gironde.

GIRONDE, *Bordeaux*. Académie nationale des sciences, belles-lettres et arts.

HÉRAULT, *Montpellier*. Académie des sciences et lettres.
— — Société archéologique.
— *Béziers*. Société archéologique.

ILLE-ET-VILAINE, *Rennes*. Société archéologique d'Ille-et-Vilaine.

INDRE-ET-LOIRE, *Tours*. Société archéologique de Touraine.

ISÈRE, *Grenoble*. Académie Delphinale.

LANDES, *Dax*. Société de Borda.

LOIR-ET-CHER, *Blois*. Société des sciences et lettres de Loir-et-Cher.
— *Vendôme*. Société archéologique du Vendômois.

LOIRE, *Montbrison*. La Diana, société historique et archéologique du Forez.

LOIRE (HAUTE-), *Le Puy*. Société d'agriculture, sciences, arts et commerce.

LOIRE-INFÉRIEURE, *Nantes*. Société archéologique.

LOIRET, *Orléans*. Société archéologique de l'Orléanais.

MAINE-ET-LOIRE, *Angers*. Société nationale d'agriculture, sciences et arts d'Angers.
— — Académie des sciences et belles-lettres d'Angers.

MANCHE, *Cherbourg*. Société nationale académique de Cherbourg.

MARNE, *Châlons-sur-Marne*. Société d'agriculture, commerce, sciences et arts de la Marne.
— *Reims*. Académie de Reims.

MARNE (HAUTE-), *Langres*. Société historique et archéologique.

MEURTHE-ET-MOSELLE, *Nancy*. Académie de Stanislas.
— — Société archéologique lorraine.

MEUSE, *Bar-le-Duc*. Société des lettres, sciences et arts.
— *Verdun*. Société philomathique.

MORBIHAN, *Vannes*. Société polymathique du Morbihan.
NORD, *Lille*. Société des sciences, de l'agriculture et des arts.
— *Avesnes*. Société archéologique.
— *Cambrai*. Société d'émulation.
— *Douai*. Société centrale d'agriculture, sciences et arts.
— *Dunkerque*. Société Dunkerquoise pour l'encouragement des sciences, des lettres et des arts.
— *Roubaix*. Société d'émulation.
OISE, *Beauvais*. Société académique d'archéologie, sciences et arts de l'Oise.
— *Compiègne*. Société historique.
PAS-DE-CALAIS, *Arras*. Académie d'Arras.
— *Saint-Omer*. Société des Antiquaires de la Morinie.
RHÔNE, *Lyon*. Académie des sciences, belles-lettres et arts.
SAÔNE-ET-LOIRE, *Autun*. Société Éduenne.
— *Chalon-sur-Saône*. Société des sciences naturelles de Saône-et-Loire.
SARTHE, *Le Mans*. Société archéologique du Maine.
SAVOIE, *Chambéry*. Société Savoisienne d'histoire et d'archéologie.
SAVOIE (HAUTE-), *Annecy*. Société Florimontane.
SEINE, *Paris*. Société française de numismatique et d'archéologie.
— — Société de l'histoire de France.
— — Société des études historiques.
— — Société philotechnique.
— — Société des Amis des monuments parisiens.
SEINE-INFÉRIEURE, *Rouen*. Académie des sciences, belles-lettres et arts.
— — Commission départementale des antiquités de la Seine-Inférieure.
SEINE-ET-MARNE, *Melun*. Société d'archéologie, sciences, lettres et arts.
— *Fontainebleau*. Société archéologique du Gâtinais.

Seine-et-Oise, *Versailles*. Société des sciences morales, des lettres et des arts de Seine-et-Oise.
— — Commission des antiquités de Seine-et-Oise.
— *Rambouillet*. Société archéologique.
— *Pontoise*. Société historique et archéologique de Pontoise et du Vexin.
Sèvres (Deux-), *Niort*. Société de statistique.
Somme, *Amiens*. Société des Antiquaires de Picardie.
— — Académie d'Amiens.
— *Abbeville*. Société d'émulation.
Tarn-et-Garonne, *Montauban*. Société archéologique.
Var, *Toulon*. Société des sciences, belles-lettres et arts.
Vaucluse, *Avignon*. Académie de Vaucluse.
Vendée, *La Roche-sur-Yon*. Société d'émulation de la Vendée.
Vienne, *Poitiers*. Société des Antiquaires de l'Ouest.
Vienne (Haute-), *Limoges*. Société archéologique et historique du Limousin.
Vosges, *Épinal*. Société d'émulation des Vosges.
— *Saint-Dié*. Société philomathique vosgienne.
Yonne, *Auxerre*. Société des sciences de l'Yonne.
— *Sens*. Société archéologique.
Algérie, *Alger*. Société historique algérienne.
— *Constantine*. Société archéologique du département.
— *Oran*. Société de géographie et d'archéologie.
— *Bône*. Académie d'Hippône.

Sociétés étrangères.

Allemagne. *Bonn*. Verein von Alterthumsfreunden im Rheinlande.
— *Colmar*. Société d'histoire naturelle de Colmar.
— *Iéna*. Verein für Thüringische Geschichte und Alterthumskunde.

ALLEMAGNE. *Metz*. Académie de Metz.
— *Mulhouse*. Société industrielle.
— *Strasbourg*. Société pour la conservation des monuments historiques d'Alsace.
— *Trèves*. Gesellschaft für nützliche Forschungen.
— *Wiesbaden*. Verein für Nassauische Alterthumskunde und Geschichtsforschung.

AUTRICHE-HONGRIE. *Agram*. Société archéologique.
— *Buda-Pest*. Az archæologiai bizottság (Société archéologique de Hongrie).
— *Graz*. Historischer Verein für Steiermark.
— *Prague*. Société archéologique de la Bohême.
— *Spalato*. Direction du Bullettino di archeologia e storia dalmata.
— *Vienne*. Akademischer Verein deutscher Historiker.
— — Anthropologische Gesellschaft.
— — K. Akademie der Wissenschaften.
— — K. K. Central-Commission für Kunst-und hist. Denkmale.

BELGIQUE. *Anvers*. Académie d'archéologie de Belgique.
— *Bruxelles*. Académie royale des sciences, des lettres et des beaux-arts de Belgique.
— — Société d'archéologie de Bruxelles.
— — Société des Bollandistes.
— — Société royale de numismatique.
— *Gand*. Comité central de publication des inscriptions funéraires et monumentales de la Flandre orientale.
— — Cercle historique et archéologique.
— *Liège*. Société liégeoise de littérature wallonne.
— *Mons*. Société des sciences, des arts et des lettres du Hainaut.
— *Namur*. Société archéologique de Namur.

DANEMARK. *Copenhague*. Kongelige Nordiske oldskrift-Selskab (Société royale des Antiquaires du Nord).

DANEMARK. *Odensée.* Fyens Stifts litteraere Selskab (Société littéraire de Fionie).

ESPAGNE. *Madrid.* Sociedad española de excursiones.

ÉTATS-UNIS. *Baltimore.* Johns Hopkins University.

— *Boston.* American Antiquarian Society.

— — Archæological Institute of America.

— *Philadelphie.* American philosophical Society.

— *Topeka.* Kansas State historical Society.

— *Urbana.* Ohio historical and philosophical Society.

— *Washington.* Bureau of Ethnology.

— — Smithsonian Institution.

GRANDE-BRETAGNE. *Cambridge.* Cambridge Antiquarian Society.

— *Edimbourg.* Royal Society of Edinburgh.

— — Society of Antiquaries of Scotland.

— *Londres.* Society of Antiquaries of London.

ITALIE. *Bologne.* Regia deputazione di storia patria per le provincie di Romagna.

— *Foligno.* Direction de l'Archivio storico per le Marche e per l'Umbria.

— *Milan.* Società storica lombarda.

— *Modène.* Regia Accademia di scienze, lettere ed arti in Modena.

— *Rome.* Reale Accademia dei Lincei.

— *Turin.* Reale Accademia delle scienze.

LUXEMBOURG. *Luxembourg.* Institut grand-ducal de Luxembourg, section historique.

PAYS-BAS. *Leeuwarden.* Friesch genootschap van geschied-, oudheid- en taalkunde (Société frisonne d'histoire, d'archéologie et de philologie).

RUSSIE. *Ékaterinebourg.* Société ouralienne des amis des sciences.

— *Helsingfors.* Suomen Muinaismuisto-Yhdistyks (Société archéologique finlandaise).

RUSSIE. *Moscou*. Société impériale archéologique.
— *Saint-Pétersbourg*. Commission impériale archéologique.

SUÈDE. *Stockholm*. Kongl. vitterhets, historie och antiquitets Akademien (Académie royale des belles-lettres, de l'histoire et des antiquités).

SUISSE. *Bâle*. Historische und antiquarische Gesellschaft.
— *Genève*. Société d'histoire et d'archéologie de Genève.
— *Lausanne*. Société d'histoire de la Suisse romande.
— *Lucerne*. Historischer Verein der fünf Orte, Luzern, Uri, Schwyz, Unterwalden und Zug.
— *Zürich*. Antiquarische Gesellschaft.

EXTRAIT DES PROCÈS-VERBAUX

DU 1er TRIMESTRE DE 1896.

Séance du 8 Janvier.

Présidence de MM. Ulysse ROBERT, président sortant,
et E. DE ROUGÉ, président élu.

M. Ulysse Robert, président sortant, prononce l'allocution suivante :

« Messieurs,

« Avant de quitter le fauteuil présidentiel qu'il avait occupé avec tant d'autorité et de distinction, mon prédécesseur M. de Boislisle, qui venait de rappeler les vides récents faits dans nos rangs par la mort, exprimait le vœu que cette année fût moins endeuillée que la précédente. Son vœu, hélas! ne s'est qu'en partie réalisé. Le 21 septembre dernier, j'ai eu le pénible devoir d'adresser, au nom de la Société des Antiquaires, le suprême adieu à M. de Montaiglon, qui fut un de ses membres les plus dévoués, les plus savants et les plus aimés. Il faisait partie de notre Compagnie depuis le 10 février 1851 et, s'il n'était pas notre doyen par l'âge et par la date de son élection, il était le plus ancien de nos membres résidants. A ce titre seul, sans parler de celui que lui donnait son immense érudition, il aurait pu, il aurait dû être admis à l'honorariat, comme ceux de nos confrères qui, par leur situation et les services qu'ils ont rendus à la science et à la Société, ont été jugés dignes de constituer, pour ainsi dire, parmi nous, une phalange d'élite. Mais toujours il avait décliné les ouvertures qui lui avaient été faites dans ce sens. Il lui eût semblé, en acceptant, que les liens qui l'attachaient à nous auraient été moins solides

et qu'il ne nous aurait plus qu'à moitié appartenu. Aussi assistait-il à nos séances avec assiduité. Il y a quelques semaines, il était encore au milieu de nous, en apparence plein de santé. Nous étions loin de nous douter alors qu'il ne serait bientôt plus. Peut-être avait-il, lui, le pressentiment de sa fin prochaine et n'avait-il pas voulu nous quitter pour toujours sans revoir une dernière fois ses confrères, ses amis, dans cette salle du Louvre où si souvent il les avait intéressés, instruits ou charmés par ses observations ingénieuses, par ses savantes communications.

« La Société des Antiquaires a en effet largement bénéficié de la rare variété et de la prodigieuse étendue des connaissances de M. de Montaiglon. Nos *Annuaires*, nos *Bulletins* et nos *Mémoires* abondent de ses travaux. A défaut du monument bibliographique que des mains amies ont naguère élevé en son honneur, on pourrait y voir qu'il traitait avec la même compétence les sujets les plus divers et que rien de ce qui touche à l'antiquité, à notre archéologie nationale, à l'histoire, à la littérature et à l'art, ne lui était étranger. On a dit de lui qu'il était une bibliothèque, une encyclopédie vivante. Rien n'est plus exact. Ce n'est pas le moment de passer en revue l'œuvre colossale de M. de Montaiglon. Notre confrère M. Guiffrey, qui a été pendant de longues années son collaborateur, nous fera connaître, mieux que je ne saurais le faire, l'existence, tout entière consacrée à l'étude, de ce laborieux qui avait pris pour devise : *De jour en jour en apprenant mourant*, et qui est mort en apprenant encore.

« J'ajouterai qu'il était aussi modeste que savant. Il a peut-être été le seul à s'ignorer lui-même, à ne pas se connaître comme il le méritait. Si le titre de membre de la Société des Antiquaires de France est envié et justement enviable, ses amis désiraient plus pour lui ; ils estimaient, non sans raison, qu'il était digne d'être deux fois le confrère de ceux des nombreux membres de notre Compagnie qui appartiennent à l'Institut. Il est permis de douter qu'il en fût aussi persuadé.

« De même, sa bonté égalait sa science et sa modestie. Tous ceux qui l'ont approché ont pu apprécier son exquise

aménité, son humeur douce et bienveillante, sa franchise pleine de cordialité. Jamais une parole amère n'est sortie de sa bouche; jamais il n'est tombé de sa plume, à l'adresse de personne, un mot qu'il eût eu à regretter. Toujours on l'a vu obligeant, serviable, content quand il pouvait se rendre utile. C'est ce qui explique pourquoi il a eu tant et de si dévoués amis. Les sentiments d'universelle sympathie qu'il avait su inspirer et qui se sont manifestés sous diverses formes depuis qu'il n'est plus, nous les partagions tous ici; aussi la nouvelle imprévue de sa mort nous a-t-elle causé le plus profond chagrin. Notre regretté confrère est de ces hommes qu'on n'oublie pas; son souvenir lui survivra longtemps au milieu de nous.

« La Société a eu également à déplorer la perte de plusieurs de ses correspondants. M. Mallay, architecte à Limoges et membre de l'Académie de cette ville, qui avait été élu correspondant national en 1875, a fourni à nos *Bulletins* deux communications sur une étoffe orientale conservée à l'église de Mauzat et sur une peinture murale dans la crypte de la cathédrale de Clermont (1880). M. Julien Gréau, de Nemours, élu en 1884, avait formé une intéressante collection, dont quelques pièces, telles que des bas-reliefs grecs et des bronzes antiques, ont été, dans plusieurs circonstances, mises sous vos yeux (1873 et 1885). Enfin, M. Mannier, ancien notaire à la Bassée, qui était des nôtres depuis 1861, vient de clore, il y a quelques semaines à peine, ce nécrologe déjà trop long.

« Les vides laissés par la mort de nos regrettés confrères MM. de Laurière, Edmond Guillaume et de Montaiglon ont été comblés, dès le commencement de l'année, par l'élection de MM. Michon et Lafaye, et plus récemment par celle de M. Adrien Blanchet. Vous ne pouviez faire de choix plus heureux; vous les avez d'ailleurs élus en parfaite connaissance de cause, puisque, tous trois, ils appartenaient déjà à la Société comme correspondants. Plus d'une fois vous aviez eu l'occasion d'entendre leurs intéressantes communications, d'apprécier la variété de leurs connaissances et la sûreté de leur érudition. Disciples ou collaborateurs de nos confrères

MM. de Barthélemy, Saglio, de Villefosse et Babelon, ils se sont constamment montrés les dignes élèves de leurs maîtres. Je n'ai pas besoin d'ajouter que leur passé est une promesse pour l'avenir.

« Dans la classe des associés correspondants, le nombre des admissions a atteint un chiffre inconnu jusqu'ici. Nous avons le droit de nous en réjouir à tous égards. C'est la meilleure preuve que notre Société a, dans le monde savant, un réel prestige, que nos travaux sont suivis avec intérêt et que ce n'est pas de sitôt que nous verrons la faillite de l'érudition.

« En remplacement de l'illustre de Rossi, vous avez élu comme correspondant honoraire M. le chevalier von Sickel, directeur de l'Institut autrichien, à Rome, associé de l'Académie des inscriptions, ancien élève de l'École des chartes, qui a fait faire de si grands progrès aux études diplomatiques, notamment à notre diplomatique nationale.

« Vous avez conféré le titre de correspondants étrangers à M. le Dr Hans Olrik, directeur de l'École normale supérieure de Copenhague, qui a publié plusieurs travaux importants, dont quelques-uns intéressent particulièrement la France, et qui, jeune encore, ne tardera pas à occuper une des premières places parmi les historiens danois; à M. le Dr Conrad Plath, de Berlin, qui a rendu de réels services à la science française par ses recherches pleines d'aperçus ingénieux sur les résidences royales des Mérovingiens et des Carolingiens.

« Un artiste distingué, qui est en même temps un érudit et un archéologue, M. Albert Maignan, a tenu à être des nôtres. C'est avec un véritable empressement que nous avons ouvert nos rangs à l'auteur des *Derniers moments de Chlodobert*, du *Rêve de Carpeaux* et surtout de cette page magistrale, dans laquelle il a mis toute son âme, ces *Voix du tocsin*, dont la contemplation évoque de si poignants souvenirs, ceux de nos défaites et de la perte de l'Alsace-Lorraine. C'est avec un égal plaisir que nous avons appris sa promotion au grade d'officier de la Légion d'honneur.

« Je voudrais vous énumérer et les noms et les titres de nos

autres correspondants, nommés pendant l'année 1895[1], et vous montrer que la qualité des élus l'emporte encore sur la quantité, mais je serais entraîné au delà des limites d'un discours que vous aimeriez mieux plus bref. Que nos nouveaux confrères me le pardonnent, mais vous me permettrez d'accorder une mention spéciale à quatre d'entr'eux, aux RR. PP. Lagrange, Séjourné, Germer-Durand et Delattre, à ces antiquaires pleins d'activité, de zèle et de savoir, comme le disait si justement de ce dernier M. Héron de Villefosse, à ces modestes religieux qui, à Jérusalem et à Carthage, servent avec le même dévouement les intérêts de la science, de la civilisation et de l'influence française. Pour donner plus de poids à vos suffrages, vous les avez élus par acclamation. Cette manifestation sympathique leur prouvera l'intérêt que nous prenons à leur noble mission et à leurs travaux.

« L'année qui vient de s'écouler n'a pas seulement été bonne au point de vue de la prospérité intérieure de la Société; elle a été excellente pour plusieurs de nos confrères à qui elle a valu distinctions et honneurs.

« M. de la Noë, qui, avec M. Mowat et M. le général Pothier, très assidu à nos séances, représente si dignement l'armée au milieu de nous, a été promu au grade de général de brigade. Nous avons applaudi et nous applaudissons encore de tout cœur à cette récompense méritée des services du soldat et du savant. Espérons que très prochainement un de mes successeurs au fauteuil présidentiel aura le plaisir de le complimenter en notre nom d'avoir obtenu les trois étoiles.

1. MM. Marquet de Vasselot, à Paris; Jules Maurice, à Douai; Fernand Daguin, à Chamesson (Côte-d'Or); Albert Maignan, à Saint-Prix (Seine-et-Oise); Coutil, aux Andelys (Eure); le marquis d'Anselme de Puisaye, à Tunis; le R. P. Lagrange, à Jérusalem; Joseph Tardif, à Saint-Pair (Manche); Roland Delachenal, à Crémieu (Isère); Mareuse, à Paris; Eudes, à Paris; Mâle, à Paris; le vicomte Menjot d'Elbenne, à Couléon (Sarthe); Vernet, à Toul; le R. P. Delattre, à Carthage; le R. P. Germer-Durand, à Jérusalem; le R. P. Séjourné, à Jérusalem; Hénault, à Valenciennes; Dumoulin, à Roanne.

« M. l'abbé Duchesne a été appelé par la confiance du gouvernement à la direction de l'École de Rome et, quelques jours plus tard, il était nommé chevalier de la Légion d'honneur. Si nous nous sommes réjouis pour l'École et pour notre confrère de l'heureux choix fait par le ministre de l'instruction publique, nous n'avons pu que le regretter pour la Société. En le perdant, nous ne devions plus avoir la bonne fortune de profiter des intéressantes communications qu'il nous présentait sous une forme si originale et si pittoresque qu'il parvenait, chose sinon impossible, au moins très difficile, à imposer le silence. Ce qui doit nous consoler de son absence, c'est que, — nom comme noblesse oblige, — il saura, à Rome, à côté des Instituts similaires, tenir ferme et droit le drapeau de l'érudition française.

« A l'occasion du centenaire de l'École normale, de cette École à laquelle nous devons de nombreux et de si distingués confrères, son éminent directeur, qui a su y donner la plus féconde impulsion aux hautes études, M. Georges Perrot, l'auteur de tant de remarquables travaux, a été fait commandeur de la Légion d'honneur.

« En félicitant, dans la séance du 10 juillet dernier, M. Héron de Villefosse, qui venait de recevoir des mains du président de la République la croix d'officier dans la salle des antiquités de l'Afrique, créée et organisée par lui, M. l'abbé Thédenat disait, avec beaucoup de raison, que cette distinction avait été décernée à notre sympathique confrère « un peu comme au soldat sur le champ de bataille, après une action d'éclat. » Ce champ de bataille, ce n'est pas d'aujourd'hui que M. Héron de Villefosse le connait. Aux plus sombres jours de notre histoire, en mai 1871, il y a donné toute la mesure de son courage et de son sang-froid, et si le Musée à la conservation duquel il était attaché n'a pas subi le sort de la bibliothèque du Louvre, c'est en grande partie à lui qu'on le doit; c'est en récompense de sa belle conduite que, peu de temps après, la décoration de la Légion d'honneur lui était accordée.

« Ces distinctions suffiraient déjà à illustrer une présidence. Mais ce n'est pas tout; je suis heureux de pouvoir vous en

annoncer d'autres encore que nous devons au centenaire de l'Institut. M. Delisle a été élevé à la dignité de grand officier de la Légion d'honneur. Confrères, amis ou subordonnés de M. Delisle, nous adressons à cette occasion nos plus sincères et nos plus affectueuses félicitations à l'historien, au paléographe, au diplomatiste, au bibliographe incomparable qui est une des gloires de l'érudition française; à l'habile administrateur à qui la Bibliothèque nationale est redevable, entre autres bienfaits, de la réintégration d'une partie des richesses autrefois soustraites à nos dépôts publics. Nous y associons, avec une égale satisfaction, M. Heuzey, l'explorateur de la Thessalie, de l'Illyrie et de l'Épire, le savant auteur du *Mont-Olympe et de l'Acarnanie*, de *la Mission archéologique en Macédoine,* etc., qui a été promu commandeur; M. Homolle, l'heureux directeur des fouilles de Delphes, et notre correspondant M. Bayet, recteur de l'Académie de Lille, faits officiers.

« La récente élection de M. Cagnat à l'Institut nous a permis d'enregistrer un succès académique de plus. Les applaudissements qui ont salué, dans la séance du 11 décembre, l'annonce de cette nouvelle, ont prouvé à M. Cagnat qu'il ne compte parmi nous que des amis et des admirateurs de ses travaux.

« Enfin, M. Martha a été nommé professeur d'éloquence latine à la Faculté des lettres. Il était tout désigné par son talent et par son nom pour recueillir l'héritage d'un des hommes qui, par leur enseignement, ont, de notre temps, le plus illustré l'antique Sorbonne.

« Comme vous le voyez, il faudrait remonter bien haut dans le passé avant de trouver une année aussi exceptionnellement heureuse pour la Société.

« Au risque d'être taxé d'optimisme exagéré, j'ajouterai que, en dépit de conversations parfois un peu bruyantes, l'intérêt de nos séances va toujours croissant. Il fut un temps, pas très éloigné, où le nombre des communications et des lectures était souvent insuffisant pour alimenter complètement nos réunions hebdomadaires. Il n'en est plus de même, car il arrive qu'elles se prolongent au delà de l'heure régle-

mentaire, sans que tous les orateurs inscrits aient pu prendre la parole. Cette année encore, nous avons eu la bonne fortune d'avoir la primeur des importantes découvertes que continue de faire à Delphes notre confrère M. Homolle, d'être tenus au courant des fouilles exécutées à Dahchour par M. de Morgan et la mission française du Caire. Comme toujours, les antiquités de la Tunisie et de l'Algérie, parmi lesquelles il y a lieu de mentionner spécialement l'inscription de Timgad en lettres onciales, tiendront une place honorable dans notre *Bulletin* et dans nos *Mémoires;* comme toujours, notre archéologie nationale, sous toutes ses formes, épigraphie, numismatique, objets d'art, ornementation des manuscrits, etc., y sera largement et dignement représentée. Elle pourrait l'être davantage, si nos correspondants tenaient plus religieusement les belles promesses qu'ils nous font lorsqu'ils sollicitent l'honneur de faire partie de notre Compagnie ou lorsqu'après avoir été élus, ils nous adressent des lettres débordantes de l'expression de leur reconnaissance et de l'assurance d'un dévouement sans bornes. Cependant, il en est plus d'un, j'en connais, vous en connaissez tous, qui, à cet égard, ont tout à fait négligé de payer leur dette à la Société.

« Le temps est passé aussi où vos présidents usaient du droit de se plaindre des lenteurs de la Commission de publication. Ces lenteurs n'existent plus, car les *Bulletins* paraissent maintenant à époque fixe et sans aucun retard; l'impression des *Mémoires* se poursuit simultanément et la distribution des volumes se fait avec une régularité qui ne laisse rien à désirer. Aussi je vous prie de voter des remercîments aux membres de la Commission.

« Je vous demanderai d'y associer notre nouveau trésorier M. Ravaisson, qui s'est appliqué à améliorer nos finances en prenant des mesures de bonne économie, telles que le dépôt à la Caisse d'épargne de sommes productives d'intérêts jusqu'à leur emploi pour les dépenses de la Société et le transfert de nos obligations de chemins de fer en titres nominatifs, et surtout en obtenant, au point de vue financier, de tous les membres de la Société le respect de nos statuts qui ten-

dait, depuis quelque temps, à tomber en désuétude. Je vous demanderai d'y associer aussi notre secrétaire sortant M. Collignon, qui s'est acquitté de sa tâche ingrate avec un zèle qui ne s'est jamais démenti ; notre archiviste-bibliothécaire M. Prou, « ce conseiller intime et permanent, » qui est venu plus d'une fois charitablement en aide à mon inexpérience ; notre dévoué auxiliaire, dont les services ne peuvent être appréciés à leur réelle valeur que quand on l'a vu à l'œuvre.

« Mon prédécesseur au fauteuil présidentiel était l'interprète de nos sentiments unanimes quand il saluait en M. de Barthélemy notre confrère « le plus assidu de tous, quoique « honoraire, et qui, siégeant ici depuis un demi-siècle passé, « est tout à la fois le gardien de nos traditions, le type de la « plus exquise confraternité, le bon génie de la maison. » Qu'il me soit permis à mon tour de renouveler à notre cher et excellent doyen l'expression de notre respectueuse sympathie et d'émettre le vœu qu'il soit longtemps encore « le « gardien de nos traditions » et notre « bon génie. »

« Je ne vous parlerai de moi que pour vous dire que je ressens, comme il le mérite, l'honneur d'avoir présidé vos séances pendant l'année qui vient de finir ; il restera un des plus doux, un des plus flatteurs souvenirs de ma carrière d'érudit.

« J'invite M. le vicomte de Rougé à vouloir bien prendre possession du fauteuil et M. Babelon à remplacer M. Collignon dans les fonctions de secrétaire. »

Le vicomte E. de Rougé remplace M. Ulysse Robert au fauteuil de la présidence.

Sur sa proposition, la Compagnie vote à l'unanimité des remerciements au président et au bureau sortant et l'impression, dans le *Bulletin*, du discours de M. Ulysse Robert.

Ouvrages offerts :

Vienne (M. de). *De l'usurpation dans le monnayage féodal.* Nancy, 1894, in-8°.

Witte (Alphonse de). *Notes sur les Roëttiers, graveurs généraux des monnaies aux Pays-Bas méridionaux.* II, III. S. l. n. d., in-8°.

Correspondance.

La comtesse Ouvarof, correspondant honoraire, écrit pour annoncer l'envoi du portrait de son mari, autrefois notre associé correspondant. Ce portrait sera placé dans l'album de la Société.

Le R. P. Delattre, chapelain de Saint-Louis-du-Français, écrit pour remercier la Société de l'avoir élu associé correspondant national.

Travaux.

M. Durrieu, membre résidant, communique une miniature du commencement du XVIe siècle, découpée dans un manuscrit et de travail certainement flamand, sur laquelle on a apposé jadis un faux monogramme d'Albert Dürer. Il cite d'autres cas analogues où le faux n'est pas moins patent. Il en conclut qu'il faut, d'une manière générale, tenir tout au moins pour extrêmement suspects tous les monogrammes de même genre que l'on rencontre semblablement sur des miniatures *isolées*. Cette observation peut s'appliquer notamment à un monogramme H. B., porté sur des fragments d'un manuscrit apparenté de près au Bréviaire Grimani que possède la bibliothèque de Cassel.

M. Maignan, associé correspondant national, présente à la Société des monuments trouvés dans des tombeaux grecs de l'époque archaïque, probablement en Béotie; ces monuments sont des quadrupèdes en bronze, des fibules, une pierre gravée de style égyptisant. Les monuments de bronze, au moins les fibules, ont des traces de dorure et des ornements géométriques.

M. Collignon fait remarquer que les statuettes d'animaux présentées par M. Maignan ressemblent d'une manière frappante aux bronzes les plus archaïques trouvés à Olympie.

M. Ulysse Robert, membre résidant, annonce la découverte récente, dans la collection d'un amateur lyonnais,

M. Dauphin-Duvernat, d'un manuscrit très ancien contenant les livres de *Josué* et des *Juges*. Cette portion des livres bibliques est la suite exacte et immédiate du Pentateuque publié par M. Robert en 1881. M. Robert annonce qu'il va publier les nouveaux fragments comme il a publié les premiers, et fait ressortir l'importance de ces manuscrits pour l'histoire du texte de l'Écriture sainte dans les premiers siècles du christianisme. Les nouveaux fragments sont entrés dans la bibliothèque de Lyon.

M. Samuel Berger insiste sur l'importance de la découverte signalée par M. Ulysse Robert. Il fait remarquer que le manuscrit en question est le plus ancien que l'on connaisse des livres de Josué et des Juges et que ce texte est très voisin de celui dont s'est servi saint Augustin ; il n'était connu que par quelques citations des Pères de l'Église, et c'est exactement celui de Lucifer, évêque de Cagliari. Pour la première fois, nous avons, par la découverte d'un *octateuque*, une preuve vraisemblable de l'existence d'une Bible complète, d'une *Bibliotheca*, contenant une version du texte sacré antérieur à saint Jérôme.

M. Michon, membre résidant, soumet à la Société quelques remarques sur une étude relative à des *Monuments inédits du Musée de Sofia* (*Bulgarie*), récemment publiée par M. Salomon Reinach dans le *Bulletin archéologique du Comité des travaux historiques*[1].

« L'étude de M. Reinach est surtout consacrée au cavalier thrace, dont la représentation ne figure pas moins de trente-quatre fois sur les marbres du Musée de Sofia. Il s'est attaché à suivre le fil conducteur qui permet de rattacher ce héros anonyme à tel ou tel dieu du panthéon classique et à saisir la manière dont s'est faite dans cette région, comme elle devait se faire en Gaule également, la fusion des divinités indigènes avec les divinités gréco-romaines : étude à coup sûr particulièrement intéressante, mais dont la difficulté s'augmente de tout ce qu'ont nécessairement d'instable et de flottant les cultes populaires.

1. *Bulletin archéologique*, 1894, p. 414-429.

« L'idée des Dioscures était tout naturellement celle qui devait se présenter la première à l'esprit en présence de l'image du dieu cavalier. M. Reinach remarque que, si cette identification avait échappé à M. Albert Dumont dans ses rapports sur sa mission en Thrace, M. Homolle, en réimprimant ces mémoires complétés sous le titre de *Mélanges d'archéologie*, en avait fait l'observation dans une note et avait rappelé une dédicace jointe à un de ces bas-reliefs et s'adressant aux Dioscures. A ce texte, M. Reinach ajoute un monument sur l'intérêt duquel il insiste, où l'assimilation résulte de la présence, non plus d'un seul, mais de deux cavaliers.

« Il me semble que de ce dernier marbre peut être légitimement rapproché un bas-relief plusieurs fois publié [1] et qui, après avoir fait partie de la collection Choiseul-Gouffier, est exposé au Louvre depuis près d'un siècle [2]. Il s'agit du monument funéraire d'Eunous et de Hermeros, sur lequel figurent deux cavaliers galopant l'un vers l'autre, accompagnés chacun de leur chien et séparés par un tronc d'arbre autour duquel s'enroule un serpent et dont la base laisse voir d'un côté la hure menaçante d'un sanglier. Qu'il s'agisse des Dioscures, l'hésitation n'est pas permise, et c'est ce que confirme le texte de l'inscription; si, en effet, leur nom n'y figure pas, du moins le père des deux jeunes défunts se nomme Hermes, fils de Dioscoride, nom auquel la représentation était destinée à faire une allusion évidente. Mais il est non moins certain que ces deux jeunes cavaliers, à la main droite levée, à la tête, aux bras et aux jambes nus, le buste couvert d'une chlamyde dont un pan en forme de manteau se relève et flotte derrière eux, ne sont autre chose non plus que la double image du cavalier thrace : la pose donnée à leurs montures, debout sur les pattes de derrière, les jambes de devant appuyées en apparence contre le tronc qui se dresse devant eux, la forme de ces chevaux, leur crinière, leur queue, et

1. Voyez notamment Clarac, *Catalogue*, n° 598, et *Musée de Sculpture*, t. II, pl. 147, n° 252; Fröhner, *Inscriptions grecques*, n° 194.

2. Exposé actuellement sur un meuble provisoire dans la salle de Mécène.

pour tout dire l'aspect général du travail, rangent sans conteste le monument d'Eunous et de Hermeros parmi les monuments de cette série; nul doute que ce bas-relief, où apparait aussi clairement que dans aucun autre l'identification avec les Dioscures, et qui d'ailleurs fut envoyé de Salomique par Cousinéry au comte de Choiseul-Gouffier, n'ait été trouvé dans la péninsule des Balkhans.

« Il en est malheureusement, dans la série de monuments publiés par M. Reinach, dont l'interprétation n'est pas aussi aisée. Tel, par exemple, un marbre portant une dédicace à un Ἥρωι Μανιμάζωι, dont M. Reinach ne sait guère que dire.

« La difficulté, ajoute-t-il, n'est pas moindre pour le texte suivant : Τείγοντι (ou Γείγοντι) Αὐλουσελλ..., qui figure dans le champ au-dessus d'un cavalier au pas lançant une javeline; Τείγων ou Γείγων, nom ou épithète de divinité, est absolument inconnu[1]. D'Αὐλουσελλ..., M. Reinach serait porté à faire un ethnique, rares étant les cas où les noms des divinités indigènes n'ont pas cette forme. Lui-même, pourtant, remarque que, comme pour Μανίμαζος, un rapprochement n'est pas impossible avec des noms ou phrygiens ou thraces déjà connus.

« Il se pourrait, en effet, que Μανίμαζος ne soit autre chose que le nom du mort héroïsé, accompagné de son titre de ἥρως, ainsi que le cas est fréquent; et, de toute manière, la chose est certaine pour Τείγων ou Γείγων. Les lettres suivantes appartiennent en effet au mot Αὐλουσέλμεως, dont le μ brisé aura été pris pour un second λ, génitif du nom d'homme Αὐλουσέλμης.

« La preuve nous est fournie par un bas-relief du Musée impérial de Vienne[2], sur lequel j'ai eu l'occasion d'appeler jadis l'attention de la Société à propos de deux marbres analogues conservés au Louvre, l'un provenant de la collection Gréau, l'autre donné au Musée par M. Sorlin-Dorigny[3]. Il s'agit d'un monument votif à Apollon Krateanos, divinité dont le culte semble avoir été localisé aux environs de

1. *L. c.*, p. 420-421, n°s 8 et 9.
2. N° 254.
3. *Bulletin*, 1893, p. 184-189.

Pœmanenus en Mysie, qui fut acquis à Constantinople par MM. Benndorf et Niemann et publié par eux dans le tome Ier de leur voyage en Lycie et en Carie[1] : au-dessous d'une scène d'adoration représentant Apollon, la lyre et la patère à la main, faisant une libation sur un autel devant un arbre sacré et recevant les hommages d'une famille composée du père, de la mère, de trois hommes, d'un enfant et d'un serviteur qui conduit deux béliers, est gravée l'inscription suivante : Μηνόφιλος Αυλουσέλμεως | ['Απ]όλλωνι Κρατεανῶ καὶ οι ἀ|δελφὸι αὐτοῦ εὔχην. Des deux éléments d'ailleurs dont se compose le nom Αὐλουσέλμης, le premier, Αυλου, est déjà connu par plusieurs exemples tels qu'Αὐλουτράλης, Αὐλουξένης, peut-être simple variante d'Αὐλουσέλμης, et les formes latinisées Aulozenes, Auluzanus, Aulucentus, Aulurenus, Aulupor; et le second figure dans le nom d'Habrozelmes, drogman du roi thrace Seuthes, cité par Xénophon dans l'Anabase[2].

« Il faut donc, je crois, se garder d'inscrire trop vite dans le panthéon thrace des noms nouveaux qui peuvent n'être que ceux de simples mortels; mais, surtout, le rapprochement m'a paru curieux à noter de cet Aulouselmes connu par une dédicace à Apollon Krateanos et de l'Aulouselmes donateur d'un ex-voto offert bien loin de là à un autre Apollon local, Apollon Ginkisenos, en Bulgarie. Il s'ajoute aux similitudes déjà maintes fois relevées par les historiens modernes entre des noms à peine distingués par des nuances à l'ouest ou à l'est de l'Hellespont et qui confirment l'opinion unanime des auteurs anciens, d'après lesquels les Bithyniens, les Mysiens et leurs voisins plus connus les Phrygiens, seraient originaires de la Thrace et ne formeraient qu'un rameau détaché du gros de la nation, rameau qui aurait passé dans la péninsule d'Asie-Mineure en traversant les détroits. »

1. *Reisen in Lykien und Karien*, I, p. 154, fig. 89.
2. *Anabase*, VII, 6, 43.

Séance du 15 Janvier.

Présidence de M. l'abbé H. Thédenat, premier vice-président.

Ouvrages offerts :

Babelon (E.). *La glyptique à l'époque mérovingienne et carolingienne.* Paris, 1895, in-8°.
Bordeaux (Paul). *L'atelier monétaire de Laon pendant la Ligue.* Paris, 1895, in-8°.
— *Les ateliers monétaires de Clermont-Ferrand et de Riom.* Paris, 1895, in-8°.
— *État des connaissances numismatiques concernant les ateliers monétaires de Compiègne et de Melun pendant la Ligue.* Paris, 1895, in-8°.
— *Monnaies royales françaises inédites ou peu connues.* Paris, 1895, in-8°.
— *Le sceau de la corporation des monnayeurs de Figeac et l'atelier monétaire de cette ville aux XIVe et XVe siècles. Le sceau du collège des monnayeurs d'Angers. Un cachet de monnayeurs de Paris.* Paris, 1895, in-8°.
Morel (Léon). *Notes sur différentes découvertes archéologiques.* Reims, 1895, in-8°.
Toutain (J.). *De Saturni Dei in Africa romana cultu.* Paris, 1894, in-8°.
— *Les cités romaines de la Tunisie. Essai sur l'histoire de la colonisation dans l'Afrique du Nord.* Paris, 1896, in-8°.

M. l'abbé Thédenat, membre résidant, offre de la part de l'auteur, M. J. Toutain, professeur à la Faculté des lettres de Caen, correspondant de la Société, les deux ouvrages suivants :

1° *Les cités romaines de la Tunisie. Essai sur l'histoire de la colonisation romaine dans l'Afrique du Nord.* Cet ouvrage est divisé en trois livres. Dans le premier, M. Toutain établit quelles furent, d'Auguste à Dioclétien, les limites géographiques de l'Afrique romaine et dans quelles conditions

exceptionnelles de paix et de prospérité vécut, sous le haut empire, la partie de l'Afrique qui correspond à notre Tunisie. Il étudie ensuite la répartition géographique et la situation topographique des cités; les travaux d'intérêt public, eaux, édifices, routes, ports; l'art, l'industrie et le commerce. Le second livre traite de l'onomastique de la langue, de la religion, des mœurs, usages, coutumes, enfin du caractère particulier de la civilisation romaine dans l'Afrique proconsulaire. Le troisième livre est consacré à l'étude de la vie municipale en Afrique.

Trois choses sont particulièrement à louer dans ce livre. L'auteur a eu l'énergique volonté de bien se renfermer dans son sujet; il a laissé de côté les théories générales ou n'en a pris que ce qui est indispensable pour l'étude qu'il s'est proposée. Le livre en est moins gros, mais bien meilleur. M. Toutain a pensé aussi qu'il était inutile de faire une de ces compilations que les tables du *Corpus* rendent si faciles aujourd'hui; après avoir étudié tous les monuments épigraphiques et autres, il a mis ses notes de côté pour écrire, non un ouvrage purement archéologique, mais un véritable livre d'histoire. Enfin M. Toutain a voulu nous donner non seulement un volume d'histoire ancienne, mais une œuvre utile et pratique; en parlant du passé, il a eu le présent en vue. On sent très bien, en lisant ce livre, que ce n'est pas l'étude d'une œuvre morte. C'est un livre d'histoire excellent, écrit par un archéologue très bien informé et par un bon français.

2° *De Saturni Dei in Africa romana cultu.* Dans ce livre, M. Toutain démontre, avec force preuves et documents, que le culte de Saturne en Afrique n'est que la continuation du culte de Baal revêtu d'un nom romain.

Correspondance.

Le comte Alexandrovicth Bobrinskoy, présenté par MM. G. Schlumberger et G. Bapst, écrit pour poser sa candidature au titre d'associé correspondant étranger en Russie. Le Président désigne MM. A. de Barthélemy, Ant. Héron de Villefosse et Ed. Le Blant pour former la commission chargée de présenter un rapport sur les titres scientifiques du candidat.

Travaux.

M. Cagnat, membre résidant, entretient la Société des fouilles poursuivies en 1895 dans le voisinage du Collège de France.

M. R. Mowat fait remarquer que ces fouilles ont été pratiquées à proximité de la rue Saint-Jacques, laquelle n'est autre que l'ancienne voie romaine *extra muros* qui allait de Lutèce à Orléans. Il n'est donc pas étonnant, puisqu'on se trouve en dehors de l'enceinte de l'antique Lutèce, qu'on ne trouve que des débris relativement peu importants.

M. de Villenoisy, associé correspondant national, commence la lecture d'un mémoire sur la formation de la patine des bronzes antiques. Pour combattre une opinion reprise récemment et d'après laquelle la patine serait l'œuvre du sculpteur, il s'appuie sur ce qu'elle manque à beaucoup de bronzes qui en auraient été dignes, alors qu'elle existe sur des objets qui, par leur nature, n'auraient jamais dû en être recouverts, tels que les monnaies, les instruments culinaires et surtout les miroirs. Il insiste sur ce fait qu'à Dodone elle reste toujours semblable à elle-même, malgré la diversité de valeur, d'origine et d'époque des bronzes qu'elle revêt.

M. Héron de Villefosse, membre résidant, présente à la Société une petite tête en marbre très mutilée.

Cette tête, qui dans son état actuel mesure $0^{m},19$ de hauteur, a été donnée au Musée du Louvre par M. V. Waille. Elle a été découverte à Cherchel, aux environs de la basilique, au cours des fouilles que le savant professeur de l'École des lettres d'Alger a dirigées dans cette localité avec autant de zèle que de succès.

C'est évidemment un nouveau portrait de Ptolémée, roi de Maurétanie. Malheureusement, ce nouveau portrait nous arrive dans un état de mutilation déplorable et la figure est presque entièrement méconnaissable. Le bandeau royal, encore visible autour de la tête, permet cependant d'af-

firmer que cette image était celle d'un roi; les yeux, dont le caractère est frappant, en particulier l'œil gauche bien conservé, sont ceux de Ptolémée; il ne peut y avoir aucun doute à cet égard. On connaît l'aspect particulier des yeux de ce prince.

En plaçant cette nouvelle tête à côté de celle qui est actuellement exposée dans la salle des antiquités africaines et qui a été vendue récemment au Musée du Louvre comme provenant d'Hammam R'hira[1], on est tenté de croire, à première vue, que les deux têtes étaient primitivement identiques. Mais, en les examinant de très près et en les comparant, on acquiert la conviction que, si elles représentent le même personnage dans la même dimension et avec un mouvement analogue, elles le représentent toutefois à des âges différents. La tête dite d'Hammam R'hira, admirablement conservée, est celle d'un adolescent, presque d'un enfant. La tête de Cherchel offre des traits plus accentués, une figure plus pleine et plus faite, une chevelure moins plate et plus abondante; le bandeau royal y est plus serré; du côté gauche de la figure, côté le moins abîmé, on distingue nettement les poils frisés de la barbe descendant jusqu'au bas de l'oreille. C'est là un signe de virilité qu'on chercherait en vain sur la figure d'Hammam R'hira, où la joue est complètement imberbe.

Il résulte de ces observations que, s'il fallait adopter un classement chronologique des portraits de Ptolémée conservés au Musée du Louvre, la tête donnée par M. V. Waille prendrait place entre celle, de même provenance, donnée par le capitaine d'Agon de la Contrie[2], qui montre le prince avec une barbe presque abondante, et celle qui provient d'Hammam R'hira[3], où Ptolémée est complètement imberbe.

La tête offerte par M. V. Waille était originairement soutenue par un petit buste qui donnait l'esquisse des épaules et le haut de la poitrine, selon l'usage adopté au commence-

1. Elle a été publiée dans le *Recueil Piot*, vol. II, pl. XXIII. J'ai exprimé et expliqué mes doutes sur la provenance de cette tête remarquable. Je crois qu'elle a été trouvée à Cherchel.

2. *Catalogue sommaire des marbres antiques du Louvre*, n° 1887.

3. *Ibid.*, n° 1888.

ment de l'Empire. Toute la partie émergeante de ce buste a été brisée. Les mutilations subies par le marbre paraissent remonter à une époque fort ancienne. On peut même croire que ce buste avait été enterré une première fois dans l'antiquité, après avoir subi de cruels outrages, car les cinq ou six coups de pic dont les traces sont visibles du côté droit sont très anciens et recouverts de la même patine que le reste de la tête.

Deux têtes du roi Ptolémée sont conservées à Rome, l'une au Musée du Vatican, l'autre sous un des portiques de la villa Albani. Deux autres appartiennent déjà au Musée du Louvre. Ce petit marbre porte à cinq le nombre des images certaines de ce roi.

M. Lambin, associé correspondant national, lit une protestation contre le grattage de la cathédrale de Soissons.

« Depuis plus de soixante ans, nous faisons de l'archéologie; depuis plus de cinquante ans, des Sociétés archéologiques se sont fondées sur tous les points du territoire, ont publié des *Bulletins* et des *Mémoires;* tous les ans, enfin, on fait paraître de gros volumes sur l'art monumental du moyen âge, et, lorsqu'il s'agit de passer de la théorie à la pratique, lorsqu'il s'agit de réparer un monument de l'importance de la cathédrale de Soissons, un des édifices les plus purs du XIII[e] siècle, on a recours à quoi? au grattage!

« Oui, sans tenir compte des principes posés par Viollet-le-Duc, dont on parle toujours, mais dont on suit si peu les préceptes, sans s'inquiéter non plus d'anciennes instructions ministérielles défendant d'employer des outils de fer pour enlever le badigeon des églises, on a gratté la cathédrale de Soissons, sinon avec la râpe ou la ripe, du moins avec la brosse de fer ou tout autre instrument semblable qui permet d'aller vite et de faire le travail au rabais. Aussi voit-on sur les piliers de la nef, sur le beau *brettelé* du XIII[e] siècle, les stries profondes et encore fraîches laissées par le détestable outil dont on s'est servi. Mais, non seulement on a gratté l'édifice, on a encore refait les joints. Pour cela, on a largement taillé avec le ciseau et le marteau dans les joints

anciens. On a rempli le vide circulaire avec du ciment jaune, et, dans ce ciment, on a tracé une ligne creuse teinte en noir. Cette substitution des joints creux aux joints pleins des premiers constructeurs était déjà une faute. Toutefois, la façon hâtive et grossière dont ce travail a été fait dépasse toute vraisemblance. Il n'est pas permis, qu'on veuille bien nous passer le mot, d'*éreinter* ainsi un chef-d'œuvre. Seul, le transept sud, cette partie si intéressante du monument, a été épargné, et pour cette raison péremptoire, c'est qu'il venait d'être réparé par un architecte soucieux de son art, qui avait fait enlever le badigeon à l'*outil de bois*, sans attaquer la surface de la pierre qui est sa partie la plus résistante, *sans la tuer*, comme on dit dans les chantiers. Les joints de ce transept ont été également refaits, mais avec discrétion et sans aucune modification. Aussi nous apparaît-il aujourd'hui tel qu'il était sorti des mains des ouvriers du XIIIe siècle, tel au moins que les siècles nous l'ont conservé. Remarquons que plusieurs bases des piliers de la nef et du transept nord qui ont échappé à l'outil des derniers restaurateurs ont précisément la teinte de la pierre du transept sud, ce qui prouve bien que le reste de l'édifice a été gratté.

« Et maintenant, sur qui retombe la responsabilité de cet étrange travail, de cette restauration qui n'est, en réalité, qu'une dégradation qui frise le vandalisme? Ici la question est complexe et par conséquent fort délicate. Or, comme nous n'avons pas eu en main les pièces officielles relatives à cette affaire, et que nous ne pourrions raisonner que par induction, nous croyons qu'il est préférable de ne pas l'aborder. D'ailleurs, le mal fait est irréparable, et c'est à l'avenir qu'il faut penser. Il est clair, cependant, qu'avant tout on a voulu aller vite. Les travaux entrepris au commencement de 1891 et terminés vers la fin de 1892, la somme relativement peu considérable qui a dû être dépensée, à en juger par les moyens employés, ne permettent pas d'en douter. Mais alors, si on ne pouvait, pour une raison ou pour une autre, prendre le temps nécessaire à une réparation faite selon les règles de l'art ou si l'argent manquait, on aurait dû s'abstenir. La cathédrale aurait gardé son badigeon, mais aussi son inté-

grité, en attendant des jours meilleurs. On a fait en deux années un travail qui en demandait au moins cinq ou six. On dit que quelques vieux chanoines préféraient l'édifice tel qu'il était autrefois à ce qu'il est aujourd'hui. Ces anciens du sacerdoce ont certes bien raison. Quant à la plupart des habitants de Soissons qui, en voyant leur cathédrale blanche comme une mariée, s'imaginent qu'elle est superbe, nous regrettons d'avoir à leur dire qu'ils sont dans une erreur complète, le triste grattage auquel elle a été soumise lui ayant enlevé beaucoup de sa valeur archéologique et artistique.

« Malheureusement, s'il n'est pas possible, en l'absence du dossier, d'établir les responsabilités, il n'est pas possible non plus de nier le fait lui-même, attendu que tout le monde peut le constater par la vue et par le toucher. D'ailleurs essaierait-on, le transept sud est là qui se dresse comme une pièce de comparaison pour l'affirmer, et c'est pour que ce fait ne se reproduise pas dans un autre monument, si toutefois on peut l'espérer, que nous avons rédigé et signé la présente protestation. »

A la suite de cette lecture, une discussion s'engage, à laquelle prennent part MM. Mowat, Courajod, d'Arbois de Jubainville, Ravaisson-Mollien, qui s'associent aux regrets exprimés par M. Lambin.

M. Ravaisson-Mollien fait remarquer que bien souvent des statues antiques en marbre ou en bronze ont été ainsi grattées à la brosse de fer, ce qui leur a fait perdre leur caractère; la fleur du marbre ou du bronze étant enlevée, on a pu parfois douter de l'authenticité des monuments.

M. Casati, associé correspondant national, présente une observation à propos d'une médaille en plomb de Laure de Noves, dont une photographie est donnée dans la dernière livraison de l'annuaire de numismatique; deux mots de l'inscription n'avaient pas été lus par l'auteur de l'article. M. Casati lit très nettement *a franc;* les deux lettres R et A sont mutilées; l'inscription serait alors : « à Laurea Noves relicta Ugone di sade a Franc. Petrarc. amata (a francisco Petrarca amata). » — Quant à la médaille elle-même, M. Ca-

sati ne peut apprécier sa valeur, ne l'ayant pas vue; aucun renseignement sur son origine n'est d'ailleurs fourni par l'auteur de l'article, M. Traisel.

M. Casati ajoute que les représentations figurées de Laure de Noves ne sont pas aussi rares que le suppose M. Traisel; plusieurs anciennes éditions de Pétrarque donnent le profil de la belle Laure, et, pour le prouver, M. Casati montre une édition de Giolito de Venise, de 1538, où le médaillon de Laure fait pendant à celui de Pétrarque. On suppose que Pétrarque possédait dans sa retraite d'Arqua le portrait de Laure et que ce portrait a dû servir de modèle au dessinateur vénitien. Laure n'avait pas le nez aquilin, comme on l'a prétendu, mais un nez droit légèrement retroussé qui devait donner du piquant à sa physionomie.

M. Babelon, membre résidant, dit que, selon lui, la médaille, ou plutôt la plaquette publiée par M. Traisel est l'œuvre d'un faussaire moderne. Le portrait est, non pas celui de Laure, mais celui d'Hippolyte de Gonzague; il s'agit simplement d'un surmoulé en plomb d'une médaille bien connue d'Hippolyte de Gonzague autour de laquelle on a substitué une légende se rapportant à l'amie de Pétrarque.

Séance du 22 Janvier.

Présidence de M. Bapst, deuxième vice-président.

Ouvrages offerts :

Bazin (Arthur). *Compiègne pendant l'invasion espagnole.* Compiègne, 1896, in-8°.

Habert (Théophile). *Ville de Reims. Musée archéologique. Dons à la ville et fouilles archéologiques.* Troyes, 1896, in-8°.

Ruelle (Ch.-Émile). *Alypius et Gaudence traduits en français pour la première fois. Bacchus l'ancien, traduction entièrement nouvelle.* Paris, 1895, in-8°. (Collection des auteurs grecs relatifs à la musique.)

— *Le musicographe Alypius corrigé.* Paris, s. d., in-8°.

RUELLE (Ch.-Émile). *La clef des songes d'Achmet Abou-Mazar*. Paris, s. d., in-8°.

VIDIER (A.). *Répertoire méthodique du moyen âge français.* Première année, 1894. Paris, 1895, in-8°.

M. Prou dépose sur le bureau de la Société le *Répertoire méthodique du moyen âge français* pour l'année 1894, rédigé par M. A. Vidier. Il fait ressortir l'intérêt de cette publication, où l'auteur s'est efforcé de relever et de classer tous les livres et mémoires relatifs à l'archéologie, l'histoire et la littérature de la France depuis l'époque préhistorique jusqu'à l'an 1500.

Correspondance.

M. Arthur C. Headlam, de All souts College, à Oxford, présenté par M. H. Omont et E. Beurlier, écrit pour poser sa candidature au titre d'associé correspondant étranger. Le président désigne MM. Samuel Berger, Saglio et Cagnat pour former la commission chargée de présenter un rapport sur les titres scientifiques du candidat.

M. Adrien Planté, président de la Société des sciences, lettres et arts de Pau, présenté par MM. G. Schlumberger et A. de Barthélemy, écrit pour poser sa candidature au titre d'associé correspondant national. Le président désigne MM. Blanchet, Prou et Robert pour former la commission chargée de présenter un rapport sur les titres scientifiques du candidat.

Travaux.

M. Samuel Berger, membre résidant, fait une communication, au nom de M. Paul Sabatier, sur des photographies de la bénédiction de saint François d'Assise au frère Léon et sur le plus ancien manuscrit du cantique du soleil, en même temps que sur les reproductions des divers autographes de saint François données par M. l'abbé Pulignani dans sa brochure : *Tre autografi di S. Francesco* (Sainte-Marie-des-Anges,

1895). Il ne voit aucune raison de révoquer en doute l'authenticité de la Bénédiction. Quant au Cantique du soleil, le manuscrit n'en paraît guère antérieur au XIVe siècle, mais le texte qu'il donne est intéressant et correct.

MM. Delaborde, Durrieu et l'abbé Batiffol présentent quelques observations au sujet de cette communication.

Séance du 29 Janvier.

Présidence du vicomte DE ROUGÉ, président.

Ouvrages offerts :

COROT (Henry). *A propos de Fontanas.* Dijon, 1896, in-12.
— *Notice sur l'emploi des hachettes celtiques comme amulettes et talismans.* Dijon, 1889, in-8°.
— *Notes sur le mausolée de dame Jotrux, à Nesle.* Châtillon-sur-Seine, 1889, in-8°.
— *Les tumulus de Minot.* Châtillon, 1895, in-8°.
GAUTHIEZ (Pierre). *L'Arétin.* Paris, 1895, in-8°.
PIETTE (Ed.). *Hiatus et lacune. Vestiges de la période de transition dans la grotte du Mas-d'Azil.* Beaugency, 1895, in-8°.
SEYSSEL-CRESSIEU (Comte Marc DE). *Inventaire des biens meubles et des titres de Barbe d'Amboise, comtesse douairière de Seyssel-la-Chambre* (1574-1575). Paris, 1896, in-8°.

Travaux.

M. le Président annonce la mort de M. Jean-Charles Berthelet, associé correspondant national dans le Jura, et se fait l'interprète des regrets que cette mort apporte à la Société.

M. Jean-J. Marquet de Vasselot, associé correspondant national, fait une communication au sujet de deux œuvres, l'une inédite, l'autre peu connue, du sculpteur bourguignon Antoine Le Moiturier. La première se trouve à Saint-Antoine-de-Viennois, la seconde à Avignon.

Le Moiturier a séjourné pendant plusieurs années à Saint-

Antoine-de-Viennois. Des documents[1] nous y font constater sa présence de 1461 à 1464. Que faisait-il dans ce village du département de l'Isère? Il était permis de supposer, comme l'ont fait M. l'abbé Requin[2] et M. Chabeuf, qu'il travaillait à la célèbre abbaye de Saint-Antoine. C'est seulement, en effet, vers le milieu du xve siècle que l'église abbatiale fut terminée. Sa décoration intérieure était très riche, mais tout fut saccagé au mois d'avril 1562 par le baron des Adrets qui passa à Saint-Antoine à la tête d'une armée de douze mille huguenots. De la décoration extérieure, il subsiste seulement 85 statuettes qui décorent la porte centrale de la façade principale. Or ces statuettes sont du style bourguignon le plus pur; elles méritent même d'être placées au nombre des œuvres les plus intéressantes que l'art bourguignon ait produites au milieu du xve siècle. Étant donné, d'une part, que ces sculptures appartiennent à l'école bourguignonne, et, d'autre part, que Le Moiturier, un des principaux artistes de cette école, travaillait à Saint-Antoine à l'époque où ces sculptures ont dû être exécutées, il est permis de supposer que Le Moiturier en est l'auteur. Si elles ne sont pas toutes de sa main, elles doivent, du moins, avoir été exécutées sous sa direction.

Le Moiturier n'avait pas terminé les travaux entrepris par lui à Saint-Antoine, lorsqu'il commença le retable de l'église Saint-Pierre à Avignon. L'histoire de cette nouvelle œuvre est connue, grâce aux recherches de M. l'abbé Requin. Mais cette œuvre elle-même, cachée aujourd'hui sous des boiseries, est encore inédite. M. Marquet de Vasselot en présente une photographie et un relevé architectural. Ce retable a une importance toute particulière. C'est en effet, dans l'état actuel de nos connaissances, la seule œuvre de Le Moiturier qui soit entièrement de sa main. Les gisants du tombeau de Jean Sans-Peur, à Dijon, sont bien, il est vrai, l'œuvre personnelle de Le Moiturier, mais ils ont été considérablement restaurés

1. Cf. *Chabeuf.* Jean de la Huerta, Antoine le Moiturier, et le tombeau de Jean Sans-Peur. Dijon, 1891, in-8°.

2. *L'abbé Requin.* Jacques Morel et son neveu Antoine le Moiturier. Réunion des sociétés des beaux-arts des départements, 1890.

et ne nous donnent plus une idée très exacte de la manière et du style de leur auteur. Or la facture et le caractère des figures de Saint-Pierre-d'Avignon ne ressemblent guère à ceux du tombeau de Philippe Pot, qui a été, à plusieurs reprises, attribué à Le Moiturier. Il semble donc que Le Moiturier ne doit pas être l'auteur de ce monument, un des plus importants qui aient été exécutés en Bourgogne à la fin du xve siècle.

M. Courajod fait remarquer que M. Marquet de Vasselot soulève dans son étude de graves et intéressants problèmes d'attribution. Il insiste sur le caractère bourguignon des œuvres de Le Moiturier, mais il fait des réserves en ce qui concerne la valeur des statues de style de l'église Saint-Pierre d'Avignon.

M. l'abbé Bouillet, associé correspondant national, entretient la Société des différents manuscrits du *Liber miraculorum sanctae Fidis*. Des quatre livres qui composent ce recueil, les deux premiers furent écrits par Bernard, écolâtre d'Angers, au retour des pèlerinages qu'il accomplit à Conques, et dédiés par lui à Fulbert, évêque de Chartres, son ancien maître; les deux derniers furent rédigés par un moine de Conques qui ne nous a pas laissé son nom.

Jusqu'à ce jour, on ne connaissait du *Liber miraculorum* que quatre manuscrits fort incomplets, publiés par le P. Labbe, par les Bollandistes, par Mabillon et par Migne. Deux existent encore au Vatican et à la bibliothèque de Chartres, les deux autres semblent avoir péri. M. Bouillet fait passer sous les yeux des membres de la Compagnie quelques feuillets du XIe siècle, découverts à Conques même en 1890, et décrit le manuscrit important que possède la bibliothèque de Schlestadt et qui est du commencement du XIIe siècle. C'est le plus complet de tous ; il contient 97 récits de miracles.

Tout récemment, M. Bouillet a eu la bonne fortune de constater l'existence de trois autres manuscrits, l'un du XIIe siècle au British Museum, le second du XIIIe siècle à la bibliothèque municipale de Namur, le troisième du XIVe siècle à l'abbaye bénédictine de Melk, en Autriche.

Grâce à ces différentes copies, il sera bientôt possible de publier une édition de cet ouvrage, contenant 115 récits, dont 76 absolument inédits, au moins dans la langue où ils furent écrits[1]. Ce sera un texte précieux par les renseignements de toutes sortes qu'il fournira au sujet des mœurs, des usages et de l'état social du Rouergue pendant le haut moyen âge.

M. Ulysse Robert, membre résidant, fait la communication suivante :

« J'ai l'honneur de faire passer sous vos yeux le fac-similé d'une inscription trouvée, en 1892, dans les démolitions d'un mur ancien qui séparait l'église et la petite sacristie de Saint-Julien d'Angers. D'après une communication de frère Engilbert, le professeur de dessin du pensionnat de ce nom, qui m'a été adressée par notre confrère M. Célestin Port, ce mur aurait été reconstruit partiellement en 1796, et c'est dans cette partie relativement récente, dans la pleine épaisseur du mur, que les démolisseurs l'ont rencontrée couchée à plat, à quatre mètres au-dessus du sol. Elle renferme l'épitaphe du prêtre Folcuin et est ainsi conçue :

† HiNC ''■NIS PE $\overset{s}{V}$
REQViESCVNT
FVLCVINI
MEMBRA SEPVLTA
QVi FVIT OPiMVs
GENERE HVMiL^{is}
QVE · SACERDC ■
PAVPERVM
QViSiNVS PRO ■

1. Une traduction française du manuscrit de Schlestadt a été publiée par M. l'abbé L. Servières dans son *Histoire de Sainte-Foy*. Rodez, 1879, 4e éd.

QVIVIT FVLCIR
NON PIGVIT
O QVICVNQVE LEGIS
TV QVESO FVLCVINI
REMINISCERE MORTIS
DICQVE VIVAT XPO
PERENNI IN GLORIA
AMEN
DECESSIT Ā SĒLO
IIIIKL OCTOBRIS
INN

« Cette épitaphe est gravée sur la partie supérieure d'une plaque d'ardoise gris-bleu, de 1m56 de hauteur, 0m40 de largeur, 0m05 d'épaisseur. La hauteur des lettres est de 0m03, la hauteur des interlignes de 0m015, la profondeur de la gravure des lettres 0m015 à 0m002.

« L'ardoise se délite, ce qui fait que l'inscription est surtout incomplète de la première ligne, la seule qui présente une difficulté de lecture. Notre confrère M. Cagnat, à qui je viens de la communiquer, pense qu'il faut, pour la mesure du vers, un mot de deux syllabes, comme *binis*, *ternis*, *senis*, *nonis*, mais plus probablement IIINIS, étant donné l'espace à remplir.

« Le frère Engilbert, qui a soigneusement copié l'inscription, y a joint deux estampages, dans l'espérance que le déchiffrement du mot illisible pourrait être rendu plus facile.

« A côté se trouvait la dalle en pierre blanche, du xve siècle, de Guillaume Ferrand, avocat, conseiller du roi de Sicile († le 17 novembre 1439).

« Cette épitaphe avait été reproduite ou restituée d'une manière plus que fantaisiste, comme on peut le voir dans un manuscrit de Bruneau de Tartifume qui est à la bibliothèque d'Angers.

« Le frère Engilbert propose la restitution suivante :

Sous cette tombe :

Gyte cy davant le *corps de Guillaume*
Ferrant, advocat, conseiller du *roy de Sicile*
loyal et vray, qui de son temps finit *le cours*
en novembre XVII jours, l'an mil IIII C XXIX
Saint Michel son ame presente devant *Dieu*
Au paradis qui doint très bonne *place*
Et aux trespassez pardon face tant *que*
leurs pechez efface. Vos oraisons vous *en direz*
s'il vous plaist et *grand bien* ferez, Pater *noster Ave*.

« M. Port ajoute qu'on a trouvé à Saint-Julien plusieurs tombes remarquables et plusieurs autres inscriptions, dont une romaine : *Uxori optimae Tit. Flavius Aug. lib. Asiaticus*, qui a été recueillie au Musée Saint-Jean, et une carolingienne, non conservée, qu'il a reproduite d'après le ms. de Louvet dans son édition de Péan de la Tuilerie, *Description d'Angers*, page 158.

« Je fais honneur à l'obligeance du frère Engilbert et de M. Port de cette double communication. »

M. Boutroue, associé correspondant national, lit un mémoire sur une série d'icônes russes en cuivre de l'époque d'Ivan le Terrible, au XVI[e] siècle. Ce qui caractérise le style de ces icônes, c'est qu'elles sont inspirées du style de la Renaissance italienne. M. Boutroue, dans ce mémoire, s'attache à constater ce fait et à en rechercher les causes.

Le mémoire de M. Boutroue est renvoyé à la Commission des impressions.

Le baron de Baye, membre résidant, annonce qu'un prêtre russe du nom de Kouznetzoff aurait trouvé, dans un manuscrit du XVII[e] siècle, une note sur la construction de l'église Vasilii Blajenny, dont l'architecte est demeuré inconnu jusqu'à ce jour. Or, cette découverte établirait que cet architecte était russe. On ne connaissait rien ni sur cet architecte ni

sur sa nationalité, sauf la légende du roi Jean IV, dit le Terrible, qui lui fit crever les yeux afin qu'il ne puisse construire un édifice plus beau.

Cette église si originale a été érigée par Jean IV en mémoire de la prise de Kazan sur les Tartares. Elle se trouve à une des extrémités de la « Krasnoïa ploschad, » que l'on traduit par « Place rouge, » et qui devrait plutôt se nommer « Belle place. » Dans la langue *ancienne* « krasnii » signifiait « beau, » et on se servait d'autres mots pour dire rouge.

Quant aux icônes en bronze et en cuivre, il est très difficile de distinguer les modernes des anciennes, car on se sert toujours des mêmes creux pour les couler.

MM. Maignan et Durrieu insistent sur le rapprochement entre les sujets de ces icônes russes et les compositions des maîtres italiens. Seulement M. Durrieu fait remarquer que les tableaux que l'on groupe sous le nom de dormition de la Vierge sont d'origine byzantine. Les Italiens en ont reçu la tradition de Byzance, si bien que les Russes pourraient avoir, comme eux, puisé originairement à la même source.

Séance du 5 Février.

Présidence du vicomte de Rougé, président.

Ouvrages offerts :

Olrik (Hans). *Deux documents danois de 1230 concernant des privilèges accordés aux moines de Clervaux par le roi Valdemar II*. Copenhague, 1895, in-8°.

Planté (Adrien). *L'Université protestante du Béarn. Documents inédits du XVIe siècle*. Pau, 1886, in-8°.

— *Les tapisseries du château et l'exposition rétrospective de Pau*. Pau, 1891, in-8°.

— *La grande baronnie de Béarn du XIIIe au XVIIIe siècle*. Pau, 1891, in-8°.

— *Le congrès de Huelva. Rapport*. Orthez, 1893, in-8°.

— *Les causeries béarnaises. La chasse en Béarn. Le vieux*

Béarn. Les conférences en Béarn depuis le XVIIIe siècle. Pau, 1895, in-8°.

ROMAN (J.). *De la valeur historique des mémoires de Pontis* (1582-1651). Grenoble, 1895, in-8°.

THÉDENAT (l'abbé Henry). *Les cachets de Nasium.* Paris, 1896, in-8°.

Travaux.

Le Président annonce la mort de M. Godard-Faultrier, correspondant à Angers, et se fait l'interprète des regrets de la Compagnie.

Au nom des commissions nommées à cet effet, MM. Samuel Berger et A. de Barthélemy lisent des rapports favorables sur les candidatures de M. Arthur-C. Headlam et du comte Bobrinskoy au titre d'associés correspondants étrangers. On procède au vote, et les candidats, ayant obtenu le nombre de suffrages exigé par le règlement, sont proclamés associés correspondants étrangers : M. A.-C. Headlam à Oxford, et le comte Bobrinskoy à Saint-Pétersbourg.

Au nom de la commission nommée à cet effet, M. Adrien Blanchet lit un rapport favorable sur la candidature de M. Adrien Planté au titre d'associé correspondant national. On procède au vote, et M. A. Planté, ayant obtenu le nombre de suffrages exigé par le règlement, est proclamé associé correspondant national à Orthez (Basses-Pyrénées).

Le baron de Baye, membre résidant, fait une communication sur la nécropole d'Ananino, située sur les bords de la Kama, non loin de la petite ville d'Elabouga (gouvernement de Viatka).

Cette notice est renvoyée à la Commission des impressions.

M. l'abbé Thédenat, membre résidant, lit une communication de M. Toutain :

« Comme toutes les cités d'Afrique à l'époque romaine, la colonie de Simitthus (*colonia Julia Numidica Simitthus*) comprenait, outre la ville proprement dite, un assez vaste territoire parsemé de villages et de fermes. Les ruines de ces petits centres ruraux présentent parfois un véritable intérêt. Tel est le cas, en particulier, pour celles qui se voient, à deux kilomètres environ de Chemtou, vers l'est, autour du marabout de Sidi Acem. Le docteur Carton les a brièvement décrites dans son *Essai de topographie archéologique de la région de Souk el Arba* (*Bulletin archéologique du comité des travaux historiques*, année 1891, p. 219-220). Autour d'un puissant bâtiment en blocage, dont plusieurs voûtes subsistent encore, à demi effondrées, sont éparses de nombreuses pierres taillées, jambages et seuils de portes, auges, fragments de colonnes et de chapiteaux, montants et bases de pressoir. Au ras du sol, des alignements indiquent la direction des murs. Il y avait là, certainement, une exploitation agricole d'une réelle importance.

« On y a découvert plusieurs documents épigraphiques : quelques épitaphes, une dédicace et deux colonnes milliaires. Les auteurs du *Corpus inscriptionum latinarum* ont publié quatre de ces textes pêle-mêle avec les autres inscriptions de Simitthus (*C. I. L.*, VIII, 10589 = *Suppl.*, 14552; 10590 = *Suppl.*, 14602; 10591 = *Suppl.*, 14657; *Suppl.*, 14607); les deux milliaires qui ne figurent pas encore au *Corpus* se trouvent, l'un dans les *Explorations épigraphiques et archéologiques en Tunisie*, de M. R. Cagnat (fasc. II, p. 100, n° 178), l'autre dans les *Mélanges de l'École française de Rome*, t. XIII (année 1893), p. 446, n° 56. Ces documents sont donc aujourd'hui encore disséminés; il nous paraît utile de les rapprocher.

Dédicace.

C. I. L. VIII, 10589 = *Suppl.*, 14552 :

Laribus Aug(ustis) et loco sancto. Primus, Aug(usti) lib(ertus) proc(urator) M(armorum) N(umidicorum) aram consecravit.

Bornes milliaires.

R. Cagnat, *loc. laud.* :

Imp(eratori) Caes(ari) Flavio Claudio Juliano Aug(usto) Simittus devota.

Mélanges..., *loc. cit.* :

D(omino) n(ostro) Imp(eratori) Magno Magnentio p(io f(elici) semper Aug(usto) Col(onia) Thunusuda (maj)e(s)tati ejus devota.

Épitaphes.

C. I. L. VIII, 10590 = *Suppl.*, 14609. Cf. R. Cagnat, *op. laud.*, p. 100, nº 177 :

D. M. S. C. Fabuleius Victor veteranus leg(ionis) III Aug(ustae) Ant(onianae)? pius vixit annis 76. *H(ic) s(itus) e(st).*

C. I. L. VIII, *Suppl.* 14607 :

D. M. S. Sapia Paulina pia vixit ann(is) 61, *m(ensibus)* 5, *d(iebus)* 10.

P. Papir(ius) Saturn(inus) veter(anus) leg(ionis) III...

C. I. L. VIII, 10591 = *Suppl.*, 14657 :

D. M. S. Pompeia Prima pia et boni exempli femina vixit ann(is) 25.

« On sait quel était le double caractère du culte des *Lares Augusti* :

« 1º Les *Lares Augusti* étaient les divinités qui protégeaient spécialement les carrefours (*compita, quadrivia*) ;

« 2º Le culte des *Lares Augusti* était un culte d'origine italique dont on trouve peu de traces directes dans les provinces et qui se rattachait par des liens très étroits au culte de la divinité impériale.

« A priori donc, on pourrait conclure de la dédicace aux *Lares Augusti* trouvée dans les ruines de Sidi Acem : d'une part, qu'en ce point deux ou plusieurs routes se croisaient, et, d'autre part, que la population du village groupé autour de ce carrefour comprenait soit des colons immigrés venus d'Italie, soit des éléments plus profondément imprégnés de civilisation romaine que la plupart des provinciaux.

« Cette conclusion, en quelque sorte logique, est pratiquement confirmée par les autres textes découverts au même endroit, et c'est précisément pourquoi nous les avons rapprochés et réunis.

« Le village dont les ruines existent à Sidi Acem était traversé par la grande voie romaine de Carthage à Hippo regius ; la chaussée de cette voie est encore parfaitement visible (Carton, *Essai de topographie archéologique...*). C'est à elle qu'il faut sans doute attribuer la borne milliaire dédiée à l'empereur Julien par la cité de Simitthus.

« L'existence d'une seconde route, qui s'embranchait sur cette voie importante à l'endroit connu aujourd'hui sous le nom de Sidi Acem, est démontrée par l'inscription milliaire où se lit le nom de la *colonia Thunusuda*. Thunusuda, en effet, était située à plusieurs milles romains, au sud-est de Simitthus, sur la rive droite du Bagradas, tandis que la grande voie de Carthage à Hippo regius se maintenait dans toute cette région sur la rive gauche du fleuve. L'emplacement de cette ville a été déterminé avec une précision suffisante par MM. Cagnat et Carton (R. Cagnat, *Exploration...*, fasc. II, p. 97-98, n° 174 ; — Carton, *Essai de topographie archéologique...*). Comme nous l'avons montré nous-même ailleurs (*Mélanges de l'École de Rome*, t. XIII, p. 446-447), la présence du nom de Thunusuda sur une colonne milliaire trouvée à Sidi Acem ne peut s'expliquer que par l'existence d'une route qui, de Thunusuda, venait rejoindre en ce point la principale artère de toute la région.

« Cette route secondaire se poursuivait-elle au delà du *compitum ?* Il serait téméraire de l'affirmer, mais il est permis de le supposer. A peu de distance de Sidi Acem s'ouvre, entre l'extrémité occidentale du Dj. Herrech et le soulèvement isolé dans les flancs duquel ont été creusées les carrières de marbre numidique, une vallée fort large, par laquelle on pouvait rejoindre, sans passer par Simitthus même, la route de Thabraca. Rien n'empêche de supposer qu'un compendium y ait été tracé dans le prolongement de la voie qui venait de Thunusuda. En tout cas, les inscriptions milliaires

découvertes à Sidi Acem ne font que corroborer la dédicace aux *Lares Augusti;* ces documents concordent, malgré leur diversité, pour prouver l'existence en ce lieu d'un carrefour de routes (*trivium* ou *quadrivium*).

« Il est, d'autre part, fort remarquable que, sur quatre inscriptions trouvées à Sidi Acem, deux nomment des vétérans de la légion IIIe Auguste, et une troisième un affranchi de la maison impériale. Il est peu vraisemblable que ce dernier, Primus, procurateur chargé de diriger, au nom et au profit de l'empereur, l'exploitation des carrières de marbre numidique, fût originaire de la contrée. Quant aux deux vétérans, C. Fabuleius Victor et P. Papirius Saturninus, que ce fussent des étrangers dotés par l'empereur à la fin de leur service militaire d'un domaine rural sur le territoire de Simitthus ou au contraire des enfants du pays revenus après de longues années au milieu de leurs compatriotes, dans l'un ou l'autre cas, ils avaient passé une grande partie de leur vie dans un camp légionnaire; ils avaient été soldats de l'empereur; ils avaient adopté des mœurs, des habitudes, des idées plus romaines, ou du moins d'apparence plus romaine que ne pouvaient l'être les usages de la plupart des provinciaux restés toujours dans leur petite ville. Il semble donc qu'il y ait eu, en ce point du territoire de la colonie de Simitthus, un groupe d'habitants plus particulièrement attachés à l'empereur, et par conséquent au culte de sa divinité. Et cette circonstance explique encore pourquoi le culte des *Lares Augusti* y était célébré, tandis qu'on n'en rencontre dans toute l'Afrique romaine que très peu de vestiges.

« S'il nous est permis, en terminant ces très courtes observations, de formuler un vœu, nous souhaiterons que les savants qui publient des inscriptions en indiquent la provenance topographique exacte et ne confondent point pêle-mêle tous les textes découverts sur le territoire d'une cité romaine. Il y aurait souvent intérêt à séparer nettement les documents trouvés dans la ville même et les documents trouvés dans les diverses agglomérations rurales groupées autour du principal centre bâti. »

M. le commandant Mowat, membre résidant, fait la communication suivante :

« Tout le monde sait que le roi Stanislas Leczinski était un protecteur éclairé des arts et des lettres. Certains indices donnent même à penser qu'il s'était formé un cabinet d'antiquités[1]; tout au moins je puis citer deux faits qui tendraient à le prouver, et je serais heureux si les quelques mots que j'ai à en dire devenaient le point de départ de nouvelles recherches sur les collections du fondateur de la Société académique de Nancy, d'autant plus qu'il s'agit de deux inscriptions gallo-romaines aujourd'hui perdues.

« L'une, découverte à Alise-Sainte-Reine (Côte-d'Or), portait une dédicace *Deae Victoriae*, si l'on s'en rapporte à la copie manifestement défectueuse que Laureau nous a laissée dans une note de son *Histoire de France avant Clovis*, tome I, 1789, p. 349.

« Je reproduis intégralement cette note, parce qu'on y trouve aussi la copie la plus exacte et la plus complète de la célèbre inscription consacrée au dieu Moritasgus.

« Dans un procès-verbal que je fis dresser sur les lieux, en 1784, de plusieurs découvertes, je consignai les trois inscriptions suivantes :

T. J. Cl. professius, Niger . omnibus
Honoribus, apud æduos &
Lingonas functus deo Moritasgo
Porticum testamento poni
Jussit suo nomine & juliæ
Virgulinæ uxoris & filiarum
C. L. professæ & juliæ virgulinæ.
.. Julia . virgula . filia mœrens posuit.

1. Dans le *Catalogue de monnaies et médailles antiques du moyen âge et modernes, antiquités romaines et gauloises et pierres gravées formant le cabinet de feu M. Bernard, ancien maire de Sermaize (Marne)*, Paris, 12 mars 1855, on lit à la page 56 :

« N° 1018. Un médailler à deux corps, en bois de rose, à incrustations, avec dessus de marbre, composé en haut de cinquante-sept tiroirs et trois grands tiroirs garnis de leurs cartons, et, dans le bas, d'une armoire avec une tablette formant deux corps. Ce médailler, d'un joli style, a servi autrefois de boîte à horloger au roi Stanislas.

« La seconde était sur une pierre qu'a emportée M. le comte de Lavau.

1.

Eæ . victoriæ

2.

Argutus

3.

Sabinii

4.

Lupi . Sept.

V. S. L. M.

« La troisième est sur une pierre qui a roulé dans le vallon d'Arcey.

CvssiBi
Vivos
FeciT.

« M. Rossignol, dans les *Mémoires de la Commission des antiquités de la Côte-d'Or*, 2e série, tome IV, 1853-1856, p. 271, reproduit la deuxième inscription en en défigurant le dispositif :

1re face.	. . . . EAE VICTORIAE
2e face.	ARGVTVS SABINEI
3e face.	LVPI. SEP
4e face.	V. S. L. M.

« Elle fut trouvée dans les ruines d'Alise par M. Laureau de Saint-André, l'historiographe du roi, et donnée au Comte de Lavau, chambellan de Stanislas, roi de Pologne.

« Ce comte de Lavau n'est point connu comme collectionneur d'antiquités; il est donc bien probable qu'en raison de

sa situation personnelle dans la petite cour de Stanislas, il a emporté l'inscription d'Alise pour l'offrir à son souverain. Or, il faut remarquer que Stanislas est mort en 1766, par conséquent dix-huit ans avant la visite de Laureau à Alise.

« Le deuxième fait que j'ai annoncé est encore plus probant. Le 13 juillet 1755, deux statuettes de divinités en bronze et un socle de statuette également en bronze, portant une inscription de consécration au dieu Mercure Iovantucarus, furent découverts près de Tholey, dans le district de Trèves. L'abbé Théobert Dhame, supérieur du monastère de Tholey, fit hommage de cette trouvaille au roi Stanislas. C'est ce qui est constaté par une pièce conservée aux archives de Coblentz, dans le livre terrier de Tholey, et publiée dans les *Jahrbücher des Vereins der Alterstumsfreunden im Rheinlande*, XLIX, 1870, p. 187 :

« Aus einem alten Lagerbuch der Abtei Tholey (Kr. S. Wendel, « Reg. Bez. Trier). Actus einiger erfundener heidtnischer Abgötter « de 13. july 1755. — Wir Unterschriebene und respective Ver« handtzeichnete einwohner des Dorffs Osenbach in dem Teütsch « Lothringen gelegen, des Ambts Schambourg Bekennen durch « gegenwertigest pp. dass nachdemahlen wir unterem dreyzehnten « junij Lauffenden Jahrss zu verfertigung der zu machender newer « Chaussee in dem so genannten Waresswäldtgen[1] zwischen Tho« laye, Altzweyler undt Osenbach[2] in der Höhe desselben aus den « alten dhasigen heidtnischen fundamenten (allwo nach dem gemei« nen Gespräch eine von dem Rixiovaro her erbaute statt zur zeit « solle gestanden haben) sein gegraben ein dem ahnschein nach von « Ertz oder Kupfer gegossenes viereckigess Kästgen, so in der « Mitten, auf welchen beyden Seythen ohngefähr andert halben « schuhe von einander zwey kleiner Statuen oder Götzenbilder « gefunden, auf welchem Kästgen die folgende undt in diessen « Buchstaben bestehende überschrift auss der Seythen :

DEO MERCVRIO IOVANTVCARO PRO SALVTE
ROMANIAE · ROMANAE · ET ROMANI SEVERI
IVLIVS ROMANVS PATER VISSV MONITVS
V. S. L. L. M

1. Jetzt Varuswald genannt.
2. Osenbach nordöstlich von Tholey, Kr. S. Wendel.

« gewesen ein welchess wir dem hochwürdigen Herren Theoberto « Dhame zur Zeith Abbten der Münsters Tholaye alss dhasiegem « Grundt-und Bannherren gantz gern praesentiren undt dass diesem « also seye in Uhrkundt bescheinen wollen. Tholaye den 13ten « July 1755.

Handt »	Handt »
Margarethe + Röhr	Jacoben ‖ Görg
Jacob Britz-zeichen	zeichen

« Den 12 Febr. 1756 seyndt obige Statuen mit dem Kästgen undt « dem original actu dem könig Stanislas auf dessen Begehren « überschick worden. »

(Lagerbuch der Abtei Tholey. S. 276. Gefällige Mittheilung des Herrn Archivrath Eltester in Coblenz.)

« Ce document, d'un caractère absolument authentique, fait supposer avec vraisemblance que Stanislas avait la réputation d'un amateur d'antiquités et que l'abbé de Tholey n'avait songé à lui envoyer en hommage les statuettes et la petite base votive que pour faire sa cour au duc de Lorraine, en sa qualité de seigneur de la terre où la découverte avait été faite. Si le procès-verbal emploie le mot *kästgen*, c'est qu'effectivement un socle creux de statuette peut bien, à cause de sa forme rectangulaire, être pris par des personnes peu familiarisées avec les antiquités pour une petite cassette ou boîte sans couvercle.

« Après la mort tragique de Stanislas, en 1766, ses collections d'art et d'antiquités furent dispersées; il n'en existe aucune trace dans les inventaires de sa succession que j'ai compulsés aux Archives nationales, KK 1129-1131. Le socle orné de l'inscription votive fait sa réapparition au commencement de notre siècle. En 1804, Marc[1], archéologue bisontin, rapporte que, de son temps, un socle de bronze portant une inscription dont il donne un texte identique avec celui de Tholey fut découvert par Laterrade, maire de Scey-sur-Saône, dans le clos de sa maison, appelée autrefois Duhel, local

1. *Mémoires de la Société d'agriculture, sciences, commerce et arts de la Haute-Saône*, t. I, 1806, p. 36.

d'anciennes usines. Évidemment il a ignoré la découverte du même objet faite un demi-siècle auparavant à Tholey ; de plus, il s'est constitué l'écho d'un faux renseignement concernant la prétendue découverte faite à Scey-sur-Saône. A part cela, son information touchant l'existence du socle votif en la possession de Laterrade est extrêmement intéressante et permettra peut-être de faire retrouver cet objet qui a disparu de nouveau à la mort de son possesseur Dumontet Laterrade, survenue en 1821 à Besançon, où il était président du tribunal civil. Les recherches que j'ai fait faire à Besançon sont demeurées infructueuses.

« Le surnom gaulois *Iovantucarus* donné à Mercure nous révèle avec certitude une attribution nouvelle de ce dieu ; en effet sa signification est d'une transparence qui ne laisse rien à désirer, d'autant plus précieuse à noter que très rarement les épithètes jointes au nom des divinités gauloises nous apprennent quelque chose sur leur rôle spécial. Le mot est composé des deux termes *iovantu* et *carus;* le premier équivaut manifestement, lettre pour lettre, au latin *iuventu*, avec correspondance phonique du son nasal *ant* à *ent*, comme dans *Arcantodan* comparé à *Argentomagus*, *Carpantus* à *Carpentorate* et à *carpentum*. Quant au second terme qui existe encore dans les langues néo-celtiques avec le sens de « ami, » il prouve que le gaulois possédait en commun avec le latin un mot *caro-s*, de même signification, en sorte que le mot français *cher* peut se réclamer étymologiquement d'une parenté gauloise aussi bien que d'une origine latine. *Iovantucarus* se traduit par « ami de la jeunesse. » C'est sans doute en raison de cette attribution spéciale de Mercure que Julius Romanus invoque le dieu pour le rétablissement de la santé de ses enfants, Romania Romana et Romanius Severus, à la suite d'un avertissement ou d'une apparition manifestée en songe, *ex vissu monitus*. Le mot *vissu* est fautif, soit par redoublement de *s*, pour *visu*, soit par transposition des deux premières lettres, pour *jussu*.

« Au sujet de l'étymologie de *Iovantucarus*, M. d'Arbois de Jubainville approuve les conclusions de M. Mowat, qui démontre que ce mot se décompose en *Iovantu* et *caros*, cor-

respondant au latin *juventus* et *carus*, et signifie par conséquent ami de la jeunesse. »

M. Michon, membre résidant, entretient la Société d'une inscription en mosaïque de Medeba, signalée il y a quelques années par le R. P. Séjourné, associé correspondant national, dans la *Revue biblique*[1] :

« Parmi les monuments que le P. Séjourné a fait connaître, l'un des plus curieux est une basilique chrétienne, dont le pavement en mosaïque est orné de deux inscriptions. L'une, placée au centre, était dédiée à la Vierge et n'attire guère l'attention que par ses vers hexamètres, d'assez bonne facture pour l'époque. L'autre, gravée plus avant dans l'église, à l'entrée de l'abside, et qui n'a peut-être pas reçu tout le commentaire qu'elle réclame, est ainsi conçue :

[Τ]ὸ πᾶν καλὸν ἔργον τοῦτο τῆς ψ[η]φώσ[εως τοῦ ἱε]|[ροῦ τοῦ] του κ[αὶ] σεπτοῦ ο[ἴ]κοῦ τῆς ἁγία[ς καὶ] ἀχράντου Δεσποι|[νῆς θεο] τ[ό]κου σπουδῇ κ[αὶ] προθυμία τοῦ φιλ[ο]χ[ρίστ]ου λαοῦ ταύ[τη]ς | [πόλεως Με]δάβων ὑπὲρ σωτηρίας κ[αὶ] ἀντιλή[ψ]εως... | ... τῶν καρποφορησάντων κ[αὶ] καρποφ[ό]|ρων ἐν ἁγί[ῳ] τ[ό]π[ῳ] τούτῳ. Ἀμὴν Κ[ύρι]ε. Ἐτ[ε]λ[ε]ιώ|[θη διὰ] Θεοῦ, μ[η]ν[ὶ] φεβρουαρ[ίῳ], ἔτους Ε'ο'δ', ἰνδικτιῶνος ε'.

« Il est impossible de n'être pas frappé de l'étroite parenté de cette inscription avec celle qui fait partie de la célèbre mosaïque de Kabr-Hiram, rapportée au Louvre par M. Renan :

Γέγον[ε]ν το πᾶν ἔργον τῆς ψ[η]φ[ώ]σεως τοῦ ἐνδόξου | καὶ πανσέπτου μάρτυρος ἁγίου Χριστοφόρου, ἐπὶ τοῦ | θεοφιλεστ[άτου] Γεωργίου ἀρχιερ[έως] κ[αὶ] χορεπισκ[όπου] καὶ ἐπὶ τοῦ θεοφιλεστ[άτου] | Κύρου διακ[όνου] κ[αὶ] ἐπιτρ[όπου], ὑπὲρ σωτηρί[ας] τῶν δύω κτηματ[ων] οἰκο|νόμων κ[αὶ] γε[ω]ργῶν κ[αὶ] τ[ῶ]ν τέκνων αὐτῶν κ[αὶ] τῆς κλήρου κ[αὶ] τῶν καρποφορούντ[ω]ν, ἐν χρόνοις τοῦ θεοσεβεστ[άτου] Ζαχχαρία πρεσ|βυτέρου ἐλαχίστ[ου], ἐν μηνὶ δεσίου τοῦ ψα ἔτους, ἰνδ[ικτιῶνος] θ[2].

1. *Revue biblique*, 1892, p. 642.
2. Renan, *Mission de Phénicie*, p. 613 ; Fröhner, *Inscriptions grecques du Louvre*, n° 269.

« Non seulement les ligatures et les abréviations, mais, on le voit, le vocabulaire aussi et les formules sont de tous points identiques : d'abord la désignation du travail par les mots τὸ πᾶν ἔργον τῆς ψηφώσεως ; — l'indication du monument, ici la demeure de la Reine Mère de Dieu, là celle de l'illustre et très vénéré martyr saint Christophe ; — à la suite de ces préliminaires, dans la mosaïque de Kabr-Hiram, les noms des personnages ecclésiastiques exerçant une juridiction sur le pays au moment où l'ouvrage fut exécuté, et de Zacharie, qualifié de très humble prêtre, qui doit être, selon les expressions de M. Renan, « l'ἐργοδιώκτης de l'ouvrage, celui qui a « fait l'inscription, qui remplit en un mot le rôle ailleurs « exprimé par σπουδῇ suivi d'un génitif[1] » ; et en effet, dans l'inscription de Medeba, à cette même place, les mots σπουδῇ τοῦ φιλοχρίστου λαοῦ ταύτης πόλεως Μεδάβων ; — dans l'un et l'autre monument, la même mention, et dans les mêmes termes, qui ne sont point d'un usage courant, des bienfaiteurs au salut de qui l'œuvre est consacrée, ὑπὲρ σωτηρίας τῶν καρποφορούντων, ὑπὲρ σωτηρίας τῶν καρποφορησάντων καὶ καρποφόρων ; — enfin une date exprimée par mois, année et indiction.

« Que les deux inscriptions de Kabr-Hiram et de Medeba soient donc contemporaines, leur presque absolue similitude l'atteste. Or, de l'avis de tous, de ceux-là même qui, — à tort d'ailleurs, ainsi que la mosaïque de Medeba en apporte une nouvelle preuve, — avaient proposé pour l'ensemble de la décoration de la mosaïque de Kabr-Hiram une date antérieure, l'inscription de Kabr-Hiram est à coup sûr de la deuxième moitié du VI[e] siècle ou du début du VII[e]. On ne saurait donc adopter la date proposée pour la mosaïque de Medeba par le P. Séjourné qui, identifiant l'ère donnée par l'inscription à l'ère des Séleucides, attribue l'œuvre à l'année 362 après J.-C.[2]. La date en doit être reculée de près de

1. *Mission de Phénicie*, p. 615.

2. Le P. Séjourné voit dans le premier signe un digamma, auquel il donne arbitrairement la valeur de 600, et il lit par suite 674. La première idée qui se présente à l'esprit est qu'il s'agit d'un sigma carré. Le chiffre 274, qu'on obtiendrait ainsi, donnerait, en prenant pour point de départ l'année 313, à laquelle on fait commen-

deux siècles et demi et reportée à l'époque de la grande renaissance du temps de Justinien, qui a laissé tant de traces dans tout l'Orient, faisant ainsi rentrer la mosaïque de Medeba dans un ensemble d'œuvres « qui constituent « une vraie période d'art chrétien, où la Syrie joue le pre- « mier rôle. »

Séance du 12 Février.

Présidence du vicomte de Rougé, président.

Ouvrages offerts :

Du Chatellier (P.). *De quelques monuments préhistoriques dans le Finistère*, s. l. n. d., in-8°.

Boutroue (Alexandre). *En Scandinavie. Notes de voyage. Le pays, ses monuments et ses habitants.* Paris, 1896, in-8°.

Julliot (Gustave). *Musée gallo-romain de Sens.* 3e partie, pl. XXXI-LII. Sens, 1896, in-4°.

Quarré-Reybourbon (L.). *Un compte de la recette générale de Philippe de Croix, duc d'Arschot.* Mons, 1895, in-8°.

cer le cycle des indictions, la date 587, vraisemblable archéologiquement. Mais M. Clermont-Ganneau veut bien me dire que, d'après une copie que lui a adressée le P. Germer-Durand en 1888, on ne peut admettre un sigma; il propose d'y reconnaître un sampi = 900, soit, d'après l'ère des Séleucides, l'année 663 après J.-C. L'indiction 5, il est vrai, appartient à l'année 661-662; mais de légers désaccords de ce genre se trouvent plus d'une fois. Une objection plus grave semble résulter, au premier abord, de ce qu'on se trouverait reporté après la conquête musulmane. M. Clermont-Ganneau, toutefois, remarque que plusieurs exemples nous attestent qu'à l'origine les conquérants, qui, parfois, ont eu recours aux mosaïstes bysantins pour la décoration de leurs mosquées, avaient laissé de grandes libertés religieuses aux populations indigènes; l'expression φιλόχριστος λαός lui semble même impliquer précisément la coexistence à Medeba d'un élément de population non chrétien, c'est-à-dire musulman.

Correspondance.

M. le Président lit une lettre de M. G. Vernet, de Fontenay-sous-Bois, qui, chargé d'une mission archéologique officielle en Espagne, propose de se mettre à la disposition des membres de la Société pour leur procurer des photographies et tous autres renseignements qu'il serait à même de leur fournir au cours de sa mission.

M. Henry Corot, à Savoisy (Côte-d'Or), présenté par MM. A. de Barthélemy et Héron de Villefosse, écrit pour poser sa candidature au titre d'associé correspondant national. Le Président décide que la commission chargée de présenter un rapport sur les titres scientifiques du candidat sera composée de M. Alex. Bertrand, du vicomte de Rougé et de M. Martha.

La Société de Géographie de Lisbonne écrit pour inviter les membres de la Compagnie à prendre part au centenaire de l'expédition de Vasco de Gama, fêtes qui seront célébrées en 1897.

La Commission départementale des monuments historiques du Pas-de-Calais envoie une circulaire pour inviter les membres de la Société à prendre part à l'exposition rétrospective des arts et monuments qui sera ouverte à Arras du 14 mai au 14 juin 1896.

Travaux.

M. de Villenoisy, associé correspondant national, continue la lecture de son mémoire sur la formation de la patine des bronzes antiques.

M. Boutroue, associé correspondant national, fait une communication au sujet des fresques qui ornent la cathédrale de Saint-Vladimir, à Kief, non encore ouverte au culte, et qui vient d'être décorée sous la direction de M. Prakhoff, pro-

fesseur à l'Université de cette ville. Les fresques sont les œuvres de peintres contemporains : M. Vasnetzoff pour la nef principale et MM. Svedomsky, Nestereff et Katarbinsky pour les nefs latérales. M. Boutroue fait passer sous les yeux de la Compagnie de grandes et belles photographies des œuvres de ces peintres; il s'applique à en faire ressortir le caractère artistique et surtout à démontrer combien l'art russe contemporain est resté dans la tradition de l'art byzantin.

Le vicomte de Rougé, tout en admirant ces chefs-d'œuvre de l'art russe contemporain, formule quelques critiques sur l'expression de certaines physionomies de figures de saints et en particulier sur le trop vif éclat du blanc des yeux.

Séance du 19 Février.

Présidence du vicomte DE ROUGÉ, président.

Ouvrages offerts :

BEAUMONT (comte Charles DE). *Pièces inédites tirées des archives de la maison de Miossens-Sansons* (1426-1739). Pau, 1895, in-8°.

GERMAIN (Léon). *La légende du siège de Dun en* 1533. Montmédy, 1896, in-8°.

— *Le lit d'Antoine, duc de Lorraine, et de la duchesse Rénée de Bourbon au Musée historique lorrain.* Nancy, 1895, in-8°.

MAURICE (Jules). *Étude sur l'organisation de l'Afrique indigène sous la domination romaine.* Paris, 1896, in-8°.

MICHON (Étienne). *L'inscription en mosaïque de la basilique de Medeba et la mosaïque de Kabr-Hiram.* Paris, s. d., in-8°.

Travaux.

M. Marquet de Vasselot, associé correspondant national, fait, en son nom et au nom de M. Delaville le Roulx, associé correspondant national, une communication sur l'abbaye de Roncevaux et les richesses artistiques qu'elle renferme encore actuellement. Des photographies représentant

les bâtiments de l'abbaye et les principales œuvres d'art du trésor sont déposées sur le bureau. On remarque particulièrement la couverture de l'Évangéliaire sur lequel les rois de Navarre prêtaient serment lors de leur sacre, et deux petits coffrets en argent, l'un du xvie siècle, l'autre charmant spécimen de l'art arabe du xiie siècle. Les bâtiments de l'abbaye sont peu intéressants; il y a pourtant une chapelle entourée de portiques qui remontent au xiie ou au xiiie siècle.

Le mémoire de M. Marquet de Vasselot est renvoyé à la Commission des impressions.

M. Enlart, associé correspondant national, fait remarquer que les arcades qui entourent la chapelle funéraire de Roncevaux sont bien un ancien portique du xiie ou du xiiie siècle, dont le toit a été reporté, d'un mur extérieur démoli, sur une chapelle centrale. Cette chapelle, avec son caveau, a des analogues en France, à Montmorillon (xiie siècle), à Fontevrault (xiiie siècle) et en Italie à San Galgano (xive siècle). Quant au portique entourant le cimetière, c'est une disposition usuelle au moyen âge, mais on n'a guère d'exemples aussi anciens; en France on connaît des cimetières entourés de portiques: à Paris, au cimetière des Innocents (xive siècle, démoli), à Saint-Séverin (xve siècle), à Orléans (gothique 1586), et des exemples de la Renaissance à Montfort-l'Amaury, Beaume-la-Rolande, Donnemarie en Montois, Montivilliers et Saint-Maclou de Rouen. Ces deux derniers sont en bois.

M. de Villenoisy, associé correspondant national, achève la lecture de son mémoire sur la formation de la patine des bronzes antiques. Il indique les divers agents naturels pouvant avoir une action sur les métaux qui entrent presque toujours dans la composition du bronze et les composés qui en peuvent résulter et figurent ainsi dans la patine. Il étudie ensuite, au point de vue de leur composition chimique, les trois familles de patine qui en dérivent: bleue, verte et noire.

Le vicomte de Rougé fait remarquer que, sur certains bronzes égyptiens, il y a une patine rouge, qui se manifeste par taches et qui est spéciale aux bronzes qui ont séjourné

dans la terre d'Égypte ; cette patine est très difficile à imiter et déroute les faussaires.

M. Michon croit, contrairement à l'opinion de M. de Villenoisy, que souvent les bronzes grecs archaïques, et en particulier ceux qu'on a trouvés à Dodone, ont été coloriés par les artistes et revêtus d'une patine artificielle.

M. Lafaye, membre résidant, communique le résultat de ses recherches sur l'*harmamaxa*, chariot de voyage propre aux nations asiatiques, souvent mentionné par les auteurs grecs. Il est représenté sur un bas-relief assyrien du Musée britannique, que Rawlinson[1] a déjà publié, mais sans apercevoir le rapprochement qu'il permet d'établir. Comme ce monument le montre de la façon la plus claire, l'*harmamaxa* se composait d'un train bas et léger (ἅρμα), sur lequel se tenait le cocher, et d'un train de dimensions souvent considérables (ἅμαξα), où prenaient place des voyageurs. Le fameux char funèbre qui transporta de Babylone à Alexandrie la dépouille mortelle d'Alexandre était un *harmamaxa*. Dans les restitutions qu'ils en ont données, Caylus et Quatremère de Quincy se sont également trompés, parce qu'ils ne se rendaient pas suffisamment compte de l'étymologie du mot ; l'un et l'autre, ils ont oublié l'ἅρμα. Si on reprenait leur travail, il faudrait avoir soin de lui faire une place dans la reconstitution de l'ensemble ; le véhicule représenté sur le bas-relief du Musée britannique, quoique beaucoup plus simple et plus modeste, fournirait dans ses traits essentiels le modèle le plus sûr.

M. Michon, membre résidant, entretient la Société des circonstances dans lesquelles ont été découverts des bronzes antiques trouvés, il y a une quinzaine d'années, à Caporalino, en Corse, et conservés aujourd'hui au Musée du Louvre.

1. Rawlinson, *The five great monarchies of the ancient eastern world*, 3e éd., 1873, t. I, p. 588.

Séance du 26 Février.

Présidence du vicomte E. DE ROUGÉ, président.

Ouvrages offerts :

BOBRINSKOY (Alexis). *Kourganes et trouvailles fortuites près Sméla. Comptes-rendus de fouilles pratiquées durant cinq années. Comptes-rendus des fouilles de* 1887 *à* 1889 *et notice sur les kourganes des districts de Zwenigorod* (*Kiew*) *et de Romny* (*Poltawa*). Saint-Pétersbourg, 1887-94, 2 vol. in-fol.

— *Exposition d'antiquités à la Commission impériale archéologique. Récoltes de* 1888 *à* 1890. *Catalogue.* Saint-Pétersbourg, 1891, in-8°.

— *Antiquités de la Petite-Russie. Collection du comte Alexis Bobrinskoy.* Saint-Pétersbourg, 1892, in-8°.

— *Lettre au professeur Kondakoff sur une fresque de l'escalier de l'église Sainte-Sophie à Kiev.* S. l. n. d., in-8°.

— *Notice sur l'emplacement des ruines du château de Goursouf.* S. l. n. d., in-8°.

— *Antiquités sibériennes*, par W. Radloff. Saint-Pétersbourg, 1896, in-8°.

FAYOLLE (le marquis DE). *Le chapelet de madame de Montespan et le reliquaire de saint Mommole à Saint-Benoît-sur-Loire.* Caen, 1895, in-8°.

LOISNE (comte DE). *Antoine Le Prestre de Vauban, gouverneur de Béthune.* Saint-Omer, 1894, in-8°.

— *La loi de justice et de coutume de la ville de Béthune du* 2 *mai* 1334. Saint-Omer, 1892, in-8°.

— *Une bulle inédite du pape Eugène III.* Saint-Omer, 1893, in-8°.

— *Un tarif de frais judiciaires à Béthune au commencement du XVIe siècle.* Saint-Omer, 1895, in-8°.

— *Notice sur les fonts baptismaux d'Aures, de Blessy et de Guarbecque.* Arras, 1895, in-8°.

Loisne (comte de). *Note sur le chœur de l'église d'Aures.* Arras, 1895, in-8°.

— *Inscriptions et sépultures des anciennes églises de Béthune.* Arras, 1895, in-8°.

— *Le cartulaire de Saint-Barthélemy de Béthune.* Saint-Omer, 1895, in-4°.

— *Le livre d'heures du président Quenson. Notice sur un manuscrit à miniature du temps de Louis XII.* Arras, 1895, in-4°.

Correspondance.

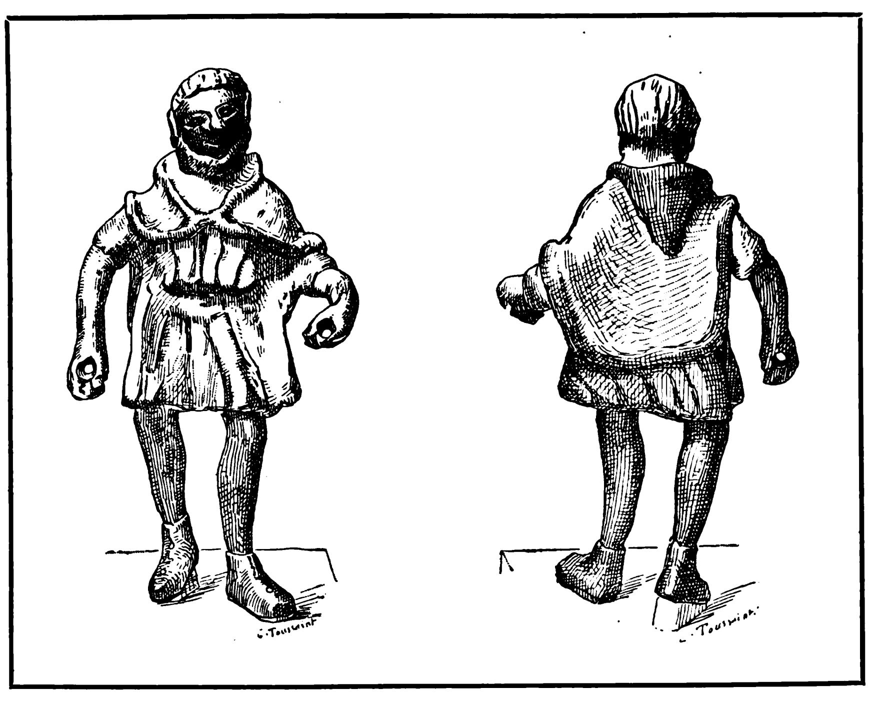
Le R. P. A.-L. Delattre écrit pour remercier la Compagnie de l'avoir élu associé correspondant national à Tunis.

Le comte A. de Loisne, présenté par MM. A. de Barthélemy et E. de Rougé, écrit pour poser sa candidature au titre d'associé correspondant national au château de Beaulieu, Pas-de-Calais. Le Président désigne MM. l'abbé H. Thédenat, Prou et Delaborde pour former la Commission chargée de présenter un rapport sur les titres scientifiques du candidat.

Travaux.

M. A. Blanchet, membre résidant, fait la communication suivante :

« La statuette en bronze que je présente à la Société a été trouvée à La Bressy, près de Velleron (Vaucluse), et acquise par moi à Nîmes, où elle se trouvait depuis quelques années entre les mains de la veuve d'un magistrat. Cette statuette ne se recommande point par le côté artistique, mais les archéologues qui ont vu au Musée d'Orléans les bronzes de Neuvy-en-Sullias savent que l'art gallo-romain est souvent rude et maladroit dans ses manifestations. Le personnage que représente la statuette de La Bressy est barbu, nu-tête, et porte une tunique à manches courtes et serrée à la taille; par-dessus la tunique, un court manteau muni d'un capuchon baissé. Ne voulant pas répéter ici ce qui a été dit sur



PAYSAN GALLO-ROMAIN
(*Statuette en bronze*).

ce genre de vêtement, je me contente de renvoyer à l'article *Cucullus* de M. S. Reinach, dans le *Dictionnaire des antiquités grecques et romaines.* Le personnage est chaussé de souliers à semelle apparente, qui enferment le pied tout entier et qui paraissent lacés sur le devant. Ces *calcei* sont assez différents de ceux qu'on connaît par d'autres monuments. Les mains, grossièrement indiquées, comme la tête, sont légèrement tendues en avant et percées d'un trou, mais l'instrument qu'elles tenaient a disparu, et, par suite, il devient difficile de préciser l'action du personnage. Il est probable que la statuette représente un habitant de la campagne, au IIIe ou IVe siècle de notre ère. »

M. E. Babelon, membre résidant, communique, de la part du R. P. Delattre, associé correspondant national, une liste de poids trouvés par ce dernier dans des tombeaux de la nécropole punique de Carthage. Ces monuments sont, les uns en plomb, d'autres en pierre lithographique ou en os avec adjonction de plomb.

1° *Poids en plomb.*

Ces poids ont tous la forme de pyramide tronquée à section carrée, la plupart sans ornements. Ils se partagent en deux séries :

A —	188 gr.	60	B —	150 gr.	60
	96	70		38	15
	44	60		19	
	24	60		7	60
	11	13			
	9	12			

Les quatre poids de la série B sont chacun poinçonnés d'une marque en forme de rosace, qui a bien le cachet punique. Le plus gros porte deux fois l'empreinte de cette rosace. Le premier représente quatre fois le second, le second deux fois le troisième et le troisième deux fois et demie le quatrième.

2° *Poids en pierre lithographique* (sans ornements).

89 gr.	80
45	45
23	
11	42
4	65
3	30
2	25

3° *Poids en os avec adjonction de plomb* (sans ornements).

99	
35	40
19	75
12	55
8	44
3	18

Nécessairement ces poids, à cause de la jonction des deux matières, os et plomb, sont un peu détériorés et risquent de n'être pas aussi exacts que ceux des autres séries.

Ce qui fait le principal intérêt de ces monuments pondéraux, c'est qu'ils constituent des séries complètes et régulières. On constate qu'ils se rattachent au système pondéral de l'Égypte, ce qui n'a rien de surprenant, étant donné que le P. Delattre trouve dans les tombes puniques de Carthage surtout des objets de provenance égyptienne ou des objets inspirés de l'art égyptien. Les poids découverts par le R. P. Delattre jettent un jour tout nouveau sur la métrologie et le système de la taille des monnaies de Carthage.

M. Durrieu, membre résidant, fait une communication sur l'enlumineur Jean Pinchon ou Pichore, parisien d'origine, qui a travaillé à Rouen pour le cardinal d'Amboise et qui a été également employé par la ville d'Amiens pour la confection d'un livre très luxueux destiné à être offert à Louise de Savoie; ce livre est aujourd'hui à la Bibliothèque nationale.

M. Cagnat attire l'attention de la Société sur une inscription fausse conservée au Musée de Compiègne et ainsi conçue :

LVCIO ROFFINO · C · C
CALIGOLAE DO
MVS PRAEFECTO

Cette inscription fausse est connue par deux autres exemplaires qui ont été signalés, l'un au Musée Kircher, à Rome, l'autre au Musée du Louvre.

Séance du 4 Mars.

Présidence du vicomte E. de Rougé, président.

Ouvrages offerts :

Gautier (J.-E.). *Note sur les fouilles entreprises dans la haute vallée de l'Oronte pour retrouver l'emplacement de l'ancienne ville de Kadech.* Paris, 1895, in-8°.

Jeannez (E.). *Pierre l'Ermite, moine ermite au monastère forézien de Saint-Rigaud, près de Charlieu.* Montbrison, 1896, in-8°.

Régnier (L.). *L'architecture religieuse aux XIe et XIIe siècles dans les anciens diocèses d'Amiens et de Boulogne et l'ouvrage de M. Camille Enlart.* Caen, 1896, in-8°.

Rey (E.). *Les seigneurs de Giblet.* Paris, 1895, in-8°.

M. Héron de Villefosse, membre résidant, présente à la Société, de la part de notre confrère M. René du Coudray la Blanchère, un volume intitulé *l'Aménagement de l'eau et l'installation rurale dans l'Afrique ancienne* (Extrait des *Archives des missions scientifiques*, t. VII). Dans cette étude remplie de faits et de renseignements inédits recueillis sur le terrain même, au cours de ses différentes explorations, M. de la Blanchère a su mettre en lumière et pénétrer avec beaucoup d'intérêt l'ensemble des travaux hydrauliques exécutés en Afrique depuis l'époque la plus reculée jusqu'à la conquête

arabe. Il a établi clairement que ces travaux avaient été la condition essentielle de la prospérité de l'Afrique à l'époque romaine. L'aménagement de l'eau est la loi universelle dans les campagnes africaines; il est impossible de les mettre en valeur sans ce secours. Le nombre de constatations faites par l'auteur, aussi bien sur le territoire de l'Enfida que dans la vallée de la Medjerda ou dans nos provinces algériennes, est considérable; il lui a permis de traiter la question avec une abondance de preuves qui lui assure une compétence particulière. En démontrant que l'aménagement des eaux courantes devait précéder et non pas suivre l'occupation agricole du pays, il a ouvert la voie à nos ingénieurs et à nos agriculteurs. Cette étude, consciencieusement poursuivie, a donc une importance particulière pour l'avenir de la colonisation française en Afrique et montre une fois de plus le secours que l'archéologie peut apporter aux questions les plus actuelles.

M. Héron de Villefosse offre ensuite, de la part de l'auteur, M. Ed. Jeannez, associé correspondant national à Ouches, près Roanne (Loire), un mémoire intitulé : *Pierre l'Ermite, moine ermite au monastère forézien de Saint-Rigaud, près de Charlieu* (Montbrison, 1896, in-8°).

Ce mémoire a pour objet de compléter la biographie de Pierre l'Ermite par l'indication de la résidence monastique où il vivait avant son départ pour les saints lieux. S'appuyant sur le témoignage de Guibert, abbé de Nogent, et sur celui de l'anonyme de Laon, acceptés et enregistrés comme indubitables par du Cange et par Mabillon, M. Jeannez établit que Pierre l'Ermite résidait avant la croisade au couvent bénédictin de Saint-Rigaud, situé dans le diocèse de Mâcon, aux environs de Charlieu. Les anciens moines de Saint-Rigaud s'appelaient *ermites*, et, en se faisant religieux dans ce monastère, Pierre y était véritablement ermite sous l'habit de cénobite, justifiant ainsi tout à la fois son surnom si populaire et l'indication précise de Guibert de Nogent. L'anonyme de Laon ajoute que Saint-Rigaud était situé en Forez, *in Foresio*. Au premier abord, il semble qu'il y ait là une erreur géogra-

phique considérable ; mais, dans une intéressante dissertation sur le territoire forézien aux XIe et XIIIe siècles, M. Jeannez démontre que Saint-Rigaud était alors à proximité de trois enclaves foréziennes-lyonnaises et à une demi-lieue environ de l'une d'elles. Dans ces conditions, en supposant que le chroniqueur de Laon ait commis une erreur géographique, ce qui n'est pas prouvé, l'erreur serait vraiment insignifiante et très pardonnable chez un écrivain vivant au XIIIe siècle et à une distance si considérable des lieux dont il parle. D'ailleurs, si l'on ne peut pas prouver que le monastère de Saint-Rigaud était exactement forézien par sa situation géographique, on peut être certain qu'il l'était par ses origines, puisqu'il avait été fondé en 1065, grâce aux libéralités du seigneur forézien Artaud de Néroude et de sa femme Etiennette.

Tout ce qui touche à la grandiose épopée des croisades intéresse particulièrement notre Société. Aussi nous devons remercier M. Jeannez d'avoir élucidé un point de la biographie du héros le plus populaire de la première croisade.

Correspondance.

Le R^d A. Eadlam écrit pour remercier la Compagnie de l'avoir élu associé correspondant étranger à Oxford.

Mademoiselle Juliette Boisse annonce, par lettre, la mort de son père, M. Adolphe Boisse, associé correspondant à Rodez.

Le Président se fait l'interprète des regrets que cette nouvelle apporte à la Compagnie.

La Société archéologique d'Eure-et-Loir invite, par une circulaire, les membres de la Société à assister au congrès régional qui s'ouvrira à Chartres au mois de juin prochain.

Travaux.

M. Michon, membre résidant, soumet à la Société l'inscription fausse de L. Ruffinus, signalée par M. Cagnat, dans

la dernière séance, comme ayant fait partie des objets acquis par le Musée du Louvre au chevalier Edmond Durand. Il s'agit d'un petit cippe orné sur les côtés du *praefericulum* et de la patère, et portant sur la face une épitaphe dont deux variantes sont conservées au Musée Kircher, à Rome, et au Musée Vivenel, à Compiègne. M. Michon saisit cette occasion pour faire l'historique des différentes collections par lesquelles ont passé, depuis leur apport d'Italie, les inscriptions du chevalier Durand, notamment les collections Campion de Tersan et Dufourny.

M. Cagnat, membre résidant, entretient la Société d'une inscription, celle-ci authentique, mais peu connue, du Musée Vivenel de Compiègne. En voici le texte :

LIVIAE VENVSTÆ
SPVRI F
VIX · AN · XII · M
VI · D IX

Il s'agit de l'épitaphe d'un enfant naturel, comme l'indique la formule *Spuri filiae*.

M. Héron de Villefosse, membre résidant, annonce qu'il a reçu une lettre de M. Baron, libraire à Narbonne, lui signalant différentes découvertes faites sur sa propriété :

1° Une tête en pierre blanche, de grandeur naturelle.

2° Une lampe en terre cuite, représentant deux gladiateurs combattant.

3° Une lampe en terre cuite, représentant un amour décochant une flèche. Au-dessous se trouve l'estampille MVNARES. *Muna(tii) Res(tuti)*.

4° Une lampe en terre cuite, représentant une panthère (?). Au-dessous se trouve la marque LORENT, entre deux groupes de cercles concentriques. Il faut probablement lire *f*LORENT,

nom qui se retrouve sur une lampe du Musée de Leyde provenant des environs de Tunis[1].

5° La partie supérieure d'une lampe en terre cuite, représentant une Victoire drapée et ailée appuyant la main droite sur un bouclier rond.

Le vicomte de Rougé, président, signale les recherches de M. E. Gautier sur l'emplacement de l'ancienne ville de Cadesch, sur l'Oronte. Les fouilles que M. Gautier a exécutées dans l'île de Tell et Tin (lac de Homs) prouvent que ce n'est point en cet endroit, comme on l'avait cru jusqu'ici, qu'on doit chercher la position d'une ville qui a joué un si grand rôle dans l'histoire des anciens Hétéens.

M. l'abbé Beurlier, membre résidant, présente quelques observations à propos de plusieurs travaux récents où est discutée la question de savoir si saint Paul a comparu devant l'Aréopage d'Athènes. M. Curtius, dans la *Stadtgeschichte von Athen* (p. 262, 263), avait dit que saint Paul fut conduit devant le tribunal par ceux qui l'accusaient d'introduire des dieux nouveaux. L'instruction préparatoire, la προδικασία, se faisait dans la Βασιλείος στόα, située sur l'Agora. C'est donc là, dans cette hypothèse, qu'aurait comparu saint Paul. Dans un mémoire publié par les *Sitzungsberichte* de l'Académie de Berlin en 1894 et reproduit dans les *Gesammelt. Abhandlungen*, le même auteur reconnaît que le récit des actes ne ressemble en rien à la narration d'un procès. Il n'en continue pas moins à affirmer que saint Paul est venu à Basileios Stoa. Les philosophes l'auraient amené là pour donner plus d'importance à l'exposition qu'ils voulaient entendre de sa doctrine, en le faisant parler devant la plus haute autorité de la cité (*Abhand.*, II, p. 528).

M. Ramsay pense lui aussi que saint Paul a comparu devant l'Aréopage, mais pour une autre raison. L'Aréopage

1. Cf. Janssen, *Musei Lugduno-Batavi inscriptiones*, p. 138, pl. XXIX, n° 80.

exerçait, dit-il, une haute surveillance sur l'enseignement, et, avant d'être autorisé à enseigner, il a dû faire devant le tribunal un exposé général de sa doctrine. Cette théorie a été développée dans l'*Expositor* (septembre et octobre 1895) et dans le livre récent qui a pour titre *St Paul the traveller and the roman citizen* (p. 249 et suivantes). M. l'abbé Beurlier remarque que les textes relatifs à l'autorité de l'Aréopage en matière d'enseignement ont tous pour objet les collèges des νέοι ou des éphèbes et que saint Paul n'a jamais demandé à professer un cours de religion chrétienne dans ces collèges. Il n'avait donc pas à obtenir l'autorisation de l'Aréopage. On ne voit donc aucune raison qui incline à croire que l'apôtre ait été conduit devant la haute cour judiciaire d'Athènes. Il paraît naturel, au contraire, que les philosophes, désireux d'avoir de lui de plus amples renseignements sur sa doctrine, l'aient amené à l'écart, vers un endroit où l'on n'était pas gêné par les bruits de l'Agora et où l'on pouvait discuter en paix avec l'apôtre. Le titre que saint Paul donne à ses auditeurs : ἄνδρες ἀθηναῖοι serait déplacé s'il se fût adressé aux aréopagites. Cette opinion, la plus répandue jusqu'aux écrits qui viennent d'être mentionnés, est encore soutenue par le Rév. Findlay dans un mémoire lu à l'école britannique d'Athènes le 22 février 1895 et qui vient d'être publié dans le premier rapport annuel de cette école. M. l'abbé Beurlier pense que c'est la véritable interprétation du texte des *Actes*.

M. Martha, membre résidant, confirme cette interprétation en rappelant que, à l'époque de saint Paul, il circulait dans les villes principales de l'Orient des rhéteurs ou philosophes ambulants, qui allaient partout faire des conférences. Saint Paul fut considéré comme un rhéteur de ce genre par les Athéniens amateurs de philosophie, qui l'emmenèrent sur la colline appelée Aréopage, pour l'entendre plus à l'aise que sur l'*Agora*, où il se trouvait trop de passants indifférents ou importuns.

MM. Samuel Berger et Edmond Le Blant appuient les observations de M. l'abbé Beurlier et de M. Martha.

Séance du 11 Mars.

Présidence du vicomte DE ROUGÉ, président.

Ouvrages offerts :

CARTON (Dr). *Note sur la diminution des pluies en Afrique.* Tunis, 1896, in-8°.

GAUTHIEZ (Pierre). *Holbein dans son pays. Bâle et la Suisse.* Paris, 1896, in-8°.

MARSAUX (le chanoine). *Canons d'autel et chasuble de Saint-Nicolas-du-Chardonnet à Paris.* Caen, 1896, in-8°.

M. Héron de Villefosse, membre résidant, offre à la Société un mémoire de M. le docteur Carton, associé correspondant national, intitulé : *Note sur la diminution des pluies en Afrique* (extrait de la *Revue tunisienne,* 1896).

Depuis le remarquable rapport de M. Paul Bourde sur la culture de l'olivier, on s'intéresse plus que jamais en Tunisie aux questions de climatologie. Les archéologues, en faisant connaître les travaux hydrauliques des Romains et les moyens mis en œuvre dans l'antiquité pour aménager le sol de l'Afrique, ont fourni aux colons et aux administrateurs des documents pratiques dont l'intérêt est évident. Notre confrère M. le docteur Carton est un des écrivains qui se sont préoccupés avec le plus de zèle des différents problèmes que soulèvent ces questions; c'est un de ceux qui les ont traités avec le plus d'autorité. Il ne laisse échapper aucun fait propre à en hâter la solution. Les observations l'ont amené à penser que la diminution des pluies avait été réelle depuis l'époque romaine. Il est convaincu que la réussite des récoltes en Afrique dépend d'une faible quantité d'eau. Suivant que les pluies se produisent ou manquent à la fin du printemps, les moissons sont assurées ou périssent. Dans l'Afrique ancienne, et grâce à la présence des surfaces boi-

sées, l'équilibre était rompu dans un sens favorable aux récoltes. L'auteur en conclut qu'il faut s'occuper sérieusement du reboisement de l'Afrique dans l'intérêt de la colonisation.

Travaux.

M. Collignon, membre résidant, lit un mémoire sur des fibules béotiennes à dessins gravés trouvées en Béotie et qui sont devenues la propriété de notre confrère M. A. Maignan.

Ces fibules avaient été déjà présentées à la Société par M. A. Maignan.

Le mémoire de M. Collignon est renvoyé à la Commission des impressions.

M. Mowat, membre résidant, fait la communication suivante :

« Sur plusieurs monuments que les épigraphistes appellent *latercula Vigilum*, parce que les noms des soldats d'une cohorte de Vigiles y sont gravés l'un au-dessous de l'autre, par centuries et suivant leurs grades ou leur ancienneté, dans des colonnes verticales disposées comme de véritables registres, j'ai été frappé de rencontrer une particularité que ne présentent les latercules d'aucun autre corps prétorien, urbain ou légionnaire. Cette particularité consiste en ce que les noms de chaque homme de troupe, à savoir le gentilice et le cognomen, ont la désinence du vocatif, tandis que ceux des officiers de l'état-major de la cohorte sont mis au nominatif et gravés en lettres plus grandes et plus apparentes. C'est ce que l'on constate notamment sur une grande base quadrangulaire de marbre conservée à Rome dans la villa Barberini et publiée dans le *Corp. inscr. lat.*, VI, n. 1056. La face antérieure porte une inscription datée de l'an 205 par la mention usuelle de l'empereur régnant, sans aucune formule permettant d'attribuer à ce monument un caractère honorifique.

IMP · CAES · M · AVRELIO
ANTONINO · AVG · SEVERI
AVG · N · FILIO · PARTH · MAX ·
TRIB · POT · VIIII · COS · II ·
COH · I · VIG · ANTONI NIANA
CN · RVSTIVS · RVFINVS · PRAEF · VIG
TI · CLAVDIVS · MARCELLINVS
TRIB

C·IVLIVS	INGENVVS	7
C·VALERIVS	VICTOR	7
C·IVLIVS	QVINTINVS	7
C·MANCILIVS	IVVENIS	7
C·CAECILIVS	SEVERVS	7
T·FLAVIVS	INGENVVS	7
M·AVRELIVS	FLORIANVS	7

CVM · COMMANVCVLIS
SVIS

« On y lit, après la dédicace à l'empereur Caracalla, les noms, au *nominatif*, du préfet des Vigiles, du tribun de la première cohorte et des sept centurions commandant les centuries de cette cohorte.

« La face latérale gauche contient la liste des noms, au *vocatif*, de 347 hommes de troupe, gradés ou simples soldats. Je ne reproduis ci-contre que les douze premières lignes des trois registres verticaux, avec l'en-tête.

« La face latérale de droite contient 249 autres noms également au *vocatif*, ce qui, joint à ceux de la face de gauche, forme un total de 596, représentant l'effectif des quatre premières centuries. Les trois autres centuries devaient être

DED · KAL■

IMP·ANTONINO AVG II [ET GET] ■

COS

7 I N G E N V I			LEVCON	I RESTVT	E	AGELLI	REDDIT	E
Q·VALER	I OPTAT	E	IVL	I SABIN	E	ARISI	FAO	R
AQ IVL	I IVLIAN	E	EGNAT	I EVTYCHIAN	E	MINTHI	HIPPOCRATE	S
OPT RVTIL	I CLEMEN	S	BRVTT	I PRISC	E	IVLI	MAXIM	E
TES CASS	I PRIMITIV	E	AEL	I ARTEMA	S	VALERI	CVPIT	E
BT·LABER	I CELE	R	IVL	I LINDA	E	CVRTI	PATIST	E
ST CAMER	I BASS	E	CAECIL	I SEDAT	E	SENATRONI	PAVLIN	E
OC ALFANDONI	SATVRNIN	E	VALER	I VICTORIN	E	HATERI	FELI	X
IVL	I SATVRNIN	E	TRAB	I SECVND	E	VEGETI	FIRM	E
MAR	I FELI	X	MAGN	I FELI	X	TRVTTEI	SEVER	E
TR VALER	I EXPERIT	E	SERG	I PAVLV	S	CALPVRNI	ACHILLE	V
VALER	I CRESCENTIAN		DOMIT	I VICTO	R	MESSI	ALEXANDE	R
	etc.			etc.			etc.	

pareillement inscrites sur la face postérieure qui, malheureusement, a été sciée.

« Une disposition analogue a été suivie dans la rédaction de deux autres latercules gravés sur des tablettes de marbre provenant de Rome et conservées au palais Corsini à Florence. Au-dessous d'une dédicace mentionnant des jeux donnés en l'honneur de l'empereur Caracalla, on lit au *vocatif* les noms de soldats tirés tant des diverses cohortes de Vigiles que des équipages de la flotte de Misène et formant un détachement mixte pour être employés temporairement à ces représentations scéniques.

« Comme quatrième exemple, il convient de rapporter ici un fragment de latercule sur tablette de marbre contenant les noms de vingt-six soldats d'une cohorte indéterminée de Vigiles et récemment donné au Cabinet des Médailles et Antiques par M. Edmond Le Blant, qui l'avait acquis en 1860 à la vente des livres et des antiquités de Philippe Le Bas. Il est consigné au tome VI du *Corpus* sous le n° 2406; les deux précédents y occupent les nos 1063 et 1064.

« Aucun des savants éditeurs ou commentateurs de ces textes épigraphiques[1] n'a cherché à expliquer la curieuse particularité des noms au *vocatif*, qui, cependant, n'a pu leur échapper, car M. Mommsen l'avait sommairement signalée en ces termes[2] : *Die nach Art dieser Listen meist in vocativ geschriebenen Namen sind auf dem nominativ umgesetz.*

« Willmanns n'est pas plus explicite[3] : *Sequuntur casu vocativo hominum nomina.*

« Personne ne s'aviserait de soutenir que les graveurs de ces quatre latercules ont employé, par erreur ou par ignorance, le *vocatif* pour le *nominatif*, car ils savaient si bien ce qu'ils avaient à faire qu'ils ont très correctement décliné

1. Kellermann, *Vigilum romanorum latercula duo Cælimontana*, 1835, p. 26, n° II; p. 30, n. 14; p. 38, n. 48; p. 52, n. 107. — Orelli-Henzen, 3471. — Henzen, *Corp. inscr. lat.*, VI, 1056, 1063, 1064, 2406. — Dessau, *Inscr. lat. select.*, I, 1892, n. 2156, 2178, 2179.

2. *Hermes*, V (1871), p. 305, article *Schauspielerinschriften.*

3. *Exempla inscriptionum latinarum*, 1883, n. 1501a, ligne 11.

même les noms venus du grec, *Calpurni Achilleu*, *Vitrasi Artema*, *Calpurni Ireneu*, *Pompei Glyca;* c'est tout au plus si dans une nomenclature d'environ 700 individus on relève trois ou quatre inadvertances, comme *Sergi Paulus*, ou comme *Lucilius Marcianus* entre *Valeri Heraclida* et *Aureli Alexander*. L'emploi du *vocatif* a donc bien été systématiquement voulu.

« A cela je ne vois qu'une explication possible. En principe, le latercule, gravé sur les faces d'une base dressée dans la cour de la caserne ou sur des tablettes fixées au mur du bâtiment, vraisemblablement à l'entrée de l'excubitorium ou de la salle de service, avait pour objet de présenter le tableau complet de la cohorte dans sa forme organique, depuis le tribun, son chef, jusqu'au dernier homme de troupe (*gregalis*). Comme l'appel nominal se faisait précisément suivant l'ordre d'inscription à ce tableau, l'idée vint naturellement qu'il pouvait subsidiairement servir à cet usage et que, pour l'y adapter d'une manière pratique, il suffisait de donner aux noms la désinence du *vocatif;* en effet, cette tournure de langage à la *deuxième personne* n'est compréhensible que comme interpellation directe *ad hominem*, sur le ton du commandement. La rédaction du latercule nous fait donc saisir sur le vif le fonctionnement de l'acte fondamental et quotidien de la vie militaire. Ce qui confirme la justesse de l'explication que je propose, c'est que les noms des officiers de l'état-major de la cohorte sont au *nominatif*, parce que, en effet, leur grade les dispense de la formalité de l'appel nominal imposée aux hommes de troupe.

« Partout ailleurs les noms sont au *nominatif*, notamment sur les trois autres latercules de Vigiles que l'on connaît et dont deux, datés de l'an 210, sont relatifs à la cinquième cohorte (*Corp. inscr. lat.*, VI, 1057, 1058, 2407). On ne trouve non plus aucun exemple du *vocatif* dans les trente et un latercules des cohortes prétoriennes et urbaines à Rome (*Ibid.*, VI, 2375-2405), ni dans les six de la légion III Augusta à Lambèse (*Ibid.*, VIII, 2565-2569 et 2618).

« Comme corollaire de ce qui précède, il y a lieu de reproduire le texte du fragment de la liste d'appel des Vigiles

recueilli par Vescovali et finalement donné au Cabinet des Médailles et Antiques par M. Le Blant, afin d'en tirer la lecture complète qu'il comporte à l'aide de quelques remarques nouvelles. J'ai examiné l'original en marbre blanc et j'en ai pris des estampages, dont l'étude me permet d'affirmer l'inexactitude des deux transcriptions publiées avant cette donation, l'une par Kellermann, dans ses *Vigilum romanorum latercula* (1835), p. 52, n. 107, l'autre par Henzen, *Corp. inscr. lat.*, VI (1876), n. 2406; à la décharge de ces éditeurs, il faut dire qu'ils n'avaient point vu l'original et ne disposaient que de copies défectueuses. L'erreur capitale qui entache ces copies consiste en ce que les sigles indicatives des grades ont été transportées de la fin des lignes d'une colonne où elles sont gravées au commencement de celles de la colonne voisine à droite, et ont, par conséquent, été attribuées à des individus qui n'en sont pas réellement titulaires. Il en résulte aussi que Kellermann et Henzen ont cru avoir affaire à une liste disposée en deux colonnes, tandis que la tablette en comporte trois, sans le moindre doute pour celui qui a devant les yeux la tablette ou l'estampage.

« De la première colonne, à gauche, il ne subsiste que les mots abrégés OPT CAR ·, gravés à trois centimètres d'intervalle sur le prolongement de l'interligne qui sépare NONI BIANDE de LETORI SECVNDIN; sans tenir compte de cet intervalle, les éditeurs ont rattaché à Nonius Blandus l'indication de ce grade d'*optio carceris*. De même les abréviations EX PR (*exceptor praefecti*) et B TRI (*beneficiarius tribuni*) appartenant à des Vigiles de la deuxième colonne, — celle du milieu, — ont été à tort préfixées aux noms de Maecius Sever(us) et de Petronius Secund(us) dans la troisième colonne.

« Les éditeurs ont commis une faute non moins grave en omettant l'indication du grade ou emploi de Pomponius Glycas; cet emploi, signifié par les sigles SVP à la suite des noms POMPEI GLYCA (vocatif), n'a pas encore été déterminé. Cependant, il semble qu'on peut deviner dans les lettres énigmatiques SVP le mot *sup*(*ernumerarius*), dont

1re colonne.	2e colonne.	3e colonne.
	EVCASI SEVERINE	AVRELI CARI
	SEIRI VERISSIM	VALERI VER
	AVRELI SOCRATE	IVLI MAXIM
OPT CAR·	NONI BIANDE	CAECILI FELI
	LETORI SECVNDIN	LAELI FELICIA
	POMPEI· GLYCA SVP	ARISTI CLEME
	ISCE	AVRELI DIOGE
	NE	AVRELI FELI
	E LX PR	MAECI SEVE
	A NE	SALLVSTI OPTA
	A NE B TRI	PEIRONI SECVN
	M E	POMPONI SILVA
	RESIM	CAECILI IANV

La transcription de ce texte, dernièrement communiqué à la Société des Antiquaires par notre confrère M. Cagnat, se trouve figurée à la page 335 du *Bulletin* de 1895; il me paraît utile de le transcrire ici à nouveau, pour que l'on puisse suivre facilement mes explications.

se sert Végèce, ou même plus simplement le mot *sup(ra)*, *scilicet numerum*, indiquant que Pompeius Glycas était en surnuméraire, immatriculé en plus de l'effectif normal de la centurie. Déjà, à propos d'un autre texte (*Vigil. romanor. latercula*, p. 16), Kellermann avait judicieusement interprété les sigles BVC SV par *buc(cinator) su(pra numerum)*, ou *su(peradditus)*.

« La gravure de la tablette présente de nombreuses négligences d'écriture : le *t* de *Petroni*, ainsi que le *l* de *Blande*, sont réduits à un simple jambage facilement pris pour un I : en sorte que le nom SEIRI peut être lu *Seiri* aussi bien que *Setri*. Les *a* n'ont pas de traverse et leur jambage de droite se prolonge à gauche dans le haut en forme d'apex ; il en est de même des *m*. Le bras gauche du *v* initial dépasse l'alignement supérieur, tandis que le pied des *l* descend au-dessous de l'alignement inférieur et forme un angle obtus très ouvert ; les *g* sont à crochet retombant en forme de faucille ; le *y* diffère peu d'un *t*. Tous ces indices paléographiques tendent à faire descendre l'âge de ce monument pour le moins au IIIe siècle.

« Voici comment je le lis :

« 1re colonne. — ..., *opt(io) car(ceris)* ;

« 2e colonne. — *Eucasi Severine ; Seiri* (ou *Setri*) *Verissim*[*e*] ; *Aureli Socrate ; Noni Blande ; Letori Secundin*[*e*] ; *Pompei Glyca*, *sup(ra numerum)* ; .... [*P*]*risce* ; ..[...]*ne* ; ..[...]*e*, *ex(ceptor) pr(aefecti)* ; ..[..]*ane*, .[...]*ane*, *b(eneficiarius) tri(buni)* ; ..[..]*me* ; .... [*Ch*]*resim*[*e*].

« 3e colonne. — *Aureli Cari*[*ne*] ; *Valeri Ver*[*na*] ; *Juli Maxim*[*e*] ; *Caecili Feli*[*x*] ; *Laeli Felicia*[*ne*] ; *Aristi Cleme*[*ns*] ; *Aureli Dioge*[*ne*] ; *Aureli Feli*[*x*] ; *Maeci Seve*[*re*] ; *Sallusti Opta*[*te*] ; *Petroni Secun*[*de*] ; *Pomponi Silva*[*ne*] ; *Caecili Ianu*[*ari*]. »

M. Cagnat fait observer que l'on connaît des documents analogues dans d'autres corps de troupes que les *vigiles*, pour les prétoriens en particulier et pour les légions. Les ruines des camps légionnaires d'Afrique et des régions danubiennes en ont fourni en particulier de nombreux spécimens. Partout les listes de soldats, avec les noms présentés au

nominatif, ont été rencontrées sur des bases honorifiques consacrées dans le camp même aux empereurs régnants. Les *latercula vigilum* gravés sur des plaques de marbre ont fort bien pu appartenir eux aussi à des bases honorifiques dont le noyau aurait été en blocage ou en brique et le revêtement extérieur seul en marbre : des monuments de cette sorte sont très fréquents sur les forum et ailleurs.

Il admettrait d'ailleurs très volontiers l'ingénieuse conjecture de M. Mowat sur un point. La présence du vocatif sur toutes ces inscriptions s'expliquerait par l'usage de listes d'appel où les noms auraient été transcrits à ce cas. Ces listes auraient été copiées fidèlement et inintelligemment par celui qui a été chargé de graver le monument.

Une discussion à laquelle prennent part MM. le vicomte de Rougé, Martha, Héron de Villefosse et de Villenoisy s'engage sur cette question.

M. Émile Ruelle, associé correspondant national, fait une communication sur des fragments de l'*Epitome des Clémentines* de Clément Romain, recueillis sur les feuilles de garde d'un manuscrit de la géographie de Ptolémée conservé à Paris.

M. Héron de Villefosse, membre résidant, communique le texte d'une inscription qui vient d'être découverte à Mandeure et dont il doit un estampage à l'amitié de M. Gauthier, archiviste départemental à Besançon.

D I M
PRO·SALVT·SEXTI
*ma*ENI · PVDENTIS

D(eo) i(nvicto) M(ithre).
Pro salut(e) Sexti [Ma]eni(i) Pudentis.

Il fait remarquer, à l'occasion de ce texte, la rareté des

monuments en l'honneur de Mithras découverts sur le territoire de l'ancienne Gaule[1].

Séance du 18 Mars.

Présidence du vicomte de Rougé, président.

Ouvrages offerts :

Clerc et C.-J. Thaddeeff (O.-E.). *L'art du potier préhistorique au village de Palkino (Oural)*. Moscou, 1895, in-fol.
Engelhardt (Ed.). *Les protectorats romains. Étude historique et juridique comparative*. Paris, 1895, in-8°.
Lespinasse (René de). *Notice sur le comte de Laubespin, sénateur de la Nièvre*. Nevers, 1896, in-8°.
Vachez (A.). *Les Baffie dans le Forez au XIIIe siècle*. Montbrison, 1896, in-8°.
Villenoisy (F. de). *La patine du bronze antique*. Paris, 1896, in-8°.

M. de Barthélemy présente une brochure de M. Ed. Engelhardt sur les protectorats romains.

M. Ed. Engelhardt, ministre plénipotentiaire de France, désire que je présente de sa part à la Société des Antiquaires un travail inséré par lui dans la *Revue générale du droit international public*. Cette brochure a le double mérite de traiter une question d'actualité et de se rattacher intimement à l'archéologie.

L'auteur expose que le système des protectorats dont on parle tant en cette fin de siècle est une très vieille institution. Si le nom est moderne, la chose remonterait à une très haute antiquité, et Rome, en l'appliquant sur la plus haute échelle, en aurait fait dériver sa grandeur. M. Engel-

1. Ces monuments ont été réunis par M. Franz Cumont dans son grand ouvrage, *Monuments relatifs aux mystères de Mithra;* fasc. II, *Inscriptions grecques et latines*, n° 491 à 511; fasc. III, *Monuments figurés*, n° 273 *bis* à 281 *bis*.

hardt passe rapidement en revue les faits qui se manifestèrent en Italie, en Afrique et en Orient et qui peuvent être invoqués en faveur de sa thèse. — Peut-être ne serait-il pas inutile aux hommes d'état qui cherchent à étendre la puissance de leur pays par les protectorats de se donner la peine d'étudier sérieusement comment s'y prenaient les anciens. Ce vœu d'antiquaire est justifié par ce fait que le plus souvent les anciens ont admirablement réussi.

Travaux.

M. Cagnat, membre résidant, lit la note suivante :

« Le R. P. Delattre m'a chargé de communiquer à la Société deux inscriptions.

« La première a été relevée sur un *exagium?* de cuivre trouvé à Tabarka (petite plaque carrée de 0m17 de côté, épaisse de moins de 2 millimètres, pesant 4 grammes). L'original a été communiqué au P. Delattre par le capitaine Barbave du 4e zouaves.

« D'un côté elle porte :

TIBE
RIANI
PROC

« De l'autre :

MENA
T I S
PREF

« La première nous offre au génitif le nom d'un fonctionnaire, Tiberianus, qui est qualifié de *proc(onsul)* ou *proc(urator)*. Le nom d'un proconsul se lit sur un *exagium* déjà connu[1].

1. Garrucci, *Annali numismatici* de Fiorelli, I, p. 204. Un second exemple, CATHARIVS PROC, est incertain.

Mais il est évident qu'on peut songer aussi à quelque procurateur dépendant du *comes sacrarum largitionum*, en particulier au *procurator monetarum*.

« Sur la seconde, il faut expliquer *Menatis pr(a)ef(ecti)*. Ici nous sommes moins hésitants. On peut croire que, comme sur d'autres monuments analogues[1], il s'agit du préfet du prétoire, d'autant plus qu'on connait un préfet du prétoire du nom de Menas en 528-529[2].

« A cet *exagium*, le R. P. Delattre a joint une épitaphe par lui trouvée dans le cimetière des officiales à Carthage.

« Cette inscription, dit-il, est gravée sur une plaque de « *saouân* épaisse de 0m075. La face est polie et mesure 0m325 « de longueur et 0m22 de hauteur.

L · ATILIVS · L · L · HIERO · FVRNARI ·
VALERIA · Ɔ · L · EVTERPE · FVRNARIA·
VIVIT
C · VALERIVS · C · L · DIONISIVS · TRIARI
VIVIT

« Hauteur des lettres, 0m02. Elles sont très régulières.

« Cette triple épitaphe d'un *Furnarius*, d'une *Furnaria* et « d'un *Triarius*, avec l'expression *vivit*, me paraît une des « plus anciennes inscriptions que nous ayons trouvées à Carthage.

« Le même cimetière nous a fourni ces jours derniers « l'épitaphe d'un soldat de la *cohors XIII Urbana* et celle « d'un autre soldat de la *cohors I Urbana*, qui seront à ajouter aux épitaphes déjà connues de soldats de ces deux « cohortes qui permutèrent entre elles, l'une tenant garnison « à Carthage et l'autre à Lyon.

1. Babelon, s. v. *Exagium*, dans le *Dictionnaire des antiquités grecques et romaines*, p. 876 et 877.
2. *Cod. Just.*, I, 2, 19; 3, 44; 4, 21.

« M. le capitaine Toussaint vient de déterrer à Mdaourouch, dans les murs de la citadelle byzantine, sur une base en calcaire blanc une dédicace à Gratien par le conseil des décurions de la ville.

IMP · CAES
FLAVIO GRATIA
NO PIO FELICI VIC
TORI AC TRIVM
FATORI SEMPER
AVGVSTO
ORDO COL · MADAV
RENSIS DEVOTVS NV
MINI MAIESTATIQ
EIVS

« On savait déjà que Mdaourouch se nommait jadis *Madaura* et qu'elle avait rang de colonie. Un de ses enfants, Apulée, s'est chargé de nous en instruire[1]. »

M. de Barthélemy, membre honoraire, fait la communication suivante :

« Mgr l'évêque de Constantine signale à Hippone la découverte d'une très belle mosaïque représentant des divinités aquatiques et des animaux marins. Au-dessus, à des profondeurs variant de 0m50 à 1 mètre, on trouve deux autres mosaïques. Notre confrère estime qu'il y aurait là des données intéressantes à étudier au point de vue de l'affaissement du sol ou du soulèvement du niveau des eaux. Il a observé le même fait à Saintes.

« Dans la mosaïque récemment découverte on remarque une femme nue, assise sur un phoque à qui elle présente de la main droite un gâteau ; de la gauche elle agite un tambour de basque. »

M. E. Michon, membre résidant, lit une note du R. P.

1. *Apolog.*, 24. Cf. *C. I. L.*, VIII, 4672.

Séjourné, associé correspondant national, sur un baptistère récemment découvert en Palestine :

« Ce baptistère est en forme de croix et porte l'inscription :

ΥΠΕΡ ϹΟΤΕΡΙΑϹ ΜΑΘΕΟΥ
ΚΑ[Ι] ΓΕΩΡΓΙΟΥ·

« La forme des lettres semble dénoter une époque assez basse, le VIe ou le VIIe siècle, je pense.

« Le baptistère a 0^m90 de diamètre à l'intérieur dans sa plus grande largeur et 0^m60 dans sa plus petite. L'épaisseur de la pierre formant margelle est de 0^m14 en moyenne et de 0^m18 aux pointes.

« Il est monolithe et haut de 1 mètre à l'extérieur. La forme de la croix se maintient sur 0^m75 ; à la base le reste affecte la forme ronde.

« A l'intérieur, la croix garde sa forme sur une profondeur de 0^m35 seulement. Ensuite vient une cavité parfaitement ronde de 0^m60 de diamètre sur 0^m15 de profondeur.

« Autour du baptistère on voit un grand nombre de cubes de mosaïque épars. — Les ruines au milieu desquelles il se trouve sont très considérables et portent le nom de ***Khirbet Malekat'ha.*** Il est impossible toutefois d'y reconnaître dans l'état actuel la forme d'une église. Le nom moderne ***Malekat'ha***, que l'on doit traduire par ***regina ejus***, ne rappelle aucun nom ancien à notre connaissance. Malgré la présence de ce baptistère, je ne crois pas non plus à une ville épiscopale, bien qu'une opinion prétende que la présence des baptistères dans les premiers siècles indique toujours une ville épiscopale. C'est une erreur, pensons-nous. En principe, l'évêque seul avait le pouvoir de baptiser, mais il pouvait déléguer ce pouvoir, ou du moins l'exercer en dehors de sa ville épiscopale.

« Le ***Kh. Malekat'ha*** où nous avons trouvé ce baptistère est situé tout près de la grande route romaine qui allait de ***Ælia Capitolina*** à ***Eleuthéropolis***, un peu au delà du 18e mille en partant de Jérusalem. Ce milliaire a été retrouvé avec

son inscription. Les ruines sont situées sur une colline qui occupe l'extrémité orientale de la vallée, laquelle porte maintenant le nom de *Wadi Shuweikeh*, et qui est certainement l'ancienne vallée de *Socoh*, où le jeune David terrassa le géant Goliath.

« La position de cette colline, à la tête pour ainsi dire de la vallée, pourrait peut-être justifier son nom de *Malekat'ha*, *regina ejus*. Elle avait été la « reine de la vallée, » à laquelle elle semblait commander tout naturellement. »

M. d'Arbois de Jubainville, membre résidant, fait une communication au sujet d'une stèle, avec bas-relief et inscription, récemment découverte à Sarrebourg. Il s'agit d'une stèle votive au dieu gaulois, dit *au marteau*, et à sa parèdre. C'est la première fois qu'on trouve une représentation de ces divinités avec leurs noms. Le dieu est appelé dans l'inscription SVCELLOS et sa parèdre NANTOSVELTA. Le mot *Sucellos* est composé de *sun*, bon, bien, et de *kello*, je frappe ; il signifie donc « celui qui frappe bien » ou « celui qui a un bon marteau. » Le mot *Nantosuelta* est composé de *nanto*, qui a le double sens de « bataille » et « blessure, » et de *suelta*, qui signifie probablement « brillante. » Le nom *Nantosuelta* a donc le sens de « celle qui est brillante par sa bravoure. »

Séance du 25 Mars.

Présidence du vicomte de Rougé, président.

Ouvrages offerts :

Comtesse Ouvaroff. *Archeologischer Congress in Riga.* 1-20 August 1896. Moscou, 1896, in-fol.

Travaux.

Au nom de la commission nommée à cet effet, M. l'abbé Thédenat lit un rapport favorable sur la candidature du comte Auguste Menche de Loisne au titre d'associé correspondant

national. On procède au vote, et le comte A. de Loisne, ayant obtenu le nombre de voix exigé par le règlement, est proclamé associé correspondant national au château de Beaulieu, par Saint-Venant, Pas-de-Calais.

M. Michon, membre résidant, entretient la Société des restaurations de la Diane à la Biche et des critiques récentes qu'on en a faites. Il en résulterait que la Diane ne devait pas prendre une flèche dans son carquois de la main droite avec la tête retournée de ce côté, mais venait au contraire de lancer une flèche de son arc. Quelque difficile qu'il soit de rétablir exactement quel était le mouvement réel des deux avant-bras, il semble bien en effet que la pose de la tête, en sens inverse de la marche, ne soit pas la pose originelle. L'animal qui accompagne la statue n'est pas d'ailleurs la Biche de Cérynée, mais doit être interprété comme le cerf poursuivi par Diane, complétant ainsi le sens de la représentation, qui est uniquement la représentation d'une Diane chasseresse.

Il s'établit, à la suite de cette communication, un échange d'observations entre MM. Michon, Martha et de Rougé sur la position du bras de la statue et sur la restauration dont ce bras a été l'objet.

M. Cagnat, membre résidant, communique, de la part du P. Delattre, une inscription gravée sur une pierre (saouân) haute d'environ un mètre, plus large à la base qu'au sommet qui est arrondi en berceau.

:
S E C V N D V S
M · B E N N I · S E R
V E T E R I N A R I V S
H · S · E · V · A · XXXXV

Hauteur des lettres, variant entre $0^{m}02$ et $0^{m}035$.

Ce texte provient du cimetière des *officiales* à Carthage.

MM. Mowat, Cagnat et Samuel Berger échangent, à ce

sujet, quelques observations sur le ***veterinarius***, son rôle dans l'armée et sa situation civile ou militaire.

M. Samuel Berger, membre résidant, entretient la Société de la découverte, faite à Vienne par M. H. Modern, d'un tableau d'autel provenant de l'église protestante de Saint-Mainbœuf, à Montbéliard. Ce tableau d'autel, qui représente, en 157 cadres, la vie de Jésus-Christ, date des environs de 1525. Il est signé d'un peintre nurembergeois nommé Hans Schäuffelin. C'est, en réalité, une œuvre d'une valeur secondaire. On en peut juger par les très bonnes reproductions qui accompagnent la très intéressante étude de M. Modern, dans le ***Jahrbuch*** des collections impériales.

M. Mowat, membre résidant, rend compte d'une visite qu'il a faite à la galerie des antiquités grecques, romaines, phéniciennes et égyptiennes du Musée Guimet, réunies pour offrir des termes de comparaison avec les antiquités asiatiques qui constituent la raison d'être de cet important établissement scientifique. Il a particulièrement noté la collection d'inscriptions romaines se composant de 27 monuments funéraires, pour la plupart publiés dans le ***Corpus inscriptionum latinarum***. Dès à présent, il semble utile de signaler les pérégrinations de ceux qu'on ne trouverait plus dans les lieux où ils ont été indiqués par leurs derniers éditeurs; il y a lieu aussi de distinguer ceux qui sont manifestement des contrefaçons modernes ou dont l'authenticité est suspecte. Ces indications faciliteront sa tâche au rédacteur du futur catalogue en lui épargnant, ainsi qu'au visiteur, de fastidieuses recherches bibliographiques.

Urne cinéraire en marbre de M. Aurelius Dubitatus, soldat de la 2e cohorte prétorienne, surnommée Pia Vindex Severiana. (*C. I. L.*, VI, 2456.)

Tablette de marbre de T. Acrasius Justus. (*C. I. L.*, VI, 12045.)

Tablette de marbre de l'affranchie Aurelia Phyllis. (*C. I. L.*, VI, 13368.)

Tablette de marbre du jeune Blastus. (*C. I. L.*, VI, 13604.)

Tablette de marbre d'Evemeria (*sic*). (*C. I. L.*, VI, 16304.)

Tablette à ailerons de l'affranchi Q. Furius Antiochus. (*C. I. L.*, VI, 18748.)

Tablette de Hirtia Phainna. (*C. I. L.*, VI, 19505.)

Tablette de M. Julius Herculaneus. Surmoulée? (*C. I. L.*, VI, 20050.)

Tablette de l'affranchi D. Junius Tralis. (*C. I. L.*, VI, 20841.)

Tablette de Valeria Galla. (*C. I. L.*, VI, 28197.)

Tablette à ailerons de l'affranchi Q. Voconius Euticus (*sic*). (*C. I. L.*, VI, 29441.)

Trois estampilles de potier, provenant de Pouzzoles : ATTICVS; NAEV; N·N·H. (*C. I. L.*, X, 8056, 55 *a*; 226 *a*; 229 *b*.)

Urne de Sergia Affis, provenant de Collevecchii, en Sabine (Italie). (*C. I. L.*, IX, 4834, avec cette annotation : « In ecclesia refugii aliquando destinata manibus lavandis; nuper furto ablata est. ») Cette urne a donc été volée et paraît avoir été vendue à quelque marchand antiquaire de Rome (?) avant de parvenir au Musée Guimet.

Stèle de Quintulus et d'Allia, provenant de Nîmes. (*C. I. L.*, XII, 3855.)

Urne de Julia Acmé, provenant de Die. (*C. I. L.*, XII, 1634.)

Urne de Vernasia Cyclas. Copie d'un original trouvé à Rome et actuellement conservé au Musée britannique. (*C. I. L.*, VI, 8769.)

Urne de M. Anteius Aed. Le dernier mot à compléter en *Aeduus*, ou *aedilis*, *aedituus*. Surmoulage d'une inscription composite dans laquelle le faussaire a maladroitement fait entrer une partie d'une inscription antique de Rome publiée par Orelli, 4783.

Urne d'Epainus Messalinus. Elle figurait dans la collection de feu M. de Saint-Thomas, à Roanne, et a été publiée par L. Palustre, *Un cuisinier de Caligula*, dans le *Bulletin monumental*, XLII (1876), p. 729-737, avec un fac-similé dans le texte. Copie tronquée d'une inscription elle-même reconnue fausse. (*C. I. L.*, XIV, 292*.)

Urne de C. Apronius Fulvus et de Servata, son épouse. Ancienne collection de Saint-Thomas, à Roanne, publiée par L. Palustre, *loc. laud.*, p. 730. Copie d'un cippe conservé au Musée de Nîmes. (*C. I. L.*, XII, 3420.)

Les renseignements manquent sur quatre autres monuments, dont voici le texte, pour aider à leur identification.

1° D · M
L·CAESENNIO
FIRMO
CLAVDIA
MARCIANA
CONIVGI·B·M·F
(urne. — Moulage ?)

La face postérieure porte une autre inscription :

D M
TERENTEAE (*sic*)
ONESIMENI · CON
IVGI · MARCVS
SEPTIMIVS · TRHEPTVS (*sic*)
DVLCISSIMAE
B · M · F
(urne.)

2° D I S MAN❦
CARPO❦FILIO
BENE ❦ MERENT
VIX·AN·XXIIII·M·V
EPAPHRODIT [redacted]
(plaque de marbre.)

3° D M
PRIMAE
BENEMERI
TAE
DOMINI
(plaque de marbre. — Authentique?)

4° C·VIBIVS·FIRMVS·C
VIBIO·AMPLIATO·PATRONO
SVO·BENE·MERENTI·TITVLVM
POSVIT·QVOD·IVSSIT·ET·RO
GAVIT·C·VM PATRONA
S·VA·PONI·ITA FACTVM EST·
(plaque de marbre. — Authentique?)

La formule *ita factum est* parait être une réminiscence biblique. On lit en effet dans la *Vulgate*, au Livre de Job, v. 21 : *Dominus dedit, Dominus abstulit; Sicut Domino placuit, ita factum est.*

EXTRAIT DES PROCÈS-VERBAUX

DU 2e TRIMESTRE DE 1896.

Séance du 1er Avril.

Présidence du vicomte DE ROUGÉ, président.

Ouvrages offerts :

FROSSARD (Ch.-L.). *Mémoire sur les marbres des Pyrénées*, 2e édit. Paris, 1896, in-8°.
GUIRAUD (Jean). *L'État pontifical après le grand schisme. Étude de géographie politique*. Paris, 1896, in-8°.
LAMBIN (Émile). *Les églises des environs de Paris étudiées au point de vue de la flore ornementale.* Paris, s. d., in-8°.

Correspondance.

Le comte Menche de Loisne écrit pour remercier la Compagnie de l'avoir élu associé correspondant national.

Travaux.

Au nom de la commission nommée à cet effet, M. Alexandre Bertrand lit un rapport favorable sur la candidature de M. Henry Corot au titre d'associé correspondant national. On procède au vote, et M. Corot, ayant obtenu le nombre de voix exigé par le règlement, est proclamé associé correspondant national à Savoisy (Côte-d'Or).

M. A. Bertrand fait ensuite circuler la photographie d'une épée gauloise en fer du type de Hallstatt, trouvée par M. Henry Corot dans un tumulus à Minot (Côte-d'Or).

M. Henry Corot se propose de fouiller d'autres tumulus encore inexplorés de la Côte-d'Or.

M. Jean-J. Marquet de Vasselot, associé correspondant national, fait une communication sur quelques œuvres inédites de Pigalle. Il étudie d'abord les maquettes de la statue du *Citoyen*, de Reims, et du *Voltaire nu* conservé à la bibliothèque de l'Institut. Il annonce ensuite qu'il a découvert au Musée de Versailles une réduction en terre cuite de la statue de *Louis XV*, placée jadis dans le parc du château de Bellevue; cette terre cuite est la seule reproduction précise qui nous soit connue de cette œuvre importante. M. Marquet de Vasselot examine ensuite une réduction en terre cuite de *l'Amour et l'Amitié*, et un *médaillon* en marbre, représentant *M. et Mme Gougenot,* provenant du tombeau de l'abbé Gougenot, leur fils. Ce tombeau, que Pigalle fit élever à ses frais dans l'église des Cordeliers, a été détruit pendant la Révolution; mais Alexandre Lenoir sauva le médaillon, qui, après avoir appartenu au Musée des Monuments français, a été envoyé au Musée de Versailles en 1834.

M. Michon, membre résidant, entretient la Société d'une acquisition qui vient d'enrichir le département des antiquités grecques et romaines de pièces antiques en or de la plus haute importance.

Il s'agit d'abord d'une superbe parure de femme composée

d'un collier et de deux couvre-oreilles, et surtout d'une tiare offerte par le sénat et le peuple de la colonie grecque d'Olbia au roi Saitapharnes. La décoration de cette tiare, du goût le plus exquis et de l'habileté la plus consommée, comprend des parties à jour entrecoupant les parties pleines. Sur celles-ci sont figurées deux zones de bas-reliefs. L'une, principale, empruntée à l'Iliade, nous montre Achille dédaignant les présents que les Grecs lui envoient pour tenter de fléchir sa colère, puis le bûcher de Patrocle entouré d'Agamemnon, d'Achille et des Grecs en deuil. L'autre est empruntée à la vie des Scythes, au milieu desquels se trouvait la ville d'Olbia : les scènes champêtres y alternent avec des scènes plus mouvementées : domptage de chevaux, combat contre des griffons, etc. L'inscription est gravée sur les murailles d'Olbia figurées avec leur tour au tiers environ de la hauteur. Le sommet de la calotte est formé par un serpent enroulé sur lui-même.

M. Michon insiste sur le concours empressé qu'ont prêté en cette occasion au Musée du Louvre notre confrère M. Ed. Corroyer et M. Théodore Reinach, auxquels on doit les avances qui ont permis de négocier aussi rapidement cette magnifique acquisition.

M. Michon annonce ensuite l'entrée au Louvre d'une tête grecque en marbre, de travail archaïque, remontant à la seconde moitié du VIe siècle avant notre ère, qui est célèbre dans l'histoire de la sculpture antique. Son possesseur M. Georges Rampin, qui l'avait acquise alors qu'il était secrétaire d'ambassade à Athènes, l'a léguée en mourant au Musée du Louvre, auquel M. Thierry de la Noue, député de l'Aube, s'est empressé de la remettre.

M. le président se réjouit avec la Société que le Musée du Louvre se soit enrichi de si admirables monuments. Il félicite nos confrères, conservateurs du département des Antiques, et M. Ed. Corroyer, dont l'aide leur aura été si précieuse pour assurer au Musée du Louvre la possession de ces antiquités.

Séance du 8 Avril.

Présidence du vicomte DE ROUGÉ, président.

Ouvrages offerts :

GEORGE et G. CHAUVET (J.). *Cachette d'objets en bronze découverte à Venat, commune de Saint-Yrieix, près Angoulême.* Angoulême, 1895, in-8°.

GUIGNARD DE BUTTEVILLE (L.). *Quatrième centenaire de la découverte de l'Amérique. Comité du Loir-et-Cher. Rapport du marquis de Croisier.* Blois, 1893, in-8°.

M. G. Chauvet dépose pour la Bibliothèque un exemplaire de deux rapports sur une découverte d'objets en bronze à Venat, publiés l'un par M. J. George et l'autre par lui (tiré à part des *Bulletins et Mémoires de la Société archéologique et historique de la Charente*, 1896).

Vingt-quatre planches en phototypie permettent de juger la nature et l'importance de cette découverte, très analogue à celle de Larnaud (Jura).

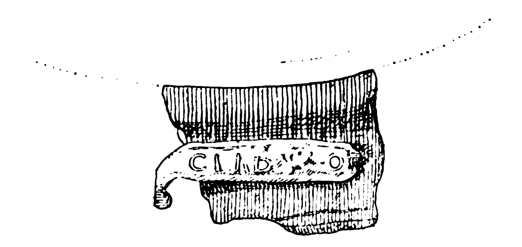
Travaux.

Le Président félicite, au nom de la Société, le R. P. Delattre, nommé chevalier de la Légion d'honneur.

M. l'abbé Thédenat, membre résidant, présente un fragment de poterie trouvé à Grand (Vosges), qui lui a été communiqué par M. Pierre, d'Haulaincourt, par l'intermédiaire de notre confrère M. Maxe-Werly.

« Ce fragment appartenait à une écuelle en terre noire ; il offre cette particularité intéressante, que, au lieu de l'empreinte habituelle du fabricant, ou peut-être à la place du graffite donnant le nom du propriétaire, le vase portait une petite lamelle en plomb, fixée à l'aide de deux trous, et offrant un nom estampillé.

« Je ne pense pas que ce procédé soit connu, du moins je n'en ai jamais rencontré d'exemple.



Fragment de poterie avec estampille en plomb.

« Il est regrettable que l'oxydation du plomb ne permette pas de déchiffrer l'inscription. Le dessin de M. C. Toussaint donne l'image fidèle de ce qu'on y voit.

« Je suis cependant porté à croire que le nom estampillé sur la lamelle de plomb est celui du fabricant. Il semble bien, en effet, que l'inscription se termine par l'abréviation O F du mot *Of(ficina)*, ce qui trancherait définitivement la question. Malheureusement le mauvais état de la surface du plomb laisse cette lecture très douteuse.

« On pourrait aussi se demander si le propriétaire du vase n'aurait pas remplacé le graffite ordinaire par une lamelle de plomb portant l'estampille de son nom. — J'ai peine à croire qu'un procédé si compliqué ait été employé pour marquer la propriété d'un vase en terre grossière de si peu de valeur.

« Ce vase contenait-il, au contraire, quelque médicament ou produit dont l'estampille faisait connaître le nom? — Cette opinion ne me paraît guère probable. S'il en était ainsi, le plomb portant l'estampille devrait servir de fermeture au vase ou, tout au moins, être en rapport avec cette fermeture. Je ne crois pas qu'il ait pu en être ainsi. La place occupée par la lamelle de plomb, et aussi la forme du vase qui, comme on en peut juger par la section encore subsistant de sa circonférence supérieure, était un bol à large ouverture, semblent exclure cette hypothèse.

« Quoi qu'il en soit de ces différentes suppositions, dont aucune n'est prouvée, il ne me paraît pas probable que nous soyons là en présence d'un fait isolé. Si, dans les fouilles, on n'a pas encore rencontré de vases ainsi marqués, il n'y a pas lieu d'en être surpris : la fragilité de la lame de plomb et le peu de solidité de ses attaches dans les trous ménagés pour les recevoir offraient bien peu de résistance aux chocs et à l'action du temps. Maintenant que l'attention est éveillée, on trouvera sans doute des lames de plomb isolées. Peut-être en existe-t-il déjà dans les musées et collections. Plus souvent encore on rencontrera des vases ou fragments de vases percés des deux trous dans lesquels était fixée l'estampille. Une de ces estampilles, bien lisible, nous donnera peut-être un jour la solution de ce petit problème. »

M. l'abbé Thédenat présente ensuite une tête de même

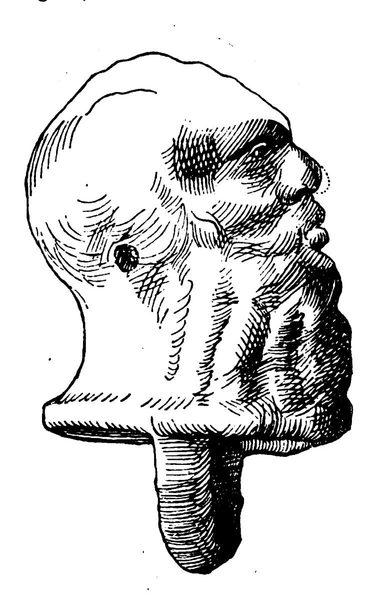


Tête en bronze trouvée à Grand[1].

1. Dessin de M. C. Toussaint.

provenance, en bronze, d'un assez bon travail, également communiquée par M. Pierre. Elle est creuse, et porte à sa partie inférieure un demi-anneau en forme d'anse de panier.

A l'intérieur, elle conserve des restes de fer oxydé, dont quelques traces apparaissent aussi à l'extérieur. Il est difficile de dire si elles sont accidentelles ou si elles sont dues à un clou qui, traversant le bronze, aurait servi à fixer la tête à une tige intérieure. Une de ces marques, placée près de l'oreille droite, correspond, de l'autre côté du bronze, à une oxydation légèrement pointue. Il est à remarquer qu'une autre tête semblable, que nous reproduisons de profil, présente, d'après le dessin, un trou placé au même endroit (voy. ci-dessous la figure).



Tête en bronze trouvée près de Pont-de-Metz.

Le front chauve, le nez camus, l'arrangement de la barbe et des cheveux, les oreilles légèrement pointues, l'expres-

sion de la physionomie permettent de reconnaître dans ce monument une tête de Silène.

On connaît d'autres têtes semblables. M. F. Pouy en a signalé une au Comité des travaux historiques[1] exactement semblable à la nôtre comme type et comme dimension, ayant également sept centimètres de hauteur, anse comprise.

Il suffit de jeter un coup d'œil sur le dessin exécuté par M. Delambre et que nous empruntons à la communication de M. F. Pouy pour se convaincre de l'identité des deux types.

A remarquer, près de l'oreille, le trou signalé plus haut.

Cette dernière tête, d'après les renseignements fournis par M. F. Pouy, a été trouvée dans une tourbière de Pont-de-Metz (Somme), près de la Fontaine Saint-Cyr.

Une autre tête, appartenant au même type de Silène, malgré quelques différences dans l'ornementation, et de provenance inconnue, est conservée au Musée de Saint-Germain. Elle a été publiée, avec un dessin, par M. Salomon Reinach, dans son catalogue[2].

C'est à son obligeance que je dois d'avoir obtenu communication du zinc reproduit ici.



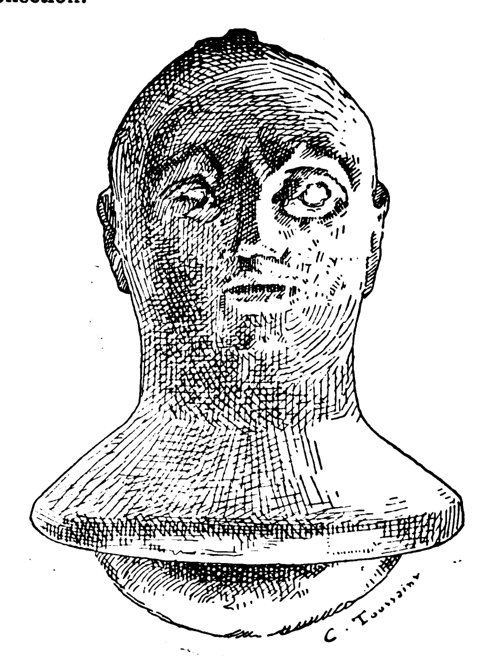
Tête en bronze du Musée de Saint-Germain.

1. *Bulletin du Comité archéologique des travaux historiques*, séance du 15 novembre 1880, p. 321.
2. *Bronzes figurés de la Gaule romaine*, p. 111, n° 111.

Voilà donc trois têtes, munies d'une anse et reproduisant toutes les trois le même type ; ce qui prouve que ces objets, appartenant probablement à l'art industriel, étaient d'un usage assez répandu et qu'il en existait un modèle courant.

On connaît cependant d'autres têtes qui prouvent que l'art industriel avait varié ses modèles.

Je reproduis ici, d'après une photographie communiquée par mon ami M. Maxe-Werly, une tête, en bronze comme les précédentes, trouvée à Reims, où elle faisait partie de la riche collection de M. Duquénelle. Elle doit, depuis la mort de ce zélé archéologue, être entrée au Musée de Reims avec la collection.



Tête en bronze de la collection Duquénelle[1].

Nous avons ici une tête d'un type très différent des précé-

1. Dessin de M. C. Toussaint.

dentes. Elle est imberbe et absolument chauve; les traits sont grossiers; l'expression de la physionomie a quelque chose de brutal qui rappelle certaines figures de gladiateurs.

Le Musée de Lille conserve une autre tête en bronze, munie, comme les autres, d'un demi-anneau à sa partie inférieure. Les traits sont fins, les oreilles un peu pointues; les sourcils, les yeux en forme d'amande, les coins des lèvres sont relevés; le menton, assez saillant, est en pointe; le crâne est complètement chauve et légèrement pointu. C'est probablement la tête d'un jeune satyre.

Particularité singulière, le crâne est surmonté d'un phallus[1].

Il est probable qu'une recherche dans les musées et collections ferait connaître d'autres têtes analogues à celles que nous venons de publier.

Quel était leur usage? Elles devaient appartenir à un objet usuel. Était-ce un manche, une poignée, un pommeau, une suspension? Il faut, dans ce cas, supposer que l'objet auquel elles étaient associées a disparu, n'y étant fixé que par un crochet passé dans le demi-anneau qui les termine, ou bien que cet objet était d'une matière plus fragile, qui n'a pu résister au temps.

Les hypothèses ne feraient pas défaut si l'on voulait essayer de donner à ces ustensiles des attributions fantaisistes. Mais, comme toutes ces hypothèses, celles du moins que je pourrais présenter, non seulement ne seraient que des hypothèses, mais aussi ne reposeraient sur aucune preuve, même éloignée, je préfère m'en abstenir complètement.

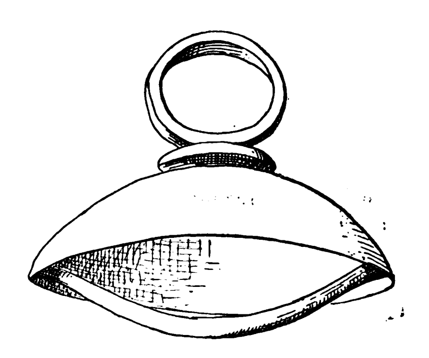
Je me bornerai à aider à la solution du problème, ou au moins à apporter un élément nouveau, en rapprochant de ces têtes toute une série d'autres monuments, qui semblent avoir eu la même destination.

Voici un dessin qui représente le type le plus simple de ces monuments; on en rencontre un nombre assez considérable dans les musées et collections.

L'anneau supérieur, qui remplace une poignée, en per-

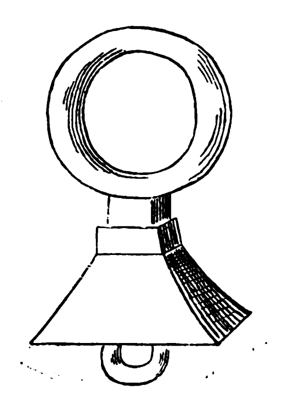
1. Je fais cette description d'après un dessin communiqué par M. Maxe-Werly.

mettant d'y passer le doigt, et surtout le demi-anneau, placé sous la partie en forme de timbre, semblent bien indiquer que nous sommes ici en présence d'objets ayant appartenu à des instruments semblables à ceux dont les têtes faisaient partie, mais plus simples.



Ustensile en bronze d'un usage inconnu[1].

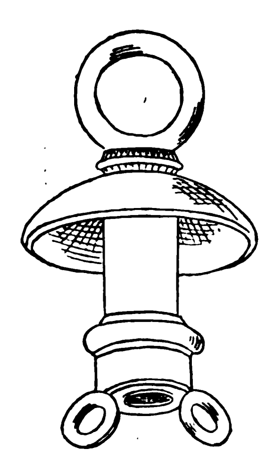
Le Musée Guimet en possède un d'une forme un peu différente.



Ustensile en bronze du Musée Guimet[2].

1. Dessin communiqué par M. Léon Maxe-Werly.
2. D'après un dessin communiqué par M. L. Maxe-Werly.

Sans vouloir rechercher ni donner ici toutes les variétés de cette nombreuse série, je reproduirai[1] un modèle de la collection Wiener, à Nancy.



Ustensile en bronze de la collection Wiener.

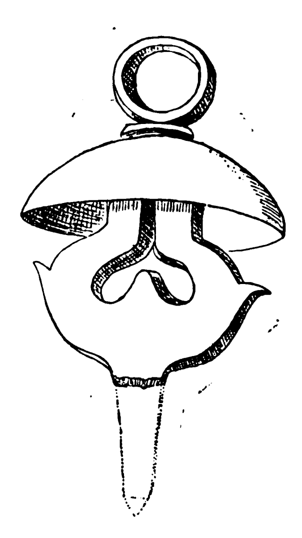
Sur cet exemplaire, le demi-anneau inférieur est remplacé par deux petits anneaux fixés à l'extrémité d'une longue tige creuse.

Faut-il rattacher à cette série d'autres ustensiles, dont la partie supérieure est exactement semblable à celle des monuments dont nous venons de reproduire les dessins?

En voici un spécimen[2] :

1. D'après un dessin communiqué par M. L. Maxe-Werly.
2. Grivaud de la Vincelle, *Arts et métiers des anciens*, pl. XXX, n° 8.

Ici, comme on le voit, l'anneau inférieur est remplacé par une pointe.



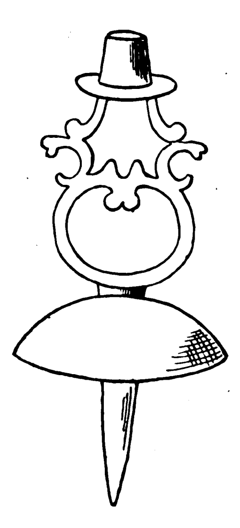
Ustensile en bronze publié par Grivaud de la Vincelle[1].

Grivaud de la Vincelle donne le dessin d'un autre spécimen qui diffère peu de celui-ci[2].

Il s'en distingue en ce que la partie inférieure, formée aussi d'un long clou plat muni, à mi-hauteur, de deux crochets, est dépourvue du vide bilobé que présente le modèle précédent.

Le Musée Guimet en possède un autre plus orné dans la partie supérieure, mais terminé par un simple clou cylindrique.

1. Dessin de M. C. Toussaint.
2. *Op. cit.*, pl. XXX, 7.



Ustensile en bronze conservé au Musée Guimet[1].

La ressemblance que ces instruments terminés en pointe offrent, dans leur partie supérieure, avec les petits monuments que j'ai rapprochés de la tête trouvée à Grand et de ses analogues, est-elle suffisante pour qu'il soit permis de les rattacher à la même série? Je n'oserais l'affirmer.

Voulant m'abstenir de tout essai d'attribution, qui ne serait pas justifié par des faits, j'ai du moins essayé, non de donner un recueil complet de ces monuments, mais de présenter un certain nombre de spécimens. Mon désir est d'appeler sur ces monuments, dont la destination n'est pas encore connue, l'attention de nos confrères. J'espère que ceux d'entre eux qui font des fouilles et voient un grand nombre d'antiquités auront peut-être un jour la bonne fortune de rencontrer un exemplaire encore entouré de débris et que, mis sur leurs gardes, ils ne négligeront pas d'observer avec attention. Peut-être aussi quelque bas-relief bien conservé dans tous ses détails, comme on en a rencon-

1. Dessin communiqué par M. L. Maxe-Werly.

tré quelquefois, quoique rarement, permettra-t-il de reconnaître, dans le harnachement d'un cheval attelé, dans un meuble, un ustensile, ou partout ailleurs, l'usage de ces mystérieux petits monuments.

M. Frossard, associé correspondant national, fait une communication au sujet des montres solaires. Il en présente quatre types différents. Tous sont des gnomons ou cadrans solaires portatifs. Un d'entre eux est un cylindre de petite dimension, en buis ; il est muni d'une languette en fer blanc qui sert de style et dont l'ombre vient donner l'heure sur des courbes recoupées par des verticales correspondantes aux mois de l'année. Cet instrument de poche est encore en usage parmi les bergers des Pyrénées. Un autre, d'un modèle moins connu, vient des montagnes du Tarn. Fait en bois dur, il représente un disque (diamètre 68^{mm} ; épaisseur 9^{mm}) ; un vide en forme de cœur en décore et allège la masse. Il est daté de 1773 sur la face utile et, de l'autre côté, porte en légende sur deux lignes concentriques ces mots : MONTRE DV SOLEIL APARTIENT | A JACQVES FAVRE. Il a été conservé jusqu'à présent dans la famille et témoigne d'un long usage. Une ficelle, enfilée en dessus du cœur, permet de le tenir verticalement ; à gauche, une série de trous formant une courbe savante sont spécifiés par les initiales des mois de l'année ; on plante une épingle dans le trou du mois et on présente au soleil la face du disque, de manière à ce que l'ombre de l'épingle soit en lumière frisante. Sur le côté droit, les heures, en chiffres arabes, désignent les trous dont s'approche plus ou moins l'ombre projetée par l'épingle, et on sait l'heure, à quinze minutes près. Si l'instrument a plus de précision, on connaît par une table le nombre de minutes qu'il faut ajouter ou retrancher, selon le quantième, pour passer de l'heure solaire à l'heure civile.

Le comte de Loisne, associé correspondant national, présente un livre d'heures manuscrit orné de très belles miniatures exécutées, au commencement du XVIe siècle, par un artiste de l'école de Rouen, dite école du cardinal d'Amboise.

D'après M. Durrieu, qui a étudié ce manuscrit, l'auteur

de ce livre d'heures fort remarquable serait Jean Pinchon.

M. G. Chauvet, associé correspondant national, rend compte de la découverte d'une cachette d'objets en bronze faite à Vénat, près Angoulême. Un grand vase en terre, enfoui dans le sol, contenait plus de mille objets de bronze en bon état et de nombreux objets brisés ou manqués à la fonte, culots, ébarbures, etc. C'est l'industrie presque complète d'une époque représentée par une centaine de types différents, armes, ustensiles, outils, ornements, etc.; tous paraissent être le produit d'une industrie locale qui devrait prendre place entre les dolmens et l'époque des sépultures à char et remonterait au moins au xe siècle avant notre ère.

M. Prou, membre résidant, communique à la Société l'empreinte d'une matrice de sceau récemment acquise par le Cabinet des Médailles de la Bibliothèque nationale. Cette matrice, en bronze, de forme circulaire, munie d'une queue pyramidale, terminée à sa partie supérieure par un trèfle repercé, ne paraît pas remonter au delà du xve siècle. La légende est :

S LEPOSARIE DE CVRTOBVMO.

M. Prou n'a pas su identifier la léproserie *de Curtobumo*. Ce petit monument tire son intérêt de la figure qui en occupe le champ : un lépreux, coiffé d'un bonnet conique, tenant de la main droite sa cliquette. Il semble qu'il porte en outre une besace. La cliquette est formée de deux planchettes plus larges à leur partie supérieure qu'à leur base, c'est-à-dire à leur point de réunion. Sans doute, c'est là une représentation bien sommaire; mais la pauvreté de l'iconographie des lépreux[1] doit inviter à en recueillir les moindres éléments. D'autres sceaux de léproseries, qui portent l'image d'un lépreux, ont été déjà signalés, par

1. « Les représentations figurées des lépreux sont rares comme les textes. » U. Robert, *Les signes d'infamie au moyen âge*, dans *Mémoires de la Société des Antiquaires de France*, t. XLIX.

exemple celui de la maladrerie de Meulan [1], attaché à un acte de l'année 1208, et sur lequel est gravé un lépreux, tenant de la main droite le bâton en forme de tau qu'on appelait *potence;* à son bras gauche pend sa cliquette, composée de trois planchettes dont la disposition justifie bien le nom de *flavel* qu'on donnait [2] à cet instrument; de plus, sur la poitrine du personnage, on remarque une sorte de tablette quadrangulaire qui pourrait être, non pas un livre, mais un signe d'infamie analogue à la roue des Juifs. Citons encore le sceau des lépreux du Mans [3] de l'année 1284, représentant un homme qui s'appuie de la main gauche sur sa potence, et qui, de la main droite, paraît agiter sa cliquette.

Le baron de Baye, membre résidant, présente la photographie d'un bas-relief en bronze conservé dans une collection à Saint-Pétersbourg, et qui passait pour antique. Ce bas-relief, qui représente un cavalier entre deux personnages, n'est pas autre chose que l'armature décorative d'une sacoche de vétérinaire en Sibérie; ces sacoches, avec cette même décoration, sont encore en usage aujourd'hui.

Séance du 15 Avril.

Présidence de M. l'abbé H. Thédenat, premier vice-président.

Ouvrages offerts :

Baye (baron de). ***Mission archéologique et ethnographique en Russie et en Sibérie occidentale*** (1895). Paris, 1896, in-8°.

Lespinasse (René de). ***Dépêches et mémoires du ministère de la marine sur les forges et charbons du Nivernais pendant les guerres de Louis XIV.*** Nevers, 1895, in-8°.

Piette (Ed.). ***Études d'ethnographie préhistorique.*** Paris, s. d., in-8°.

1. Douët-d'Arcq, *Collection de sceaux*, n° 9988.
2. Voy. Godefroy, *Dictionnaire de l'ancienne langue française*, t. IV, p. 28, au mot *flavel.*
3. Demay, *Inventaire des sceaux de la Normandie*, n° 3137.

VALLENTIN (Roger). ***Du prétendu atelier carolingien de Venasque.*** Paris, 1895, in-8°.

— ***La monnaie de Iovinzieu ou Saint-Donat*** (894-1025?). Valence, 1895, in-8°.

— ***De la détermination des monnaies du Dauphin Louis Ier*** (1410-1415). Paris, 1895, in-8°.

— ***De la circulation des florins d'Utrecht en Dauphiné, à Avignon et dans le Comtat.*** Amsterdam, 1895, in-8°.

WITTE (A. DE). ***Recherches numismatiques.*** Bruxelles, 1896, in-8°.

Correspondance.

M. Henry Corot écrit pour remercier la Compagnie de l'avoir élu associé correspondant national.

Travaux.

M. l'abbé Thédenat, au nom de la commission des impressions, dépose sur le bureau le quatrième fascicule du ***Bulletin*** de l'année 1895.

M. l'abbé Thédenat, membre résidant, fait la communication suivante :

« J'ai acheté il y a quelques jours, sur le parapet des quais, l'exemplaire d'un ouvrage bien connu, que je mets sous les yeux des membres de la Société.

« Il est ainsi intitulé :

Fragmenta · vestigii
veteris · Romae
ex · lapidibus · Farnesianis
nunc · primum · in · lucem · edita
cum · notis · Io · Petri · Bellorii
ad
eminentiss · ac · reverendiss ·
Camillum · Maximum
S · R · E · cardinalem
(*armes du cardinal*).

« Tout ce titre est gravé sur une belle planche en taille douce.

« Le lieu et la date sont indiqués au bas de la dernière page du volume :

« *Romae typis Iosephi Corvi M D CLXXIII. Superiorum permissu. Sumptibus Ioannis Iacobi de Rubeis.*

« L'exemplaire que je présente offre plusieurs particularités qui lui donnent un certain intérêt.

« Sur la garde, il porte, en écriture du XVIIIe siècle, la note suivante :

« *Ce livre a appartenu à Pietro Bellori. C'est l'exemplaire*
« *sur lequel il a fait les nottes et corrections qui sont en marge.*
« *Bernier.* »

« Au-dessous, une écriture tout à fait récente, celle sans doute du dernier possesseur de l'ouvrage, donne l'information suivante :

« *La note cy-dessus est signée de François Bernier médecin et célèbre voyageur mort à Paris le* 22 *septembre* 1688.

« *Cette première édition imprimée à Rome en* 1673 *a été réimprimée avec les corrections en* 1682.

« Je crois que Bernier et l'auteur de la note anonyme se trompent sur tous les points et je pense le démontrer plus loin.

« Toutefois, cet exemplaire n'en est pas moins digne d'intérêt, et je ne le présente pas uniquement pour le vain plaisir de réfuter deux inexactitudes qui resteraient inoffensives, puisqu'elles sont inédites.

« Continuons notre description.

« Sur le faux titre, un timbre humide très chargé d'encre, mais où l'on peut cependant reconnaître les armes du cardinal Camillo Massimi, déjà gravées sur le titre, indique que l'exemplaire provient de la bibliothèque de ce cardinal.

« Enfin, les marges et le bas des pages sont couverts de notes manuscrites en latin ou en italien dont l'écriture, on n'en peut douter, appartient au XVIIe siècle.

« Revenons maintenant sur cette description. Bernier affirme que c'est l'exemplaire de Bellori lui-même et que les notes manuscrites sont de sa main.

« Ceci n'est pas une pure imagination de Bernier; on a cru, beaucoup, du moins, ont cru au XVIIIe siècle, que les notes avaient été écrites par Bellori : « *Quemadmodum qui « sic censuerint non defuerunt*[1]. » Bernier en avait sans doute recueilli la tradition et c'est peut-être ce qui l'a, dans des circonstances que nous ignorons, déterminé à acheter cet exemplaire.

« Malgré le plaisir que j'aurais à posséder un exemplaire enrichi de notes autographes de Bellori, je suis contraint par la vérité à réfuter l'opinion de Bernier.

« Parmi les notes manuscrites de mon exemplaire, il en est une ainsi conçue :

« *Vicum Patricium in Exquiliis fuisse Festus testatur lib.* 17 « *verbo septimontio non loco descripto a Bellorio... similiter,* « *etc.*[2]... »

« Je ne sais si l'auteur de ces notes a voulu préparer une nouvelle édition, ou s'il les a écrites pour son usage personnel. En tout cas, elles n'étaient pas rédigées sous leur forme définitive et prêtes à être livrées à l'impression; ceci est suffisamment démontré par le fait que beaucoup sont incomplètes et semblent destinées uniquement à signaler les textes d'auteurs cités dans la page, et aussi par ce fait que les unes sont en latin, les autres en italien. Dans l'un et l'autre cas, Bellori n'aurait pas parlé de lui-même en ces termes : *non loco descripto a Bellorio.*

« Le dernier éditeur de Bellori au XVIIIe siècle, Xaverius Canale, qui, nous le verrons plus loin, a eu mon exemplaire entre les mains, s'exprime ainsi au sujet de cette note manuscrite :

« *Ex hac superiori adnotatione quilibet sanae mentis conji-* « *ciat an adnotationes hae marginales Bellorii ipsius esse pos-* « *sint, quemadmodum, qui sic censuerint non defuerunt... Qui* « *enim Bellorius de se ipso ita loqui, etiamsi eum erroris,* « *quem non patravit, poenituisset, vel palinodiam hoc loci*

1. Cf. *Ichnographia veteris Romae... cum notis Jo. Petri Bellorii.* Rome, 1764, fol., p. 42, n. 64; voy. au bas de la page le texte de cette note cité en entier.

2. P. 39.

« *canere secundis veluti curis constituisset? Quilibet certe videt*
« *ipsi aliam phrasim sine dubio adhibendam fuisse*, *quae esset*
« *sibi ipsi accomodatior*, *non quae eum tanquam a se ipso*
« *diversum*, *aut sui ipsius censorem efficeret*[1]. »

« Le renseignement donné sur Bernier par l'autre propriétaire anonyme du livre n'est pas plus exact que la note de Bernier lui-même :

« La note, dit-il, est *signée de François Bernier*, *médecin*
« *et célèbre voyageur*, *mort à Paris le* 22 *septembre* 1688. »

« Si l'exemplaire était celui de Bellori, mort en 1696, il serait surprenant qu'il ait pu, avant 1688, appartenir à François Bernier. Je ne m'explique pas que ce simple rapprochement de date n'ait pas empêché l'auteur de la note de commettre une telle erreur, puisque lui aussi attribue à Bellori l'exemplaire et les notes manuscrites[2].

« Il suffit d'ailleurs de voir l'écriture de notre Bernier pour constater qu'elle est du XVIIIe siècle, et de la fin plutôt que du commencement[3]. Cette écriture, en outre, ne concorde en aucune façon avec celle des lettres du XVIIe siècle signées Bernier, que M. H. Omont, directeur du département des manuscrits à la Bibliothèque nationale, a mises à ma disposition avec son obligeance habituelle.

« Enfin, nous verrons tout à l'heure que, en 1764, c'est-à-dire près de cent ans après la mort de François Bernier, mon exemplaire était encore à Rome, entre les mains de Xaverius Canale, préfet du trésor apostolique et dernier éditeur de Bellori[4].

« Le possesseur anonyme continue ainsi :

« *Cette première édition*, *imprimée à Rome en* 1673, *a été*
« *réimprimée avec les corrections en* 1682. »

1. *Ichnographia veteris Romae,* p. 42, n. 64.
2. L'erreur est d'autant plus surprenante que l'auteur de la note indique lui-même, sur la même garde, la date de la mort de Bellori, d'après la *Bibliographie générale de Didot;* ce qui, en même temps, prouve qu'il possédait ce livre postérieurement à 1869.
3. C'est l'opinion de MM. A. de Barthélemy, Noël Valois et Henri Omont, juges compétents en pareille matière.
4. Voy. plus bas, p. 158, l'avis au lecteur de cette dernière édition de Bellori.

« Y a-t-il eu, en 1682, une nouvelle édition de Bellori ?

« J'ai cherché partout, sans pouvoir le découvrir, un exemplaire de cette édition : il n'en existe dans aucune des bibliothèques de Paris[1].

« Je ne la trouve mentionnée chez aucun des auteurs qui devraient cependant le mieux la connaître.

« Camina, dans son *Indicazione topografica di Roma antica*, l'ignore[2]. Fea[3] et Nibby ne la connaissent pas davantage[4] ; elle n'est mentionnée ni dans la *Bibliographia antiquaria* de Fabricius[5], ni par Becker[6] ; Jordan l'ignore dans l'étude approfondie qu'il a faite cependant de l'ancien plan de Rome et des travaux dont il a été l'objet[7] et aussi dans sa Topographie de Rome[8] ; je ne l'ai pas trouvée davantage dans Brunet[9] ni dans Groesse[10] ; le catalogue anglais des livres d'art ne la donne pas[11], ce qui revient à dire qu'elle n'existe pas dans les bibliothèques publiques d'Angleterre.

« J'allais la déclarer apocryphe et l'envoyer rejoindre, parmi les mythes, le Bellori que, d'après Fea, Amaduzzi aurait réédité en 1771[12], quand je l'ai trouvée mentionnée

1. Bibliothèques nationale, de l'Institut, de l'Université, de l'Arsenal, Sainte-Geneviève, Mazarine, de l'École des beaux-arts.

2. Prefazione, p. 28.

3. *Miscellanea filologica, critica e antiquaria*, 1790, I, p. LII ; LII, n. *a*.

4. *Roma antica di Famiano Nardini*, t. IV. Rome, 1820, *Memorie di varie antichita... scritte da Flaminio Vacca nell' anno* 1594, 1, n. *a*.

5. Hambourg, 1760.

6. *Handbuch der Rœmischen Alterthümer*, I, p. 76, n. 4.

7. *Forma Urbis Romae*, 1874, p. 6.

8. *Topographie der Stadt Rom in Alterthum*, t. I[1], 1878, p. 45, note 12.

9. *Manuel du libraire*, *s. v.* Bellori.

10. *Trésor des livres rares et précieux*. Dresde, 1859, *s. v.* Bellori.

11. *The first proofs of the universal catalogue of books on art.* Londres, 1870, in-8°.

12. Fea, *l. c.* Il me semble évident que Fea veut parler ici de l'édition de Bellori publiée en 1764 par X. Canale sous le titre *Ichnographia veteris Romae... etc.*, avec six nouvelles planches,

dans la *Bibliografia romana* publiée à Rome en 1880 : Bellori. *Fragmenta vestigii...* Romae, 1673, in-fol., « *e di nuovo « in Roma nel* 1682, *in-fol.*[1]. »

« Faut-il croire, sans examen, l'auteur de cette bibliographie? A-t-il eu sous les yeux un exemplaire de cette édition? Jusqu'à preuve du contraire, j'en douterai encore. Peut-être y a-t-il là une erreur de date seulement, et l'auteur de la bibliographie avait-il en vue l'édition de 1764, dont il ne fait aucune mention.

« On pourrait être tenté de m'objecter que, dans son avis au lecteur, Xaverius Canale donne son édition comme étant la quatrième, et dit que la première de Bellori a été *iterum et tertio recusa*[2]; or, presque tous les auteurs que je viens d'énumérer, sauf celui de la bibliographie romaine, citent seulement l'édition de 1673, la réimpression de Graevius et l'édition de 1764, ce qui fait en tout trois et non quatre éditions. A cela je répondrai que Bellori a été réimprimé dans le Graevius d'Utrecht en 1697[3], puis de nouveau à Venise en 1732[4], dans une seconde édition de Graevius; de telle sorte que si Xaverius Canale avait tenu compte d'une édition imprimée en 1682, il aurait dû appeler la sienne la cinquième et non la quatrième.

« Quoi qu'il en soit, s'il a existé une édition de 1682, elle n'a pas été améliorée à l'aide des notes de mon exemplaire, car, de la préface de Xaverius Canale citée plus bas, on tire la conclusion certaine que, avant 1764, ces notes étaient

comme le conjecture Jordan (*Forma Urbis Romae, l. c.*). L'exemplaire de l'*Ichnographia veteris Romae* de la bibliothèque Sainte-Geneviève (ZZ62, 1 *bis*) porte sur la garde, en écriture du XVIIIe siècle, la note manuscrite suivante : « *Auctor notarum in sex postremas tabulas Jo. Christoph. Amadussus.* » Voy. plus loin, p. 157, le titre complet de cette dernière édition que nous avons déjà mentionnée plusieurs fois.

1. *Notizie della vita e delle opere degli scrittori romani del secolo XI fino ai nostri giorni.* Roma, 1880, *s. v.* Bellori.

2. Voy. plus bas, p. 158, *Lectori benevolo.*

3. *Thesaurus antiquitatum Romanarum*, t. IV. Utrecht, 1697, après la page 1954, avec pagination spéciale, 1-24.

4. Même titre. Venetiis, 1732, même pagination.

encore inédites[1]. En outre, si Bellori avait publié en 1682 une édition meilleure, en 1697 les éditeurs du *Thesaurus* de Graevius l'auraient préférée à la première.

« J'ai dit que le faux titre porte un timbre aux armes du cardinal Camillo Massimi; l'exemplaire a donc appartenu à la bibliothèque de ce cardinal; le fait est d'ailleurs affirmé par Xaverius Canale dans son avis au lecteur reproduit ci-dessous : « *Exemplar quod fuit Camilli cardinalis Maximi.* »

« Nous savons que le cardinal Camillo Massimi avait, au XVII[e] siècle, réuni dans son palais, situé près des *Quattro fontane*, des tableaux, des livres rares, des monnaies, des manuscrits, des autographes et quelques livres portant en marge des notes manuscrites d'hommes célèbres, tels que Baronius, Bembo, Boccalini[2]. Notre exemplaire de Bellori appartenait à cette série.

« Jusqu'à présent il est donc certain :

« 1° Que notre exemplaire n'a pas appartenu à Bellori.

« 2° Que les notes manuscrites ne sont pas de lui.

« 3° Que le Bernier qui a possédé ce volume n'est pas le médecin voyageur mort en 1688, mais un Bernier moins connu, du XVIII[e] siècle.

« 4° Que ces notes n'ont pas servi à Bellori pour une seconde édition plus complète.

« Nous allons voir maintenant que c'est Xaverius Canale qui a utilisé ces notes.

« En 1764, Xaverius Canale, *pontificii aerarii praefectus*, publia une édition augmentée des *Fragmenta vestigii veteris Romae*. Il la dédia à Clément XIII et l'intitula ainsi :

« *Ichnographia | veteris · Romae | xx · tabulis | comprehensa | cum · notis · Io · Petri · Bellorii | accesserunt | aliae · sex · tabulae · ineditae | cum · notis ·* (*armes d'Innocent XIII*). *Romae · M D CC LXIV | ex · chalcographia · r · c · a.*

« Ce titre est gravé sur une planche semblable à celle de la première édition.

1. Voy. plus bas, p. 158, *Lectori benevolo*.
2. *Iter Italicum,* von D[r] Friedrich Blume. Halle, 1830-1836, t. III, p. 203-204.

« Le titre nous dit simplement que cette édition est augmentée de six planches et notes; mais l'avis au lecteur nous donne des renseignements intéressants sur la source principale de ces additions; on y reconnaîtra sans peine l'exemplaire que je viens de présenter à la Société. Voici le texte complet de cet avis :

« *Lectori benevolo.*

« *Veteris Romae ichnographiam, quam Imperator Severus* « *marmoribus insculptam, in templo Romuli a se instaurato* « *pavimenti loco positam voluit, sedente Paulo III summo* « *Pontifice, ex Urbis ruderibus erutam et ad Farnesianas aedes* « *asportatam Petrus Bellorius in XX tabulas digestam notis* « *illustravit, et publicam in lucem edidit. Iterum ac tertio licet* « *recusam, tamen ob exemplarium raritatem haud facile para-* « *bilem, spes est gratum tibi fore, amice lector, quarta hac* « *editione in publicum denuo prodire novis accessionibus auc-* « *tam. Nam ex quodam primae Bellorianae editionis exem-* « *plare, quod fuit Camilli Cardinalis Maximi, quasdam notas* « *ignota manu in margine adscriptas huc transtulimus; quarum* « *auctorem Graecae et latinae linguae fuisse doctum apparet.* « *Singulis hisce notis praefixae litterae A. I. auctorem ignotum* « *significant. Praeterea ad XX Bellorianas, alias sex reperias* « *adjectas, brevi commentario illustratas tabulas veteris Romae* « *Vestigii nondum editas a Benedicto XIV summo Pontifice* « *locatas in Capitolio. Haec te monitum amice lector oportuit.* « *Vale.* »

« L'exemplaire annoté par Xaverius Canale avait appartenu au cardinal Massimi; c'est celui que je vous présente. La démonstration sera tout à fait complète quand j'aurai ajouté que, en collationnant les notes de mon exemplaire avec celles de l'édition de 1764, j'ai constaté que toutes ont été introduites dans cette nouvelle édition.

« Ces notes manuscrites sont de plusieurs sortes. Elles comprennent : 1° des corrections de fautes d'impression; Canale les a rectifiées dans son texte; 2° des références aux auteurs cités; Canale les a toutes prises et complétées quand il y avait lieu, en les imprimant en manchettes sur les marges

de son édition; 3° des textes d'auteurs qui n'étaient qu'indiqués dans Bellori ou qui demandaient à être revisés d'après des éditions autres que celles dont avait usé Bellori; Canale en a profité, en corrigeant parfois l'annotateur lui-même « *medicas manus admovere coactus*[1]. » 4° Enfin l'annotateur anonyme avait ajouté à son exemplaire de Bellori de véritables notes critiques et historiques; Canale les reproduit, traduisant en latin celles qui sont écrites en italien. Il n'en omet aucune, même celles qu'il croit devoir réfuter par des observations personnelles. Parfois il eût été plus simple de les passer sous silence, comme la note où notre inconnu prétend que le Pline, préfet de la flotte de Misène, mort au Vésuve, n'était pas l'oncle de Pline le Jeune[2], note qui, à défaut d'autres arguments, suffirait pour prouver que Bellori n'est pas l'annotateur.

« Canale fait précéder ses notes personnelles de la lettre A(*uctor*); celles de l'annotateur, de la lettre I(*gnotus*); quand il a traduit en latin une note italienne ou ajouté quelque complément, il met « A et I. »

« Il paraît avoir pris très au sérieux, trop peut-être, tout en le critiquant souvent, son annotateur anonyme, et termine ainsi son volume, lui disant adieu, ainsi qu'à Bellori, avec une certaine mélancolie et dans un joli latin qui lui est habituel : « *Jam et Bellorius et Annotator noster operi* « *quisque suo finem imposuit, remque ad umbilicum perduxit*[3]. »

« Comment ce vénérable et historique bouquin a-t-il quitté la bibliothèque Massimi? Comment, après être sorti des mains de Xaverius Canale, a-t-il abandonné les bords du Tibre pour venir, en passant par la bibliothèque de Bernier et par des mains inconnues, échouer sur les quais de la Seine, à côté d'une boîte que son format in-folio ne lui permettait pas d'occuper? Comment en ai-je demandé le prix d'un air aussi détaché que possible, et comment, pour la modeste somme de deux francs, est-il passé des mains

1. P. 14, n. 23.
2. P. 19, n. 29 et 30.
3. P. 82.

d'un bouquiniste inconscient dans les miennes? Je l'ignore. C'était écrit. En attendant ses futures et incertaines destinées, quelque soin que je prenne pour lui assurer, après moi, un sort à l'abri des ventes et des étalages, qu'il repose en paix dans ma bibliothèque, à côté de mon exemplaire des *Epigrammata antiquae Urbis* de Mazocchi (Rome, MDXVII)[1], portant des notes manuscrites attribuées par Léon Renier à Laelius Podager. Bouquin deux fois précieux celui-là, car il m'a été donné par M. Édouard Renier, en souvenir de son père Léon Renier, mon vénéré maître et ami.

« N'est-il pas bon d'aller quelquefois sur les quais et d'aimer les vieux bouquins? »

M. E. Travers, associé correspondant national, fait la communication suivante :

« La géographie ancienne de la Basse-Normandie, celle du Cotentin en particulier, soulève quelques problèmes qui sont loin d'être encore résolus. Les voies romaines et les anciens chemins, qui, en très grand nombre, sillonnent le département de la Manche, ont été depuis longtemps étudiés avec soin par de savants archéologues tels que M. de Gerville et, en dernier lieu, par M. le chanoine Pigeon, sans parler des recherches dont ils ont été l'objet dans les ouvrages généraux consacrés à la géographie gallo-romaine. Le tracé de ces voies antiques semble déterminé d'une manière aussi précise que possible dans ses grandes lignes; cependant des rectifications pourront être apportées sur certains points.

« Quant à l'emplacement des villes gallo-romaines du Cotentin et de l'Avranchin, il est encore l'objet de controverses animées. Celui d'*Alauna* est bien fixé; mais on discute parfois sur le lieu où il convient de fixer exactement *Cosedia* et *Legedia*. Quant à *Coriallum*, qui a fait l'objet de tant de discussions, c'est une ville dont la situation est inconnue. Il en est de même pour *Crociatonum*, le port des *Unelli*, introuvable jusqu'à présent.

1. *Note sur le recueil d'inscriptions antiques intitulé : Epigrammata antiquae Urbis*, dans la *Revue archéologique*, t. XIII, 1856, p. 51-55.

« Dans son congrès annuel, tenu à Carentan, au mois d'août 1895, l'Association normande avait posé cette question : Faut-il placer à Saint-Côme-du-Mont, près Carentan, le *Crociatonum* de l'Itinéraire d'Antonin et de la Table de Peutinger? Une longue discussion s'est engagée à ce sujet, sans qu'une solution définitive ait pu être proposée. Il y a, dans le texte de Ptolémée, une interversion évidente de plusieurs localités, et *Crociatonum* doit être cherché à l'ouest de la baie des Veys. Mais *Crociatonum* n'est assurément ni Barfleur, ni Saint-Côme-du-Mont, ni Carentan, ni Turqueville, encore moins Barneville, Auderville ou la baie d'Ecalgrain; peut-être faut-il le placer à Audouville-la-Hubert, dans les environs de la ferme de Bapaume, qui répond assez exactement aux distances indiquées entre *Augustodurus* (Bayeux) et le port de Unelliens, et se trouve sur la grande voie romaine aboutissant à *Alauna*, après avoir traversé l'estuaire de la Vire. Le territoire d'Audouville-la-Hubert n'est d'ailleurs séparé de la mer que par des terrains d'alluvion assez étendus, mais peu anciens.

« Quelques semaines après le congrès de Carentan, la presse proclamait que M. F. Liger avait trouvé les vestiges de *Crociatonum* à Beuzeville-au-Plain. Il aurait reconnu, sur une longueur de 900 mètres et une largeur indéterminée, les ruines d'une ville antique, et des sondages lui auraient permis de déterminer l'emplacement d'un port assez considérable mis en communication avec la mer par un canal naturel.

« A l'annonce de cette découverte, M. Ed. Lepingard, président de la Société d'agriculture, d'archéologie et d'histoire naturelle du département de la Manche, et plusieurs de ses confrères se sont rendus à Beuzeville-au-Plain. De l'examen attentif auquel ils se sont livrés, il résulte que les substructions vues par M. Liger sont les traces de quelque village disparu, dont les fondations étaient formées de cailloux roulés ou de moellons grossièrement taillés, sans mortier ni ciment, et où l'on n'a retrouvé ni tuiles, ni poteries, ni monnaies, ni aucun objet permettant de fixer la date de ces constructions qui doivent être relativement assez

récentes. Une partie des prétendues ruines ne se compose du reste que de débris de clôtures entre diverses pièces de terre aujourd'hui réunies. Quant au port, ou soi-disant tel, c'est une simple mare dont le diamètre actuel est de 4 à 5 mètres tout au plus, où prend naissance un mince filet d'eau et qui se trouve à près de 20 mètres au-dessus du niveau de la mer. Il y a bien çà et là des traces de canaux étroits et sans profondeur, mais ils ne peuvent être attribués qu'à des travaux de dessèchement.

« *Crociatonum* n'était donc pas situé à Beuzeville-au-Plain. Il faut chercher ailleurs l'emplacement du port des Unelliens et, je le répète, probablement à Audouville-la-Hubert, aux environs de la ferme de Bapaume. Je reprendrai prochainement l'étude de cette question. »

M. Lafaye, membre résidant, communique des observations sur un vers de Stace (*Silvae*, I, 1, 37). Le poète décrit la statue équestre élevée à Domitien sur le Forum ; l'empereur étendait la main droite en signe de paix et de protection; il s'agit de savoir ce que faisait la main gauche. Depuis la Renaissance, on a toujours admis qu'elle supportait une statuette de Minerve ; on lisait : ***Dextra vetat pugnas ; laevam Tritonia virgo non gravat.*** Le dernier éditeur, Baehrens, a cru nécessaire de corriger le texte parce qu'il se demandait comment le cavalier pouvait conduire sa monture, s'il ne tenait les rênes ni de la main droite, ni de la gauche. M. Lafaye montre que cette correction est inutile et qu'il faut revenir au texte traditionnel; dans les statues équestres de l'époque romaine, le cavalier ne tenait pas toujours les rênes. C'est ce que l'on peut constater sur plusieurs monuments :

1° Monnaie de bronze de Nicée (Bithynie). Statue équestre de Jules César vue de profil. La main droite tient une couronne; derrière l'encolure du cheval, on aperçoit une Victoire; elle doit être posée sur la main gauche du cavalier.

2° Monnaie de bronze de Trajan de l'an 114. Statue équestre de l'empereur; comme l'a bien vu Cohen, la main droite tient une haste, la gauche une Victoire.

3° Statue équestre de Marc-Aurèle au Capitole. Le geste de la main droite est identique à celui du Domitien de Stace; la main gauche a la paume tournée en dessus; il est impossible qu'elle tînt les rênes; elle devait supporter un attribut qui a disparu.

4° Statue équestre de Justinien, à Constantinople; elle subsista jusqu'à la conquête des Turcs; nous savons par George Pachymère que la main droite était étendue en avant et que la gauche supportait la boule du monde.

M. le commandant Mowat, membre résidant, propose une interprétation nouvelle des mots *Sebaciarius* et *Emituliarius*.

On se rappelle qu'en 1866 la découverte d'un *excubitorium* de la 7e cohorte des Vigiles à Rome, près de l'église S. Crisogono, produisit une certaine sensation dans le monde des érudits. Les murs de cet ancien poste de police étaient couverts d'inscriptions, — environ une centaine, — qu'avaient griffonnées les hommes de garde et dans lesquelles on a recueilli de curieux renseignements sur le service des veilleurs de nuit de la Rome impériale. Elles ont en outre révélé des mots nouveaux, appartenant évidemment au vocabulaire spécial des Vigiles, qu'on chercherait en vain dans les auteurs ou dans les lexicographes. Tels sont *emituliarius*, *sebaciarius* et *sebaciaria*, sur lesquels les commentateurs ont amplement exercé leur sagacité, sans être parvenus à en fixer la signification de façon définitive.

Les deux derniers, abstraction faite des fautes d'orthographe, *sabaciaria*, *subaciaria*, *sebecaria*, *sebarius*, *cebaciaria*, *sebacciaria*, *sebarius*, *sebbaciaria*, *sibaciarius*, et même *satacaea*, qui les défigurent le plus souvent, dérivent de l'adjectif *sebaceus*, lui-même tiré de *sebum*, « suif, » matière employée à la confection des torches et des chandelles nécessaires dans le service; le mot *sebaciarius* semble donc indiquer la fonction du Vigile désigné à tour de rôle pour assurer pendant un mois l'éclairage, tant à l'intérieur du poste que dans les rondes des patrouilles; sans doute il devait y avoir aussi des falots allumés à la porte de l'*excubitorium* et sur quelques rares points de la voie publique, par exemple

aux portes de la ville, et il fallait veiller à tous moments et de divers côtés au renouvellement du luminaire consumé. D'autres ont pensé que le *sebaciarius* était le porteur même du falot ou de la torche qui éclairait la ronde. A ce propos, il est intéressant de noter qu'on a découvert précisément dans le voisinage de l'*excubitorium* de S. Crisogono une torche de bronze; elle est dessinée dans le *Bullettino della Commissione arch. com.*, XIV, 1886, p. 262. Le mot *sebaciaria*, féminin singulier ou pluriel neutre, s'applique à tout ce qui concerne le service du *sebaciarius;* par extension, il désigne le mois pendant lequel durait ce tour de corvée, de même que *lucernarium* désigne le moment où on allume la lampe et le temps pendant lequel elle brûle (August, *in Reg. Cleric.*).

Dans une des inscriptions graffites de S. Crisogono[1], un *sebaciarius* de la centurie de Patroclus déclare qu'il a assuré le service, *omnia tuta*, pendant son mois, sans avoir provoqué de plainte ou de reproche, *sine querella* (*sic*); en marge il a ajouté qu'il a fourni l'huile pour l'assouplissement des chaussures, *oleum in caligas*.

	7 PATROILI	
	Q GNINVS MILE	
OLEVM IN CALIGAS	SABACIARIVS	SINE QVE RELLA
	MESE SVO OMNIA	
	TVTA	

Dans une autre inscription[2], le *sebaciarius* Egrilius Rufinianus, de la centurie de Marcellianus, constate de son côté qu'il a assuré le service de l'éclairage, *subaciariam tuta(m) fecit*, et spécifie qu'il a dûment pourvu à l'huile, aux torches et aux chandelles (*sebacia*), au fanal servant d'enseigne nocturne au poste et assimilé à un ver-luisant (*lucinium*), aux lampes (*lucernas*) placées comme signaux à la porte de ville (*ad porta*) et à l'édifice servant de magasin pour le matériel

1. *Corp. inscr. lat.*, VI, 3053.
2. *Corp. inscr. lat.*, VI, 3038.

des processions du Cirque Flaminius (*ad pompas*) ; cette dernière conjecture appartient à M. Capannari[1], qui aurait même pu l'appuyer par l'exemple du mot *Pompeum*, dont Pline se sert pour désigner le lieu où l'on gardait à Athènes le mobilier servant aux fêtes, Πομπεῖον ; Henzen et Ernest Desjardins, au contraire, croyaient qu'il s'agissait des patrouilles assimilées à des processions, à cause de la lenteur de leur marche.

COH VII VIG GORDIANI·D·N
7 MARCELLIANI EGRILII RVFINIANI pour : *Egri-*
SVBACIARIAM TVTA FECIT *lius Rufinianus*
OLEV CVR AVRELIVM AGRIPINVM OPTIONE lire :
SEBACIA *cur(ante) Aurelio*
LVCINIVM *Agrip(p)ino optione*
LVCERNAS
AD PORTA
AD POMPAS SEMPRONIANVS P N

Quant au mot *emitularius*, sa signification est d'autant moins certaine que l'on n'est même pas d'accord sur son étymologie. De Vit[2], le laborieux compilateur du vaste *Onomasticon latinum* faisant suite au *Lexicon* de Forcellini, y voyait un composé analogue à *opi-tulus*, *opi-tulator*, littéralement « porte-secours; » le premier terme *emi-* lui représentait une forme altérée de *ama*, ayant le sens de « seau à porter l'eau, » comme dans le passage du Digeste, *ad incendia compescenda cum amis et dolabris ;* le second terme, *tulia-*

1. *Bullettino della Commissione archeol. comunale,* XIV, 1886, p. 264.
2. *Sul nome di un officio degli antichi Vigili* (*Opere varie,* VI, p. 403).

rius, lui paraissait tiré du verbe *tulo*, *tuli*, *tulere*, en sorte que *emituliarius* aurait signifié « porteur de seau. »

Pour Lœwe, l'*emituliarius* est le vigile chargé d'apporter et d'étendre des *demi-matelas* destinés à amortir la chute des gens se jetant par les fenêtres de la maison incendiée : ἥμι(συς) et τύλη ou τύλος, τυλεῖον[1].

Desjardins, prenant une cote mal taillée entre le grec et le latin, se figurait l'(*h*)*emitularius* comme l'assistant du *sebaciarius*, c'est-à-dire le compagnon qui partage de compte *à demi* le fardeau de la corvée mensuelle des *sebaciaria*[2]. Cette explication, critiquée par Henzen, a été défendue par M. L. Cantarelli[3].

Le dernier controversiste entré en ligne, M. C. Nocella, a proposé deux explications[4] : la première consistant à supposer qu'au lieu de EMITVLIARIO il faut lire F MITVLIARIO, c'est-à-dire *f*(*abro*) *mituliario*, mot dérivé de *mitulus*, *mutulus*, table (?). Plus tard, abandonnant le latin pour se tourner vers le grec, il a attribué à τύλον, τύλη, τύλωτα le sens de massue ferrée; en sorte que pour lui un *emitulius fustis* serait un bâton ferré à mi-longueur pour servir d'arme au vigile contre les voleurs nocturnes.

Tel est l'état de la question. Il semble cependant plus naturel de recourir simplement à *emo*, *emere*, dont le participe passif *emptus* n'est qu'une modification euphonique de *em'tus*, primitivement *emitus*, comme *gemitus* de *gemo*, *gemere;* et puisque *gemitus* signifie gémissement, la même analogie

1. *Bull. dell' Inst. di corrisp. arch.*, 1882, p. 60. Voy. la réfutation par De Vit, *ibid.*, p. 192. Cf. *Bull. della comm. archeol. com.*, XV, 1887, p. 89.

2. *Note sur les inscriptions graffites du corps de garde de la VI*e *cohorte des Vigiles*, p. 13-14 et 21-22 (Extrait des *Mémoires de l'Académie des inscriptions et belles-lettres*, XXVIII, 2e partie, 1876).

3. *Bull. della comm. arch. com.*, 1889, p. 88.

4. *Sebaciaria, Emituliarius.* Roma, 1886. Cf. *Bull. della comm. arch. com.*, XV, 1887, p. 31. — *Le iscrizioni graffite nell' escubitorio della settima coorte dei Vigilli.* Roma, 1887. Cf. *Bull. della comm. arch. com.*, XVI, p. 152.

permet d'employer substantivement *emitus* au sens de « chose achetée, achat. » Or, de *emitus* procède régulièrement le diminutif *emitulus*, et même *emitulius* avec insertion de *i* parasite, comme dans *capitolium* comparé à son doublet *capitulum*. Conclusion : *emituliarius* = celui qui est chargé des menus achats, qui fait les petites emplettes.

Avec cette interprétation, les inscriptions dans lesquelles figure le mot en question deviennent claires et intelligibles. Comme elles sont assez longues, il suffit d'en reproduire les lignes finales, qui, seules, ont de l'intérêt pour l'objet que l'on a ici en vue. Dans l'une (*Corp. inscr. lat.*, VI, 3057), on lit :

. . FLAVIVS · ROGATIANVS MIL COH ET · 7 S S || SEBACIARIA FECIT · MEN MAI || SCRIPSI IIII KAL IVNIAS TVTA || AGO GRATIAS EMITVLIARIO

Dans l'autre (*Ibid.*, 3076) :

. . . RVBRIVS DEXTER || SEBACIARIA FECIT MEN || SE MAIO NOMINE || CLAVDII NATI || OMNIA TVTA || SALVO EMITVLIARIO || FELICITER.

Chaque fois que le *sebaciarius* mentionne l'*emituliarius*, c'est pour lui adresser des remercîments. Or, si l'on considère qu'il était astreint par sa fonction à ne pas s'absenter du poste pendant un mois, on comprend facilement qu'il fallait qu'un camarade lui procurât ses provisions et tout ce dont il avait besoin, y compris les objets nécessaires à l'éclairage et à la lampisterie dont il avait la charge. C'est ce camarade serviable que l'on pourrait comparer au caporal d'ordinaire de la compagnie, ou au cantinier du bataillon, que le *sebaciarius* remercie pour les emplettes dont il l'a chargé.

Dans une liste d'appel des vigiles de la 1re cohorte, centurie de Quintinus, les noms des soldats sont inscrits au vocatif, avec indication hiérarchique de leur grade ou emploi en abrégé (*Corp. insc. lat.*, VI, 1056, p. 200, col. 1, en haut) :

S PR·	APRONI	PRIMITIV	E
OC	MESTRI	APRILI	S
IM	POPILI	PERGAM	E
TESS	VETTI	LERT	I
OPT·	PLOTI·	POSTVMIN	E
VEX	RENNI·	FELI	X
EMER·	CAECILI·	FORTVNAT	E
EMER·	CVRTI	PRVDEN	S
B TR	MVNATI	HERME	S
	GEMINI	FAVST	E
VIC	AVRELI	HERMADI	O
EM	ACCI	VITALI	S
	SERGI	SALVIAN	E
	etc.	etc.	

A la 12e ligne, on remarque le nom d'Accius Vitalis précédé des sigles EM. Il est probable qu'elles signifient Em(*itularius*) et non pas EM(*eritus*), comme on l'a cru jusqu'à présent. En effet, les lignes précédentes 7 et 8 sont occupées par les noms de Caecilius Fortunatus et de Curtius Prudens ayant le titre de EMER(*itus*). Si Accius Vitalis avait été *emeritus* comme eux, son nom eût été groupé immédiatement à la suite des leurs; de plus, son titre eût été indiqué sous la même forme abréviative. Puisque l'abréviation est différente, elle représente un titre différent.

Séance du 22 Avril.

Présidence du vicomte E. de Rougé, président.

Ouvrages offerts :

Beaumont (comte Ch. de). *L'archéologie au Musée d'Arcachon.* Saint-Denis, 1896, in-8°.

Pallu de Lessert (A.-Clément). *Fastes des provinces afri-*

caines sous la domination romaine. Tome I (République et Haut-Empire). Paris, 1896, in-4°.

Ridder (A. de). *Catalogue des bronzes trouvés sur l'Acropole d'Athènes*. 1re partie. Paris, 1896, in-8°.

Vienne (M. de). *De la prétendue livre de Charlemagne*. Paris, 1896, in-8°.

Travaux.

M. Arnauldet, associé correspondant national, entretient la Société d'une des figures qui décorent l'anse d'un vase consacré à une divinité gauloise, découvert par le R. P. de la Croix, dans ses fouilles des environs de Poitiers. Il critique la gravure qui en est donnée dans le catalogue des bronzes du Musée de Saint-Germain par M. S. Reinach et propose, d'après l'examen personnel qu'il a fait de l'original, d'y reconnaître un Mercure tenant la bourse.

M. Michon, membre résidant, questionne M. l'abbé Thédenat au sujet des cachets qui, d'après lui, auraient appartenu à Grivaud de la Vincelle, au nombre de trois. Il fait remarquer que le catalogue de vente de Grivaud de la Vincelle, publié en 1820 par J.-J. Dubois, ne comprend qu'un seul cachet de Naix, le cachet de *Iunius Taurus*, aujourd'hui au Louvre, n° V, de M. l'abbé Thédenat, et un second cachet, également au Louvre, mais qui provient de Nîmes.

Où M. l'abbé Thédenat a-t-il vu que les deux autres cachets de Naix appartenant au Louvre ont fait partie de la collection de Grivaud de la Vincelle?

M. l'abbé Thédenat répond qu'il a emprunté ses renseignements à des documents manuscrits contemporains qu'il n'a plus sous la main, mais qu'il pourra consulter de nouveau. A la prochaine séance, il fera à la question de M. Michon une réponse satisfaisante.

M. le commandant Mowat, membre résidant, signale l'importance toute particulière des Fastes des provinces africaines de M. Clément Pallu de Lessert, offerts à la Société.

Le comte Charles de Beaumont, associé correspondant national, entretient la Société d'une statue du Christ, dont il fait circuler une photographie. Cette statue, en bois de chêne, d'environ 2m50 de haut, présente le Christ debout, dans l'attitude de la marche; elle repose sur un socle sculpté. La tête est belle; les cheveux longs tombent sur les épaules, la barbe est frisée; les bras sont tronqués à partir du coude; les pieds sont chaussés de sandales. Les draperies du vêtement, une tunique serrée à la taille et un manteau, sont traitées avec beaucoup d'ampleur; des traces de peinture se voient encore çà et là. Cette statue, qui semble dater du XVIIe siècle, était à Arcachon depuis 1858 environ, où elle était absolument inconnue. D'où venait-elle? il a été impossible de le savoir. Au mois de mars 1896, un industriel des environs de Vichy, propriétaire de la source Saint-Yorre, en fit l'acquisition et l'expédia chez lui; après quoi il chercha à accréditer une histoire soi-disant miraculeuse entièrement erronée.

M. d'Arbois de Jubainville, membre résidant, fait une communication sur la religion des Francs avant leur conversion.

Cette religion ne diffère pas du paganisme germanique, dont les traits fondamentaux ont été fixés par Grimm et autres savants allemands. Il y avait chez les Germains deux classes de divinités : les *Ansis*, les plus grands des dieux, parmi lesquels était celui que les Scandinaves appelaient *Odin* et les Allemands *Vodan;* les *Albar*, ou catégorie inférieure, correspondant aux fées ou lutins.

Après la conversion des Germains au Christianisme, ces noms ont été pris en mauvaise part. *Alp*, en allemand *cauchemard*, signifie mauvais rêves dus à l'intervention malfaisante des fées. Une sœur de Clovis s'appelait *Albofledi* = *jolie comme une fée*. *Alp-heida*, le nom de la concubine de Pépin d'Héristal, mère de Charles Martel, veut dire : *qui a les qualités d'une fée*.

Chez Jordanes, les Goths vainqueurs appellent *Ansis*, c'est-à-dire demi-dieux, les chefs qui les avaient conduits à

la victoire. Chez les Francs, même après leur conversion, un grand seigneur de la cour du roi Chilpéric Ier s'appelle *Ansewaldus*, *puissant comme les Ansis* ou *grands dieux*. Il y a encore des exemples de ce genre à une époque postérieure.

Séance du 29 Avril.

Présidence du vicomte E. de Rougé, président.

Ouvrages offerts :

Chauvet (Gustave). *Congrès de Marseille*, 1891. *Notes sur la classification industrielle des temps quaternaires.* Paris, in-8°.

— *Le grand éléphant fossile de Tilloux*, *contemporain de l'homme primitif.* S. d., in-8°.

— *Comparaison des industries primitives de France et d'Asie* (Extrait du Congrès international d'archéologie préhistorique de Moscou, 1892). S. l. n. d., in-8°.

Deloche (Max.). *Le port des anneaux dans l'antiquité romaine.* Paris, 1896, in-4°.

Dixième congrès russe d'archéologie à Riga, du 1er au 20 août 1896. Moscou, 1896, in-4°.

Marsaux (le chanoine). *Trésor d'Antoing* (Belgique). S. l. n. d., in-4°.

Müller (le chanoine Eug.). *Course archéologique à travers les cantons de Clermont*, *Saint-Just, Maignelay*, *Froissy*, *Crévecœur et Ressons-sur-Matz.* Beauvais, 1896, in-8°.

M. l'abbé H. Thédenat, membre résidant, présente de la part de l'auteur, notre confrère M. E. Deloche, membre de l'Institut, un mémoire intitulé : *Le port des anneaux dans l'antiquité romaine et dans les premiers siècles du moyen âge.*

L'auteur divise la partie romaine de cette étude en sept périodes, dont la première commence en 714 av. J.-C. et la dernière se termine à l'an 312 ap. J.-C.

L'anneau d'or, d'abord seul usité, est une récompense militaire. Donné ensuite aux ambassadeurs, l'anneau d'or est

bientôt octroyé à tous les sénateurs; peu à peu, comme toujours, la faveur s'étend de plus en plus : aux chevaliers *equo publico;* puis à certaines catégories d'officiers, à tout l'ordre équestre, à quelques particuliers, même à des affranchis; à toute la milice, et enfin, au troisième siècle, à tous les hommes libres. Alors les affranchis ont l'anneau d'argent et les esclaves l'anneau de fer.

Dans les autres parties de son mémoire, M. Deloche étudie le port des anneaux en Gaule dans les premiers siècles du moyen âge; les anneaux de fiançailles et de mariage, les anneaux des prêtres païens, des évêques, des abbés, des abbesses et des simples religieuses.

Le chapitre v est consacré à l'étude des anneaux sigillaires et le chapitre vi à la manière dont on portait l'anneau.

Un appendice, où l'auteur étudie quelques questions particulières, termine ce savant et instructif mémoire qui suppose l'étude approfondie d'une période de quinze siècles environ.

Correspondance.

Le R. P. Dom Germain Morin, Bénédictin de l'abbaye de Maredsous, province de Namur, Belgique, présenté par MM. l'abbé Duchesne et H. Omont, écrit pour poser sa candidature au titre d'associé correspondant national résidant en Belgique. Le président désigne MM. Samuel Berger, A. de Barthélemy et l'abbé H. Thédenat pour former la commission chargée de présenter un rapport sur les titres scientifiques du candidat.

Le comte de Marsy, président de la Société française d'archéologie, écrit pour inviter les membres de la Société à participer aux travaux du Congrès archéologique de France, qui sera tenu à Morlaix et à Brest, du 3 au 11 juin, par la Société française d'archéologie.

Travaux.

M. L. de Laigue, associé correspondant national, envoie le dessin d'un couteau en silex trouvé en Hollande, dans la

province de Drenthe, à une centaine de mètres de deux *hunebedden*, sur la route de Borges à Buinem.

M. Migeon, attaché à la conservation du Louvre, communique un fragment de plat récemment acquis par le Musée du Louvre. Cette pièce, qui, par ses caractères, se rattache à la série des faïences dites de Saint-Porchaire, présente de nombreux points de ressemblance avec les faïences de Bernard Palissy. Il serait peut-être possible d'admettre que ces faïences, dont on a formé une classe à part, sont des faïences dues à Palissy.

M. E. Molinier, membre résidant, appuie les conclusions de M. Migeon, et croit que, lorsqu'on aura fait de nouvelles recherches, il sera possible de prouver que ces faïences françaises, dont on a fait une classe à part, ne sont en effet que des faïences dues à Bernard de Palissy.

M. Adrien Blanchet, membre résidant, fait la communication suivante :

« Le petit monument en plomb que je présente à la Société provient de Beyrouth (Syrie). Il a la forme d'une petite



Petit vase en plomb trouvé à Beyrouth.

amphore, haute de 0m034 millimètres, munie de deux anses, ornée de rinceaux et portant sur la panse le nom ΦΟΙΒΑΡΙΟΥ.

Ce nom ne se trouve pas dans le dictionnaire de Pape et Benseler; il est analogue aux noms Φοιβάδιος, Φοιβίδας.

« Le nom au génitif inscrit sur cette petite amphore indique que le récipient contenait un onguent fabriqué par l'individu qui portait ce nom. Quant à la nature du produit renfermé dans le vase, je ne puis assurer qu'il s'agit d'un collyre, bien qu'un petit vase à collyre, récemment entré au Cabinet des médailles, soit aussi en plomb[1]. L'hypothèse est cependant vraisemblable. Je citerai une petite amphore analogue, en plomb, sans anses, conservée depuis longtemps au Cabinet des médailles et qui porte l'inscription ΦΟC[2]. Le mot *lumière* ne convient-il pas parfaitement comme étiquette d'un collyre préparé pour améliorer la vue? Un autre récipient, en forme de tube cylindrique, conservé dans la même collection, porte la coiffure d'Isis accompagnée d'un nom, probablement Μηνοδότου[3].

« Voici donc une nouvelle série de petits monuments, toujours intéressants, puisqu'ils portent des inscriptions, et qui paraissent devoir prendre rang parmi les souvenirs qui nous restent de la médecine antique. »

M. H. Mowat, membre résidant, signale, à son tour, un autre vase de ce genre, qui appartient à feu M. de Sevin, de Toulouse, et qui a été publié par M. Lebègues; il porte le nom de *Lucius Octavius*[4].

M. l'abbé Thédenat, membre résidant, fait observer que l'interprétation de M. A. Blanchet, qui regarde comme un nom de collyre le mot φως qui se rencontre sur un vase à collyre en plomb, est d'autant plus vraisemblable que le même mot se retrouve, comme nom de collyre, sur un cachet d'oculiste conservé au Musée de Poitiers[5].

1. E. Babelon, dans le *Bulletin de la Société des Antiquaires de France*, 1895, p. 187-190.

2. E. Babelon et A. Blanchet, *Catalogue des bronzes antiques de la Bibliothèque nationale*, 1895, p. 673, n° 2231.

3. *Ibid.*, n° 2230.

4. *Bulletin épigraphique de la Gaule*, t. IV, p. 16.

5. Villefosse, Thédenat, *Cachets d'oculistes*, t. I, p. 89; Espérandieu, *Recueil*, n° 36. On le rencontre aussi chez les médecins anciens (cf. Villefosse-Thédenat, *l. c.*).

Le comte Charles de Beaumont, associé correspondant national, présente à la Société des plans, dessins et aquarelles sur la villa gallo-romaine qu'il fouille à Chatigny, commune de Fondettes (Indre-et-Loire), et dont il conserve avec soin les vestiges. Ces bâtiments se divisent, quant à présent, en dix pièces, plus une piscine ronde formant un ensemble de 32 mètres de long environ. L'une des salles était pavée en mosaïque, dont on a retrouvé des débris importants; deux autres salles étaient chauffées par des hypocaustes tubulaires, et une quatrième présentait un hypocauste à piliers.

M. Prou, membre résidant, lit la note suivante de M. Charles Farcinet, associé correspondant national :

« A l'occasion de mon étude sur Geoffroy de Lusignan, dit *la Grand'Dent*, qui, l'année dernière, a fait l'objet d'une communication à la Société des Antiquaires de France, j'ai reçu de M. Léopold Delisle, à qui ce personnage n'est pas inconnu, une lettre dans laquelle il a bien voulu me dire que « je lui paraissais avoir débrouillé, d'une façon très heu-« reuse, la généalogie d'une branche de la maison de Lusi-« gnan, et fixé la place que doivent occuper dans cette « généalogie les deux Geoffroy mêlés aux luttes des rois « de France contre Jean Sans-Terre et Henri III. »

« Cette haute approbation m'a engagé à continuer mes recherches sur l'ancienne famille de Lusignan, dont la généalogie laisse beaucoup à désirer, et sur laquelle les historiens sont loin d'être d'accord. M. le comte de Marsy, président de la Société française d'archéologie, a écrit, dans la *Revue du Bas-Poitou*[1], que rien ne lui paraissait plus hypothétique que de faire descendre des Hugues de Lusignan Geoffroy Ier, père de Geoffroy II, *la Grand'Dent*. Cependant tous les auteurs sont d'accord pour dire que Geoffroy Ier était le deuxième fils de Hugues VIII de Lusignan, marié à Bourgogne de Rançon; qu'il se distingua et secourut son frère Guy au siège de Saint-Jean-d'Acre (1191); que celui-ci, devenu roi de Chypre, après l'avoir été de Jérusalem, avait d'abord désigné Geoffroy pour lui succéder, mais que, sur son refus motivé par

1. Année 1894, p. 494.

son désir de revenir en Poitou, ce fut son autre frère Amaury qui remplaça Guy (*Histoire de l'île de Chypre*, par le comte de Mas-Latrie).

« Il paraîtrait donc utile d'établir clairement la généalogie des seigneurs de Lusignan et des comtes de la Marche, et c'est ce que je me suis proposé de faire dans la *Revue du Bas-Poitou* (2e trimestre 1896). Avant Hugues VIII, nous connaissons peu de chose sur les autres membres de cette illustre famille. Leur histoire est très obscure et remplie de leurs démêlés avec les ducs d'Aquitaine et les premiers seigneurs de la Marche, dont ils finirent par absorber le comté, malgré les prétentions des rois d'Angleterre, qu'ils appuyèrent ou combattirent suivant les circonstances. Ce fut Hugues VI de Lusignan, dit *le Diable* (1060-1110), qui commença cette guerre de la succession de la Marche, à laquelle il se prétendait des droits par sa mère *Almodis*, fille de Bernard, comte de la Marche; mais cette guerre n'aboutit que bien plus tard (en 1199) à la conquête définitive du comté pour ses descendants.

« Hugues VIII de Lusignan (1148-1173), dit *le Brun* et *le Vieux*, est signalé aux croisades en 1163 par Guillaume de Tyr, « Hugo de Leziniaco qui cognomitus est Brunus (XIX, VIII, p. 894). » Fait prisonnier à la bataille de Harenc en 1164, il ne revint en Poitou qu'en 1171. En son absence, ses fils Hugues, Geoffroy, Guy et Amaury prirent part à l'insurrection des barons d'Aquitaine contre Henri II d'Angleterre, et en avril 1168 le comte Patrice de Salisbury fut tué dans une rencontre avec Geoffroy de Lusignan.

« Hugues, dit aussi *le Brun*, fils aîné de Hugues VIII, mourut en 1169, et son père lui survécut. C'est un fait important à constater pour la généalogie. A la mort de son frère, Geoffroy revendiqua ses droits sur le comté de la Marche et l'administra de fait au milieu des compétitions anglaises jusqu'à son départ pour la croisade vers 1185.

« Hugues IX de Lusignan, né avant le 12 novembre 1166, n'était donc pas fils de Hugues VIII. Cette erreur a été reproduite par tous les généalogistes. Il était fils de Hugues, l'aîné des fils de Hugues VIII, et par conséquent *petit-fils* de ce dernier. Cela résulte de plusieurs actes du cartulaire de l'abbaye

des Châtelliers (collection de Dom Fonteneau, aux manuscrits de la Bibliothèque nationale)[1] établissant que Hugues, fils de Hugues VIII et frère de Geoffroy, mourut en 1169, avant son père, et que ce fut un fils de cet Hugues qui, sous le nom de Hugues IX, remplaça son grand-père Hugues VIII. En effet, en 1171, un Hugues de Lusignan (Hugues VIII) fait un don à l'abbaye des Châtelliers; en 1218, un autre Hugues de Lusignan (Hugues IX) confirme « donum AVI MEI superius expressum, » et en 1248, un autre Hugues (Hugues X) reconfirme le don de son bisaïeul. Il en résulte incontestablement que le Hugues IX de 1218 est le *petit-fils* du Hugues VIII de 1171. — Cette généalogie ressort également d'un autre acte du cartulaire de l'Absie (Arch. hist. du Poitou, 1895, t. 25, p. 132) constatant une donation faite en 1169 à l'abbaye de l'Absie par Geoffroy I[er] de Lusignan (2[e] fils de Hugues VIII) pour le salut de son frère aîné Hugues, décédé le 16 avril 1169. Cet acte commence ainsi : « Cum humana vita sit labilis et transitoria, etc. » Et ensuite : « ... quod ego Gaufridus de Lizigniaco, pro salute animae mae « *fratrisque mei Hugonis* atque parentum meorum dedi ... hoc « factum est apud Liziniacum *primo die post sepulturam* « *Hugonis fratris mei* laudante et concedente *Burgundia matris* « *mea*. Anno Domini MCLXVIIII (1169) XVIII Kal. April. » (Bourgogne (de Rançon) était la femme de Hugues VIII). Hugues IX, petit-fils de Hugues VIII, devint définitivement comte de la Marche en 1199. C'est la véritable date, d'après les chroniqueurs Bernard Itier et Albéric de Troisfontaines. Il s'empara en effet du comté à la mort de Richard Cœur-de-Lion. »

M. l'abbé Thédenat, membre résidant, fait la communication suivante :

« Notre confrère M. Michon, à la dernière séance, m'a posé, au sujet de mon récent mémoire sur les cachets de Naix, une question dont voici le résumé :

« M. l'abbé Thédenat dit que trois des cachets de cette

1. Fonds latin, n° 18380.

« provenance ont d'abord appartenu au baron Marchand, « maire de Metz, qui les céda à Grivaud de la Vincelle; de « la collection de cet érudit, ils passèrent dans celle de « M. E. Durand, dont le Musée du Louvre fit l'acquisition « en 1824.

« Or, en consultant le catalogue de vente de Grivaud de la « Vincelle, que M. Thédenat n'a pas connu, M. Michon a « constaté qu'un seul des cachets de Naix y figure. N'en « faut-il pas tirer la conclusion que les deux autres sont pas« sés directement des mains du baron Marchand dans la col« lection Durand?

« M. Thédenat a-t-il quelques documents prouvant le con« traire? »

« — M. Denis a laissé deux mémoires manuscrits sur Nasium; le second n'est qu'une rédaction plus complète du premier. Dans mon mémoire, j'ai appelé le premier *Nasium A* et le second *Nasium B*.

« Dans ces manuscrits, écrits en 1818, l'auteur mentionne les huit cachets de Naix avec les noms de leurs propriétaires :

« Le premier fut perdu aussitôt découvert.

« Le second et le troisième appartenaient au chevalier de Barthélemy; non seulement les manuscrits de Denis, mais une lettre du possesseur le prouvent, et Denis les désigne ainsi dans *Nasium A* : « Pierres de M. Barthélemy. »

« Denis acheta le quatrième; il raconte son achat dans son journal, le *Narrateur de la Meuse;* et, dans ses deux manuscrits, *Nasium A* et *Nasium B*, il qualifie ce cachet : « *Pierre de M. Denis.* »

« Le huitième cachet (je garde pour la fin les trois cachets qui font spécialement l'objet de ces explications) fut acquis par le baron Marchand, qui le céda à Tôchon. Le fait est certain; Tôchon, qui publie ce cachet, écrit : « *Il nous a été cédé par M. Marchand, ex-maire de Metz.* »

« Or, Denis le qualifie ainsi dans *Nasium A* et dans *Nasium B* : « *Pierre de M. Tôchon provenant de M. le baron Marchand.* »

« Revenons maintenant aux n°s 5, 6 et 7.

« Ils ont été acquis par le baron Marchand. Denis le dit

dans son *Narrateur*, à la date du 18 juin 1808 : « *Inscriptions antiques que possède M. Marchand..., maire de la ville de Metz.* »

« Or, dans ses manuscrits sur Nasium, rédigés en 1818, il s'exprime ainsi :

« N° 5. *Nasium A* et *Nasium B* : « *Pierre de M. Grivaud de la Vincelle provenant de M. le baron Marchand.* »

« N° 6. *Nasium A* : « *Idem,* » et *Nasium B* : « *A M. Grivaud de la Vincelle.* »

« N° 7. *Nasium A* : « *Idem,* » et *Nasium B* : « *A M. Grivaud de la Vincelle.* »

« Enfin, comme concordant avec ces témoignages directs, ajoutons ce fait que, en 1816, lorsque Tôchon publie les quatre cachets qui ont appartenu au baron Marchand, il dit bien tenir de lui le n° 8, qu'il lui a, en effet, acheté; mais c'est de Grivaud de la Vincelle qu'il déclare tenir les n°s 5, 6 et 7.

« On n'en peut donc douter; au temps où Denis écrivait, les cachets 5, 6 et 7 appartenaient à Grivaud de la Vincelle, comme le n° 8 appartenait à Tôchon après avoir appartenu au baron Marchand.

« L'autorité de Denis est absolue; il résidait près du lieu de la découverte; il s'y était transporté dès la première nouvelle et avait cherché à acquérir les monuments. Il était en relations d'amitié et en correspondance avec les possesseurs; c'est d'eux-mêmes qu'il tenait les renseignements qu'il donne soit dans le *Narrateur* soit dans *Nasium.*

« Trois faits sont donc certains :

« 1° En 1818, Grivaud de la Vincelle possédait les n°s 5, 6 et 7.

« 2° A sa mort, son catalogue de vente en fait foi, il ne possédait plus qu'un seul de ces cachets.

« 3° En 1824, les trois cachets étaient dans la collection E. Durand.

« Que conclure de là? — C'est que, si E. Durand a acheté un des cachets à la vente Grivaud de la Vincelle, il avait acquis précédemment les deux autres de Grivaud lui-même.

« Grivaud avait dans sa collection quatre cachets : un de Nîmes et trois de Naix, ces trois derniers portant le nom du

même médecin. Il n'est pas extraordinaire qu'il se soit contenté de garder dans sa collection deux spécimens de ces monuments et se soit décidé ou à céder les deux autres à E. Durand ou plutôt à les lui échanger contre d'autres antiquités. »

Le baron de Baye, membre résidant, fait la communication suivante :

« Dans la séance du 4 septembre 1895, notre confrère M. A. Blanchet communiquait le dessin d'une plaque de ceinturon trouvée dans le cimetière mérovingien de Muids (Eure). Cet objet offre un grand intérêt pour ceux qui comme moi étudient le bestiaire décoratif des bijoux barbares. Nous avons déjà fait remarquer dans plusieurs circonstances que ce bestiaire comporte des animaux qui n'existaient pas en Gaule lorsque les parures en question étaient portées. Il y a des lions, des sortes de tigres ou de léopards et d'autres bêtes qui rappellent l'Orient. Lorsqu'ils sont bien gravés, bien représentés, on pourrait supposer qu'ils ornent des pièces importées; si au contraire ce sont des imitations dégénérées et si le prototype est défiguré, on pourrait y voir des copies faites dans l'Europe occidentale. La plaque de ceinturon de Muids semble rentrer dans cette seconde catégorie, elle n'en est pas moins intéressante.

« M. Blanchet y distingue la représentation de deux éléphants. Je suis bien porté à considérer comme exacte son interprétation, malgré les grosseurs des yeux et le développement de la queue de l'un des deux quadrupèdes. Les artistes barbares n'y regardaient pas de si près dans le rendu des détails et les exagéraient souvent, pour que l'ornementation ne laisse pas de place vide.

« M. Blanchet fait observer le développement qui se trouve à la place du maxillaire inférieur et qui forme comme une seconde trompe retournée dans le sens inverse de la première ou plutôt de la véritable trompe. Or, ce qui frappe chez son éléphant, tout autant que sa trompe, ce sont ses défenses. Celles-ci ne seraient pas indiquées, si nous acceptons sans

modification l'explication de notre confrère. Si nous la modifions ou plutôt si nous lui apportons un amendement, nous la rendrons peut-être plus significative.

« Vous savez qu'une ancienne espèce d'éléphants, nommés mammouths, portaient leurs défenses non pas la pointe en l'air, mais recourbées la pointe en bas. Dans les grossières gravures dont nous parlons, la trompe serait représentée par l'appendice retourné vers les pattes, l'autre appendice formant volute serait la défense du proboscidien. Nous trouvons-nous en présence de dessins de mammouths? Sans vouloir l'affirmer, je me permets de soumettre cette interprétation en la faisant suivre d'un point d'interrogation. »

Séance du 6 Mai.

Présidence de M. de Rougé, président.

Ouvrages offerts :

Morin (D.-G.). *Un essai d'autocritique*, dans *Revue bénédictine*, 12e année, n° 9, septembre 1895.

Travaux.

M. Ch. Ravaisson-Mollien, trésorier, donne lecture du rapport annuel sur la situation financière de la Société :

« Messieurs,

« Voici, deux mois plus tôt que l'an dernier, le tableau général de vos finances pour 1895; les négligences dont M. Guillaume réclamait la cessation avaient retardé la présentation de ce tableau, de janvier, à la fin de mai 1889, puis à la fin de juin 1892, et jusqu'au 26 juillet 1893.

« Au 1er janvier 1895, il restait en caisse . 15344 fr. 49

« Les recettes de 1895 (diplômes et cotisations, *Mémoires* et *Bulletins* avec la Table, intérêts des rentes sur l'État et des obligations de chemins de fer, ainsi que des 8000 fr. déposés à la Caisse d'Épargne) ont atteint. . 7974 fr. 34

« Mais les intérêts de ce dépôt ayant été joints au capital. . .	154	90		
« Il n'est resté en caisse que .	7819	44		
« Et les dépenses de 1895 ont monté (avec 4490 fr. pour la Table, dont la vente a d'ailleurs augmenté les recettes) à.	11367	45		
« De sorte que cette année il y a un excédent de dépenses sur les recettes disponibles de. . .	3548	01	3548	01
« Et qu'en définitive l'encaisse était réduite le 31 décembre et le 1er janvier 1896 à.	11796	48	11796	48
« (Savoir : 8154 fr. 90 à la Caisse d'Épargne et 3796 fr. 48 réellement en caisse.)				

« Si, cette fois encore, on soustrait du solde du 31 décembre les frais d'imprimerie, réglés postérieurement	3971 fr.	15
« Et qu'au contraire on joigne aux 7825 fr. 33 restant le prix des ventes de librairie en 1895, touché en 1896	583	
« L'encaisse du 1er janvier 1896 s'abaisse jusqu'à.	8408	33
« (Savoir : les fonds à la Caisse d'Épargne et 253 fr. 43 réellement en caisse.)		
« Un produit semblable pour 1894 (597 fr. au lieu de 583 fr.) joint à l'encaisse du 1er janvier 1895 la faisait passer de 7461 fr. à . . .	8058	44
« Et si l'on compare les deux totaux, on trouve pour le dernier un boni de	349	89

« En somme, la situation pécuniaire de la Société est en bon progrès. Qu'il ait été possible de fournir à d'exceptionnelles dépenses sans rien prendre aux 8000 fr. de la Caisse d'Épargne a permis de capitaliser les intérêts de cette somme pour en produire d'autres; la conversion des 24 obligations de chemins de fer en titre nominatif a accru de 11 fr.

la valeur totale de leurs coupons, et les premiers rachats de cotisations ont servi à joindre 9 fr. de rente 3 1/2 °/₀ aux 166 fr. de 3 °/₀ que possédait la Société.

« Presque toutes les cotisations, arriérées et courantes, ont été payées de bonne grâce en 1895, et les nouveaux associés ont généralement mis de l'empressement à s'acquitter, aussitôt élus, du prix de leurs diplômes. Les factures d'imprimerie ont été présentées en février, ordonnancées en mars. Pour que ce progrès puisse augmenter de façon à assurer l'avenir de la Société et son plein épanouissement, il est nécessaire que beaucoup de prudence dans nos dépenses compense dorénavant l'excédent de 1895.

« Quant au 1er trimestre de 1896, les recettes ont été de	3121 fr.	80
« Plus les susdits intérêts capitalisés . . .	154	90
« Total	3276 fr.	70
« Et les dépenses (y compris les 250 fr. de gratification), de	968	91
« Plus les frais d'imprimerie pour 1895 . .	3971	15
« Total	4940 fr.	06

« Lesdits 3121 fr. 80, avec 1818 fr. 26 du 31 décembre 1895, ayant couvert les dépenses, il restait le 1er avril 1896 1978 fr. 22 (sans compter les fonds de la Caisse d'Épargne), 227 fr. 10 de plus qu'au 1er avril 1895. Mais le prix de nouveaux rachats devant servir à l'acquisition de quelques rentes, le fonds de roulement n'était ainsi que d'à peu près 1200 fr.

« Je vous prie enfin, Messieurs, les vérifications que j'avais demandées pour les deux années précédentes n'ayant pas eu lieu, de faire contrôler ma trésorerie le plus tôt possible. »

M. le Président remercie le trésorier au nom de la Société, et, suivant l'usage, renvoie son rapport à la Commission des fonds.

M. Émile Ruelle, associé correspondant national, lit une note sur les manuscrits des Cyranides.

Parmi les écrits hermétiques encore inédits figure une

collection en quatre parties intitulée « les Cyranides », βίβλοι κυρανίδες, livres enfants d'un roi de Perse nommé Cyranos ou Coiranos. Il est plus que probable que ce roi n'a jamais existé. Certains manuscrits attribuent la composition primitive de ces livres à Hermès Trismégiste et presque tous les présentent comme complétés par Harpocration, que l'on croit être un savant d'Alexandrie, ami de Libanius et favori de l'empereur Julien. Quoi qu'il en soit, cette collection est le principal ouvrage grec relatif aux vertus magiques et médicinales des pierres précieuses.

La publication des Cyranides, entreprise sur l'initiative de M. F. de Mély, offrira un grand intérêt aux archéologues qui s'occupent de glyptique, attendu que ce texte, dont il prépare une traduction française avec commentaire, contient la description d'un grand nombre de pierres gravées, d'ailleurs réelles ou imaginaires, sur lesquelles figure tout ensemble une plante, un quadrupède, un oiseau et un poisson.

La présente note a pour objet de signaler les manuscrits qui renferment les Cyranides.

Le plus ancien connu est le Parisinus 2537, copié en 1272 par Jean Prespeinos. Une note du XVIIe siècle, insérée sur un des feuillets liminaires, le qualifie, non sans raison, de « fere illegibilis. » Son seul dérivé direct, ou, plus probablement, indirect, est à Venise, bibliothèque de Saint-Marc, IV, 36, d'une main du XVIe siècle.

Vient ensuite un autre manuscrit de la même bibliothèque, coté V, 13, et daté de 1377; mais c'est une édition expurgée du texte primitif, dont le copiste, en bon chrétien, a retranché, il le dit lui-même, tout ce qui lui semblait avoir un caractère païen, magique ou même inconvenant. Deux manuscrits en dérivent : le Palatino-Vaticanus 226 et le nº 7 in-4º supplémentaire de la bibliothèque synodale à Moscou.

Le troisième en date est le manuscrit 2419 de la Bibliothèque nationale, gros recueil de textes astrologiques, alchimiques et magiques copié par Georges Midiates vers 1460. Il donne souvent une rédaction un peu différente de celle du

manuscrit 2537, mais on y constate la même lacune dans la nomenclature alphabétique des groupes de plantes, quadrupèdes, oiseaux et poissons, qui forme la première partie des Cyranides, savoir, l'omission du texte relatif aux groupes P et Σ.

Cette lacune est comblée par le manuscrit 158 du fonds Coislin, qui est l'œuvre d'un copiste-correcteur du XVIe siècle, mais ne comprend que les 19 premiers chapitres de la première partie, c'est-à-dire les 19 premières lettres de l'alphabet (A-Y).

Le quatrième manuscrit daté (1474) est conservé à la Bibliothèque nationale de Madrid. Il a eu pour copiste le célèbre Constantin Lascaris. Il donne souvent une rédaction qui, dans la forme, diffère un peu de celle du 2537, mais on y constate, comme dans ce dernier, l'omission des deux groupes P et Σ.

Nous espérons, M. de Mély et moi, publier un texte à peu près lisible des Cyranides. Nous aurions été forcés d'y renoncer si nous n'avions eu à notre disposition une traduction latine faite par un clerc du XIIe siècle (1168), qui a caché son nom sous les initiales RA. PA, traduction dont il existe une copie unique à la bibliothèque Pauline de Leipzig et qu'a publiée dans cette ville en 1638 Jean Rivinus, *alias* Rhyakinus « vulgo Bachmann, » dit Saxius dans son *Onomasticon*.

Le texte des Cyranides porte la trace non équivoque de son origine gréco-égyptienne. On y trouve même quelques-uns de ces groupes vocaliques incantatoires dont j'ai entretenu la Société en 1889.

M. le Dr Carton, associé correspondant national, lit un mémoire sur un édifice antique de Tougga (Tunisie), en forme de temple phénicien.

Le mémoire de M. Carton est renvoyé à la commission des impressions.

M. H. Omont, membre résidant, communique le croquis d'une vue d'Athènes, conservée à la Bibliothèque nationale,

parmi des papiers de Nointel. Cette vue, dont on peut rapporter la date au séjour de Nointel à Athènes pendant l'hiver de 1674-1675, est prise du mont Lycabette, comme le tableau de Chartres, étudié par notre confrère M. Homolle dans le numéro de novembre-décembre 1894 du *Bulletin de correspondance hellénique*. C'est un croquis sommaire, intéressant surtout pour l'Acropole; le Parthénon, comme sur le tableau de Chartres, est entièrement couvert.

M. Martha, membre résidant, fait remarquer que cette vue d'Athènes semble avoir été faite de mémoire, loin des lieux, et comme pour rappeler des choses vues dans un voyage antérieurement accompli.

M. L. Courajod, membre résidant, fait une communication sur une statue de la Renaissance en bois peint et doré, représentant la Vierge et l'Enfant Jésus, qui vient d'être acquise par le Musée du Louvre. Cette statue, admirable par son style et sa technique, peut être attribuée à l'École florentine ou siennoise.

Séance du 13 Mai.

Présidence de M. l'abbé Thédenat, 1er vice-président.

Ouvrages offerts :

Ledain (Bélisaire). *Notice sur l'ancien couvent des Augustins de Poitiers*. S. l. n. d., in-8°.

Barthélemy (A. de). *Note sur l'origine de la monnaie tournois*. Paris, 1896, in-4°.

Travaux.

M. l'abbé Thédenat, membre résidant, lit un rapport rédigé par M. Samuel Berger, au nom de la commission nommée à cet effet, sur la candidature du R. dom Germain Morin au titre d'associé correspondant national. On procède au vote, et le R. dom Germain Morin, ayant obtenu le nombre de suffrages exigé par le règlement, est proclamé

associé correspondant national, résidant en Belgique au monastère de Maredsous.

M. Cagnat, membre résidant, lit une note de M. Gaukler, associé correspondant national, sur une stèle votive du Bou-Kournein, dédiée à Saturnus Palmensis Aquensis.

« Cette stèle a été trouvée au sommet de la montagne du Bou-Kournein, près de Tunis, à l'endroit où se dressait le sanctuaire de *Saturnus Baalcaranensis*, qu'ont fait connaître, en 1891, les belles fouilles de M. Toutain; je ne suis point parvenu à savoir l'époque précise de sa découverte. Je l'ai saisie chez un Italien de la Soukra, l'auteur d'un crime abominable, dont les particularités mystérieuses et tragiques ont vivement ému, l'automne dernier, la population tunisienne. Cet assassin était archéologue, et la science a bénéficié des perquisitions judiciaires opérées à son domicile.

« La stèle que j'ai fait entrer au Musée du Bardo peut être considérée comme le type de tous les monuments votifs en marbre du Bou-Kournein : c'est le seul complet que l'on connaisse jusqu'ici, les autres étant toujours plus ou moins mutilés.

« C'est une plaque de marbre blanc peu épaisse (0^m03) et deux fois plus haute que large; hauteur : 0^m36, largeur : 0^m18.

« La partie supérieure est divisée en trois compartiments triangulaires par un fronton orné, ainsi que les deux coins adjacents, de figures en bas-relief, d'un travail assez soigné.

« Au milieu du fronton, entre la faucille et la patère à ombilic, est le buste de Saturne, représenté comme à l'ordinaire sous les traits d'un vieillard barbu et sourcilleux, à la face plate, au menton carré; la tête est recouverte d'un voile qui retombe en arrière sur les épaules. Le dieu est vêtu d'une tunique montante, sur laquelle est jetée une sorte d'écharpe, passée autour du cou, descendant en pointe sur la poitrine et dont l'extrémité pend à gauche sur le buste. Ce détail caractéristique, très nettement indiqué sur notre stèle, n'a jamais été signalé jusqu'ici sur les représentations figurées de Saturne.

« A droite et à gauche du fronton sont Hélios et Séléné, vus tous deux de profil, dans le même sens, et qui semblent se poursuivre, symbolisant la marche des deux astres, dont l'un disparaît de l'horizon au moment où l'autre s'élève dans l'espace.

« Hélios est un jeune homme aux traits réguliers, aux cheveux bouclés, ceints d'une couronne radiée. Il est vêtu de la chlamyde et tient à la main le fouet dont il se sert pour stimuler son attelage.

« Séléné est une jeune femme, vêtue d'une tunique montante. Elle a les cheveux ramenés en arrière, formant chignon sur la nuque. A côté d'elle est une torche, l'un de ses attributs les plus fréquemment représentés sur les stèles du Bou-Kournein.

« Au-dessous de ces bas-reliefs, se succèdent les six lignes de la dédicace, en caractères hauts de 0m025, profondément gravés, avec une recherche qui n'exclut pas une certaine négligence.

SATVRNO PAL
MENSI·AQVEN
SI·AVG·SACR
L·IVLIVS·RVFI
(*sic*) ΛVVS SACERDOS
V·L·A·FECIT

« Ligne 4-5 : *Rufianus :* la première haste verticale de l'N a été omise par le lapicide.

« Ce monument votif, déposé par un prêtre de Saturne, *L(ucius) Iulius Rufianus*, aux pieds de l'autel de *Saturnus Baalcaranensis*, était donc dédié, non pas à ce dieu local, mais à l'un de ses parents et probablement l'un de ses voisins, le *Saturnus Palmensis Aquensis*. Le fait n'est pas isolé, car j'ai déjà signalé[1] la découverte au Bou-Kournein d'une stèle dédiée au Saturne de Nabel, *Saturnus Neapolitanus*. Mais où placer la patrie de ce nouveau dieu local? L'épithète

1. *Bulletin de la Société des antiquaires de France*, 1893, p. 82.

Aquensis, si elle était seule, s'expliquerait aisément. Elle conviendrait également aux *Aquae Persianae* d'Hammam-Lif, ou au village voisin d'*Ad Aquas*, dont j'ai récemment déterminé la position exacte au fond d'une petite conque, qui s'ouvre en face de la mer dans les flancs de la montagne sainte[1].

« Par contre, je ne connais, ni dans le voisinage immédiat du Bou-Kournein ni dans toute la région environnante, de localité romaine portant le nom de *Palma*, *Palmae*, *ad Palmam*, ou *Palmae Aquenses*. Je crois cependant qu'il faut chercher ce bourg dans la région des sources thermales d'Hammam-Lif, où les différents bains fréquentés par les Romains se distinguaient par des épithètes tirées soit du nom d'un bienfaiteur de la petite cité, comme L. Julius Perseus, soit d'une particularité locale, telle qu'un bouquet de palmiers élancés, attirant au loin l'attention sur la source d'eau chaude, qui, par sa température élevée, favorisait leur croissance. »

M. Arnauldet, associé correspondant national, fait la communication suivante :

« J'ai trouvé aux Archives des notaires de Padoue un acte relatif au peintre André Mantègne et à sa famille. Il est daté du 23 mai 1480 et fait partie du Protocole du notaire A. de Bergutio. Ce document se divise en deux parties :

« La première rapporte le paiement fait par André Mantègne, *quondam honorabili ser Blasii de Padua et nunc moram trahenti in civitate Mantuae*, *ibi presenti*, à *Joanni Francisco de Remenio quondam ser Juliani*, *civi et habitatori Paduae in contracta Sancti Mathei*, de trente ducats d'or pour loyer d'une maison située à Padoue, *in contracta Sanctae Luciae*.

« La seconde partie a trait à la restitution d'une dot de cinq cents livres un denier par Jean-François de Remenio à André Mantègne, que celui-ci avait constituée à sa nièce

1. *Bulletin archéologique*, 1893, p. 182 à 184. — Note sur la position des stations romaines d'Ad Aquas et de Gumis, sur la voie romaine de Carthage à Hadrumète.

Catherine, femme défunte de Jean-François. Après tous comptes faits, Jean-François est débiteur de Mantègne des trente ducats d'or que celui-ci venait de lui payer pour loyer de la maison du quartier Sainte-Lucie. Le paiement doit se faire de la façon suivante : cinq deniers immédiatement, cinq autres dans quatre mois, puis quatre par an et ainsi de suite jusqu'à ce que la dette soit éteinte.

« Cette seconde partie montre qu'André Mantègne avait constitué la dot de sa nièce Catherine sur une maison de Padoue, qu'elle lui avait louée ensuite. Le décès de Catherine fait rentrer cet immeuble en la possession du constituant, après règlement de comptes entre lui et son neveu par alliance Jean-François. La restitution par le mari de la dot après la mort de sa femme prouve qu'il n'y avait aucun enfant de leur union.

« Parmi les témoins de cet acte figure un peintre de Padoue : « Ser Petrus Malzeta, pictor. »

« Voici le texte du document :

« MCCCCXXX Indictione XIII die mercurii XXIII maii,
« Paduae, in Palatio Juris, ad Banchum Pavonis.

« (En marge :) Facta in copia D. Andreae.

« Prudens vir ser Joannes de Remenio quondam ser
« Juliani, civis et habitator Paduae in contracta Sancti
« Mathei, sponte etc. per se et suos heredes, dixit, confessus
« et contentus fuit spectabili et eximio virtuti viro domino
« Andreae Mantegna quondam honorabili viri ser Blasii
« de Padua, et nunc moram trahenti in civitate Mantuae,
« ibi presenti per se etc. stipulanti et recipienti; eidem
« d. Andreae se teneri et dare debere ducatos tringinta auri
« et hoc nominatim pro afflictibus unius domus sitae Paduae
« in contracta Sanctae Luciae praefati d. Andreae; in qua
« ipse ser Joannes Franciscus locaverit et affictaverit, et
« generaliter pro omne et toto eo quod ipse ser Joannes
« Franciscus et similiter praefatus Mag^r Andreas ad invi-
« cem in hunc usque diem vigeri et diceri quocumque et
« qualitercumque habuerint tam cum carta publica quam
« privata et sine carta. — Et computa dote librarum quin-
« gentarum, denarii parvi quondam honestae d. Catarinae

« uxoris olim dicti ser Joannis Francisci et neptis dicti Dni « Andreae, habita et recepta per ipsum ser Joannem Fran- « ciscum a dicto D. Andrea ut ibi publico dixit et confessus « fuit. Et computatis et deductis et calculatis denariis hinc « inde omnibus datis et receptis pro utraque parte usque in « presenti. Rencenciavit etc. Quos ducatos triginta auri « idem ser Joannes Franciscus promisit per se etc. dare et « solvere ipsi D. Andreae hoc modo : videlicet de presenti « ducatos quinque, quas res vere in presentiam mei notarii « et testium infrascriptorum, dedit et solvit in auro ipsi « D. Andreae recipienti, et usque ad quatuor menses pro- « xime futuros ducatos quinque; et usque postea ad unum « annum ducatos quatuor, et similiter successivi omni anno « ducatos quatuor usque ad completam solutionem dicto- « rum tringinta auri omni exceptione juris et facti remota : « facientesque insuper dictae partes ad invicem et vicissim « ultra praedicta finem, remissionem etc. liberantes sese, etc. « cassantes etc. omne alio instrumento etc. firmo tamen « remanente isto usque ad completam solutionem totius « debitis supra scripti. Quae omnia etc. Et pro praedictis « omnibus etc. »

« Textes :

« Ser Antonius Pizacomunis.

« Ser Paulus de Antus.

« Ser Joanes Franciscus a Postille, notarius.

« Ser Petrus Malzeta, pictor. »

(Archivio notarile. Padova, vol. 609, fol. 559. Protocollo, A. de Bergutio.)

« Le document que nous venons de transcrire est intéressant à plusieurs points de vue. Mantègne, contrairement à ce qu'ont affirmé la plupart de ses biographes, avait gardé une résidence à Padoue, sa patrie, après s'être fixé à Mantoue auprès des ducs de Gonzague. Après la mort de ses parents, il y avait encore des intérêts pécuniaires et des relations de famille. Ce serait peut-être trop s'avancer que de dire que la maison dont il redevient propriétaire était la maison paternelle, mais, ce qui est frappant, c'est que, même après l'avoir donnée comme dot à sa nièce, il en était

devenu locataire, de sorte qu'il n'avait jamais cessé d'en avoir l'usage. Il devait donc y tenir, soit par intérêt de famille soit par intérêt matériel.

« Le nom du père d'André Mantègne, Blaise (Blasius, Biagio), mentionné dans l'acte, était déjà connu. Carlo d'Arco, dans le tableau généalogique de la famille Mantegna, remonte jusqu'à lui. Il ne donne pourtant pas le nom de la mère d'André ni celui de sa femme. Le nom de celle-ci est seul connu : c'est Gertrude, fille de Jacopo Bellini. L'acte des archives de Padoue complète d'Arco : il fait connaître les noms d'un neveu et d'une nièce d'André Mantègne, celle-ci morte en 1480; mais le point sur lequel l'acte nous laisse sans renseignement est l'origine et le nom de famille de cette nièce. On peut supposer qu'elle était fille d'un frère ou d'une sœur d'André Mantègne, dont les noms sont inconnus. Rappelons pourtant qu'un peintre, Carlo Mantegna, contemporain d'Andrea et ayant travaillé avec lui et ses fils à Mantoue, puis seul à Gênes, dont on n'a pas pu fixer le degré de parenté avec Andrea, pourrait être son frère puîné et père de Catherine. C'est là une hypothèse, qu'en absence de toute preuve, nous proposons sous toutes réserves. La nièce de Mantègne pourrait être la fille d'un frère ou d'une sœur de sa femme. Ce serait à Venise et parmi les membres de la famille des Bellini qu'il faudrait diriger ses recherches. Les documents sur les peintres vénitiens et en particulier sur Jacopo Bellini, dont M. Paoletti a commencé la publication avec tant de savoir et de sagacité, n'éclairent pas la généalogie et les alliances des familles Bellini et Mantegna[1]. »

Le comte Charles de Beaumont, associé correspondant

1. Les seuls renseignements généalogiques que nous possédions sur André Mantègne et sa famille se trouvent dans l'ouvrage de Carlo d'Arco, *Delle arti e degli artefici di Mantova*, t. II, p. 271 (Mantoue, 1857, in-4°). D'Arco n'a consulté que les archives des notaires de Mantoue. — La nouvelle publication de M. Paoletti n'a encore que deux fascicules : I. F. Bellini; II. Artiste diversi (*Raccolta di documenti inediti per servire alla Storia della pittura Veneziana*..., del. prof. Paoletti Pietro. Padova, 1894-1895, in-4°).

national, signale à la Société une trouvaille de l'époque de la pierre polie faite en 1894 et 1895 par des paysans du hameau de la Bruzette, commune de Fondettes (Indre-et-Loire). Cette trouvaille, qui était enfouie sous les blocs écroulés d'un mégalithe, se composait d'une très belle hache polie en calcédoine (?), d'une autre hache, plus petite, en grès vert[1] (?), d'une dizaine de grattoirs et lames diverses en silex blond, d'un polissoir en grès lustré, de fragments de bois de cerf et de nombreux fragments de poterie faite à la main : l'un de ces derniers était orné d'une ligne ondulée; le tout était accompagné de cendres et de charbon.

Le comte de Beaumont lit ensuite une lettre par laquelle M. Bobeau, pharmacien à Langeais (Indre-et-Loire), signale des restes gallo-romains aux lieux dits les Liziers, le Bourdezeaux et la Cueille-Minault.

M. l'abbé Thédenat, membre résidant, communique une statuette en pierre tendre, trouvée à Grand, Vosges, et qui lui a été envoyée par M. Pierre.

Les avant-bras ont disparu, et, avec eux, les attributs qui étaient entre les mains de la déesse. Cependant, une sphère, placée au pied de la déesse et que surmontait un objet qui n'existe plus aujourd'hui, mais dont on voit encore l'amorce, lui permet de reconnaître, par la comparaison avec les types monétaires, que cette statuette reproduisait fidèlement le type de la Fortune assise, particulièrement de la *Fortuna redux* qui se voit sur un grand nombre de monnaies impériales à partir de la fin du Ier siècle.

Le mémoire de M. l'abbé Thédenat est renvoyé à la Commission des impressions.

M. d'Arbois de Jubainville, membre résidant, fait la communication suivante :

1. Et non en *jadeite* et *serpentine*, comme il l'avait écrit par erreur dans la *Correspondance historique et archéologique* (1896, p. 22) et dans le *Bulletin de la Société archéologique de Touraine*, t. X, p. 263.

« J'ai reproduit dans une des dernières séances une communication faite précédemment par moi à l'Académie des inscriptions. J'y faisais observer que les thèmes *ansi-*, *albo-*, noms de deux groupes de divinités germaniques, sont souvent employés comme premiers termes de noms de personnes francs. De là résulte une indication sur la religion professée par les Francs avant leur conversion.

« Une autre indication résulte du discours adressé par Clotilde à Clovis, son mari, suivant Grégoire de Tours (*Historia Francorum*, II, 29). Les dieux des Francs, suivant ce discours, auraient été *Saturnus*, *Jovis*, *Mars*, *Mercurius*. Ce sont les dieux romains qui ont donné leur nom à quatre jours de la semaine romaine sous l'empire : samedi, *Saturni dies;* jeudi, *Jovis dies;* mardi, *Martis dies;* mercredi, *Mercurii dies*. Pour trouver les noms des dieux germaniques, francs par conséquent, que ces noms latins traduisent, il faut prendre les noms de divinités que portent les mêmes jours de la semaine dans le calendrier germanique, *Donar* pour le jeudi, *Tius* pour le mardi, *Wōtan* pour le mercredi, enfin, probablement pour samedi, *Loki*, supplanté par Saturne ou par le sabbat dans la plupart des langues germaniques. Tels étaient les principaux dieux adorés par les Francs avant leur conversion. L'observation est de J. Grimm. »

M. E. Babelon, membre résidant, fait la communication suivante :

« Je dois à l'obligeance de M. de Dompierre de Chaufepié,



Pierre gravée du Cabinet de la Haye.

conservateur du Cabinet des médailles de la Haye, l'empreinte d'une intaille sur cornaline, qui fait partie de la col-

lection nationale de Hollande et mérite d'être publiée. Elle représente ***L'entrée de Jésus-Christ à Jérusalem.*** On voit le Christ, la tête ceinte du nimbe crucigère, vêtu d'une longue robe quadrillée, assis de face sur l'ânesse qui s'avance lentement vers la droite. Quatre personnages, deux devant l'animal et deux autres par derrière, sont debout et présentent de longues palmes au Sauveur, qu'ils acclament. L'interprétation du sujet n'est donc pas douteuse. On connaît un certain nombre de sarcophages qui représentent l'entrée de Jésus-Christ à Jérusalem[1]; une mosaïque de la basilique de Bethléem et quelques autres monuments sont aussi décorés du même sujet[2], mais on ne l'avait pas encore signalé sur des pierres gravées. Celle-ci, de style barbare, peut être attribuée au VIIe ou au VIIIe siècle. Une autre pierre gravée du Cabinet des médailles de Paris représente un personnage indéterminé, debout, de face, tenant une lance et costumé d'une robe quadrillée pareille à celle du Christ[3]. L'inscription syriaque qui accompagne cette représentation permet de l'attribuer aux environs du VIIe siècle. L'analogie du style des deux gemmes paraît autoriser à croire qu'elles sont à peu près contemporaines et originaires de Syrie, sinon même d'Édesse, en Mésopotamie, où l'art chrétien et la littérature syriaque étaient si florissants au début du moyen âge. »

Séance du 20 Mai.

Présidence du vicomte E. DE ROUGÉ, président.

Ouvrages offerts :

BONAPARTE (prince ROLAND). *Documents de l'époque mongole.* 1895, n° 82, 1 vol. in-fol.

1. Aringhi, *Roma sotterranea,* I, 277, 295, 329, 331, 621, 623; II, 159, 161.
2. Martigny, *Dictionnaire des antiquités chrétiennes,* s. v° *Jérusalem,* p. 386.
3. E. Babelon, *La gravure en pierres fines,* p. 204, fig. 155.

Robert (Ulysse). *Annuaire des bibliothèques et des archives pour* 1896 *publié sous les auspices du Ministère de l'Instruction publique.* 11e année. Paris, 1896, in-12.

Correspondance.

M. le Président donne lecture d'une circulaire du président du Comité du Congrès scientifique, littéraire et artistique de France, invitant les membres de la Société à prendre part à la prochaine réunion du Congrès, qui aura lieu à Rouen.

Travaux.

Le prince Roland Bonaparte fait la communication suivante :

« J'ai l'honneur d'offrir à la Société le dernier ouvrage que je viens de publier. C'est un recueil de documents de l'époque mongole des xiiie et xive siècles : Inscriptions en six langues de la porte de Kiu-yong Koau près Pékin, lettres, stèles et monnaies en écriture ouïgoure et 'Phags-pa, dont les originaux ou les estampages existent en France. L'origine de la présente publication remonte au dernier congrès des orientalistes de Genève en 1894. C'est en effet dans cette ville que j'ai vu les estampages de l'inscription hexaglotte de Kiu-yong Koau rapportés de Chine par M. Chavannes. La traduction des textes chinois et tibétains a été donnée par MM. Chavannes et Lévi, celle des textes ouïgours par M. W. Raolov, celle des textes mongols par M. G. Huth. Mais, tout en réunissant leurs efforts pour éclairer cette inscription, ces savants ont reconnu qu'il restait encore beaucoup à faire pour arriver à une intelligence complète de ce monument épigraphique, très important au point de vue philologique. Le texte, en langue inconnue, est encore aussi mystérieux que par le passé.

« Le président et le vice-président de la section de l'Extrême-Orient au Congrès de Genève, MM. G. Schlegel et H. Cordier, ont fait une démarche auprès de moi pour me demander de publier les estampages afin de les placer ainsi

entre les mains de toutes les personnes qui pourront y prendre intérêt et contribuer à les expliquer. J'ai été heureux d'accéder au désir qui m'était exprimé et de rendre ce service à la science. A mon retour à Paris, M. G. Devéria a bien voulu mettre à ma disposition les estampages qu'il possède lui-même; la reproduction des deux fameuses lettres d'Arghoun et d'Oeldjaïtou à Philippe le Bel, que possèdent les Archives nationales, et la gravure de diverses monnaies mongoles, appartenant soit au Cabinet des médailles soit à M. Devéria soit à M. Drouin, complètent ce recueil, qui renferme ainsi l'ensemble de tous les monuments de l'époque mongole comprenant des textes en écriture ouïgoure et 'Phags-pa dont les estampages ou les originaux existent en France.

« Les planches I à XI sont consacrées à la porte de Kiu-yong Koau. Cette porte est remarquable par les sculptures dont elle est ornée et surtout par les deux grandes inscriptions qui sont gravées sur les deux parois intérieures de la voûte. Ces inscriptions, qui datent de 1345, sont écrites en six langues différentes, dont une totalement inconnue et dont on ne possède jusqu'ici que cet unique spécimen. Cette écriture est peut-être celle de la race tangoute, qui fonda le royaume de Si-hia dans la haute vallée du fleuve jaune. Voy. pl. VI et X.

« Je signalerai encore, comme pouvant particulièrement intéresser la Société des Antiquaires de France, la reproduction des deux lettres royales adressées à Philippe le Bel, en langue mongole et en écriture ouïgoure.

« La première est datée de 1289. Dans celle-ci, Arghoun, roi de Perse, s'engage à aller camper, l'année suivante, devant Damas pour joindre ses troupes à celles des croisés, et, s'il contribue à prendre Jérusalem, à remettre cette ville au roi de France. Cette lettre, sur papier dit de Corée, a 1m83 sur 0m25.

« La deuxième lettre est datée de 1305. Dans celle-ci, Oeldjaïtou, sultan de Perse, annonce la réconciliation des princes de la race de Fchinghiskhan après quarante-cinq ans de guerre intestine et l'envoi de deux ambassadeurs.

« Cette lettre a 3 mètres de long sur 0m50 de hauteur.

« En terminant, je remercie tout particulièrement MM. Chavannes, G. Devéria du concours précieux qu'ils m'ont apporté et qui nous a permis de mener à bien l'œuvre que nous présentons aujourd'hui au public savant.

« J'ai cherché, pour ma part, à contribuer au progrès de ces études, et je suis prêt, si d'autres textes intéressants me sont présentés, à donner une suite à ce recueil. »

M. le comte Charles de Beaumont, associé correspondant national, fait la communication suivante :

« Un de nos voisins de campagne, M. Henri Lesne, propriétaire d'un des grands cafés de nos boulevards, possède un vignoble dans l'Hérault, commune de Puysalicon, au lieu dit *Perreseigneid*, ce qui signifie, paraît-il, *Champ du Seigneur*. Il y a quelques années, vers 1890, en défonçant le sol on rencontra les murs d'une importante construction, qui ne fut pas scientifiquement explorée. Le sol, aux alentours, était rempli de débris de l'époque gallo-romaine, tels que ceux que je mets sous les yeux de la Société. Fragments de marbres divers, cubes de mosaïque en émail bleu et en marbre, clous en fer, fragments de vases en verre blanc et bleu, poteries diverses, parmi lesquelles il faut signaler des débris du type dit samien, avec ornements en relief tels que sangliers, fleurons, oves, etc.; un autre, en terre rouge lustrée, porte un dessin en graphite. Une mention spéciale doit être réservée pour deux objets : l'un est un fragment de tuile, de pâte très fine, d'un rouge pâle, qui porte l'estampille suivante :

V V SΒΓ

« L'autre est une perle en pâte de verre bleu-vert pâle et transparente, en forme de cône aplati, ornée de stries concentriques et percée dans son milieu, affectant un peu la forme de certaines *fusaïoles*.

« Mais ce qui doit le plus attirer l'attention de la Société, c'est une très belle tête de femme en marbre blanc à grain très fin, qui a été trouvée au même endroit.

« Cette tête, haute de $0^{m}10$, est d'une très bonne facture et d'un galbe très gracieux ; les yeux sont grands, détaillés avec soin, avec la prunelle marquée en creux ; l'extrémité du



Tête en marbre trouvée dans l'Hérault.

nez est malheureusement endommagée; mais la bouche est petite et le menton arrondi. La chevelure surtout est intéressante; séparée au milieu par une raie, elle descend très bas sur le front en profondes ondulations, recouvrant presque complètement l'oreille et ne laissant paraître que l'extrémité inférieure du lobe pour se réunir ensuite sur la nuque où elle est tressée en une natte épaisse qui, remontant vers le sommet de la tête, s'y enroule en couronne; quelques mèches folles frisent à droite et à gauche sur le cou. La chevelure est ce qui a le plus souffert. Une notable portion du côté

gauche a été enlevée, ainsi que la partie postérieure. Il en reste assez, cependant, pour qu'on puisse se rendre compte de sa disposition, et c'est là ce qui nous guidera pour chercher à cet intéressant morceau une date, voire même peut-être une attribution.

« Disons-le tout de suite, nous n'avons pu trouver au Louvre, ni au Musée de Saint-Germain, de coiffure absolument identique à celle de la tête dont nous vous entretenons, mais seulement très approchantes. Voici celles que nous avons relevées au Musée du Louvre.

« I. Faustine la mère (morte en 141), épouse d'Antonin, statue en pied; ci-devant Julia Domna, puis Crispine. Salle de Sévère (XVII), nº 1130. Toute la partie antérieure de la coiffure porte les mêmes ondulations que dans la nôtre. Malheureusement, un voile couvre la partie postérieure de la tête.

« II. Faustine la jeune (morte en 175), épouse de Marc-Aurèle. Buste. Salle des Antonins (XVIII), nº 1174. A également de grands rapports dans la partie antérieure de la coiffure avec notre tête, mais porte en arrière un chignon tout différent de la natte de notre statue.

« III. Autre buste de Faustine la jeune. Même salle, nº 1147. Offre les mêmes points de ressemblance et de dissemblance.

« IV. Buste de dame romaine voilée. Même salle, nº 1177. Mêmes observations que précédemment.

« V. Buste de Lucille. Même salle, nº 1144. Malgré certains points de rapprochement dans la coiffure, s'éloigne encore, plus que les autres, du type de notre statue.

« Le propriétaire de cette jolie tête, ne voulant point s'en dessaisir, nous autorisa cependant à la faire mouler. Nous en avons fait faire trois épreuves : l'une est au Musée de la Société archéologique de Touraine à Tours, une autre est au Musée des Antiquités nationales à Saint-Germain-en-Laye, dans une des salles du rez-de-chaussée où elle porte le nº 34256. Nous avons conservé la troisième, qui circule sous vos yeux.

« En résumé, nous nous trouvons, il nous semble, en présence d'un fragment intéressant du IIe siècle de notre ère et qui pourrait avoir appartenu à la statue d'une impératrice. En tous cas, il méritait d'être signalé. »

M. Michon, membre résidant, présente un casque en bronze conservé au Musée du Louvre, où il est entré avec la collection Campana en 1864[1].

« La majeure partie des casques et autres pièces d'armure, que possède le Musée, provient de cette collection et doit être l'objet, au point de vue de leur valeur documentaire, d'un sévère examen.

« Le casque soumis à la Société offre en particulier l'exemple d'une restauration assez singulière.

« Je ne parle point du griffon accroupi qui sert de couronnement, quoiqu'on puisse à bon droit en suspecter, non l'antiquité, mais l'appartenance. Le point le plus digne d'intérêt est la présence, sur les côtés, de ces deux lames de bronze au contour étrange, divisées vers leur milieu, qu'on a considérées comme des géniastères articulés. Surpris dès l'abord de leur forme et de leur disposition, qui en rend l'emploi difficilement compréhensible, j'en ai bientôt reconnu la véritable nature.

« Il y a quelques années j'ai eu l'honneur, à la suite d'une communication de M. Charles Ravaisson-Mollien[2], de signaler à la Société un certain nombre de sandales articulées à semelles de bronze[3]. Le département des antiquités grecques et romaines du Musée du Louvre venait d'en acquérir une curieuse paire, trouvée dans un tombeau d'Érétrie[4], de laquelle M. Charles Ravaisson-Mollien avait rapproché deux autres trouvées à Vulci, l'une publiée dans les *Monumenti de Micali*[5], l'autre conservée au Musée grégorien du Vatican[6], et qui, malgré quelques divergences dans la reproduction, doivent, sans doute, être regardées comme ne formant qu'un seul et même exemplaire.

1. N° 6958.
2. *Bulletin*, 1891, p. 118 et 201; *Mémoires*, t. LII, p. 1-14.
3. *Ibid.*, p. 341-351.
4. Inventaire du Musée, MNC. 1358.
5. *Monumenti inediti*, pl. XVII, n° 9.
6. *Museo Gregoriano*, t. I, pl. LVII, 7 (I, pl. LXXII, *c*); Helbig, *Führer durch die offentlichen Sammlungen kl. Alterthümer i. Rom*, II, *Das etruskische Museum im Vatikan*, von E. Reisch, n° 246.

« A ces exemples j'ajoutai, comme offrant avec les précédentes un rapprochement partiel, trois paires conservées au Musée de Berlin[1], une appartenant au Musée de Karlsruhe[2] et une cinquième trouvée dans la nécropole de Bisenzio sur les bords du lac de Bolsène[3]; comme semblable presque de tous points, une paire trouvée à Cervetri en 1881[4], deux autres signalées jadis par Dennis[5], et surtout une dernière découverte à Marzabotto, près de Bologne, dans les fouilles de 1888-1889[6].

« Les prétendus géniastères du casque du Louvre ne sont, eux aussi, que la semelle d'une nouvelle paire de sandales analogues, constituant, pour emprunter la description de Micali, l'âme d'une chaussure féminine séparée en deux pièces mobiles, l'armature de métal y étant faite à dessein un peu concave afin d'y pouvoir, plus aisément, poser le pied, et le pourtour garni de clous ou de boutons, — dont l'emplacement est encore visible, — destinés à maintenir la doublure intérieure[7]. La comparaison avec la gravure des *Monumenti*[8] ne laisse aucun doute sur l'identification.

« Il est à remarquer d'ailleurs que, comme tous les autres exemplaires[9], le nôtre se signale par ses petites dimensions, à peu de chose près 0m22, qui ne peuvent avoir convenu qu'à une femme. La provenance en est, à coup sûr, ainsi que du plus grand nombre des précédents, l'Italie, et le type de ces chaussures est en effet celui que, d'après les auteurs anciens, on appelait tyrrhénien[10]. Mais les sandales d'Érétrie acquises

1. Friederichs, *Kleinere Kunst u. Industrie*, nos 1552 *b-d*.
2. Schumacher, *Beschreibung d. Sammlung ant. Bronzen z. Karlsruhe*, n° 204, pl. III, 21.
3. *Notizie d. Scavi*, 1886, p. 145.
4. *Ibid.*, 1881, p. 167.
5. *Cities and cimeteries of Etruria*, t. II, p. 484.
6. *Monumenti antichi pubblicati p. cura d. r. Accademia d. Lincei*, t. I, p. 274, pl. X, nos 29 et 30.
7. *Monumenti inediti*, p. 108.
8. *Ibid.*, pl. XVII, n° 9.
9. La longueur en varie de 21 centimètres à Vulci, de 24 à Bisenzio et 25 à Érétrie.
10. Pollux, *Onomasticon*, VII, 92.

par le Louvre attestent qu'elles étaient également employées en Grèce. On se rappelle, d'ailleurs, que c'étaient des sandales tyrrhéniennes que Phidias avait données à son Athena Parthenos et sur la tranche desquelles il avait sculpté la lutte des Centaures et des Lapithes.

« Il n'est pas douteux que la liste, sommairement indiquée dans cette courte notice, se grossirait par des recherches plus approfondies[1]; mais là où étaient les semelles qui sont sous vos yeux, l'idée ne fût guère venue de les chercher, et le fait de sandales fixées à un casque m'a paru témoigner d'une fantaisie d'adaptation trop étrange pour ne pas mériter de retenir, un instant, l'attention de la Société. »

Séance du 27 Mai.

Présidence de M. l'abbé Thédenat, 1er vice-président.

Ouvrages offerts :

Monnecove (Félix de). *Les artistes du Nord de la France au salon de* 1896 (*Champs-Élysées*). Paris, 1896, in-8°.

Travaux.

M. Arnauldet, associé correspondant national, fait la communication suivante :

« M. le Dr Ott. Venturini, conservateur de l'Archivio notarile de Ferrare, m'a envoyé récemment l'intéressant document qui va suivre, en me laissant la faculté de le publier.

« C'est un contrat passé à Ferrare, le 19 décembre 1508, chez l'imprimeur *Johannes Mazocchi da Bondeno*, entre *Mr Andreas f.q. Laurentii de Baldis de Regio stampator librorum suo nomine et vice nomine Ludovicae eius matris et Antonii eius fratris... — et Egregius vir D. Pontichus f.q. Georgii de Carchinis de Mediolano*, d'une part, — et *Spectabilis et*

1. Une paire de sandales presque identique à celle d'Érétrie se trouvait, il y a quelque temps, chez un marchand d'antiquités.

eximius D. Ludovicus f.q. M[ri] *Bonacioli*, d'autre part, — pour l'impression au profit de ce dernier de trois mille exemplaires des *Erotemata* de Chrysoloras, abrégés par Guarino Guarini de Vérone.

« En voici le texte :

« In Dei nomine Amen. 1508 Indictione xi die 19 decem-« bris in domo Abdigieri Bisi... quam conducit ad affictum « Joannes Mazotus cartolarius, presentibus Magistro Jo. « Mazoto et Petro fq Viviani de Mediolano famulo spectabi-« lis domini Alexandri Bonacii...

« Magister Andreas fq. Laurentii de Baldis de Regio « stampator librorum suo nomine et nominibus et vice « nomine D[nae] Ludovicae eius matris et Antonii eius fra-« tris, pro quibus promisit de rato et rati (*sic*) habitione de « omni vice et quandocumque dicta domina Ludovica... « (iverit) Ferrariam et ipse Antonius erit legitimi aetatis, « obligabunt... (per) presens instrumentum per instrumen-« tum rogatum per publicum notarium Ferrariae cum clau-« sulis, capitulis, pactis, ac penarum aditionibus juxta stil-« lum et consuetudinem notariorum Ferrariae, ullum actum « apponi in similibus instrumentis.

« Et egregius vir D. Pontichus fq. Georgii de Carchinis « de Mediolano, habitator in presenti Ferrariae, obligando « se principaliter et in solidum, promiserunt, stampare « Arotimata (*sic*) quondam Guirini (*sic*) numero tria millia « eum celerarita (*sic*) et arbitrio boni viri, iusta coregata, « pigata, registrata, greche stampata bono atramento et « litere sint iuste non caiduche (*sic*) abolite arbitrio boni « viri, pro quibus operibus ipsa domina Ludovica auctori-« tatem tradidit... Dicto Magistro Pontichо predicto... (Pro-« miserunt) spectabili et eximio D. Ludovico fq. Magistri « Bonacioli de contracta Bucchanali, presenti, stipulanti « etc. pro se etc. per solidos vigenti Marchesinis pro singula « risma carte de literis latinis et grechis per solidos viginti « quinque marchesinis. De qua eorum mercede pro dicta « opera per praedictas ipsi partes dixerunt esse concordes.

« Et renuntiarunt etc. et refutionem etc. constituentes etc.

« et non se appellare etc., cum omnia etc. sub poena libra-
« rum centum etc. qua poena etc... Ego Tomaso... »

(Atto di Tomaso Sivieri. An. 1508. Arch. notarile. Ferrara.)

« L'édition, dont les détails d'exécution sont réglés dans le contrat précédent, parut à Ferrare en 1509[1]. C'est la seconde édition de ce traité; la première avait vu le jour à Reggio en 1501[2].

« La comparaison entre ces deux éditions est intéressante. La première comprend, outre les Erotemata, l'opuscule « De modo epistolandi de Libanius. » Il ne figure plus dans la seconde. L'édition princeps est imprimée par Simon Bombasius, Ponticus Virunius, Dyonisius Bertochus et Benedictus Manzius da Carpi. Giovanni Mazochi figure seul comme imprimeur de la seconde; son nom aurait au moins dû être accompagné de ceux de ses collaborateurs que fait

1. « Erotemata Guarini, cum multis additamentis et cum commentariis latine Pontici Virunii » (edente Jo. Marc. Tricoelio). Ferrariae, per Joan Mazochum, 1509, 2 part., 1 vol. in-8°. 2 fol. prélim. avec titre, texte grec de 66 fol. signés A-R, 10 fol. en italique avec ce sommaire : « Ponticus Virunius Magnifico Antonio Vicecomiti Lod. Sfor. Subrorum ducis conciliario, ac oratori Ferrariae, Salutem ; » 3 fol. contenant la « Vita Chrysolorae, » puis 159 fol., dont le premier porte ce sommaire : « Pontici Virunii declarationes quaedam ad Magnificum Antonium Vicecomitem... in Erotemata Guarini tumultuariae. » Toute cette partie est latine. Depuis le premier des dix folios en italique jusqu'à la fin du volume, chiffrés 1-172. Le fol. dernier recto contient la souscription :

Impressum Ferrariae ꝑ me Joãnē Mazochū
Anno Domini M. D. IX die xiii Martii,

suivie du registre au bas de la page.

2. « Guarini Erotemata, Libanii opusculum de modo epistolandi, graece, praecedit epistola Pontici Virunii, Rhegii — Lingobardiae, impensis nobilis Simonis Bombasii et sociorum Pontici Virunii et presbyteri Dionysii Bertochi. Benedictus Manzius Carpensis impressit, 1501, x julii, petit in-4°. » — Simon Bombasius de Reggio est peut-être de la même famille que Paulo Bombasio, érudit bolonais, l'ami et le correcteur d'Alde Manuce à Venise; D. Bertochi a imprimé à Bologne; B. Manzi a été l'associé de Dem. Chalcondyle à Milan.

connaître le contrat des archives de Ferrare. Trois d'entre eux ne figurent même pas dans le corps de l'ouvrage, ce sont : Andrea Baldo de Reggio, Antonius, son frère, et Ludovica, leur mère; Ludovicus Bonaciolus n'est pas non plus mentionné sous son vrai nom, mais sous celui, pensons-nous, de Jo. Marc. Tricoelius. Quant à Ponticus Virunius, s'il n'a pas sa place dans la souscription comme il l'a dans le corps de l'ouvrage, c'est qu'il a été omis intentionnellement comme Andrea Baldo et les deux autres membres de sa famille; nous le prouverons. — Notons aussi que l'édition de Ferrare, bien plus complète que celle de Reggio, est dédiée à Antoine Viscenti, conseiller et ambassadeur de Ludovic Sforza à Ferrare.

« Passons à l'examen du contrat lui-même et montrons son intérêt.

« 1° *Joannes Mazochus Cartolarius*. C'est l'imprimeur de Ferrare, Giovanni Mazochi da Bondeno, établi dans cette ville à la fin du xve siècle et qui continue sa profession pendant le premier quart du xvie siècle. Son imprimerie est établie dans la maison d'Aldigeri Bisi, qu'il a louée à cet effet. L'acte ne fait malheureusement pas connaître le quartier où se trouvait cette maison. Il est qualifié cartolarius, comme beaucoup d'autres imprimeurs de Ferrare des xve et xvie siècles. Ce terme est plus large que celui de impressor ou stampator librorum; Giovanni Mazochi devait faire également le commerce de la librairie et celui de la papeterie. Parmi les ouvrages sortis de ses presses, citons l'édition princeps de l'Orlando furioso de Ludovico Ariosto (22 aprile 1516). Il est témoin dans l'acte avec un certain « Petro fq. « Viviani de Mediolano famulo spectabilis domini Alexandri « Bonacii, » dont nous ne savons rien, sinon qu'il était le compatriote du père de Pontichus Virunius. Nous avons déjà fait remarquer que Giovanni Mazochi s'était substitué aux véritables imprimeurs des Erotemata et que son nom figurait seul dans la souscription de l'ouvrage; régulièrement, il n'aurait même pas dû y prendre place.

« 2° Dans le premier groupe de promettants sont les membres de la famille Ubaldo de Reggio : Magister Andreas

f.q. Laurentii de Baldis de Reggio stampator librorum suo nomine, — et vice nomine d. Ludovicae eius matris, — et Antonii eius fratris. — Pour que la famille soit complète, il manque le nom d'une fille de Laurentius de Baldis et de Ludovica, qui épousa Ludovicus Pontichus Virunius. Andreas de Baldis (A. Ubaldo) est l'auteur d'une vie de Ponticus : Pontici Virunii Philosophi Graece latineque eruditissimi vita per Andream Ubaldum eius cognatum descripta, — Bononiae, typis Montii Jacobi MDCLV ex Bibliotheca Ovidio Montalbano. C'est à ce titre qu'Andrea Ubaldo est compté par Mazuchelli parmi les écrivains de Reggio au xvie siècle; c'est cette biographie que nous suivrons, amendée par les travaux d'Apostolo Zeno et de Federici (D. M.), sur Ponticus Virunius.

« 3° Egregius vir D. Pontichus[1] (f.q.) Georgii de Carchinis de Mediolano. — Il s'agit ici de l'humaniste de Trévise (Treviso) Ponticus Virunius (1457-1520). Sa vie a été étudiée avec une remarquable sagacité par *D. M. Federici*, dans ses Memorie Trevigiane sulla tipografia, p. 155-181. Il y a peu à reprendre dans cette étude, appuyée qu'elle est par des citations tirées des ouvrages de Pontius Virunius lui-même et de ses contemporains. Cependant nous reprocherons à Federici d'avoir par trop suspecté la Vita Pontici Virunii d'Andrea Ubaldo, que Apostolo Zeno, dans ses Dissertationes Vossianae, t. Ier, n° 96, avait suivie trop à la lettre. Les renseignements généalogiques doivent en être exacts, puisqu'ils sont confirmés par les mentions du contrat que nous commentons. La composition de l'ouvrage, il est vrai, peut en faire suspecter l'authenticité : il est d'un style obscur et prétentieux, écrit en mauvais latin; l'auteur rapporte des événements surnaturels et miraculeux, etc... On doit évidemment ne pas tenir compte de ces passages, qui ont pu être ajoutés après coup, d'autant plus qu'on ne possède plus le manuscrit de cet opuscule et qu'il n'a été imprimé qu'au

1. *Ponticus* dans les ouvrages imprimés. Notons que c'est le nom d'un poète épique latin du siècle d'Auguste cité par Properce (Élégie, I, vii).

milieu du XVIIIe siècle. Malgré ces critiques, nous pensons que l'ensemble doit en être accepté et peut servir de source biographique. L'acte des archives de Ferrare, la vie écrite par Ubaldo, les dissertations d'Ap. Zeno et de Federici se complètent et se corrigent mutuellement.

« Sans refaire la vie de Ponticus Virunius, disons, après Federici, quelle fut son existence très agitée. Il naquit à Trévise, en 1457, de Georgius de Carchinis de Mediolano et de Catania, fille de Radichius, petit prince grec de Macédoine, réfugié en Italie après la chute de Constantinople[1]. Federici lui donne trois fils, dont Ludovicus serait le plus jeune; nous ne retiendrons que ce dernier et Girolamo, peintre trévisan, mort en 1497. Après avoir suivi dans sa jeunesse l'école de Fr. Rholandello à Trévise, y avoir été couronné poète lauréat par Frédéric III en 1485, on le trouve en 1490 à Venise, puis à Chioggia, professeur de grec, de 1492-1495, place qu'il aurait obtenue grâce à l'amitié de M. A. Sabellico et de N. Perotti. En 1495, il séjourne à Ferrare, où il suit les leçons de Baptista Guarini; de 1495-1497, on le trouve à Milan précepteur des enfants de Ludovic Sforza, et en 1498, à Trévise, où son frère Girolamo venait de mourir; il lui compose son épitaphe : « In ecclesia « Sti Michaelis[2]. » Au commencement du XVIe siècle, il professe le latin et le grec à Reggio, où il fonde, 1501-1502, une société d'imprimerie qui publie la première édition des Erotemata de Guarino de Vérone et le dictionnaire de Calepino. En 1506, il est à Forli, où, incarcéré par le pape Jules II, il est délivré par l'intercession du cardinal Hippolyte Ier d'Este. — En 1508, il retourne à Reggio, où il imprime seul son Historia Britannica. C'est pendant l'un de ses deux séjours à Reggio qu'il épouse la sœur d'Andrea Ubaldo. Cette même année (1508), il publie à Ferrare la deuxième édition des Erotemata. Son nom, nous avons dit, ne figure pas dans la souscription de l'édition. Est-ce pour cette raison que la société se termina par un procès que

1. Ceci d'après sa vie, par Andrea Ubaldo.

2. Voy. la notice de Federici (D. M.), *Memorie Trevigiane di disegno*.

Ponticus perdit et à la suite duquel il fut obligé de quitter Ferrare après avoir abandonné ses presses à Lud. Bonacioli? Nous ne saurions le dire en absence de tout document à ce sujet. Des recherches aux archives d'Este à Modène pourraient fournir quelques indications et compléter un point obscur de la vie de Ponticus. Constatons que, au lieu de retirer des bénéfices de l'entreprise, il fut ruiné par ses collaborateurs. — Dans les années suivantes, Ponticus va à Lugo, Macerata, Trévise, Pesaro (1513), et enfin s'établit en 1514 à Bologne, où il meurt en 1520. Il fut enterré à San-Francisco. La liste des ouvrages imprimés et manuscrits de Ponticus a été dressée par Federici, nous ne la reproduirons pas et nous renverrons à cet auteur. Federici donne, en outre, les titres de vingt-cinq ouvrages qui n'ont pas été retrouvés. Il y aurait donc lieu de poursuivre les recherches. Le botaniste Ovidio Montalbano, éditeur de la vie de Ponticus, possédait un certain nombre de manuscrits de cet écrivain, d'autres sont conservés dans les bibliothèques de Trévise, il y en aurait même quelques-uns à la Bibliothèque nationale; un recueil de ses lettres existerait également en Italie... Nous ne doutons pas que des recherches donneraient d'importants résultats, mais nous ne sommes pas en mesure de les poursuivre; laissons-en le soin aux érudits italiens.

« Les fréquents voyages de Ponticus à travers l'Italie du Nord-Est, son érudition, lui créèrent de nombreuses relations avec les humanistes de son temps. Nous en avons déjà mentionné un certain nombre. A Venise, il fut l'ami de Nic. Perotti et de M. A. Sabellico. A Ferrare, il nous dit qu'il connut Théodore Gaza et Demetrius Moschus, dont il aurait annoté le commentaire sur le Περι λιθων du Pseudo-Orphée[1]. A Reggio, parmi ses collaborateurs, nous trouvons Manzo da Carpi (1501). Cet imprimeur avait été à Milan l'associé de Demetrius Chalcondyle. Il est probable que c'est dans cette ville qu'il le connut. Des relations entre Ponticus et Demetrius Chalcondyle seraient alors plausibles, — et dès

1. Voy. à ce sujet l'introduction de E. Legrand, *Bibliographie hellénique des XV[e] et XVI[e] siècles*, t. I. Dem. Moschus, Th. Gaza.

lors nous n'aurions plus de doute sur l'origine de l'imprimerie en caractères grecs de Reggio et de Ferrare; elles procéderaient de celle de Milan.

« Ces remarques nous ont éloigné du contrat lui-même; reprenons-en le commentaire. L'édition des Erotemata de Guarino de Vérone doit avoir 3000 exemplaires, elle doit être surveillée dans son exécution par Ponticus lui-même, qui doit fournir les caractères grecs, l'encre et ses corrections. Le contrat ne dit pas par qui ont été fournis les caractères latins ou italiques.

« 4° L'édition est faite au profit de Ludovicus Bonacioli « de contracta Bucchanali. » C'est lui qui en est l'éditeur. Il promet de payer 20 sols par chaque rame d'impression en caractères latins et 25 sols par chaque rame imprimée en caractères grecs. Les contractants s'engagent à exécuter le travail et toutes les conventions sous peine de 100 livres de dommages-intérêts. — Ludovicus Bonaciolus, dont il est question ici, est le médecin accoucheur de Ferrare, auteur de plusieurs ouvrages de médecine et connu surtout par les bons offices qu'il rendit à la duchesse de Ferrare, Renée de France. Son nom figure dans les comptes de Renée, conservés aux archives de Turin, à côté de Sinapius père et fils, d'Antoine de Luce, Thomas de la Licorne, autres médecins ordinaires de la duchesse. C'était surtout un praticien; ses ouvrages manquent de critique. Nous voyons que sa profession ne l'empêchait pas de s'occuper de littérature et même d'en retirer tous les bénéfices. Nous ne dirons rien de sa vie, renvoyant aux *Biographies* pour tous renseignements.

« Remercions, en terminant, M. le Dr Venturini de nous avoir communiqué un si curieux document. Nous avons essayé de l'expliquer le mieux possible avec le peu de ressources dont nous disposions. Nous ne doutons pas que des recherches dans le pays même, notamment à Trévise, auraient de bons résultats : c'est aux érudits locaux de les faire et de compléter ce que nous présentons à l'état d'ébauche. »

M. Arnauldet, associé correspondant national, communique ensuite une lettre du cardinal d'Este à sa sœur Isabelle :

« Les relations littéraires et amicales d'Alde Manuce et de la marquise de Mantoue Isabelle d'Este sont connues. A. Baschet et A.-F. Didot[1] ont publié les documents qui s'y rapportent. Celles de l'imprimeur vénitien et du cardinal Hippolyte Ier d'Este, frère d'Isabelle, quoique moins connues, n'en sont pas moins certaines. Une lettre du cardinal à sa sœur, datée de Ferrare le 25 juin 1510, présente à ce sujet quelqu'intérêt :

« Illustrissima ac Excellentissima Domina, Domina soror « mea honorevole : Aldo Romano per le singulare sue vir- « tute mi e charissimo et da me molto amato, et desidero « ogni suo commodo et honore : et perho venendo lui in pre- « senti a Mantua per alcune sue occurentie (qual me pareno « honestissime) non ho voluto lassare venire senza questa mia a « V. Extia, recommandandolo strectamente a quella cum pre- « garla si degni per amore mio et per le predicte sue virtute « vederlo voluntiera, et prestarli favore in le occurentie sue « lie, che recevero il tutto da V. Celne per gratia singulare : « et ge ne restaro cum obligo grande, et alli di continuo « humilmente me recommando : Quae faelix valeat. Ferra- « riae xxva Junii M. DXo. Fr. et Humilis Sor hips. Carlis « Esten.

« Illme et Exme Dne D. sorori mee hōn. cm̄. Marchionissae « Mantuae, etc.

« (Sceau du cardinal Hippolyte Ier d'Este.) »

(Archivio Gonzaga-Mantua. E. XXXI. 2. Ferrara.)

« Cette lettre prouve des relations déjà anciennes entre le cardinal Hippolyte Ier d'Este et Alde Manuce. Il est certain qu'Alde Manuce avait été recommandé à celui-ci lors de ses voyages à Ferrare, où des intérêts l'avaient déjà appelé plusieurs fois. En 1510, Hippolyte Ier d'Este gouvernait les états de son frère, Alphonse Ier, déchu par le pape Jules II : il habitait alors Ferrare, d'où la lettre est datée. Les désastres occasionnés par la ligue de Cambrai en Vénétie, le désarroi des affaires à Venise avaient forcé Alde Manuce d'inter-

1. A. Baschet, *Aldo Manuzio, notes et documents.* — A.-F. Didot, *Alde Manuce et l'hellénisme à Venise.* Paris, 1875, in-8°.

rompre ses publications en 1510. Nous savions, par une lettre de l'empereur Maximilien[1] adressée au duc de Mantoue en sa faveur, qu'Alde s'était rendu dans ses propriétés d'Asola, dépendance du Mantouan. La lettre du cardinal d'Este a trait aux mêmes affaires. Parti de Venise, Alde passa par Ferrare, puis par Bologne[2], et, après avoir été à Mantoue et avoir réglé ses affaires à Asola, sera retourné à Venise en 1512, où il reprend la direction de son imprimerie. L'itinéraire qu'il a suivi est prouvé par la lettre que nous publions et par celles que nous avons citées. »

M. l'abbé Beurlier, membre résidant, présente quelques observations sur le mode d'attache des fers de lance à l'époque homérique. Il signale notamment la nécessité de l'emploi d'un anneau pour maintenir la douille fixée à la hampe, quand cette hampe a été formée simplement en rabattant les parties latérales de la partie inférieure du fer de lance, comme cela a lieu dans un certain nombre de pièces trouvées à Vaphio, sur l'acropole d'Athènes, etc.

M. le commandant Mowat, membre résidant, fait la communication suivante :

« Les visiteurs du Cabinet des médailles et antiques peuvent voir dans le vestibule un fragment de tablette en marbre blanc, fixé au mur à droite de la porte de l'escalier et portant une inscription ainsi conçue :

M
TIANI· DECVR·OST
OR·FUNCT·SAL·L·L
LIC·MAIORIS
S·ISIDIS·OST
ARABILISSIMO

1. Lettre datée de Vienne 1510 (26?...) et signée De Bannissis (voy. A.-F. Didot, p. 324).

2. Lettre écrite de Bologne à Paulo Bombasio, érudit bolonais établi à Venise le 20 avril 1511 (voy. A.-F. Didot, p. 326). Renouard, texte latin, p. 519.

« Cet objet est entré à la Bibliothèque nationale en 1855 et provient de la collection d'antiquités de Raoul-Rochette, ainsi qu'en fait foi le registre du Cabinet des médailles, spécifiant, en outre, que, sur le revers, actuellement adossé au mur et par conséquent caché aux regards, se trouve tracée une annotation moderne, 1816 MAPTIȣ · 4, qui paraît signifier le 4 du mois de mars (μαρτίου) 1816; c'est sans doute la date de la découverte ou de l'acquisition par le premier possesseur. A part cette indication, il n'existe aucun renseignement sur l'origine de la tablette. Tout ce que l'on peut présumer par le contexte même de l'inscription, c'est qu'elle a dû être découverte à Ostie; probablement elle a été ensuite apportée à Rome, où elle aura été vendue par quelque marchand antiquaire à Raoul-Rochette.

« Bien qu'elle ait été publiée, mais sans commentaire, par Longpérier, qui l'annonçait dans le *Bulletin archéologique de l'Athenaeum français*, 1855, p. 52, comme devant être prochainement vendue par suite du décès de Raoul-Rochette, bien qu'elle ait été exposée aux regards des visiteurs depuis plus de quarante ans, on est surpris de ne la trouver enregistrée dans aucun des volumes du *Corpus inscriptionum latinarum*, notamment le tome XIV, paru en 1887 et réservé aux inscriptions du Latium. Cette omission m'est confirmée par le savant M. G. Gatti, un des collaborateurs attitrés du *Corpus*, qui a bien voulu, à ma prière, faire des recherches de vérification. Il y a donc quelque intérêt à la remettre en lumière pour en tirer l'enseignement qu'elle comporte.

« Une cassure verticale a emporté la partie gauche de la tablette, soit environ la moitié; en effet, il manque la place pour les dix ou douze lettres qu'exigeraient le prénom, le gentilice et la tête du cognomen; il en faudrait autant pour la reconstitution de la sixième et dernière ligne, quelle que fût la qualification donnée au défunt par celui ou ceux qui ont élevé le monument. La lecture est facile et même elle permet de suppléer la moitié absente dans ses parties essentielles, [*D*(*iis*)] *M*(*anibus*) || ......*tiani*, *dec*(*urionis*) *Ost*(*iensis*), || [*omnib*(*us*) *hon*]*or*(*ibus*) *funct*(*i*), *sal*(*ii*) *L*(*aurentium*) *L*(*avinatium*), || .... [*sac*(*erdotis ?*) *pub*]*lic*(*i*) *majoris* || .... [*? sacerdo-*

te]s Isidis Ost(iensis) || *[patrono? incomp]arabilissimo*||. — Aux dieux Mânes de [......]tianus, décurion d'Ostie, honoré de toutes les fonctions municipales, salien des Laurentins de Lavinium..., chef du culte public (à Ostie); le collège des prêtres d'Isis à Ostie a élevé ce monument à son patron incomparable. — Il y avait à Ostie un temple d'Isis à l'usage des nombreux Égyptiens employés au transport des blés d'Alexandrie pour le service de l'Annone; leurs prêtres[1] formaient un collège qui s'était naturellement placé sous le patronage du *sacerdos publicus* local, pour signifier que le culte étranger qu'ils desservaient était officiellement reconnu. On a divers exemples de ce genre de patronage. On peut tenir pour certain que les sigles SAL·L·L signifient *Salius Laurentium Lavinatium*, car ce titre sacerdotal se trouve énoncé en toutes lettres dans deux inscriptions[2] découvertes en 1880, précisément sur la *via Ostiensis*. Ce sont deux bases élevées en l'honneur d'un personnage nommé P. Nonius Livius Anterotianus, l'une par son aïeule maternelle Livia Marcellina, l'autre par son ami T. Tinucius Sosiphanes. Comme, sauf les noms et qualités des dédicants, les deux textes sont identiquement les mêmes, il suffira de reproduire ici la transcription de l'un d'eux, sans développer les abréviations : *P. Nonio. P. f.* || *Pal. Livio* || *Anterotiano* || *equo. publ. ex. ornato. ab* || *Imp. M. Aurelio. Antonino. Aug.* || *dec. dec. decur. adlecto* || *flamini. divi. Hadriani* || *salio. Laurent. Lavinatium* || *aedili. pr. sacr. Vol. k. faciu* || *T. Tinucius* || *Sosiphanes* || *carissimo* || *pientissimo* || *l. d. d. d. p.* || A cause de la coïncidence extraordinaire du titre de *salien Laurentin* attribué à un décurion d'Ostie, dont le cognomen se termine aussi en *-tianus*, il y a toute vraisemblance que ces deux bases et la tablette du Cabinet de France se rapportent à un seul et même personnage et proviennent de son lieu de sépulture où ses parents, ses amis, ses obligés avaient tenu à inscrire les divers témoignages de leurs regrets. P. Nonius Anterotianus, — nous connaissons maintenant son nom, — vivait

1. *Corp. inscr. lat.*, XIV, 18, 302, 343, 352, 429, 437, 1044.
2. *Ibid.*, 390, 391.

donc sous l'empereur Antonin, et aux titres que lui donnent les deux bases précitées se joignait celui de patron des dévots de la déesse Isis à Ostie. »

M. Mowat signale ensuite un autre monument funéraire appartenant aussi au Cabinet des antiques et médailles et décoré de sujets remarquables, parmi lesquels il a reconnu, sur l'indication judicieuse de notre confrère M. Adrien Blanchet, la scène des joueurs de latroncules, connue seulement



Bas-relief représentant le jeu des latroncules.

jusqu'à présent par les trois autres exemples qu'il a réunis dans une précédente communication[1]. Cette fois, il s'agit d'une urne cinéraire carrée de marbre blanc, dont la face

1. *Bulletin,* 1895, p. 238.

antérieure porte, à l'intérieur d'un cadre à moulures, l'inscription suivante :

D M
MARGARIDI·SER
M·ALLIVS·HERMA
B·M·FEC

D(iis) M(anibus). Margaridi, ser(vae), M(arcus) Allius Herma(s) b(ene) m(erenti) fec(it).

Au-dessous du cadre est sculptée, en fort relief, la scène en question. Deux personnages imberbes, apparemment deux jeunes garçons, court vêtus de tuniques laissant leurs jambes nues, sont assis l'un en face de l'autre sur des escabeaux; entre eux un guéridon monopode en forme d'autel rond cannelé, avec base et corniche. Dans le plan supérieur de ce meuble, servant de table, qui ne serait pas portatif si on ne le supposait en bois, est pratiquée une aire creuse carrée, au fond de laquelle on distingue nettement le quadrillage d'un damier à seize cases; l'excavation est manifestement aménagée en vue d'empêcher les pièces du jeu, dés ou pions, de tomber à terre; c'est la même disposition qui est adoptée dans la construction de nos boîtes de tric-trac. Le joueur pose la main droite sur le damier et fait le geste de celui qui pousse sa pièce; son adversaire, dans l'attitude de la réflexion ou de l'attente, tourne la tête de face en l'appuyant sur sa main gauche, le coude soutenu sur la cuisse par la main droite. L'artiste s'est dispensé de figurer les accessoires, dames (*latrunculi*), dés (*tesserae*), cornets (*fritilli*), sans doute à cause de leur exiguïté.

Les autres ornements de l'urne consistent en deux têtes de bélier sculptées aux angles avec une palme suspendue à la corne.

Le couvercle est décoré d'acrotères à palmettes de chaque côté d'un fronton cintré; dans le tympan, entre deux dauphins plongeants, une large coquille d'huître perlière du fond de laquelle émerge en forte saillie un buste drapé se présentant de face. C'est le portrait de la personne défunte,

avec allusion figurative à son nom, *Margaris*, Perle (μαργαρίς). Son maître, M. Allius Hermas, devait être un affranchi, car son cognomen grec dénonce aussi une ancienne condition servile.

Les têtes de bélier, souvent remplacées par des têtes d'Ammon, sont un des motifs de décoration funèbre les plus fréquents; ils paraissent avoir eu, comme le masque de la Gorgone, un caractère prophylactique; ce sont des ἀποτρόπαια destinés à conjurer les maléfices et à détourner les effets du mauvais œil.

Quant aux dauphins, ce sont des symboles de piété funéraire, en vertu d'une croyance très répandue dans l'antiquité; suivant une légende gravement rapportée par Aristote[1], ces animaux transportent leurs morts sur leur dos et les escortent en troupe jusqu'au rivage pour les soustraire à la voracité des poissons et avec l'espoir que les hommes dont ils recherchent la société leur donneront la sépulture. D'après une autre tradition, les habitants de Iasos en Carie avaient accordé les honneurs d'une sépulture commune à un jeune garçon et à un dauphin, qui l'avait ramené et avait expiré en échouant sur le sable près du corps de son jeune ami[2].

Pour expliquer la présence du tableau des joueurs de latroncules sur l'urne cinéraire, on peut conjecturer que la défunte, esclave de M. Allius Hermas, avait été spécialement chargée de surveiller les récréations de ses enfants et de leur enseigner les divers jeux en usage; le maître accorde à l'esclave dévouée un touchant souvenir en l'associant à celui de ses propres enfants.

L'urne avait été vue dès la fin du XV[e] siècle à Rome chez Étienne Margani par Pierre Sabin, et, en 1666, dans la villa Ludovisi par Francisco Tolomei, dont Muratori a publié la copie défectueuse dans son *Novus thesaurus veterum inscriptionum*, 1740, p. 1548, n. 2. Il en existe une copie dans les

1. Aristote, *De animalibus historiae,* IX, 48; cf. Ælien, *De natura animalium,* XII, 6, au paragraphe *Delphinorum circa defunctos cura.*

2. Ælien, *Ibid.,* VI, 15, au paragraphe *De delphini erga puerum amore;* cf. Pline, *Hist. Nat.,* IX, 7, 8.

papiers de Montfaucon à la Bibliothèque nationale, lat. 11919 (fonds Saint-Germain 1293), fol. 169. Les éditeurs du *Corp. inscr. lat.* en ont donné le texte correctement collationné sur l'original, ainsi que la bibliographie complète dans le tome VI, 3e partie, no 22168.

M. Héron de Villefosse, membre résidant, communique et commente une lettre du R. P. Delattre, dans laquelle ce dernier fait part à la Société de nouvelles découvertes épigraphiques qu'il vient de faire dans le cimetière des *Officiales* de Carthage.

M. Babelon, membre résidant, présente à la Société, de la part de M. Ernest Moignon, ancien sous-préfet, un fragment d'une inscription du moyen âge trouvé récemment dans les fondations d'une des plus vieilles maisons de Châlons-sur-Marne.

M. Babelon entretient ensuite la Société des monnaies du tyran Saturnin, qui se révolta sous Probus en Orient; il rappelle que Vopiscus dit qu'un autre révolté, du nom de Firmus, frappa aussi monnaie pour affirmer son autorité impériale. Il est donc probable qu'on trouvera un jour aussi des monnaies de ce Firmus. Les *Historiens de l'histoire auguste* qui parlent de ces tyrans sont des sources historiques plus sérieuses et plus dignes de foi que ne le prétend l'hypercritisme allemand contemporain.

A ce propos, M. Mowat, membre résidant, fait remarquer que le paragraphe 53 de la liste des *Nomina principum* de Polemius Silvius place le règne de l'usurpateur Saturnin au temps de Probus : *Sub quo* (*scilicet Probo*) *Saturninus*, *Proculus et Bonosus tyranni fuerunt*. C'est un témoignage important à discuter avec ceux des autres auteurs cités par M. Babelon. De même que l'on vient de découvrir pour la première fois une monnaie de Saturnin, on peut s'attendre à en trouver non seulement de Firmus, mais aussi d'Odénat et de Victorine répondant aux indications de Pollion; relativement au premier, *Odenatum participato imperio Augustum vocavit ejusque monetam qua Persas captos traheret cudi*

jussit (voy. *Gallieni duo*, 12), et relativement à Victorine, *cusi sunt ejus nummi aerei, aurei et argentei quorum hodieque forma extat apud Treveros* (voy. *Trig. tyr.*, 30).

D'accord avec notre confrère, M. Mowat pense que Pollion et Vopiscus, malgré leurs défauts littéraires, sont de précieux informateurs qui n'ont pas toujours été équitablement traités par les critiques modernes; on n'a pas assez tenu compte de ce qu'ils étaient bien placés pour parler sciemment de faits et d'événements dont le souvenir ne nous serait point parvenu sans leurs notices biographiques : l'aïeul de Pollion avait connu familièrement Tétricus fils, et celui de Vopiscus avait vécu dans l'intimité de Dioclétien; par leur haute situation, ils avaient eu accès aux sources officielles où ils ont puisé des renseignements qu'ils n'ont pas eu le talent de faire valoir avec clarté et qu'ils ont souvent paraphrasés maladroitement tout en restant de bonne foi. Vopiscus a d'ailleurs très énergiquement affirmé la véracité de Pollion (*Vita Aureliani*, 2; cf. *Quat. tyr.*, 1). M. Mommsen déclare chose impossible le *tribunatus Vocontiorum* attribué par Pollion au fils de l'empereur Postume; c'est, dit-il, un souvenir manifeste des tribunats qui se trouvent dans la *Notitia dignitatum* du temps d'Honorius[1]. A quoi l'on peut répondre que sa biographie de Claude II est adressée à l'empereur Dioclétien, qui régna de 284 à 305; or Honorius, né en 384, mourut en 423; comment Pollion aurait-il pu avoir souvenir d'un document rédigé près d'un siècle après lui? D'ailleurs, il est facile de s'expliquer ce qu'on doit entendre par ce *tribunatus Vocontiorum;* en style familier, c'est une locution elliptique signifiant *tribunatus* (*alae*) *Vocontiorum*. Il s'agit donc là du commandement d'une aile de cavalerie originairement recrutée chez les Voconces; on est assuré positivement par deux inscriptions[2] qu'elle a existé en réalité et qu'elle tenait garnison en Germanie Inférieure. On comprend donc sans peine que Valérien ait mis le jeune

1. *Hist. rom.*, IX, 1887 (trad. fr. de Cagnat et Toutain), p. 208, n. 1; XI, 1889, p. 179, n. 1, et p. 187.
2. Brambach, *Corp. inscr. rhen.*, p. 67 et 161.

Postume à la tête d'une troupe précisément dans l'armée commandée par son père. Mais, dira-t-on peut-être, le titre officiel du commandant d'une aile était ***praefectus*** et non ***tribunus***. D'accord; mais il faut noter que, dans la hiérarchie militaire, les préfets d'ailes de cavalerie étaient assimilés aux tribuns, bien qu'ils prissent rang avant eux; il s'ensuit que le mot ***tribunatus*** s'entend du commandement d'une aile aussi bien que de celui d'une cohorte ou de tout autre emploi équivalent; c'est ainsi que Velleius Paterculus (104) se dit lui-même ***functus tribunatu castrorum*** pour signifier qu'il avait été ***praefectus castrorum;*** de même encore Pollion, dans sa biographie de Claude II (13), rédigée à l'intention du César Constance, petit-neveu de Claude, rapporte que Constantine, sœur de celui-ci, avait été ***nupta tribuno Assyriorum;*** qui ne voit que par ces derniers mots il faut entendre le préfet d'une aile, vraisemblablement celle qu'on retrouve mentionnée plus tard dans la ***Notitia*** (***Or.,*** 28, 33), ***Ala II Assyriorum?***

M. de Laigue, associé correspondant national, envoie la note suivante :

« Grâce au zèle de notre confrère le R. P. Vera, je suis en mesure de soumettre à la Compagnie l'estampage d'une inscription chrétienne, aujourd'hui conservée au Musée municipal de Cadix, auquel en a fait don le comte de Tattenbach, ministre d'Allemagne à Tanger.

« C'est, en effet, sur le Márchan, montagne la plus élevée de celles qui avoisinent la ville chérifienne, qu'a été trouvé, par ce diplomate, cette inscription, encore aujourd'hui inédite, m'affirme-t-on.

« La pierre mesure 0m37 de long par 0m16 de haut et paraît pouvoir à peu près incontestablement se lire ainsi :

CREMENTIANC
ILLA ☧ VIX·AN
XXXVII MEN·V·D
IESXI REQVIVIT
IN PACE POTENTIANVS MERI

« Si la rédaction est conçue selon la formule la plus courante, le nom propre de la défunte est singulier : peut-être doit-on supposer une erreur du lapicide et suppléer *Clementia* au lieu de *Crementia?* Aux juges compétents de se prononcer.

« De l'avis de notre confrère, cette épitaphe remonterait au IVe siècle : en effet, les lettres sont de bonne facture, alors que celles composant les textes trouvés en Andalousie, et certainement de date postérieure, sont d'allure plutôt barbare.

« Il convient encore de noter que les points séparatifs, au nombre de trois seulement, sont assez gros et offrent l'aspect de petits annelets. »

Séance du 3 Juin.

Présidence du vicomte E. DE ROUGÉ, président.

Ouvrages offerts :

CLOQUET (L.). *Notes sur l'architecture tournaisienne, romane et gothique*. Tournai, 1895, in-8°.

— *L'art monumental de la Grèce*. S. l. n. d., gr. in-8°.

— *Mélanges d'architecture. La sculpture et les chefs-d'œuvre de l'orfèvrerie belge. Le château de Bouillon. L'art au Caucase. Restauration des monuments d'art ancien*. S. l. n. d., in-4°.

— *Exportations des sculptures tournaisiennes*. S. l. n. d., in-8°.

— *Diorama, panorama, olorama, nouveau procédé breveté de figurations monumentales*. S. l. n. d., in-4°.

DOUAIS (C.). *Les dernières années d'Élisabeth de Valois*. Toulouse, 1896, in-8°.

— *La somme des autorités à l'usage des prédicateurs méridionaux au XIIIe siècle*. Paris, 1896, in-8°.

GIVELET, H. JADART, L. DEMAISON (Ch.). *L'ancienne châsse de saint Remi, œuvre d'Antoine Lespicier, orfèvre rémois* (1643-1793). Reims, 1896, in-8°.

PIETTE (Édouard). *Fouilles faites à Brassempouy en* 1895. S. l., 1896, in-8°.

Correspondance.

M. Sarriau, présenté par MM. Ravaisson-Mollien et Babelon, écrit pour poser sa candidature au titre d'associé correspondant national à Donzy (Nièvre). Le Président désigne MM. Prou, Cagnat et A. de Barthélemy pour former la Commission chargée de présenter un rapport sur les titres scientifiques du candidat.

Travaux.

M. le Président annonce la mort de M. René de la Blanchère, associé correspondant national, et se fait l'interprète des sentiments de tristesse que cette mort cause à la Société.

M. l'abbé Thédenat dépose sur le bureau le 1er fascicule du Bulletin de l'année 1896.

M. S. Berger, membre résidant, lit un mémoire de M. le chanoine Douais, de Toulouse, relatif au texte d'un pouillé contenu dans le livre des droits et revenus du prévôt de Toulouse, XIIIe-XVIIe siècles.

M. H. Omont, membre résidant, fait la communication suivante :

« La Bibliothèque nationale a fait récemment l'acquisition d'un manuscrit français (nouv. acq. 6539) contenant différents traités de médecine et qui provient de la collection des Minutoli-Regrimi, de Lucques[1]. Ce manuscrit, copié en France, appartenait au XIVe siècle, avant d'émigrer en Italie, à deux bourgeois de Paris, dont l'ex-libris se trouve au fol. 89 v° : « Ce romanz est Piarre de Tongres, bourgiois de Paris. Amen. — Ce romanz est Phelippot de Tongres, bourgois de Paris. » Mais ce n'est pas là le seul intérêt du volume. Aux fol. 99-105 a été ajouté un petit poème, d'environ

1. Voy. Bongi (Salvatore), *Catalogo dei codici manoscritti posseduti dal nobile signore conte Eugenio Tegrimi Minutoli, in Lucca, e acquistati dalla ditta Franchi et Ca*. Lucca, 1872, in-8°, 42 p.

1530 vers, en écriture de la fin du xiiie siècle; c'est un traité d'hygiène, dans lequel l'auteur passe successivement en revue les quatre éléments, les quatre humeurs, les quatre temps de l'année et leurs propriétés, indique les jours auxquels on doit pratiquer la saignée, etc. En tête est un prologue assez diffus, dans lequel l'auteur donne son nom, avec l'indication du lieu et de la date de la composition de son poème :

Cil qui fist tout le monde,
Si comme il fist à la roonde,
Si me dont tele chose enprendre,
Que je puisse à bone fin rendre,
A l'oneur et à l'utilité
De toute la comunnité
Des clés et des lais de Pontoise,
Où j'ai esté mainte foez aese.
Leur voudroie bailler briement
Un petitet d'ensaignement,
Qui est estraiz de la racine
De noz livres de medecine,
De touz les plus anciens,
D'Ipocras et de Galiens
Et des autres à mon avis,
Avicerne, Ysaac, Rasis;
Costentin n'i oublige mie,
Car il fu plain de grant clergie,
Si fu moigne religieus
Et de servir Dieu convoiteus.
De touz ceus que j'ai devant dit,
Si com l'ensaigne li escrit,
Entent prendre mon fondement
A mon meilleur avisement.
. . . .
Mes ce n'est que .i. ensaignemen[z]
Et .i. petit davisemenz
Conment en chascune saison
Doit l'en par droit et par rais[on]
Chascun puisse son cors deffendr[e]
Que ne puisse enfermeté pren[dre].
Mestre Thomas, nez de Thonons,
Que l'en apele le Bourgaigno[ns],
[Au nom] de Dieu cest livre escris,

[L'an] .CC. quatre vinz et .VI.,
[Pour le] proufit et à l'aneur
[Des] Dames et du Seigneur,
[A S]aint Martin de Malbuisson
[Compo]sé ai en leur maison;
[Maint]e foez en oi grant profit,
[Pour] ce cest livre leur ai escrit,
Leur proufit faire i pourront
Qui estudier i vourront.

« Ainsi c'est en 1286, à Maubuisson, près de Pontoise, que ce petit poème a été composé pour les religieuses de l'abbaye; les derniers vers qu'on vient de lire ne laissent aucun doute sur ce point. Quant à l'auteur, Thomas de Thonon, dont le nom apparaît ici pour la première fois, cette œuvre, dont aucun autre manuscrit ne semble avoir jusqu'ici été signalé, lui assure, désormais, une place dans notre histoire littéraire. »

Le vicomte Delaborde, membre résidant, demande si ce Thomas de Thonon ne serait pas un simple copiste plutôt que l'auteur même du poème.

M. H. Omont répond qu'il s'agit plus vraisemblablement de l'auteur lui-même.

M. de Laigue, associé correspondant national, soumet à la Compagnie deux photographies dont il est redevable à M. Pleyte, directeur au Musée de Leyde : elles représentent les débris d'un pont romain découvert au mois d'octobre dernier, à Zuylichem, non loin de Zaltbommel[1] et dès lors sur le Waal actuel.

Notre confrère avait déjà entretenu le comité des travaux historiques de cette découverte, et le regretté M. de la Blanchère, qui en avait reconnu l'intérêt, se proposait de l'étudier avec un soin particulier : mais les photographies ne lui avaient pas été soumises; l'une d'elles, tout au moins, est destinée à être jointe au mémoire qu'à la suite d'une mis-

1. Province de Gueldre.

sion conférée en mars 1895 par le ministère de l'Instruction publique, M. de Laigue achève actuellement de rédiger sur les Friso-Bataves.

S'il suffit de jeter un regard précisément sur cette photographie représentant la perspective longitudinale des pilotis, pour y reconnaître l'élément essentiel d'une construction sensiblement analogue à celle dont César nous a donné la minutieuse description[1] et qui est scrupuleusement restituée au Musée de Saint-Germain, M. de Laigue estime, en outre, que, dans la recherche du cours antique du Rhin et de la Meuse, recherche si ardue que M. Zangemeister la regarde comme impossible, la découverte des vestiges de cet ouvrage romain peut fournir d'utiles indications et venir à l'appui de la thèse qu'il soutient, d'après les textes rapprochés de César et de Pline, en ce qui concerne la collocation du confluent du *Vacalus* et de la *Mosa*[2].

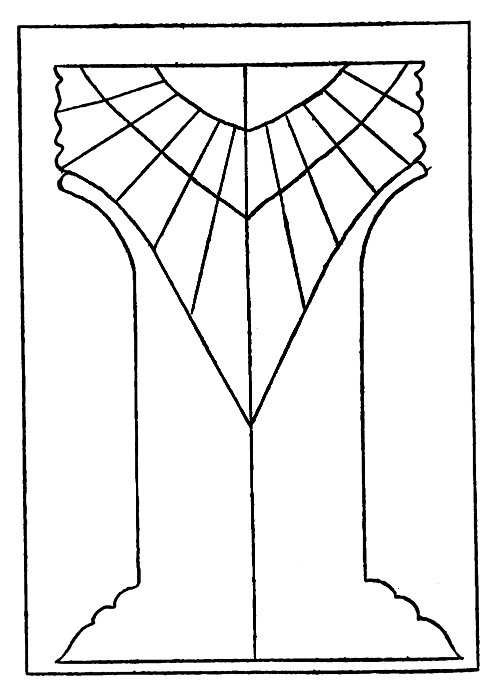
En tout état de cause, il a regardé comme un devoir de présenter d'abord à ses confrères des antiquaires ces photographies encore inconnues, dont la communication a été obtenue, non sans lenteur, et qui, on le répète, sont destinées à « illustrer » la partie la plus délicate de son étude que, par avance, il se permet de recommander à l'indulgence de ceux de ses confrères des antiquaires siégeant aussi au comité des travaux historiques.

M. Héron de Villefosse, membre résidant, communique la lettre suivante qu'il a reçue de M. Thiers, de Narbonne :

« Je vous envoie le plan d'un cadran solaire antique que l'on vient de découvrir au cimetière de Narbonne, à côté du point où fut trouvée récemment une tête d'impératrice. Cet objet est en pierre blanche. Le style, que je n'ai pu dessiner, est en cuivre rouge; il a la forme triangulaire de nos baïonnettes actuelles. Les deux parois de la pierre sont taillées à

1. Voy. B. G., IV, 17, et les planches de l'édition *Rheinard* (Stuttgart, 1889), p. 88.
2. Caes. de B. G., IV, 10 et 15, et Pline, H. N., IV, 15 (29), de l'édition de Leipzig.

angle droit, de sorte que les heures du matin se lisent sur la paroi de gauche et les heures du soir sur celle de droite.



Cadran solaire trouvé à Narbonne.

Cette disposition m'a paru fort ingénieuse et, toute réflexion faite, je me demande si elle n'était pas d'un usage général. En somme, le mot cadran ne correspond pas du tout à la disposition de nos cadrans solaires modernes. En mathématiques on nomme *quadrant* le quart de la circonférence correspondant à un angle droit. Dans notre patois, à moitié, pour ne pas dire aux trois quarts latin, l'angle droit est appelé *quaïre*, et d'ailleurs les mots français *retour d'équerre*, que l'on a dû

écrire primitivement *retour de querre*, ont la même signification.

« Je suis assez perplexe quant à la signification des trois courbes qui recoupent ou limitent les lignes des heures. De prime abord, j'avais cru qu'elles marquaient les saisons. Mais cela me paraît un peu trop savant pour l'époque du monument. Je tâcherai de vérifier par l'expérience si vraiment la courbe médiane est bien celle des équinoxes et la courbe inférieure celle du solstice d'été.

« Je regrette de ne pouvoir vous envoyer la photographie de ce monument ainsi que celle de la tête d'impératrice récemment découverte. »

M. Héron de Villefosse rappelle ensuite que, dans la séance du 21 novembre 1894 (*Bulletin* de 1894, p. 248 et suiv.), il a présenté à la Société une statuette, en marbre blanc, appartenant au Musée du Louvre et représentant *Vénus portant l'Amour sur son épaule.*

Une statuette analogue a été trouvée à Carthage en 1853 et, après avoir fait partie de la collection de M. Ange de Saint-Quentin, ancien consul de France à Tunis, elle est entrée dans la collection de M. le chevalier Martel. Cette collection doit être vendue les 2 et 3 juin 1896 par les soins de M. Henri Léman, expert. La statuette est reproduite en phototypie sur la planche IV et ainsi décrite dans le *Catalogue*[1] :

N° 229. Très jolie statuette de Vénus. — La déesse est *nue*, la tête légèrement inclinée en avant; les cheveux ondulés sur le front sont maintenus par une bandelette et noués en chignon au-dessus de la nuque. — La jambe droite est un peu avancée et fléchie; la jambe gauche supporte le poids du corps. Les oreilles sont percées et devaient être ornées de bijoux d'or. Il reste du côté gauche de la statuette un *fragment d'un Amour qui reposait sur son épaule* [gauche], et, à la hauteur de la cuisse, il reste un morceau de tronc d'arbre. — Marbre de Paros. — Haut. : 0m45.

M. Héron de Villefosse fait remarquer que la statuette de

1. *Catalogue des antiquités égyptiennes, assyriennes, grecques et romaines... composant la collection de M. le chevalier M...*

Carthage est d'un assez bon style et qu'elle a l'avantage, sur celle du Louvre, de posséder encore sa tête. Vénus, dont la figure est très légèrement inclinée vers la gauche, ne regardait cependant pas l'Amour. Les jambes de la déesse sont brisées à partir des genoux; ses bras manquent, mais il est évident que sa main gauche reposait sur un tronc d'arbre. Le nez a été restauré. Au lieu d'être vêtue comme la statuette du Louvre, celle de Carthage est entièrement nue.

Séance du 10 Juin.

Présidence de M. l'abbé Thédenat, 1er vice-président.

Ouvrages offerts :

Delattre (le R. P.). *Carthage. L'antique chapelle souterraine de la colline de Saint-Louis.* Paris, 1896, in-4°.

Hirschfeld (Otto). *Aquitanien in der Römerzeit.* Berlin, 1896, in-8°.

Quarré-Reybourbon (L.). *Les monuments mégalithiques dans les départements du Nord et du Pas-de-Calais.* Tournai, 1896, in-8°.

Vialettes (l'abbé). *Mémoire sur les livres liturgiques des diocèses de Rodez et de Vabres.* Montpellier, 1895, in-8°.

M. Héron de Villefosse, membre résidant, offre, au nom de notre confrère M. le professeur Otto Hirschfeld, un mémoire intitulé *Aquitanien in der Römerzeit.* (Extrait des *Comptes-rendus de l'Académie des Sciences de Berlin*, 16 avril 1896.)

La province d'Aquitaine, après sa soumission aux Romains, a eu une existence fort tranquille. On peut dire que, de toutes les provinces gauloises, ce fut celle qui résista le moins à l'invasion de la civilisation et, cependant, ce fut celle qui sut le mieux conserver son individualité. Conquise en 56, par P. Licinius Crassus, elle fut définitivement organisée sous Auguste. Le travail considérable auquel se livre en ce moment notre confrère M. Otto Hirschfeld pour la

publication du t. XIII du *Corpus inscriptionum latinarum*, dont l'impression est commencée, lui a fourni l'occasion de revoir tous les textes littéraires relatifs à cette province, en même temps qu'il classait et commentait les textes épigraphiques recueillis sur le même territoire. Aussi ce mémoire nous fournit-il, sur l'histoire, sur la constitution et l'administration de l'Aquitaine à l'époque romaine, les données les plus positives et les plus sûres. Plusieurs questions géographiques et ethnographiques, difficiles à résoudre, y sont exposées avec une grande lucidité. Ce qui se rapporte à l'organisation municipale, aux mœurs des habitants, à la religion, et, en particulier, aux cultes locaux de la région Pyrénéenne, est traité avec la conscience scientifique ordinaire et le talent bien connu de l'auteur.

M. Héron de Villefosse offre ensuite à la Société, au nom du R. P. Delattre, un mémoire intitulé *Carthage. L'antique chapelle souterraine de la colline de Saint-Louis.* (Extrait du *Cosmos*, 1896.)

Dans ce nouvel écrit, le R. P. Delattre donne des détails très précis sur la découverte d'une chapelle chrétienne, décorée de fresques, dont il a été déjà parlé dans le *Bulletin* de 1895, p. 159-162. Il en publie le plan; il fait connaître par de bonnes gravures les figures peintes dont les murs sont ornés. Il était très important de soustraire à l'oubli ces fresques, que le temps a déjà fort altérées et qui, vraisemblablement, ne survivront pas longtemps à leur découverte. Autour de cette chapelle on a recueilli des lampes et des fragments de plats de l'époque chrétienne. Tous ces objets servent à illustrer le mémoire du R. P. Delattre et le rendent particulièrement intéressant pour ceux de nos confrères qui s'occupent d'archéologie chrétienne.

Enfin, M. Héron de Villefosse dépose sur le bureau, de la part de notre confrère M. l'abbé Vialettes, un travail intitulé *Mémoire sur les livres liturgiques des diocèses de Rodez et de Vabres.* Montpellier, 1895, in-8°. M. l'abbé Vialettes signale dans ce mémoire divers documents liturgiques conservés

aux archives départementales de l'Aveyron, à la bibliothèque de l'évêché et à la bibliothèque municipale de Rodez, à la bibliothèque du vicariat de Genève, dans le cabinet de M. Carrère, imprimeur-libraire..., etc. Ces documents offrent un intérêt particulier pour l'histoire de la liturgie romaine que le diocèse de Rodez a toujours suivie.

Correspondance.

M. Trawinski, présenté par MM. Courajod et Ravaisson-Mollien, écrit pour poser sa candidature au titre d'associé correspondant national. Le président désigne MM. Ant. Héron de Villefosse, Mowat et Beurlier pour former la commission chargée de présenter un rapport sur les titres scientifiques du candidat.

Travaux.

M. L. de Laigue, associé correspondant national, envoie la note suivante :

« Sur le territoire d'Espera (prov. de Cadix) et au cours de terrassements pratiqués par le service royal des ponts et chaussées dans le tronçon de route compris entre ***Las Cabezas de san Juan*** (prov. de Séville) et ***Ubrique*** (prov. de Cadix), on rencontra les débris d'une pierre calcaire portant une inscription malheureusement mutilée. Si la découverte n'est pas très récente, puisqu'elle remonte à 1894, jusqu'ici elle était, m'assure le P. Vera, demeurée inconnue : c'est depuis quelques jours seulement que, grâce aux soins de ce même confrère, notre petit monument a été transporté au Musée municipal de Cadix. Il est inutile de donner la dimension des lettres composant le contexte, puisque le calque est joint à cette note.

« Cependant on croit lire :

■ LIBONI° PF ■
■O · PROPR°APSI ■■

« Ces quelques lettres sont gravées sur une plaque mesurant $0^{m}44 \times 0^{m}16$.

« Autant qu'on en peut juger par l'estampage, qui laisse à désirer, les caractères sont d'assez bonne facture.

« Si l'on rapproche entre eux les deux mots les plus importants et qui sont entiers, c'est-à-dire le *cognomen* au datif *Liboni* et la qualification officielle de *Propr(aetore)*, on est tenté de songer qu'un *Annius Libo* fut consul en 128 avec ce Nonius Asprenas, que Sénèque a choisi pour un des interlocuteurs de ses *controverses*[1].

« Pourquoi n'aurions-nous pas ici un élément du *cursus honorum* de cet *Annius Libo?*

« Quant aux deux syllabes APSI, je me permets de suggérer qu'il s'agit peut-être d'*Asido*, ville très voisine du point où a été découverte notre inscription. En ce qui concerne cette ville, on lit dans Ruggero :

« Asido (Medina Sidonia), C. II, 1303-1329.

« Città dell' Hispania Baetica, nel conventus di Hispalis, « non lungi da Gades e presso Lascuta non colonia, come « erronamente è chiamata da Plinio (Nat. hist., 3, 3, 11), ma « municipio (*municipium Caesarinum*, C. II, 1315, cf. 1305), nè « identica all' odierna Zerez de la fronteca, come è stato « dimostrato dall' Hübner. Non è ricordata che da Tolomeo « (2, 4, 13), e dalle poche lapidi locali (cf. C. II, 2249 : *Asido-« nensis*), vi appaiono *duoviri* (1314, cf. 1305, 1315 : *quattuor-« viri*, *decuriones e populus* (1305). Una di esse (1305) è « posta : *D. Fabio L.f. Gal(eria) Cordo IIIIviro populus « m(unicipii) C(aesarini) ob XX paria gladiatorum data pro « salute et victoria Caesarum*, etc. Era iscritta nella tribù « Galeria (1305, 1313, 1314, 1318, 1324)[2]. »

(HUEBNER, *C. I. L.*, II, p. 176.)

M. Cagnat, membre résidant, lit un mémoire de M. Novak, colon de Mehdia (Tunisie), relatif à des fouilles opérées par

1. 1-4, 8, etc.

2. *Dizionario Epigrafico di Antichita Romane* di Ettore de Ruggiero. Roma, 1891, p. 735.

ce dernier dans la nécropole phénicienne d'El-Alia, située à vingt-cinq kilomètres au sud de Mehdia.

A la suite de cette communication, le prince Roland-Bonaparte, MM. Delaborde et Gaidoz et le marquis de Ripert-Monclar échangent des observations au sujet du mode de sépulture chez les peuples primitifs et sur le système de décharnation des cadavres antérieurement à leur inhumation. M. Delaborde rappelle que, pour décharner le corps de saint Louis, on le fit bouillir dans du vin.

M. Héron de Villefosse, membre résidant, communique le texte d'une inscription latine qui lui a été adressé par M. J. Berthelé, archiviste départemental de l'Hérault.

Cette inscription est gravée sur un cippe conservé dans l'ancienne église de Montarnaud[1] (Hérault). Elle paraît inédite, car elle ne figure pas dans le vol. XII du *Corpus inscriptionum latinarum,* renfermant les inscriptions de la Narbonnaise. Elle est ainsi conçue :

D M
P·CAECILII·P·F
VOL · TITVLLI
ANN · IV · MENS · V
VIB·ECLAE·SAMNAG
BLANDISSIMO

D(iis) m(anibus) P(ublii) Caecilii, P(ublii) f(ilii), Vol(tinia tribu), Titulli, ann(orum) IV, mens(ium) V.
Vib(ia) Eclae Samnag(ensis) blandissimo.

Les deux dernières lignes sont en caractères plus serrés et d'un autre modèle que ceux des quatre premières lignes.

L'intérêt du texte réside dans l'ethnique *Samnagensis.* C'est le nom d'une peuplade de la Narbonnaise. Les *Samnagenses* sont cités par Pline[2]. Leur nom se retrouve sur des

1. Arr. de Montpellier, cant. d'Alliane.
2. *Hist. nat.,* III, 37.

naies et dans une inscription latine de Nîmes[1]. L'em-
cement de leur territoire est incertain. Les uns les placent
x environs immédiats de Nîmes, les autres entre le Rhône
la Durance[2].

M. Héron de Villefosse présente ensuite à la Société différentes poteries constituant le mobilier complet d'un tombeau punique, fouillé sous ses yeux à Carthage, il y a environ six semaines, dans la nécropole de Douïmès.

1° Vase en terre blanche à large panse, muni de deux petites anses en forme d'oreilles. Fait au tour, il est rehaussé de peintures : un double filet noir orne le haut de la panse, près de la naissance du goulot; une large bande pourpre, entre deux filets noirs, entoure la panse au-dessous des anses. Hauteur : 0m28.

2° Vase en terre rose, avec son couvercle à bouton; forme analogue à celle du vase précédent; il est muni de deux petites anses en forme d'oreilles. Les lèvres de l'orifice sont colorées en pourpre avec filet noir; au-dessous des anses, la panse est entourée d'une large bande pourpre entre deux filets noirs. Le couvercle est orné de deux filets noirs concentriques. Hauteur, avec le couvercle, 0m31; hauteur, sans le couvercle, 0m25.

3° Petit vase en terre blanche, en forme de flacon, muni d'une anse surbaissée; le goulot arrondi, à bord plat, a l'apparence d'une collerette. Hauteur : 0m16.

4° Petit vase en terre rose, en forme d'œnochoé, à goulot trilobé et à anse surélevée. Hauteur : 0m20.

5° Lampe en terre rose, en forme de petite assiette, dont le bord a été déprimé symétriquement, avant la cuisson, en trois endroits, de façon à former deux passages sur les mèches. Diamètre : 0m14.

6° Un petit scarabée, en terre émaillée, d'imitation égyptienne.

1. *Corp. inscr. lat.*, XII, 3058.
2. Sur cette question, cf. Desjardins, *Géographie de la Gaule romaine*, II, 88, 89, 185; III, 87.

M. Héron de Villefosse fait observer que ce petit mobilier est celui qu'on rencontre le plus souvent dans les tombes puniques de cette nécropole. On trouve toujours la lampe (n. 5) et les deux petits vases (n. 3 et 4) d'une forme absolument différente, l'un à goulot plat et à anse surbaissée, l'autre à goulot trilobé et à anses surélevées.

M. Héron de Villefosse lit ensuite une lettre qui lui a été écrite par le R. P. Delattre, associé correspondant national à Carthage. Cette lettre est accompagnée d'un dessin et d'une photographie :

« Je vous adresse le dessin d'une petite tête virile, imberbe, en bronze, que vous avez vue dans le Musée de Saint-Louis. Elle a été trouvée l'an dernier par M. Boucher, aujourd'hui ministre du Commerce, dans la tranchée qui conduit aux fours puniques, près des tombeaux de la nécropole de Douïmès. C'est dans la terre provenant du voisinage des fours que cette tête a été découverte par M. Boucher, qui a bien voulu la laisser au Musée Saint-Louis.

« Cette découverte a fait supposer un moment que les fours avaient servi à la fabrication de statuettes en métal. Je crois plutôt qu'ils étaient destinés à la cuisson des terres cuites, surtout sous forme d'amphores. On trouve près de ces fours une grande quantité de tessons et plusieurs anses d'amphores portant l'estampille, en *caractères puniques*, d'un potier appelé *Magon*, nom qui se lit aussi en caractères grecs, ΜΑΓΩΝ, sur d'autres fragments trouvés également à Carthage.

« Cette tête en bronze appartient à une statuette d'empereur, dont les traits rappellent d'une façon frappante ceux de Napoléon Ier.

« Je joins à ce dessin la photographie d'une figurine de terre cuite trouvée dans la couche inférieure du cimetière romain que nous fouillons actuellement. Cette figurine, haute de $0^{m}155$, est en terre grise. Elle représente un homme chauve et imberbe, debout, drapé dans un manteau dont l'étoffe souple et collante fait ressortir les formes du corps et en particulier la proéminence du ventre. Toute la face de la figurine est d'un gris plus foncé.

« A gauche de la figurine, sur la même photographie, j'ai fait reproduire un petit vase (*unguentarium*) semblable à ceux que nous trouvons en quantité dans les tombes les moins anciennes de la nécropole punique de la colline de Saint-Louis. A droite est placé un fragment de lampe, qui a été également trouvé dans la couche inférieure de ce cimetière romain. Je me demande si nous

n'allons pas découvrir là quelques tombes des derniers Carthaginois. En tout cas, nous y trouvons des points de contact avec le mobilier des tombes puniques de basse époque des collines de Byrsa et de Bordj Djedid. J'ai recueilli, dans ce cimetière, une lamelle de plomb qui ne doit pas être pur, car il a une teinte rose : elle portait une inscription punique. Malheureusement le métal est tellement friable qu'il s'émiette au moindre contact, au point que je n'ose plus y toucher, même pour en compter les fragments.

« Pendant le mois d'avril, nous n'avons ouvert dans la nécropole de Douïmès que quinze tombeaux; vous avez, d'ailleurs, assisté à l'ouverture de deux d'entre eux. La pièce la plus intéressante sortie de la nécropole pendant cette période est la petite œnochoé en bronze que j'ai eu le plaisir de vous montrer. Le point d'attache inférieure de l'anse reproduit la palmette phénicienne. »

Séance du 17 Juin.

Présidence de M. l'abbé Thédenat, 1er vice-président.

Ouvrage offert :

Le Sergeant de Monnecove. *Communication au Congrès archéologique et historique de Tournai en* 1895. Tournai, 1895, in-8°.

Travaux.

M. le Président félicite, au nom de la Société, M. Corroyer, promu officier de la Légion d'honneur.

M. Le Sergeant de Monnecove, associé correspondant national, dépose sur le bureau de la Société une brochure dont il est l'auteur et qui renferme une communication faite par lui au Congrès archéologique et historique de Tournai. Elle est relative à l'interprétation de l'article 25 de la charte de Tournai octroyée par le roi Philippe-Auguste en 1187 ou 1211. Le membre de phrase « viae aquae catena debent recludi » qui s'y trouve a été interprété diversement.

M. Prou, membre résidant, rappelle que, dans une séance précédente, M. d'Arbois de Jubainville a exprimé l'opinion

qu'il s'agissait de la clôture des vannes par lesquelles l'eau s'écoulait dans les dérivations, clôture qu'on infligeait, à titre de châtiment, aux concessionnaires des dérivations, coupables d'avoir contrevenu aux règlements. Il fait remarquer ensuite que le mot *catena* ne peut indiquer qu'une chaîne à l'aide de laquelle on barrait le chenal afin de s'opposer à l'entrée ou à la sortie des bateaux en cas d'*injuria*, c'est-à-dire de tout manquement au droit.

M. de Monnecove, répondant à M. Prou, dit qu'il se rallie à cette interprétation et qu'il a été amené au sens d'*écluse* par l'observation de ce qui se passe encore à Tournai et dans d'autres villes du Nord traversées par des rivières. Un grand nombre de propriétaires riverains avaient et ont encore, sur leurs propriétés, de petits canaux de dérivations navigables, et à l'embouchure desquels se trouvait une écluse qu'on pouvait fermer à l'aide d'une chaîne lorsqu'il y avait de leur part *injuria*. On pouvait aussi se servir d'une chaîne seule jetée en travers de la prise d'eau privée.

Le marquis de Ripert-Monclar, associé correspondant national, fait la communication suivante :

« L'approbation par les papes de la dévotion connue sous le nom de « chemin de croix » ne date que du 5 septembre 1686. Ce pieux exercice doit donc être regardé comme moderne. Mais à cette date, l'Église ne faisait plus que se prononcer sur une pratique déjà ancienne et éprouvée, et dont les premiers monuments présentent pour l'archéologie un véritable intérêt.

« La voie douloureuse de la passion a compté de tout temps parmi les souvenirs les plus vénérés à Jérusalem, et la pensée de systématiser sur ce type les méditations des fidèles paraît due aux Franciscains chargés, en 1342, de la garde des lieux saints. C'est en effet peu d'années après, au commencement du XVe siècle, que s'élèvent en Occident les premières séries d'oratoires reproduisant les circonstances de la passion du Sauveur, connues sous le nom de « stations, » et l'ordre de saint François en a toujours été reconnu comme le promoteur privilégié.

« Tous les érudits connaissent, au moins de réputation, le célèbre chemin de croix de Nuremberg. Vers l'époque où il fut érigé, Mgr Barbier de Montault[1] signale en outre l'apparition de monuments analogues dans un couvent de Dominicains à Cordoue, et en Angleterre par les soins des B. B. Paul et Jean Becket, comme centres les plus anciens de diffusion.

« Il paraîtrait s'être produit dès les premiers temps, dans la pratique occidentale, deux courants différents. Le premier, s'inspirant de la « via crucis » de Jérusalem, admet au nombre des stations des sujets tirés à la fois du Nouveau Testament et de la tradition, c'est le type approuvé par les papes et dès lors universellement adopté maintenant. Les monuments de la seconde école, qui semble avoir prédominé plus spécialement en France et en Angleterre, sont exclusivement empruntés au texte même des Évangiles. C'est le cas du rouleau que j'ai l'honneur de vous présenter.

« Retrouvé récemment dans les archives de la famille Blount, au château de Mawley, en Angleterre, il doit, sans doute, sa conservation, — malgré les destructions et les mutilations des objets de piété systématiquement conduites au temps de la Réforme, — au fait que ses possesseurs sont toujours restés attachés au catholicisme. Il mesure 2m31 de longueur sur 0m20 de largeur et semble appartenir à la deuxième moitié du xve siècle. Il est enrichi de seize miniatures, dont une grande en tête, malheureusement très fatiguée par l'usage, et quinze plus petites inscrites dans les grandes lettres ornées, qui commencent chacune des oraisons ou stations.

« La grande miniature de tête représente l'Annonciation, et la première des lettres ornées la Sainte-Famille à Bethléem. La dernière symbolise, sans aucun doute, la Résurrection glorieuse entourée des adorations de tout le monde chrétien, car dans la foule aux vêtements divers, que l'imagier a cherché à grouper autour du tombeau, deux des figurines portent l'une la tiare et l'autre une couronne royale. Les treize autres lettres ornées offrent toutes des sujets tirés du

1. *Œuvres complètes*, t. VIII, p. 151.

texte même des Évangiles, depuis la Cène jusqu'à Notre-Seigneur mort sur la croix entre sa mère et saint Jean. Avec la dernière, où le Christ mis au tombeau est remplacé par le Christ sortant du tombeau par sa résurrection, elles atteignent le chiffre traditionnel de quatorze stations.

« Le texte se rapproche, plus encore que l'enluminure, des exercices pratiqués par les Franciscains, dont le type le plus complet a été donné par Léonard de Port-Maurice, et qui ont été approuvés au xviii[e] siècle par l'Église. Il se compose en effet de quatorze oraisons ayant toutes pour objet une ou plusieurs des souffrances de la Passion ou des paroles du Sauveur sur la croix, servant de motif à une demande de miséricorde et de grâces spéciales. Chacune se termine, comme dans les formulaires actuels, par la récitation du « Pater noster » et de l' « Ave Maria. » Une xv[e] oraison, assez longue, et non suivie de ces deux dernières prières, est sans doute destinée à être récitée au pied de l'autel principal, ainsi qu'il en est aujourd'hui pour la clôture des exercices.

« La latinité en est assez curieuse. Fort naïve et peu riche en idées, la rédaction n'est cependant pas dénuée d'une certaine prétention à l'élégance telle qu'elle était alors conçue, et de longues suites d'assonances, parfois péniblement cherchées, lui donnent un très singulier caractère. Soumise à l'épreuve de la traduction comparée en français et en anglais, on reconnaît vite que l'auteur a écrit sous l'impression de cette dernière langue.

« A peu près contemporain des B. B. Becket, ce petit manuscrit est un des plus anciens témoins de la diffusion en Occident d'une pratique aujourd'hui générale dans toute la catholicité. C'est à ce titre, — malgré son origine étrangère, — que j'ai été heureux d'être autorisé par la famille Blount, à laquelle il appartient, à le faire passer sous les yeux de la Société. »

M. Héron de Villefosse, membre résidant, lit une lettre de M. le commandant Demaeght, conservateur du Musée d'Oran, par laquelle ce dernier annonce la découverte à

Benian de plusieurs inscriptions funéraires romaines. L'une de ces inscriptions mentionne un ***Magister Barcariorum***, c'est-à-dire, pense M. de Villefosse, le chef de gens qui montaient de petites barques. Le mot ***barca***, barque, est un mot de basse latinité qu'on rencontre pourtant déjà dans une inscription romaine trouvée en Espagne.

Des observations sont échangées à ce sujet entre MM. de Villefosse et Cagnat. M. Mowat rappelle que des ***barcarii*** sont mentionnés par la ***Notitia dignitatum*** dans l'énumération des flottes entretenues en Bretagne et en Gaule.

M. Mowat, membre résidant, fait une communication sur la destination et le sens de la croix gammée, ou swastika, en tant que symbole employé dans le monnayage antique. Il rappelle que ce signe en forme de croix à quatre branches égales, terminées par des crochets à la manière d'un tourniquet, a été signalé sur une foule de monuments de diverses sortes et d'une très haute antiquité, tant en Orient que dans le monde grec et romain, par exemple, sur des fusaïolles de terre cuite et sur une figurine grossière d'Aphrodite Epitragia en plomb découvertes par Schliemann dans les profondeurs de l'emplacement d'Ilium, sur des poteries à dessins géométriques de Santorin, de Rhodes, de Crète, sur des poteries lacustres de la Suisse et de la Savoie. Quelles que soient sa signification primordiale et son origine solaire ou autre, on est d'accord pour lui reconnaître un caractère religieux et sacré, comportant une idée de bon augure et universellement acceptée comme telle dans toute l'étendue du monde ancien. Le mot ***su-asti-ka*** veut dire signe de bénédiction, porte-bonheur, et, abstraction du suffixe ***ka*** servant en sanscrit à former des noms d'agents et des diminutifs, correspond exactement, terme à terme, aux éléments qui entrent dans la composition du mot grec εὐεστώ, bon état. Pânini, le plus ancien des grammairiens indiens, qui vivait environ 400 ans avant l'ère chrétienne, rapporte qu'on marquait de ce signe le bétail.

Insistant plus particulièrement sur les monuments numis-

matiques ornés de ce symbole, M. Mowat signale les monnaies d'or de Krananda, roi bactrien contemporain d'Alexandre le Grand, et les monnaies indo-scythiques en argent du roi Basodeo (Vasu deva). Dans la numismatique grecque, il énumère successivement celles de plus de vingt-cinq localités, Cromna (Paphlagonie), Apollonia (Mysie), Acanthus (Macédoine), Mesembria (Thrace), Corcyre, Agrigente, Syracuse, etc. On n'en trouve aucun exemple dans le monnayage romain de la République et de l'Empire, si ce n'est sur des médaillons contorniates de l'époque constantinienne.

La plupart des pièces grecques dont il s'agit sont en argent et datent d'une époque très ancienne, reconnaissable au criterium suivant, absence ou brièveté de la légende au droit, et présence d'une aire creuse quadrangulaire au revers. Elles sont du IIIe et du IVe siècle avant notre ère. Quelques-unes sont même du VIe ou du VIIe siècle, par conséquent très voisines, sinon contemporaines de l'invention de la monnaie; telles sont les petites pièces globulaires d'électrum frappées en une localité incertaine des côtes de l'Ionie; tout le champ du droit est occupé par une croix gammée en relief; au revers, une aire incuse quadripartite de la forme dite en ailes de moulin (en anglais *mill-sail pattern*), qui n'est autre qu'un swastika dont les angles sont creusés en biseau pour assurer la fixité du coin au moment de la frappe.

M. Mowat pense que la croix gammée est, en raison de son universalité, antérieure à tout autre type monétaire servant à symboliser la ville qui émettait des espèces. Sa présence sur la monnaie avait pour but d'en faciliter la circulation en lui servant de garantie publique; c'est à la fois le signe sacré de la loi, νόμος, d'où νόμισμα, et aussi le certificat de bon aloi, de bonne valeur, ϵὐεστώ. C'est donc par excellence la marque qui convient essentiellement à un morceau de métal précieux destiné à l'échange commercial; on comprend donc parfaitement son adoption, de préférence à tout autre, dès le début du monnayage, et ceci rend compte de la grande extension prise par l'usage de l'aire en ailes de moulin. Une fois la monnaie entrée dans les usages internationaux, le signe sacro-saint devenait moins nécessaire

et pouvait être remplacé sans inconvénient par tel autre type ou symbole caractéristique du lieu d'émission.

Séance du 24 Juin.

Présidence de M. l'abbé Thédenat, 1er vice-président.

Ouvrages offerts :

Blanchet (A.). *Les monnaies romaines.* Paris, 1896, in-12.

Gauckler (Paul). *L'archéologie de la Tunisie.* Paris, 1896, in-8°.

— *Guide du visiteur au Musée du Bardo.* Tunis, 1896, in-8°.

Grandidier et Guieysse. *Discours prononcés à la séance générale du Congrès le samedi 11 avril 1896.* Paris, 1896, in-8°.

Le Clert (Louis). *Les faïenceries de Mathaux (Aube).* Troyes, 1896, in-8°.

Monnecove (F. de). *Les artistes artésiens au salon de 1896 et à l'exposition de la Société nationale des beaux-arts.* Arras, 1896, in-8°.

Toutain (Jules). *Note sur quelques voies romaines de l'Afrique proconsulaire (Tunisie méridionale et Tripolitaine). Les Romains dans le Sahara.* Rome, 1896, in-8°.

Travaux.

M. l'abbé Thédenat, président, rend hommage à la mémoire de M. E. de Rozière, membre résidant :

« Messieurs,

« M. E. de Rozière a défendu qu'aucun discours fût prononcé sur sa tombe. N'est-ce pas une raison de plus pour lui envoyer d'ici l'hommage spontané d'un respectueux et sympathique souvenir?

« M. E. de Rozière fut, avant tout, un laborieux, un critique sagace, un érudit honnête, s'attachant aux besognes difficiles, utiles et consciencieuses. Outre les travaux personnels qui vivront avec son nom, partout où s'exerça son activité, il marqua son empreinte et laissa quelque chose de

lui-même qui survécut à ses fonctions. Professeur de droit à l'École des Chartes et au Collège de France, il fonda, avec MM. Laboulaye et Dareste, la ***Revue du droit français et étranger;*** inspecteur général dés archives, il créa, pour ainsi dire, cet important service, fit des règlements, établit des traditions qu'on n'oubliera jamais. Sénateur, il servit encore la science en s'occupant spécialement des lois relatives à l'organisation des universités. Il eut aussi ce louable et rare mérite de rester fidèle à son premier amour, et de ne pas sacrifier la science à la politique, cette rivale redoutable; de telle sorte que, dans sa renommée, ce fut toujours le savant qui occupa le premier rang.

« Mais je n'ai pas l'intention de vous retracer ici la longue et féconde carrière scientifique de M. de Rozière. Notre confrère M. G. Schlumberger, président de l'Académie des inscriptions et belles-lettres, s'est acquitté de ce devoir avec une autorité à laquelle je ne saurais prétendre; je ne veux pas non plus devancer le discours de fin d'année de notre président, ni le condamner à des redites.

« Qu'il me suffise d'exposer en quelques mots les titres du regretté savant à la reconnaissance de notre Société.

« En 1875, déjà membre de l'Institut depuis quatre ans, M. de Rozière donna à notre Compagnie cette marque d'estime de se présenter devant elle comme candidat. Il n'ignorait pas cependant que ses nombreuses occupations ne lui permettraient pas de prendre à nos travaux une part très active. Vous savez, Messieurs, à quels labeurs il s'était voué; vous savez que l'étendue, aussi bien que la variété de son érudition, le faisaient, à l'Académie des inscriptions et belles-lettres, élire membre de presque toutes les commissions; et déjà on prévoyait que, dans une vie si occupée, la politique allait apporter de nouvelles complications. Aussi, ne pouvant remplir toutes les charges de notre Société, il refusa d'en accepter tous les honneurs et ne la présida pas. Il ne cessa pourtant jamais de témoigner combien il lui était attaché. Les jours d'élection, il ne manquait pas d'apporter son vote au candidat préféré; on le voyait toujours, en novembre, assister à la séance de rentrée; en janvier, il

venait régulièrement, auditeur du discours présidentiel, se mettre au courant de nos travaux et des détails peu compliqués de notre existence. D'autres fois encore, chaque fois, je le crois, que cela lui était possible, il nous donnait, par sa présence, le témoignage qu'il ne nous oubliait pas et nous restait fidèle.

« Et, après tout, qu'importent les recueils dans lesquels ont paru les travaux qui ont illustré son nom? Son titre d'Antiquaire de France lui était cher; il était de notre famille; sa gloire est donc nôtre et notre Compagnie a le droit et le devoir de le pleurer et d'être fière que son nom soit inscrit sur ses listes. »

M. le Président félicite ensuite nos confrères MM. l'abbé Duchesne et Samuel Berger, auxquels l'Université de Cambridge vient de décerner le grade de Docteur.

M. l'abbé Thédenat, membre résidant, dépose sur le bureau, de la part de l'auteur M. Jules Toutain, professeur à la Faculté des lettres de Caen, un mémoire intitulé : ***Note sur quelques voies romaines de l'Afrique proconsulaire*** (***Tunisie méridionale et Tripolitaine***). ***Les Romains dans le Sahara.***

Dans ce mémoire, M. Toutain recherche le tracé des voies romaines de l'Afrique proconsulaire : voie de Tacape à Théveste et de Tacape à Thelepte; de Tacape à Leptis Magna, le long de la côte. Une autre voie de Tacape à Leptis se déroulait sur un espace de 889 kilomètres, dans l'intérieur des terres; elle existait au temps de Dioclétien et formait le *limes Tripolitanus*. Des voies transversales reliaient ces routes principales.

M. Toutain a soumis à une critique très clairvoyante et très personnelle les travaux de ses prédécesseurs; il a contrôlé soigneusement les données fournies par la table de Peutinger et par les itinéraires; il s'est aidé des découvertes des explorateurs. Il est ainsi arrivé à des résultats nouveaux et importants, surtout en ce qui concerne le *limes Tripolitanus*.

M. Toutain pense que ce limes fut et resta toujours la limite extrême de l'empire dans cette région de l'Afrique.

L'opinion s'est accréditée, ces dernières années, que les Romains avaient étendu leur domination jusqu'au cœur du Sahara; on en donnait comme preuve des ruines romaines et des inscriptions trouvées très loin dans le désert, à Ghadamès, Gharia et Bondjem. M. Toutain ne partage pas cette opinion. Il ne croit pas que les Romains, gens pratiques, aient jamais entrepris de conquérir et de faire province romaine ces déserts incultes habités par des tribus nomades. Ils se contentèrent d'obtenir d'eux le respect de leurs frontières. Les stations romaines, dont on a trouvé les restes dans le désert, étaient des postes d'observation purement militaires, imposés aux barbares par Septime Sévère après une expédition victorieuse, pour surveiller les routes par lesquelles ils auraient pu faire des incursions contre Leptis Magna. Mais les trois oasis occupés par des vexillations n'étaient pas pour cela annexés, et, quoiqu'obligés à recevoir chez eux quelques garnisons romaines, les Garamautes sont toujours restés en dehors de l'*Orbis romanus.*

M. Cagnat, membre résidant, fait la communication suivante :

« Le R. P. Delattre, associé correspondant national, m'a envoyé, pour être communiquées à la Société, les copies des inscriptions suivantes, trouvées par les Pères Blancs dans les ruines de l'Henchir-Thibar, ancienne ville de *Thibaris.*

« 1° Sur une pierre, sorte d'architrave, longue de 2m02, haute de 0m75 et épaisse de 0m29 :

*p*ON*t* · MAX · TRIB POT · VI · IMP X COS II PROCOS
OPTIMO MAXIMOQUE PRINCIPI PATRI
IMP CAES M · AVRELI ANTONINI AVG PRINC
IVVE*ntutis et p. septimi getae nobilis caesaris*
PAG · THIB · D Ꝑ D Ꝑ P Ꝑ P

« Hauteur des lettres, 0m10. La 4e ligne a été en partie martelée.

« Ce texte remonte à l'année 199. A cette date, Thibaris n'était encore qu'un *pagus.*

« 2° Sur une pierre longue de 1^{m}23, large de 0^{m}50 et épaisse de 0^{m}28 :

■■VS ET PINARIANA
■■E SVIS FORTVNATO
■■VNT ET DEDICAVERVNT

« Lettres très bien gravées, hautes de 0^{m}14.

« Cette inscription a été trouvée près de la précédente.

« Au début de la deuxième ligne, il faut sans doute lire non E mais L, et interpréter : [*Cum fi*]*l*(*iis*) *suis*, etc.

« 3° Sur une pierre longue de 0^{m}13, large de 0^{m}15 et épaisse de 0^{m}078 :

■■■■■■■■
CORNELIA
PRIMVLAVI
XIT ANNIS
LXIII H·S·E

« Hauteur des lettres, 0^{m}04. »

M. Marquet de Vasselot, associé correspondant national, appelle l'attention de la Société sur un petit médaillon qui décore un coffret du xvie siècle conservé à l'abbaye de Roncevaux (Espagne). Ce médaillon, en argent estampé et doré, provient d'un monument antérieur. Il représente le Christ bénissant, assis, entouré des symboles des quatre évangélistes. Sur le bord du médaillon on lit :

IN NOMINE PATRIS ⁊ FILII Γ PA

Étant donné le contexte, la syllabe PA doit être une abréviation du mot *Paracleti*. Or, il semble que l'on ne connaissait jusqu'à présent aucun exemple de cette formule de bénédiction.

M. R. Cagnat, membre résidant, revenant sur une communication de la séance précédente, relative à une inscrip-

tion mentionnant des *barcarii*, pense que ces *barcarii* formaient le personnel d'une flottille fluviale, peut-être des pontonniers militaires.

Le général Pothier fait observer qu'actuellement encore on envoie d'Alger des pontonniers avec des barques pour permettre de franchir le Chelif au moment des crues de ce fleuve.

M. l'abbé Thédenat pense que ces *barcarii*, qui avaient à leur tête un *magister*, n'étaient peut-être pas militaires, mais seulement, en cas de nécessité, soumis aux réquisitions de l'autorité militaire.

M. Pasquier, archiviste de la Haute-Garonne, fait la communication suivante :

« La chambre des notaires de Toulouse fait, en ce moment, procéder au classement de la riche et importante collection dont elle a le dépôt. Elle permet aux savants de faire des recherches dans les séries de registres ou de liasses qui, auparavant, étaient à peu près inaccessibles. Il s'agit d'un fonds dont la formation a été commencée à la fin du règne de Louis XIV et ne comprenant pas moins de 10000 registres et de 2000 liasses. Les chercheurs de Toulouse se sont empressés de profiter de l'occasion; parmi les savants, dont les travaux amènent d'heureux résultats, il est à propos de citer M. l'abbé Douais, professeur à l'Institut catholique de Toulouse, secrétaire général de la Société archéologique du Midi et associé correspondant de la Société des Antiquaires de France.

« Je crois vous intéresser en vous entretenant des découvertes de notre confrère; elles ont trait à l'histoire de l'art, considéré non pas seulement au point de vue de son développement dans une province, mais sous le rapport national.

« Tout le monde pressent que les archives anciennes des notaires offrent des ressources sérieuses à l'érudition et à l'histoire. Beaucoup croient que les informations qu'on y trouve ne s'étendent pas au delà des frontières locales, que les généalogistes sont les premiers à en tirer profit ou même le meilleur profit. Si le notaire, dont on dépouille les

registres, instrumentait dans une petite localité, sans aucun doute, les renseignements fournis par les documents seront en général minimes; je dis en général, car il se trouve que la famille du seigneur du lieu a parfois joué un rôle important et appartient à l'histoire nationale; d'ailleurs, il n'est pas rare qu'on y relève certains détails de mœurs provinciales, curieux et piquants. Mais s'il s'agit des archives de notaires ayant exercé dans une grande ville, on est en droit de s'attendre aux plus heureuses surprises.

« Toulouse a toujours tenu, dans le Midi, la tête du mouvement intellectuel et artistique. Siège d'une Université et d'un Parlement, centre religieux considérable avec ses innombrables églises et ses couvents riches en reliques, cette ville présente une physionomie originale. Il n'y a qu'à parcourir ses rues pour s'apercevoir, à la splendeur de ses vieux hôtels, que l'art y a toujours fleuri, que cependant il y a jeté un éclat particulier au XVIe siècle. Comme les anciennes archives des notaires ont été conservées, il est plus que naturel qu'elles fournissent des pièces de valeur sur ce chapitre intéressant de la culture française : une page de l'histoire de l'art local, quand il a été brillant comme à Toulouse, devient nécessairement une page de l'histoire de l'art national. Pour étudier utilement l'histoire de l'art au XVIe siècle, il faut porter plus haut ses recherches; autrement, on s'exposerait à des erreurs d'appréciation, soit sur les origines, soit sur les caractères du mouvement artistique du moment. Cette observation paraît particulièrement vraie si on l'applique à Toulouse, où l'on peut suivre la tradition artistique à partir du XIe siècle avec les chapiteaux de Saint-Étienne et de la Daurade, l'église Saint-Sernin, la tour des Jacobins, le cloître des Augustins, les peintures de la chapelle Saint-Antonin (XIVe siècle) et celles de la Dalbade (1454), etc. D'ailleurs, l'opinion qui voit dans la Renaissance au temps de François Ier une renaissance proprement française s'accrédite tous les jours davantage auprès des meilleurs esprits; on tend de plus en plus à y voir, au moins en ce qui regarde l'architecture, le développement progressif du Moyen Age français. Il ne faut donc pas négliger l'époque de transition,

pas plus qu'on ne peut se désintéresser des faits moindres, car ils ont leur valeur particulière, tout au moins comme indication ; et les monuments, pour lesquels on traitait avec les artistes, auraient-ils disparu, qu'il y aurait encore de solides raisons de retenir les baux ou contrats où apparaissent les noms de ces artistes.

« C'est en s'inspirant de ces principes que M. l'abbé Douais se livre, depuis six mois, à des recherches incessantes dans le fonds des notaires de Toulouse. Pendant ce temps très court, il a fait des découvertes qui, déjà, renouvellent l'histoire de l'art à Toulouse.

« 24 octobre 1461. Antoine de Louhi, peintre-verrier, fait des verrières pour l'église Notre-Dame-de-la-Mer à Barcelone.

« 7 décembre 1475. Jacques Joliot, « argentier, » *argenterius*, loue les locaux pour un atelier important.

« 28 avril 1477. Jacques *del Royre*, émailleur, *metallerius*, et fondeur de cloches, intervient dans plusieurs actes. Le 13 février 1479, il fond la cloche de Pouze (Haute-Garonne).

« 2 juillet et 6 octobre 1478. Reconstruction de la flèche du clocher de Saint-Sernin, dévastée par le mauvais temps, avec les huit pinacles en pierre ; ouvriers, Philibert Allier et Paulet Plessis.

« 9 mars 1493 (n. st.). Jean *de Besco*, *menuiserius*, *talliator imaginum lapidis*, loue un vaste atelier dans la rue du Puits-de-la-Chaîne.

« 3 février 1500 (n. st.). Bérenger Bonnefoy traite avec Pierre Delagau, maçon, pour la construction d'une maison à Montauriol (Haute-Garonne), avec créneaux et fenêtres sculptés.

« 2 mai 1510. Laurent Allemand, évêque et prince de Grenoble, coadjuteur de l'abbé de Saint-Sernin, traite avec Guilhem de Bostz, « fustier » de Villemur (Haute-Garonne), pour la reconstruction de la maison appelée « de la Bastide « de Sainct-Sernin » (Tarn-et-Garonne). A défaut de Guilhem Bostz, Guilhem Ruère de Basus (Haute-Garonne) prendra l'œuvre, qui est de conséquence.

« 25 juin 1510. Jean Blasru, « argentier » de Toulouse,

accepte de faire une statue de saint Sébastien de trois palmes de hauteur, en argent doré, avec six lions sculptés au piédestal. Cette statue est destinée à la chapelle Sainte-Catherine de la Dalbade, ornée de peintures exécutées en 1544 et qui sont maintenant au Musée Saint-Raymond.

« 1502-1536. Jean de Bernuy fait construire l'hôtel qui porte son nom et qui, aujourd'hui, forme une partie du lycée de Toulouse. Maçons et sculpteurs, Guillaume et Jean Picart, père et fils, Aymeri Cayla, qui font un premier hôtel en 1504, avec salles voûtées, fenêtres à sculptures prismatiques, créneaux; Louis Privat, sculpteur, *lapicida*, qui, en 1533, exécute les sculptures de la porte et de la galerie (moulage au Musée du Trocadéro).

« 18 janvier 1536. Autre hôtel construit par Louis Privat, maçon, au compte de Jean de Bernuy, sis à la rue Tolosane.

« 5 mars 1538 (n. st.). Nicolas Bachelier et Antoine de Lescale, « maistres maçonniers de la présent cité de Tholose, » traitent avec M. Jean de Bagis, conseiller du roi, pour la construction d'une maison avec « fenestres et crozées à l'an« tique. » Ce sont les fenêtres de la cour de l'hôtel de pierre. D'autres pièces font connaître deux autres Lescale, Jean et Guillaume, maçons et constructeurs[1].

« 18 juin 1539-13 août 1542. Achèvement de l'église de la Dalbade, Michel Colin, maître maçon.

« 13 décembre 1540. Dominique Bouquier, « métalier, » passe contrat pour la fonte de la cloche de l'église Saint-Michel.

« 23 novembre 1541. Nicolas Bachelier prend à « besoigne » l'église de Montgiscard (Haute-Garonne).

« Vers 1550. Nicolas Bachelier fait la chapelle, « sculptée « à l'antique, » de la confrérie de la conception Notre-Dame à la Daurade.

« 1550-1552. Construction de l'hôtel Molinier. Sculpteurs, Raymond Bossac et Jean Molière.

« 7 octobre 1551. Esprit Rotier, inquisiteur, et Laurent

1. La façade, qui donne sur la rue de la Dalbade, a été refaite sous Louis XIII.

Clary, tailleur de pierre, traitent pour la construction de la porte de l'Inquisition, qui sera ornée des images de Notre-Dame, de saint Jean, de saint Dominique et de saint Pierre, martyr.

« 15 mars 1552 (n. st.). Dominique Bertin, « menusier « de Tolose, » prend à « besoigne » l'achèvement des stalles de la cathédrale d'Auch.

« 6 juin 1552. Jean Tournier passe contrat pour tenir les orgues de l'église Saint-Michel.

« 25 avril 1553. Jacques Seguyn, « maistre masson de « Tholose, » prend la reconstruction de l'église Saint-Michel.

« 1553-1554. Travaux exécutés au Parlement sous la double direction de Nicolas Bachelier et de Dominique Bertin.

« 1554. Rétable et pavillon contenant « l'image saint « Roch, » faite à Notre-Dame-de-Férétra par Pierre Causac, « maistre menusier de Tholose. »

« 9 avril 1554. Bail passé entre l'église Saint-Étienne et Dominique Bertin et Antoine de France pour faire sculpter les fonts baptismaux d'après le « pourtraict » fourni par Dominique Bertin.

« 1554-1557. Divers actes de Dominique Bertin, fournisseur du marbre pour le roi.

« 26 mars 1555. Jean Castagné, dit Nycot, « maistre maçon « de Tholose, » s'engage à faire la maison de noble Pierre d'Assézat, « sans les articles qu'il a dict avoir faictz escripre « et ordonner à M. Nycolas Bachelier. »

« 9 décembre 1556. Matthieu Montoussé d'Auzac prend à « besoigne » deux colonnes de marbre que noble Jacques Dessusmorand fait faire pour le roi. Jacques Dessusmorand était receveur des amendes et « gabelles à sel de la province « de Tholose. »

« Au milieu de toutes ces œuvres se détachent, particulièrement, les hôtels Bernuy, Bagis, Molinier et d'Assézat, avec leurs belles sculptures ou leur grand style. Il reste à découvrir la date et les architectes de quatre ou cinq autres hôtels.

« Les conclusions, qui déjà se dégagent des documents trouvés, seront, vraisemblablement, confirmées; à Toulouse,

la Renaissance apparait de très bonne heure; elle y produit de belles œuvres, dues toutes à des mains françaises. »

M. Mowat, membre résidant, présente quelques observations sur le mot *idurio*, rencontré pour la première fois à la fin d'une inscription funéraire[1] de Mactar (Tunisie), dont le titulaire, Q. Vibius Saiaga, paraît être, d'après son cognomen, d'origine carthaginoise, libyenne ou numide, — *in hunc idurionem mensam mihi et meis posui.* — Faisant abstraction de l'emploi incorrect de l'accusatif[2] pour l'ablatif *hoc* (ou *hac*) *idurione*, il conjecture que c'est un dérivé du mot *idus* (d'où le verbe *iduare*, diviser) signifiant, d'une manière générale, division, partage, et spécialement affecté au jour qui partage le mois en deux parties égales; la forme primitive était probablement *idusio*, devenue *idurio*, suivant la loi du rhotacisme subie par le *s* latin entre deux voyelles. Dans un texte funéraire et par analogie avec *idus*, jour mitoyen du mois, *idurio* pourrait signifier la bande médiane de terrain dans un champ de sépulture servant d'accès à chacune des moitiés. Quant à *mensa*, c'est la dalle mortuaire posée horizontalement à plat comme une table, par opposition à la stèle ou au cippe dressé verticalement. Le défunt a voulu marquer qu'il avait, lui-même, choisi l'emplacement en bordure de ce chemin intérieur sur le terrain consacré; s'il s'était agi de la voie publique, il eût employé la formule usitée en pareil cas, *in fronte pedes... in agro pedes*, au lieu de l'expression *in hoc* (ou *hac*) *idurione*.

M. Martha, membre résidant, fait observer que les grammairiens latins, qui ont donné le sens de *diviser* au mot *iduare*, n'ont ainsi forgé qu'une étymologie après coup et que nous ne saurions lui reconnaître une valeur scientifique.

M. Cagnat, membre résidant, remarque qu'une autre étymologie a été proposée pour le mot *idurio* par M. Philippe

1. *Bulletin des Antiquaires de France*, 1895, p. 228.

2. Macrobe, *Saturn.*, I, 16 : *idus... dies qui dividit mensem; iduare enim etrusca lingua dividere est.* Varron, *Ling. lat.* : *idus ab eo quod Tusci itus vel potius quod Sabini idus dicunt.* Le mot correspond au grec διχομηνία.

Berger; c'est une étymologie tirée des langues sémitiques, ce qui conviendrait mieux, *a priori*, à un mot trouvé dans un pays habité en grande partie par une population d'origine et de langue sémitique. Il se réserve de revenir sur la question dans une prochaine séance.

EXTRAIT DES PROCÈS-VERBAUX

DU 3e TRIMESTRE DE 1896.

Séance du 1er Juillet.

Présidence de M. l'abbé Thédenat, 1er vice-président.

Ouvrages offerts :

Eude (Émile). *Études d'architecture romane en Portugal. La Lé-Velha de Coïmbre.* Paris, 1895, in-8°.

Travaux.

M. l'abbé Thédenat, président, donne lecture des paroles qu'il a prononcées sur la tombe de notre regretté confrère Louis Courajod :

« Messieurs,

« Il appartient à d'autres de vous parler du brillant élève sorti le premier de l'École des Chartes, après en avoir été, pendant trois ans, pensionnaire; du conservateur, du professeur à l'École du Louvre. Pour moi, je n'ai qu'à adresser à notre confrère, au nom de la Société nationale des Antiquaires de France, un triste et dernier adieu.

« Louis Courajod fut élu membre résidant de notre Société le 5 mai 1875, à la même séance qu'Eugène de Rozière, à qui

nous rendions, il y a huit jours à peine, les suprêmes devoirs. En 1878, il en fut secrétaire; il la présida pendant l'année 1885; depuis 1889, il était membre de la Commission des impressions. Très attaché à notre Compagnie, il était assidu aux séances. Il a enrichi nos recueils de mémoires et de nombreuses communications.

« Notre *Bulletin*, toutefois, donnerait une idée peu exacte de ce que furent ces communications. Même quand il les avait soigneusement préparées, Louis Courajod, entraîné par la richesse de son érudition, par l'ardeur de sa nature, par la force de sa conviction, était bientôt en pleine improvisation. Et alors quel charme de l'entendre! Comme les idées neuves, les rapprochements ingénieux, les arguments persuasifs se pressaient! Comme la pensée jaillissait, originale et spontanée, et, avec elle, l'expression prime-sautière et pittoresque, faite, pour ainsi dire, sur mesure! Qui jamais, mieux que lui, dans un fragment informe pour des yeux peu exercés, sut retrouver le coup de ciseau oublié par le temps, la ligne aux trois quarts effacée, où se révélait cependant la qualité maîtresse de l'artiste, où vivait quelque chose de l'immatérielle beauté qui avait animé l'œuvre entière? Quelle joie pour lui, et pour nous aussi, quand il pouvait nous présenter un fragment, jusque-là ignoré, de la sculpture française au XIVe siècle, cette époque qu'il avait pris à tâche de venger d'un injuste oubli! Alors il aimait à reprendre, chaque fois avec une passion et des arguments renouvelés, la thèse chère à son cœur, que, à cette époque, un grand souffle artistique passa sur la France, que, sous des influences flamandes et bourguignonnes, la Renaissance venait d'éclore dans notre pays, qu'elle eût été française si les malheurs de la guerre contre les Anglais n'en avaient, dès le début, brisé l'élan. Quelquefois, il nous apportait un débris du Musée des monuments français, patiemment cherché, reconnu grâce à d'habiles rapprochements, souvent conquis de haute lutte : il nous parlait alors du Journal de Lenoir et des salles nouvelles qu'il voulait ouvrir à la sculpture française. Il nous communiquait aussi des pages détachées de ses carnets de voyage : des découvertes, des obser-

vations recueillies dans les musées et dans les collections de l'étranger, en Italie, en Autriche, en Allemagne, en Hollande, en Angleterre; là il était aussi connu que parmi nous et la France n'est pas seule à le pleurer. D'autres fois, il nous faisait connaître les acquisitions nouvelles de son département. Puis, le plus fréquemment, il remettait à notre secrétaire une note contenant, sous la forme la plus brève, ses conclusions.

« Par leur nombre et dans leur ensemble, ces notes offrent cependant un intérêt exceptionnel : l'émotion des découvertes récentes, les ouvrages projetés par notre confrère, ses théories personnelles, les mémoires même destinés à d'autres recueils que les nôtres, tout cela y a laissé une trace. On peut, pendant plus de vingt ans, y suivre, dans l'ordre chronologique, ses études et ses préoccupations scientifiques si variées. C'est l'esquisse d'une histoire de cette active et puissante intelligence.

« Œuvres jusque-là anonymes restituées à leurs auteurs; bustes et statues retrouvant un nom ou dépouillés de celui qu'ils portaient indûment; monuments reconstitués à l'aide de quelques fragments rapprochés d'un dessin ou d'une estampe; études sur l'art du moyen âge, sur la Renaissance en Italie et en France et sur ses ancêtres; maîtres et œuvres de la sculpture française aux XVIe et XVIIe siècles; architecture, peintures, bronzes, médaillons, bois sculptés; ivoires, stucs, émaux, orfèvrerie; céramique et terres-cuites; manuscrits et miniatures, son activité scientifique explora tout le domaine des arts; puis, au coup d'œil du critique qui apprécie les œuvres, ajoutez l'érudition de l'archiviste qui poursuit dans les documents écrits l'histoire de leurs origines, l'expérience du savant qui connaît ou recherche la technique et les procédés des artistes du passé, voilà ce que, de 1875 à 1896, on trouve presqu'à chaque page de notre *Bulletin* et dans nos *Mémoires* sous le nom de Louis Courajod.

« Quel magnifique monument eût élevé notre confrère, si le temps lui avait été laissé ! Mais à peine en a-t-il jeté les fondements, en pleine force, en plein talent, avant qu'il ait pu recevoir toutes les récompenses auxquelles il a droit,

la mort l'enlève à la science, à l'art, à la France, à ses amis. N'en cherchons pas bien loin la cause. Il y a un an, Louis Courajod vivait encore à côté de sa mère, dont il n'avait jamais été séparé. Chaque soir, il trouvait, près de cette âme aimante et douce, l'apaisement dont avait besoin son ardente nature. De quelle sollicitude tendre et prévoyante elle entourait ce grand enfant, un peu turbulent, dont elle était justement fière et qu'elle savait si complètement ignorant des détails pratiques de la vie matérielle! Aussi, quand, cédant à la seule force qui pût être supérieure à son amour maternel, à la mort, elle dut le quitter sans qu'il eût jamais songé à se créer un foyer, nous tous, les amis de Louis Courajod, nous eûmes la prévision qu'il ne lui survivrait pas longtemps. Triste prévision, hélas! trop justifiée aujourd'hui.

« Qu'il repose donc en paix à côté d'elle. Que son esprit, qui chercha toujours le beau et le vrai avec une passion inquiète et tourmentée, comme aiguillonné par le pressentiment que la fin serait prématurée et qu'il fallait se hâter, que son âme loyale et généreuse, souvent trop sensible aux heurts et aux froissements inévitables dans la mêlée humaine, trouvent enfin le calme et le repos près de Dieu, à qui, jusqu'en sa dernière maladie, il fut spontanément fidèle. Ici-bas, l'oubli tombe sans cesse et couvre bientôt d'une couche uniforme les débris de ce qui n'est plus; mais la mémoire de Louis Courajod peut hardiment affronter l'épreuve du temps. Il fut un semeur d'idées; dans ses travaux et dans son enseignement, il a jeté trop de théories personnelles, trop d'aperçus nouveaux, pour que, même après lui, le travail de sa pensée ne continue pas son œuvre, comme ces rayons lumineux qui, dit-on, survivent longtemps encore à l'astre disparu d'où ils sont émanés. Plusieurs de ses théories seront définitives; plus tard, des livres paraîtront, qui ne porteront pas son nom, mais pleins de sa doctrine et de ses idées.

« Pleurons-le donc, Messieurs, mais ne le plaignons pas; ses hautes facultés n'auront pas connu l'affaiblissement des années. Il se survivra à lui-même, mais en laissant au cœur de ses amis un impérissable souvenir, en léguant au patri-

moine général de l'esprit humain quelque chose de son intelligence et de sa pensée. »

Au nom de la commission nommée à cet effet, M. Prou lit un rapport sur la candidature de M. Sarrien au titre d'associé correspondant national.

On procède au vote, et M. Sarrien, ayant obtenu le nombre de voix exigé par le règlement, est proclamé associé correspondant national à Douzy, Nièvre.

M. Cagnat, membre résidant, revenant sur la communication de la séance précédente relative au mot *idurio*, reproduit l'opinion de M. Philippe Berger sur l'étymologie de ce mot :

Le mot *idurio* paraît, d'après le contexte, se rapporter au monument sur lequel était gravée l'inscription. Ce mot ne donnant pas du côté du latin d'étymologie satisfaisante, il semble qu'il faille lui en chercher une punique.

Ce mot *idurio* répond assez exactement aux mots *heder*, *hadrat*, qui désignent en hébreu et en phénicien une enceinte sacrée.

M. Mowat, membre résidant, préfère pour le mot *idurio* une étymologie latine à une étymologie sémitique; le titulaire de l'inscription porte à la vérité un cognomen étranger, *Saiaga*, punique, libyen ou numide; mais il faut considérer que, par son nom gentilice, par son prénom civique et par sa filiation, *Q(uintus) Vibius*, *C(aii) fil(ius)*, *Saiaga*, il est romanisé au moins à la troisième génération; il est donc invraisemblable que, dans un texte latin destiné à être lu par des Romains, il ait employé un terme exotique qui n'eût pas été compris par ses lecteurs.

M. Gauckler, associé correspondant national, fait une communication relative à des bustes romains en marbre conservés dans des collections privées à Sousse (Tunisie), et qui ont été trouvés à El-Djem, l'ancienne Thysdrus. L'un de ces bustes représente Faustine mère, et un autre l'empereur Antonin le Pieux.

M. Michon, membre résidant, signale à cette occasion un buste d'impératrice romaine également trouvé à Thysdrus, qui est entré au Musée du Louvre avec la collection Marchand; cette tête passe pour représenter Crispine.

Le mémoire de M. Gauckler est renvoyé à la Commission des impressions.

M. Adrien Blanchet, membre résidant, fait la communication suivante :

« Le 26 mai dernier, M. Péquignet, cultivateur à Mandeure (Doubs), découvrit dans un champ une statuette en bronze qu'il céda peu après à M. Louis Roy, à l'Isle-sur-le-Doubs. Ce dernier, en m'envoyant les photographies de la statuette, a bien voulu m'autoriser à les présenter à notre Société. Cette figure en bronze, haute de 0m34, recouverte d'une belle patine et bien conservée, représente un génie de Mars, imberbe et coiffé d'un casque qui est surmonté d'une large *crista*[1]. La main droite, levée, tenait probablement une lance, et la main gauche portait soit le glaive soit le bouclier. Le thorax est modelé d'une manière conventionnelle et la musculature des jambes est très accentuée. L'ensemble manque certainement d'élégance, quoique le visage soit assez fin; mais la statuette est d'une grandeur exceptionnelle qui contribue à la rendre intéressante.

« On sait que le territoire de Mandeure (*Epamanduodurum*) fournit souvent des monuments antiques de tous genres. M. Péquignet avait déjà découvert, il y a quelques années, des lingots en argent valant douze mille francs. »

Séance du 8 Juillet.

Présidence du vicomte DE ROUGÉ, président.

Ouvrages offerts :

LA CROIX (le P. Camille DE). *Rapport à monsieur le Président*

1. Comparez des statuettes analogues. E. Babelon et A. Blanchet, *Catal. des bronzes antiques de la Bibl. nat.*, p. 88 et 89.

et à messieurs les membres du Comité des travaux historiques (section d'archéologie). In-4°.
Saglio (Edm.). *Dictionnaire des antiquités grecques et romaines*, 22e fascicule. Paris, 1896, in-4°.

Correspondance.

M. Eugène Soil, juge au tribunal civil de Tournai, écrit pour poser sa candidature au titre d'associé correspondant étranger. Le Président désigne MM. Prou, Saglio et Guiffrey pour former la commission chargée de présenter un rapport sur les titres scientifiques du candidat.

Travaux.

Au nom de la commission nommée à cet effet, M. Michon lit un rapport favorable sur la candidature de M. Travinski au titre d'associé correspondant national. On procède au vote, et M. Travinski, ayant obtenu le nombre de voix exigé par le règlement, est proclamé associé correspondant national à Paris.

M. E. Michon, membre résidant, lit un mémoire sur les recherches archéologiques et épigraphiques du R. P. Germer-Durand en Palestine.

Le mémoire de M. Michon est renvoyé à la commission des impressions.

M. Lafaye, membre résidant, communique la photographie d'un cippe funéraire conservé à Rome au Musée du Capitole. Ce monument a été consacré à la mémoire du gladiateur Anicetus, de la classe des *provocatores* (*Corp. inscr. lat.*, VI, 10183). Il est connu depuis très longtemps; mais le bas-relief n'a jamais été reproduit; c'est le seul où figure l'image d'un *provocator* accompagnée de son titre; il faut noter aussi la porte cintrée, à deux battants, qui est représentée derrière le personnage. Nous savons qu'il y avait dans le mur de l'arène deux portes, l'une, la porte de *Libitina*,



Stèle funéraire représentant un provocator.

par où on emportait les cadavres, l'autre, la porte *Sanavivaria*, par où sortaient les gladiateurs sains et saufs. Il est probable qu'il y en avait encore au moins une, celle qui livrait passage aux gladiateurs quand ils faisaient leur entrée avant le combat ; en l'indiquant sur le bas-relief, on a voulu montrer Anicetus dans sa gloire, tel qu'il était au moment de paraître devant le public sur son champ de bataille.

M. Prou, membre résidant, présente à la Société un portrait de Charles V, roi de France, tracé dans la lettrine initiale de lettres royales, datées de Paris en janvier 1366 et conservées aux Archives nationales sous la cote J 358, n° 12.



Portrait de Charles V d'après des lettres royales de 1366.

Il rappelle que c'était un usage assez répandu dans la chancellerie royale française, pendant la seconde moitié du

xɪvᵉ siècle, d'orner la lettrine initiale des actes solennels. On peut en voir plusieurs exemples au Musée des Archives nationales, mentionnés et pour la plupart reproduits dans le volume consacré à la description de ce Musée, et antérieurement par Douët-d'Arcq, dans la *Revue archéologique* (IVᵉ année, 2ᵉ partie, 1848, p. 749 et suiv., et pl. 81). Mais les initiales ornées de l'image de Charles V jusqu'ici signalées nous offrent une figure du roi en pied et où par conséquent la tête est à une petite échelle. Ce sont moins des portraits que des représentations du roi. L'intérêt de l'initiale, un C (car les lettres sont en français et débutent par le mot *Charles*), de la charte J 358, nº 12, réside dans le fait qu'elle ne contient qu'une tête et qui a un caractère de portrait nettement accusé. La courbe du C est formée d'un dragon dont la gueule vient saisir par le haut un bâton qui ferme le C à sa partie antérieure et autour duquel s'enroule, en bas, la queue du dragon. La lettre mesure cinq centimètres et demi de hauteur sur cinq centimètres de largeur. La tête royale mesure du menton au sommet dix-huit millimètres. Elle est représentée de profil à droite, couronne en tête.

La figure est imberbe. Les cheveux longs par derrière sont roulés à leur extrémité inférieure. Le nez est fort, la bouche large. L'œil est souriant.

C'est un dessin à la plume fort habilement et très finement traité, on dirait volontiers croqué par un scribe à qui la physionomie du souverain était familière, un portrait saisi sur le vif.

M. Delaborde, membre résidant, propose de rapprocher ce portrait de Charles V du buste dit de *saint Louis*, conservé à la Sainte-Chapelle, et qui, ainsi que cela est parfaitement établi, n'est autre qu'un buste de Charles V.

M. E. Michon, membre résidant, communique à la Société, de la part du P. Lagrange du couvent des Dominicains de Saint-Étienne à Jérusalem, associé correspondant national, une inscription découverte, vers le milieu de juin dernier, sur l'emplacement de l'ancienne Emmaüs-Nicopolis :

C VIBIVS FIRMVS
MIL LEG V MAC
7 POLLIONIS BENE
FICIARIVS MILITA
ANNIS XIIX VIXIT
ANNIS XXXX
H S E
SACCIA PRIMIGINIA
CONIVGI SVO FC

C(aius) Vibius Firmus, | mil(es) leg(ionis) V Mac(edonicae), (Centuriae) Pollionis, bene|ficiarius, milita(vit) | annis XIIX, vixit | annis XXXX. H(ic) s(itus) e(st). | Saccia Primig(e)nia | Conjugi suo f(e)c(it).

C'est donc l'épitaphe d'un *beneficiarius* de la cinquième légion, mort à quarante ans, après dix-huit ans de services.

La pierre mesure 0^m32 sur 0^m39. Le nom de la femme, Saccia, est très nettement reconnaissable.

Un fragment d'une inscription analogue, mais ne comprenant plus que quelques lettres, a été copié, il y a une dizaine d'années, dans la même localité, par M. Clermont-Ganneau, et publié depuis à l'*Ephemeris* et au *Corpus*[1].

La présence de la légion Ve Macédonique à Emmaüs-Nicopolis est d'ailleurs attestée par l'historien Josèphe[2], et les restes du camp romain s'y reconnaissent encore facilement.

M. l'abbé Thédenat, membre résidant, préférerait lire les deux dernières lettres de l'inscription F(*aciendum*) C(*uravit*), les lettres F C étant l'abréviation normale de cette formule.

1. *Ephemeris epigraphica*, V, p. 620, n° 1446; *C. I. L.*, t. III, Supplementum, n° 6647.
2. *B. J.*, IV, 8, 1; V, 1, 6.

Séance du 15 Juillet.

Présidence de M. l'abbé Thédenat, 1er vice-président.

Ouvrages offerts :

Soil (E.-J.). *Les couvreurs de la tour Pontoise à la cathédrale de Tournai.* (1894,) in-8°.
— *Les tapisseries de Tournai, les tapissiers et les hautelisseurs de cette ville.* Tournai, 1892, in-8°.
— *Recherches sur les anciennes porcelaines de Tournai.* Tournai, 1893, in-8°.
— *Tournai archéologique en* 1895. Tournai, 1895, in-8°.
— *Les bâtiments de l'hôpital de Notre-Dame à Tournai.* Tournai, 1892, in-8°.
— *Documents relatifs à des tapisseries d'Audenarde, Bruxelles, Paris, etc.* Bruxelles, 1894, in-8°.
— *Deux objets en verre des époques romaine et franque conservés au Musée archéologique de Tournai.* (1890,) in-8°.
— *Quelques sépultures romaines à Tournai* (rue Beyaert). S. l. n. d., in-8°.
— *Tapisserie du XVe siècle à l'église Saint-Brice de Tournai.* S. l. n. d., in-8°.
— *Poutrain, historien de Tournai.* Tournai, s. d., in-8°.
— *Cimetière romain à l'ancienne citadelle de Tournai.* Tournai, 1894, in-8°.
— *Compte-rendu des travaux du dixième congrès tenu à Tournai du* 5 *au* 8 *août* 1895. Tournai, 1896, in-8°.
— *Le Yorkshire et le nord-est de l'Angleterre. Notes de voyage.* Bruges, 1894, in-8°.
— *Tapisseries conservées à Guedlenbourg, Halberstadt et quelques autres villes du nord de l'Allemagne.* (1889,) in-4°.
— *Les cathédrales d'Ely et de Ripers (Angleterre).* Lille, 1896, in-4°.
— *Musée de peinture et Musée archéologique de la ville de Tournai. Guide du visiteur,* 5e édit. Tournai, 1896, in-12.
— (A. de la Grange et). *Congrès archéologique de Saintes et la Rochelle.* Tournai, in-8°.

Correspondance.

M. Soil écrit pour remercier la Compagnie de l'avoir élu correspondant et pour lui annoncer l'envoi de ses travaux.

Travaux.

M. Paul Girard, associé correspondant national, lit une notice sur un moule à bijoux en porphyre vert antique, trouvé à Samos; on y remarque en particulier l'image en creux d'un poisson, dont la tête est munie d'un long éperon et qui paraît appartenir à la classe des poissons que les pêcheurs italiens appellent des bécasses de mer.

M. Gauckler, associé correspondant national, signale un moule du même genre conservé au Musée de Constantine et qui lui semble se rapporter à la période byzantine.

M. l'abbé Thédenat, membre résidant, signale aussi dans sa collection un moule en serpentine qui rentre dans la même catégorie.

M. de Monnecove, associé correspondant national, ne croit pas que le poisson figuré sur le moule soit une bécasse de mer ou un surmulet; il pense qu'il s'agit d'un autre poisson de mer dont le nom est à déterminer par les naturalistes.

M. Gauckler, associé correspondant national, donne à la Société des détails sur les fouilles qu'il a entreprises à Carthage dans le premier cimetière des *officiales*. Il insiste en particulier sur la forme des cippes funéraires et sur le mobilier des tombes, notamment sur les *tabellae devotionis*, les lampes, poteries, monnaies, etc. Ces tombes sont datées très exactement du règne de Domitien.

M. Ulysse Robert, membre résidant, donne lecture, de la part de M. A. Ledieu, bibliothécaire-archiviste d'Abbeville, d'une notice sur Ernoul Delf, entailleur à Abbeville, au xv[e] siècle, et auteur d'une *Mater dolorosa*, conservée dans le local des archives communales. Cette *Mater dolorosa*, dont

deux photographies sont jointes à la notice, semble être de l'année 1462.

M. Marquet de Vasselot, associé correspondant national, conteste que la *Mater dolorosa* dont parle M. Ledieu puisse remonter au milieu du xve siècle. Il croit que l'image dont on présente la photographie remonte tout au plus à la première moitié du xvie siècle.

Séance du 22 Juillet.

Présidence de M. l'abbé Thédenat, 1er vice-président.

Correspondance.

M. Travinski écrit pour remercier la Société de son élection au titre d'associé correspondant national à Paris.

M. Henri Corot, associé correspondant national à Savoisy, écrit une lettre pour demander l'avis de la Société au sujet d'une grande pierre sur laquelle se trouvent gravées en creux des figures d'hommes et d'animaux. Le style des figures est très grossier ; à en juger par la photographie communiquée, il est impossible de fixer une date ou un sens à ce monument, qui est conservé au château de Quemigny-sur-Seine, où il sert de banc de jardin.

Travaux.

M. l'abbé Thédenat, président, lit une notice nécrologique sur notre confrère M. Auguste Prost, que la Société a eu la douleur de perdre depuis la dernière séance :

« Messieurs,

« Gabriel-Auguste Prost était, depuis longtemps, membre de l'Académie de Metz quand il entra dans notre Société comme associé correspondant national, le 5 mars 1862. Il avait beaucoup travaillé; sa réputation avait franchi les limites de son pays, et, déjà, ses nombreux travaux, quoique presque tous consacrés à Metz et au pays messin, c'est-à-dire

à des sujets d'intérêt local, lui avaient fait un nom universellement connu et estimé. Il avait étudié sa ville natale à toutes les époques de son histoire : les monuments, les chroniques, les chartes, les archives, il avait tout vu, tout compulsé. Qu'il me soit permis de citer les titres de quelques-uns de ses ouvrages, choisis parmi ceux qui sont le plus propres à lui faire honneur : *Classification chronologique des types architectoniques dans les édifices du pays messin.* — *Notices sur les édifices civils et religieux et sur la cathédrale de Metz.* — *Le maître échevinat de Metz*, étude demandée à M. Prost par la municipalité. — *Le patriciat dans la cité de Metz.* — *Recherches sur les légendes historiques de Metz*, ouvrage couronné, en 1866, par l'Académie des inscriptions et belles-lettres. — *Corneille Agrippa, sa vie et ses œuvres.* Ces travaux, et les autres, que je ne puis mentionner tous, se recommandent par l'esprit critique, la méthode, la conscience dans les recherches, la sûreté de l'érudition. A Metz, M. Prost avait sous la main des archives incomparablement riches : les archives départementales, possédant des titres qui remontent jusqu'au IXe siècle; les archives municipales, qui commencent à l'époque où se constitue le régime d'indépendance de la cité messine, au XIIIe siècle; les archives de l'hôpital Saint-Nicolas, et, enfin, celles du Parlement de Metz. Mais ces dépôts considérables ne suffisaient pas à son activité et à son désir de savoir. Il visita les bibliothèques et les archives de Lorraine, d'Allemagne et d'Autriche; on le vit, travailleur infatigable, séjourner partout où il espérait recueillir des documents nouveaux sur sa chère ville natale : ses publications et, plus encore, les notes qu'il a laissées, prouvent à quel point sa moisson fut abondante.

« Ici, Messieurs, se termine la première période, la période heureuse de la vie de notre confrère. Soudain, dans une de ces catastrophes dont notre histoire offre, heureusement, peu d'exemples, Metz nous fut enlevée. M. Prost aimait Metz parce qu'il y était né; il l'aimait pour les services qu'il lui avait rendus, pour l'estime et l'affection dont l'entouraient ses concitoyens, dont la confiance l'avait appelé aux fonctions municipales. Il l'aimait aussi en savant : que de veilles il lui

avait consacrées! Que de lumière il avait jetée sur les points obscurs de son histoire! Péniblement, par un travail incessant et lent, il l'avait conquise; elle était deux fois sa patrie. Il en avait fait le centre de sa vie; il s'était juré à lui-même de dépenser pour elle, sans compter, toutes les forces, toute l'activité de son intelligence.

« Et cependant, quand survint l'irrémédiable malheur, si, dans le cœur de notre confrère, il y eut un grand déchirement, une blessure dont même ses amis ne purent jamais sonder toute la profondeur, car sa douleur se réfugiait dans le silence, cette âme loyale et française n'eut pas un instant d'hésitation. Sans phrases, avec cette grande simplicité qu'il apportait dans toutes ses actions, il fut, sans peut-être s'en douter lui-même, héroïque : sa chère Académie de Metz, son bel hôtel où il était si bien pour travailler, sa bibliothèque, ses collections, ses archives, les mille liens qui, dans la vie de province surtout, enlacent, peu à peu, celui qui n'a jamais quitté sa ville natale, il abandonna tout et vint se fixer à Paris pour ne pas cesser d'être un Français de France.

« Ce fut à ce moment qu'il s'attacha plus étroitement à nous. Si grande était sa modestie qu'il se serait volontiers contenté de son titre de correspondant qui lui donnait le droit d'assister à nos séances; mais, à cette époque, nos règlements ne lui permettaient pas d'être correspondant en habitant à Paris. Il sollicita donc le titre de membre résidant. Il nous fut reconnaissant de l'admettre dans notre famille au moment où tant d'autres liens, doux et chers à son cœur, venaient d'être brusquement brisés; il fut touché de la chaude sympathie qui l'accueillit parmi nous, et, jusqu'à la fin, cet homme qui parlait peu, mais qui n'oubliait pas, garda à notre Compagnie une affection profonde. Pendant plus de vingt ans, nous le vîmes assister, avec une assiduité sans exemple, à nos réunions; il arrivait toujours avant l'ouverture de la séance; il ne se retirait qu'après qu'elle avait été levée.

« Puis, plus que jamais, il se plongea dans un labeur obstiné. A Metz, son riche hôtel restait fermé, conservant encore ses trésors artistiques et scientifiques; les apporter ici, n'eût-ce pas été se résigner à un sacrifice accepté comme définitif?

A Paris, il vécut dans le dédain le plus complet du luxe et du bien-être, que sa fortune lui aurait cependant permis; il retrancha de son existence toute distraction autre que l'étude; plus de théâtre, plus de réunions mondaines, plus de voyages même, sauf celui de Metz une fois chaque année. Ses livres, c'était la Bibliothèque nationale tout entière, où il passait toutes ses journées; la grande salle de travail était son cabinet d'étude et aussi le salon où il recevait ses amis et leur donnait rendez-vous. Il menait une vie sévère, se laissant envahir, peu à peu, par la poussière des livres et des archives; on eût dit qu'il avait épousé la science comme saint François d'Assise épousa dame pauvreté. Et, de fait, c'est au travail qu'il demanda des consolations; et le travail lui donna ce qu'il ne refuse jamais aux laborieux désintéressés qui l'aiment pour lui-même sans le mettre au service d'ambitions mesquines et personnelles, il lui donna la sérénité de l'esprit et l'apaisement des grandes douleurs.

« Et, est-il nécessaire de le dire? comme autrefois, plus qu'autrefois, toutes ses recherches, toutes ses pensées allaient vers Metz et le pays messin. Il préparait ainsi un grand travail d'ensemble dont sa conscience timorée d'érudit et sa modestie reculaient toujours la rédaction définitive. Puissent les précieux documents réunis par notre confrère entrer à la Bibliothèque nationale ou dans un autre dépôt public[1]!

« Souvent, il nous faisait participer à ses découvertes. Je ne veux pas vous donner ici la liste de ses communications et de ses mémoires. Cherchez-les, sous son nom, dans la table de nos publications, et vous verrez qu'ils ne s'écartent pas de ce qui était, de plus en plus, l'unique objet de ses travaux. Lui-même, d'ailleurs, dans le discours qu'il prononça en 1882 lorsqu'il quitta le fauteuil de la présidence, s'en excuse, non sans fermeté, et avec une touchante simplicité.

« Je ne sais, nous disait-il, si je saurais traiter d'autres « sujets d'études; mais ce que je sais, c'est que je n'en accep-

1. On a su depuis que M. Prost avait, par disposition testamentaire, légué à la Bibliothèque nationale toutes ses archives, classées avec le plus grand soin.

« terais pas volontiers qui me détournassent de ceux-là; « c'est que je me suis promis de ne pas les abandonner, et « que, aujourd'hui moins que jamais, je ne veux m'en déta- « cher. Je n'ai pas souvent manqué, jusqu'ici, à cet engage- « ment pris avec moi-même. Je compte bien n'y être pas « moins fidèle à l'avenir. »

« Je fais appel à un souvenir personnel en y ajoutant qu'il y eut, au moment où notre confrère prononça ces paroles, un tremblement dans sa voix et des larmes au bord de ses yeux.

« Conservons donc, Messieurs, un pieux et long souvenir à ce savant, qui ne porta ombrage à personne, parce qu'il n'eut aucune ambition; à ce confrère qui fut sympathique à tous parce qu'il se montra bon et bienveillant pour tous, qui aima notre Société comme elle n'a peut-être jamais été aimée[1].

« Inclinons-nous avec respect devant cette vie, vouée tout entière au travail austère et désintéressé, à l'honneur, au patriotisme. »

M. Gauckler, associé correspondant national, communique à la Société une série d'inscriptions latines récemment découvertes en Tunisie par M. Poivre, contrôleur suppléant à Maktar (Tunisie). Ce sont : 1° une importante dédicace à la grande mère des Dieux, rappelant le souvenir d'un taurobole et d'un criobole (*sacri cernorum crioboli et tauroboli*) offerts pour le salut des empereurs Dioclétien et Maximien par un certain Q. Minthonius Fortunatus : ce texte reproduit presque mot pour mot une autre dédicace taurobolique découverte également à Maktar en 1891 et datée du règne de Probus. — 2° La dédicace d'un temple de Liber Pater, construit et dédié par la ville d'Uzappa (Ksour-abd-el-Melek) pour le salut de Marc-Aurèle. — 3° Une borne milliaire du temps de la tétrarchie, placée au premier mille d'une voie romaine partant de Maktar dans la direction du sud-ouest,

1. Nous ignorions encore, quand je prononçais ces paroles, que notre regretté confrère léguait à notre Société une somme de cent mille francs exempte de tout droit.

voie qui n'avait pas encore été signalée. — 4° Une épitaphe chrétienne, latine, de très basse époque, présentant diverses particularités : le sigle SP pour ***sepultus,*** et les formes anguleuses des lettres Δ Λ R.

M. Prou, membre résidant, présente quelques remarques au point de vue paléographique sur la forme des lettres anguleuses signalées par M. Gauckler dans cette inscription latine de basse époque. Au lieu d'y reconnaître des caractères grecs Δ et Λ intercalés, comme on pourrait le croire, au milieu de mots latins, il voit, au contraire, dans ces lettres, des déformations normales du D et de l'L romains; on peut suivre les dégénérescences graduelles de ces caractères dans les légendes des monnaies du VIIe siècle.

M. Marquet de Vasselot, associé correspondant national, fait une communication, au nom de M. Marcel Bing, ancien élève de l'École du Louvre, sur deux œuvres inédites du sculpteur Jean de Liège. Ces deux œuvres sont les statues tombales du roi Charles IV le Bel et de la reine Jeanne d'Évreux.

Après la mort de Jeanne d'Évreux (1371), les entrailles de cette princesse furent réunies à celles de Charles IV († 1328) dans l'abbaye de Maubuisson. Elles furent placées sous un tombeau en marbre noir, dont l'épitaphe nous a été conservée. Sur ce monument étaient étendues les figures du roi et de la reine. Pendant la Révolution, ce tombeau fut démoli; seules, les deux statues échappèrent à la destruction. Au commencement de ce siècle, elles se trouvaient à Pontoise, où elles furent achetées par Mme de Soyecourt, supérieure du couvent des Carmélites de Paris, qui les fit placer dans la chapelle du couvent (avenue de Saxe, n° 26); elles y sont toujours exposées, mais sous les noms de saint Louis et de Blanche de Castille.

Ces deux statues mesurent 1m10 de hauteur et 0m12 d'épaisseur. La reine tient contre sa poitrine, de la main gauche, le petit sac où sont contenues ses entrailles; le bras droit, qui tenait autrefois le sceptre, est brisé au coude; l'avant-bras est moderne, ainsi que la couronne. A ses pieds sont

étendus un chien et une chienne. Le roi tenait autrefois un sceptre dans sa main droite; de la main gauche, il serre contre sa poitrine le sac qui renferme ses entrailles. A ses pieds sont couchés un lion et une lionne. La couronne a été refaite.

Ces deux statues présentent un intérêt tout particulier pour l'histoire de l'art français au XIVe siècle. Un compte, publié par M. Prost dans la *Gazette des beaux-arts*, nous apprend, en effet, qu'elles ont été exécutées en 1372, par Hennequin de Liège. Jean ou Hennequin de Liège est l'un des artistes les plus célèbres de son temps. Nous savons, grâce aux recherches de M. F. Devon, de M. Léopold Delisle, de Mgr Dehaisnes, de M. H.-François Delaborde, de MM. Courajod et Marcou, qu'il avait exécuté des travaux importants. Jusqu'à présent, on croyait ne posséder qu'une seule de ses œuvres, la statue funéraire de Blanche de France, conservée à Saint-Denis. On peut y joindre maintenant les statues de Charles IV et de Jeanne d'Évreux. Ces trois figures, mais surtout celles des deux princesses, ont entre elles des analogies tout à fait frappantes. Ce sont des œuvres très caractéristiques de l'école franco-flamande du XIVe siècle; toutefois, par la délicatesse du travail, par l'exécution caressée des draperies, elles se distinguent des œuvres d'André Beauneveu et de son école, qui sont d'un modèle plus large et d'un réalisme plus âpre.

L'existence de ces deux statues, signalée autrefois en quelques mots par M. de Guilhermy, a été ignorée par tous les savants qui se sont occupés de l'art français au XIVe siècle. MM. Courajod et Marcou, dans leur excellent Catalogue du Musée du Trocadéro, ont simplement signalé les figures de Maubuisson parmi ceux des travaux de Jean de Liège « dont la mention nous a été conservée. » Ces deux statues ont cependant une réelle importance : non seulement ce sont deux œuvres d'art remarquables, mais nous connaissons le nom de leur auteur, qui se trouve être l'un des sculpteurs les plus célèbres de son temps.

M. Babelon, membre résidant, communique, de la part du

R. P. Delattre, associé correspondant national, une inscription trouvée à Carthage et gravée sur une dalle de *saouân*, épaisse de 0m075, large de 0m29, haute de 0m22 :

PLVTONI · SAC
Q · PVLLAIENVS
CLINIA · SACER
CERERIS · D · S · P

Hauteur des lettres, 0m035.

M. Babelon communique ensuite un sceau du XIIIe siècle, au nom d'une femme appelée Nabille Habet, également envoyé par le P. Delattre et trouvé aussi à Carthage.

Séance du 29 Juillet.

Présidence de M. l'abbé H. Thédenat, 1er vice-président.

Travaux.

Au nom de la commission nommée à cet effet, M. Prou lit un rapport favorable sur la candidature de M. Eugène Soil au titre d'associé correspondant étranger. On procède au vote, et M. Soil, ayant obtenu le nombre de voix exigé par le règlement, est proclamé associé correspondant étranger à Tournai, Belgique.

M. Michon, membre résidant, soumet à la Société une série de taureaux en bronze et en plomb, provenant du sanctuaire des Kabires de Béotie, qui font partie des collections du département des antiquités grecques et romaines du Musée du Louvre.

« Les fouilles, sur l'emplacement du Kabirion mentionné par Pausanias à peu de distance de Thèbes, ont été entreprises par l'Institut allemand d'Athènes à la fin de 1887. Elles ont amené la découverte des substructions d'un temple et surtout d'une collection considérable d'offrandes enfouies

sous un amas de décombres et de terres rapportées. Les ex-voto consistaient en vases peints et en figurines de métal, des animaux à une exception près, et parmi ceux-ci presque exclusivement des taureaux. L'ensemble en appartient à la période qui s'étend depuis la fin du VIe siècle jusqu'à la première moitié du IIIe avant notre ère[1].

« Les animaux mis sous vos yeux sont au nombre de sept[2]. Il y aurait encore à en rapprocher deux autres conservés dans nos vitrines, l'un d'acquisition déjà ancienne[3], l'autre d'entrée au Louvre assez récente[4], qui ne sont pas sans présenter avec tel ou tel des exemplaires du Kabirion de grandes analogies; mais la patine en est sensiblement différente et la provenance en reste incertaine.

« Il est malheureusement assez difficile, d'après le seul examen du style, de tenter un classement chronologique des ex-voto du Kabirion. Nul doute que, dans l'industrie locale du sanctuaire, dans ces fabriques qui ne poursuivaient pas un idéal artistique, mais bornaient leur objectif à la satisfaction d'une clientèle dévote aisément contentée, on ne se soit transmis de génération en génération, avec des procédés et des moules, la tradition de certaines formes devenues routinières. Si tel de nos taureaux, par sa lourdeur massive, son anatomie rudimentaire, ses yeux saillants et disproportionnés, son museau épaté coupé tout droit, se classerait parmi les plus anciens[5], d'autre part, le mouvement de la queue ramenée sur la croupe qu'elle fouette indique un souci d'animer la figurine, ou du moins de la varier, qui semblerait plutôt convenir aux exemplaires relativement récents, dont nous avons d'autres spécimens.

1. Voy. *Mittheilungen des kaiserlich deutschen archaeologischen Instituts*, *Athenische Abtheilung*, t. XII, 1887, p. 269-271; t. XIII, 1888, p. 81-99, 412-428; t. XV, 1890, p. 355-420.

2. *Inventaire du Musée*, MNC. 1037, 1038, 1356, 1782, 1894, 1906, 1941. — Cinq sont en bronze, un en bronze avec la base recouverte d'une lame de plomb, un en plomb.

3. Longpérier, *Notice des bronzes antiques du Louvre*, n° 883.

4. *Inventaire du Musée*, MNC. 1198; don de M. Ch. Champoiseau.

5. *Inventaire du Musée*, MNC. 1782.

« La possibilité d'indiquer une date, fût-ce approximative, n'est guère fournie que par les inscriptions. Ce sont elles, malgré leur brièveté, qui font l'intérêt de ces offrandes. Trois de nos taureaux portent ainsi une dédicace.

« Le plus anciennement entré au Musée, qui est aussi le plus ancien, a été publié et reproduit, il y a quelques années, par notre confrère M. Paul Girard[1]. Transporté de Béotie en Égypte, il avait été signalé à l'attention de M. Maspero par M. Bouriant, directeur de l'Institut français du Caire. C'est un animal d'allure barbare, qui semble avoir été ébauché à la hâte, sans détails, debout immobile sur deux traverses métalliques, au-dessous desquelles subsistent deux coulées de bronze destinées au scellement. Sur le flanc gauche est disposée, *boustrophedon*, en trois lignes, l'inscription : ΔAI-TONΔN ANEΘE|KE TOI HIEPOI | KABEIPOI, qu'il faut restituer Δαιτώνδ(ας) ἀνέθηκε τῷ ἱερῷ Καβείρῳ. « Mais c'est bien un ν, « écrit M. Girard, que le graveur a voulu faire et qu'il a « tracé, en effet, après le second δ de Δαιτώνδας. Je ne vois « que deux manières d'expliquer cette erreur : ou le modèle « portait Δαιτώνδας μ'ἀνέθηκε et l'ouvrier, par négligence, a « sauté deux lettres et changé μ en ν ; ou, ce qui est plus « vraisemblable, la formule μ 'ἀνέθηκε ne se trouvant pas au « Kabirion, il a pris pour un seul caractère l'α et le ς qui « terminent Δαιτώνδας. La forme de l'α et surtout celle du ς, « qui était à trois branches, rendaient aisée une pareille « confusion[2]. »

« Le Daitondas qui a consacré notre monument est-il le même personnage qui figure dans trois dédicaces analogues, gravées également sur des bœufs de bronze, et sans doute aussi dans une quatrième sur un fragment de vase[3]? Les différences de travail qu'on peut noter entre les animaux, par les raisons que nous avons dites, sont un indice plus apparent que réel pour le contester. Plus étonnante est l'or-

1. *Revue archéologique*, 1891, t. XVIII, p. 158-162, pl. XX.
2. *Loc. cit.*, p. 159.
3. *Athenische Mittheilungen*, t. XV, 1890, p. 371-372, pl. XIV, 1, 2 et 3; p. 406, n° 70.

thographe Κάβειρος, qui n'apparaît que deux fois dans les textes découverts, au lieu de Κάβιρος, qui est l'orthographe béotienne et qui se lit sur le seul des autres taureaux de Daitondas où le nom du dieu soit exprimé. Enfin, l'écriture *boustrophedon* ne se trouve jusqu'ici que sur un seul bronze du Kabirion. Mais il reste en faveur de l'identité l'argument que le mot ἀνέθηκε est un mot fort peu aimé des fidèles du Kabirion, que sur 500 vases inscrits il figure seulement 48 fois, sur 21 taureaux 4 fois, dont les seuls offerts par Daitondas et un autre dont il va être question. La forme des lettres, de plus, est, dans l'ensemble, assez concordante. Le Θ notamment y a partout la barre en croix, et de là nous pouvons conjecturer que l'âge de ces taureaux ne saurait guère descendre plus bas que le milieu du vᵉ siècle.

« A rapprocher de ce taureau est un taureau en plomb, qui porte également sur le flanc gauche, mais de gauche à droite, l'inscription HIEPO KABEIPO EXEMBPOTOΣ ANEΘEKEN. Même emploi, on le voit, du mot rare ἀνέθηκεν, mêmes formes Καβείρος non Καβίρος, ἱερός pour ἱαρός ou ἱαρέυς, qui sont d'ordinaire employés. A noter seulement la forme Καβείρο au lieu de Καβείροι, formes que M. E. Szanto, dans son étude sur les inscriptions du Kabirion, déclare d'ailleurs équivalentes[1]. La forme du P, celle du Σ à trois branches, le X formé de deux barres se coupant à angle droit sont ici aussi des preuves d'antiquité. L'inscription cependant est gravée au pointillé, technique qui, d'après les exemples jusqu'ici découverts, paraissait étrangère aux inscriptions les plus anciennes. Peut-être faut-il, par suite, attribuer à ce taureau une date un peu plus basse qu'au premier. L'indication des lettres par des points distancés les uns des autres ne permet pas de distinguer d'une manière certaine si le Θ y est, ou non, barré en croix.

« Beaucoup plus récent est, au contraire, un dernier taureau. La dédicace est gravée, comme celle d'Echembrotos, au pointillé. Elle est ainsi conçue : KAΛΛIΣTAPXA KABIPY, le nom seul du dédicant avec celui de la divinité, forme fré-

1. *Athenische Mittheilungen*, t. XV, 1890, p. 392.

quente au Kabirion. La même désinence en Υ se trouve dans l'inscription d'un taureau de la collection de la Société archéologique d'Athènes, sur lequel on lit : Σχύρων Καβίρυ κὴ παίδι, où, par suite, est déjà employé l'alphabet ionien avec l'omega et l'êta[1]. Dans l'une comme dans l'autre des inscriptions, la forme des lettres est aussi de date récente, le Σ à quatre branches, le P sans trait oblique au-dessous de la boucle, l'A avec la barre droite et horizontale. L'alphabet ionien n'ayant, selon toute vraisemblance, eu cours en Béotie que vers le deuxième tiers du ɪvᵉ siècle, c'est au plus tôt à cette date et, sans doute même au ɪɪɪᵉ siècle, que doivent appartenir les deux monuments. Telle est d'ailleurs la conclusion à laquelle pourrait conduire de son côté l'examen du style de notre taureau. Celui-ci, sans être un chef-d'œuvre, est fort supérieur aux précédents. Il ne s'agit plus d'un ex-voto quelconque, dépourvu en lui-même de toute valeur individuelle, mais bien d'une œuvre ayant son mérite propre et sur laquelle par suite la critique peut, dans une certaine mesure, trouver prise. L'extrémité de trois jambes sur quatre est brisée, mais on voit néanmoins que l'animal était bien campé, dans une attitude à la fois placide et forte. L'extrémité des mèches de la queue relevée sur l'arrière-train, l'intérieur des oreilles, les poils du front et de la face, le détail des yeux sont repris au burin. Tel quel, quoique loin de pouvoir rivaliser avec les pièces sorties des mains des maîtres animaliers de l'antiquité, comme le célèbre taureau d'Autun acquis par le Louvre à la vente de la collection Gréau[2], le bronze sur lequel je n'ai pas cru inutile d'attirer l'attention de la Société fera bonne figure dans nos vitrines et tient à coup sûr le premier rang dans la nombreuse série rendue au jour par les fouilles du Kabirion. »

Le R. P. Lagrange, associé correspondant national à Jérusalem, expose les résultats d'un voyage qu'il vient de faire au Sinaï au point de vue des souvenirs chrétiens et pour véri-

1. *Ibid.*, p. 392, n° 23.
2. *Inventaire du Musée*, MNC. 726.

fier le récit de sainte Sylvie. Il a retrouvé en particulier au Djebel Tahouneh les ruines d'une église signalée par sainte Sylvie et qui fut édifiée sur le lieu de la prière de Moïse. Au Djebel Mouça, où sainte Sylvie place le lieu où la loi fut donnée à Moïse, se trouve un petit édicule qui paraît être les ruines de l'abside d'une ancienne basilique également signalée par sainte Sylvie.

M. Gaidoz, membre résidant, revient sur le terme d'Erinnys χαμψίπους (et non pas Erynnie χαυψίπους, comme on a imprimé à tort dans le *Bulletin* de 1893, p. 141), qu'il traduisait par « aux pieds à rebours » (et non pas « à revers, » *ibid.*). Il montre une figure d'Héphaistos sur un vase corinthien du commencement du VIe siècle avant notre ère, où ce personnage a, d'une façon incontestable, les pieds à rebours. M. Gaidoz conclut que cette difformité mythique des mauvais génies était connue des Grecs comme des autres peuples du globe.

M. Héron de Villefosse, membre résidant, rappelle qu'il a publié dans le *Recueil Piot*[1] une lampe romaine représentant un combat de gladiateurs, qui est ornée d'inscriptions en relief, reproduites par la matrice en même temps que le sujet et en formant le commentaire.

Un exemplaire de la même lampe, dessiné par Bartoli[2], avait échappé à son attention. Évidemment cet exemplaire a été truqué, comme cela arrivait souvent dans les anciennes collections italiennes : il est en effet muni d'une anse, ornée d'une palmette, qui sans aucun doute a été ajoutée par un restaurateur. Aucune des lampes romaines à légende explicative, publiées jusqu'ici, ne porte cet appendice.

Les lampes romaines avec légende explicative en relief sont toujours sans anse ; elles sont décorées d'une façon absolument uniforme ; elles paraissent sorties toutes d'une même

1. T. II, p. 96.
2. *Lucernae veterum sepulchrales iconicae*, 1702, pars prima, pl. XXII.

officine qui fabriquait cette spécialité. C'est un fait intéressant à constater et sur lequel notre confrère se propose de revenir.

Bartoli donne du sujet l'explication suivante : ***praefectus gladiatorum***, ***virgator***, ***Sabinus Popillius;*** chacun des trois personnages reçoit ainsi une désignation. L'inscription S·MIS· manque dans le dessin de Bartoli, ainsi que les bandelettes et les couronnes. Ces détails, venus d'une manière plus ou moins nette sur le dessin, existaient certainement sur la lampe originale qui était sortie du même moule que la lampe publiée dans le *Recueil Piot.*

M. Héron de Villefosse, membre résidant, au nom de M. Gsell, professeur à l'École des Lettres d'Alger, lit la note suivante sur une inscription latine récemment découverte dans cette ville :

« Les travaux de démolition du tombeau du célèbre rabbin Barchichat, en dehors de la porte Bab-el-Oued, ont mis au jour une inscription romaine intéressante, que M. Maupas, conservateur de la Bibliothèque nationale d'Alger, a préservée de la destruction, et qui fait maintenant partie des collections du Musée.

« C'est une pierre, haute d'un mètre, épaisse de $0^{m}21$, et qui, quand elle était complète, devait mesurer $0^{m}80$ de large; à présent, le côté gauche est en partie détruit. Il ne manque du reste qu'une ou deux lettres au plus au début des lignes. Par derrière, des entailles verticales montrent que cette pierre était encastrée à droite et à gauche. Hauteur des lettres : $0^{m}06$ pour les lignes 1-3; $0^{m}04$ pour les lignes 4-11; $0^{m}05$ pour la dernière ligne :

:MP·CAESARI·
VESPASIANO
A■G
·M·TR·ı■Ī·IM■■■
COS · V̄■■P■■■■
FLAVIV■■■■■NI
VS·AED·ĪĪ·V■■■NQ

ENNA · PONπFE■RI
ıVS·IN·COLONIA·ᴇ■Ↄ·
ↃB·HONOREM·PONTI· *sic*
FICATVS·EPVLO·DATO·
D · D

[I]mp(eratori) Caesari Vespasiano A[u]g(usto), [p(ontifici)] m(aximo), tr(ibuniciae) [p(otestatis) V]I — ou *VI]I*[1], — *im[peratori XII-XVI], co(n)s(uli) V* — ou *V[I]*, — *[d(esignato) |VI* — ou *VII|, p(atri) [p(atriae), T(itus)] Flaviu[s, Quir(ina) ?], ...ni..us, aed(ilis), duumvi[r qui]nq[u]enna(lis), pontife[x p]rimus in colonia, ex [d(ecreto ? ?)] d(ecurionum ? ?), ob honorem pontificatus, epulo dato, d(e)d(icavit).*

« Dédicace à l'empereur Vespasien, qui se place entre le 1er juillet 74 et le 31 décembre 75[2]. — On sait par Pline l'Ancien[3] que ce fut précisément Vespasien qui conféra à Icosium le droit latin : « ..... *Latio dato Tipasa. Itemque a* « *Vespasiano imperatore eodem munere donatum Icosium.* » Notre personnage fut donc un des premiers magistrats romains de la ville érigée en colonie; l'inscription nous apprend qu'il en fut le premier pontife.

« A la ligne 11, après *in colonia*, on lit très nettement un E, puis on distingue avec peine une lettre qui paraît bien avoir été un X, et ensuite, après une lacune correspondant à une ou deux lettres, un D dont la barre verticale est détruite[4]. Nous ne proposons qu'avec de très grandes hésitations la restitution *ex d(ecreto) d(ecurionum)*, car il semble bien qu'à cette époque encore, l'élection des pontifes ait appartenu, théoriquement du moins, à l'assemblée des citoyens. Dans cet ordre d'idées, on s'attendrait à quelque chose comme *ex suffragio civium.* »

1. La dimension de la lacune ne permet pas de restituer un chiffre plus élevé.
2. Si l'inscription est de la seconde moitié de l'année 74, on peut admettre qu'après COS V il y avait CENS(*ori*) au lieu de la désignation consulaire.
3. *Histoire naturelle,* V, 2, 20.
4. C'est en effet un D bien plutôt qu'un O.

Séance du 9 Septembre.

Présidence du vicomte J. de Rougé, président.

Ouvrages offerts :

Cloquet (L.). ***La colonne au moyen âge.*** In-4°. (Extrait de la ***Revue de l'Art chrétien***, 1895-96.)

Farcinet (Ch.). ***Hugues IX de Lusignan et les comtes de la Marche.*** Vannes, 1896, in-8°.

Simpson (Gertrude Sparrow) et W. Sparrow Simpson. ***The life and legend of S. Vedast.*** London, 1896, in-8°.

Vallette (R.). ***La Vendée à l'exposition ethnographique de Niort.*** In-8°. (Extrait de la ***Revue du Bas-Poitou.***)

M. Le Sergeant de Monnecove présente à la Société le livre des Rds G. et W. Sparrow Simpson intitulé ***The life and legend of S. Vedast.*** Ce livre est accompagné des ***Carmina Vedastina*** et de la ***Tragico-Comoedia de S. Vedasto.*** Ces textes ont servi à la restauration de l'office de saint Vaast.

M. Héron de Villefosse offre à la Société de la part de l'auteur, M. le Dr Carton, associé correspondant national, un ***Mémoire sur les caractères de l'architecture de l'Afrique romaine.*** Dans ce travail, notre confrère s'est efforcé de montrer qu'à côté des monuments purement romains on rencontrait en Afrique un certain nombre d'édifices offrant un dispositif différent et dont le plan général présentait une grande analogie avec celui des édifices orientaux. Ce fait est frappant dans les temples élevés en l'honneur de Saturne. M. le Dr Carton l'a constaté surtout au cours des fouilles qu'il a si heureusement dirigées à Dougga. Au lieu de se composer d'une *cella* précédée d'un grand portique, le temple de Saturne à Dougga se compose d'une vaste aire, plane et dallée, précédée d'un portique de dimensions restreintes, mais entouré d'une colonnade considérable, tous deux d'ordre corinthien. Au fond de la colonnade on trouve seulement

trois chambres de petites dimensions. L'auteur, dans ce travail, passe du reste en revue les différents travaux d'architecture laissés par les Romains en Afrique.

Correspondance.

Le vicomte de Rougé, président, donne lecture d'une lettre de notre confrère le baron de Baye, datée des environs de Tomsk (Russie d'Asie).

Travaux.

M. le Président annonce la mort de Mgr Julien Laferrière, évêque de Constantine, correspondant de la Société, et se fait l'interprète des sentiments de tristesse qu'inspire à la Société la mort du regretté prélat.

M. le Président fait ensuite part à ses confrères des dispositions testamentaires de M. Auguste Prost, ancien membre résidant, qui lègue à la Compagnie une somme de 100 000 fr., exempte de tous droits, pour l'aider dans ses publications. Cette donation est faite à la condition que la Société publiera chaque année un recueil contenant des travaux sur l'histoire de Metz et des pays voisins.

La lettre suivante de notre regretté confrère, adressée au Président de la Société et datée de 1879, indique ses désirs au sujet des publications qu'il pourrait être bon d'insérer dans le nouveau recueil qui portera le titre de ***Mettensia*** :

« A Monsieur le Président de la Société nationale des Antiquaires de France.

« Paris, le 3 février 1879.

« Monsieur le Président,

« Vous recevrez en même temps que la présente lettre l'extrait (art. II et III) de mon testament qui concerne la Société des Antiquaires de France. — Je vous prie de présenter cet extrait à mes anciens confrères et de leur demander en mon nom de vouloir bien acquiescer aux dispositions

qu'il contient. Leur décision à cet égard ne sera, je l'espère, arrêtée par aucun motif de scrupule ou d'hésitation en ce qui me concerne.

« Pour ce qui regarde ma famille, elle approuvera, j'en suis certain, ces dispositions. Elle a d'ailleurs à recueillir encore de ma succession un héritage supérieur à celui que j'ai reçu de nos communs parents.

« Quant aux objections que pourrait faire naître l'apparente difficulté de trouver matière suffisante pour les publications que je propose, j'y réponds par une liste, qui vous sera remise avec cette lettre, de documents à imprimer et de travaux à exécuter. Cette liste, mentionnant seulement les sujets qui se sont offerts les premiers à mon esprit, suffit pour montrer que les ressources nécessaires à la publication des METTENSIA sont en quelque sorte indéfinies et assurées, en tout cas, pour une longue suite d'années.

« Ma vie a été vouée à l'étude, à celle surtout des questions qui intéressent Metz, mon pauvre Metz! Je désire qu'après moi l'érudition française ne perde jamais de vue ces questions, sauvegardant ainsi des intérêts qui me sont plus chers que jamais.

« J'espère que mes anciens confrères de la Société des Antiquaires de France voudront bien se prêter à cette tâche.

« Il ne me reste plus qu'à leur adresser mes adieux. Mon assiduité à leurs séances, tant que j'aurai pu les suivre, leur montre à quel point m'étaient précieuses mes relations avec eux. J'espère qu'ils conserveront de moi un bon souvenir.

« Veuillez agréer, Monsieur le Président, l'assurance de mes sentiments de respectueuse considération.

« Aug. Prost. »

La Société accepte avec reconnaissance le legs de M. Prost et les conditions qui l'accompagnent.

M. A. de Barthélemy est chargé d'écrire une notice sur M. Prost, notice qui inaugurera la publication des *Mettensia*.

Sur la proposition de M. Héron de Villefosse, la Société vote, pour être inséré dans le règlement intérieur, l'article additionnel suivant :

« Chaque nouveau membre, immédiatement après son élection, sera prévenu par le Président qu'il doit, dans les six mois, présenter une notice biographique et bibliographique sur son prédécesseur. »

M. Audollent, associé correspondant national, fait une communication sur une inscription des carrières d'Aïn Tekbalet :

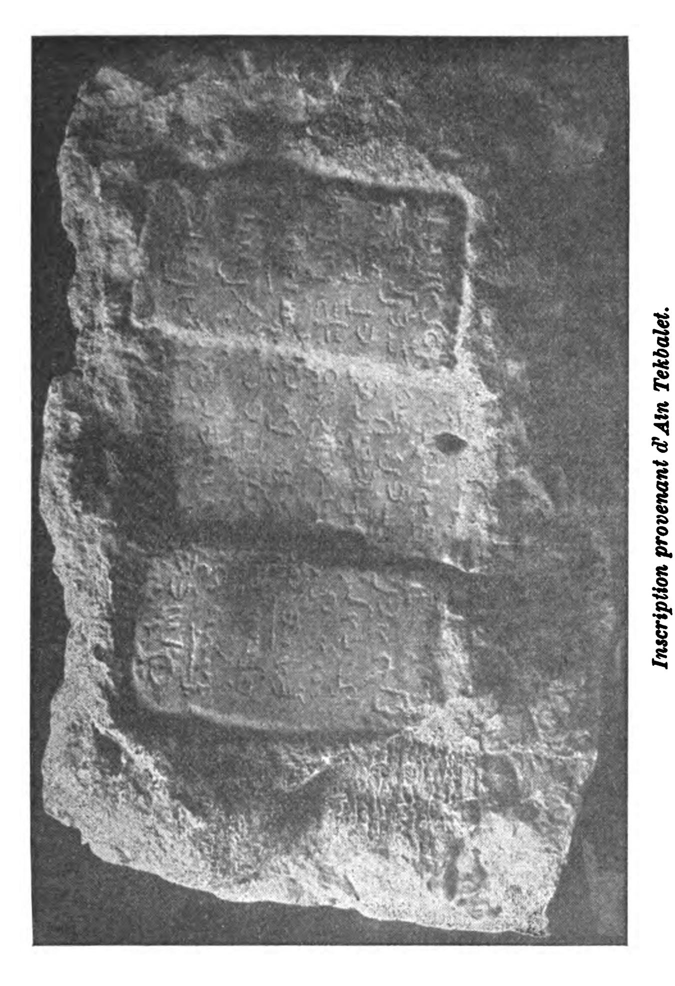
« Il existe au Musée du Louvre, dans la salle des antiquités africaines, une inscription qui a peu de chances d'être remarquée par les visiteurs et sur laquelle, pour ce motif, il ne sera pas inutile d'attirer l'attention de nos confrères.

« Elle provient des carrières d'onyx translucide que la Société du Vésinet exploite à Aïn Tekbalet, près[1] de Pont de l'Isser, dans le département d'Oran. Détachée de la masse avec laquelle elle faisait corps et transportée à Paris, elle resta quelque temps dans les bureaux de la Société où je pus, grâce à l'obligeance du directeur, M. Sauvalle, l'étudier à loisir, l'estamper et la photographier. M. Sauvalle accueillit très volontiers l'idée que je lui suggérai de donner la pierre au Louvre. Sa mort, qui survint sur ces entrefaites, suspendit les pourparlers engagés avec la direction du Musée. Heureusement son successeur, M. d'Auterroches, tint à réaliser sa généreuse intention. Et, depuis un an, son don figure dans la collection africaine sous le numéro 2118[2]; il est reproduit ci-dessous en fac-similé.

« Ce marbre, grossièrement veiné de rouge, fendu à plusieurs endroits, impropre à toute fine sculpture, est un morceau de déchet, qu'on aurait jeté au ravin, me disait M. Sauvalle, sans l'inscription qui couvrait une de ses faces. De ce côté, le bloc a été sinon poli, du moins quelque peu travaillé, de manière à supprimer les rugosités et à obtenir une surface presque plane; un bourrelet extérieur fut seul maintenu; il forme une sorte de cadre qui renferme le texte. La pierre entière mesure $0^{m}55$ de longueur, $0^{m}30$ de largeur; la partie couverte d'écriture, $0^{m}33 \times 0^{m}20$.

1. A huit kilomètres au nord.
2. *Catalogue sommaire des marbres antiques du Louvre.*

« Une disposition singulière a été adoptée à l'intérieur du cadre. L'espace est divisé en trois tranches verticales de



Inscription provenant d'Aïn Tekbalet.

dimensions à peu près semblables. Mais la dureté de la

matière ou l'inexpérience de l'ouvrier ne lui a pas permis d'atteindre à une parfaite symétrie. La largeur des compartiments diffère, et même chacun d'eux est plus ou moins large en haut qu'en bas.

	A	B	C
Haut	0^m11	0^m12	0^m10
Bas	0^m10	0^m10	0^m13

« En outre, la partie centrale de ce triptyque n'est pas de niveau avec les deux autres, mais plus basse d'un centimètre environ. Ces inégalités, plus encore que les trous qui subsistent dans la pierre, rendent l'estampage fort difficile à exécuter.

« Je ne me charge pas d'expliquer la raison d'être de ce plan double. Ce qui me paraît très probable, c'est qu'on n'en a tenu aucun compte pour graver le texte. Du moins le registre du milieu, qui comprend sept lignes comme les deux autres, ne semble pas former à lui seul un tout séparé; en d'autres termes, l'inscription a tout l'air d'être une et non triple.

« C'est à dessein que je me sers de formules dubitatives, car jusqu'à présent personne n'a pu déchiffrer ces caractères. Ils ont résisté aux efforts de plusieurs épigraphistes et paléographes des plus compétents, à qui j'avais soumis les estampages et la photographie que j'ai l'honneur de présenter à la Société des Antiquaires. Un grand nombre de lettres se distinguent sans peine; les rassembler en syllabes et de ces syllabes composer des mots, on n'y est point parvenu. Faut-il lire chaque registre séparément ou bien chaque ligne à la suite dans les trois registres? Cette question préliminaire elle-même n'a pas été résolue. Aussi, en indiquant à nos confrères l'inscription d'Aïn Tekbalet, ai-je entendu seulement soulever un problème que résoudront de plus habiles.

« Bien que nous ignorions ce qu'il signifie, ce texte mérite cependant notre attention. L'endroit où il a été découvert et la matière sur laquelle il nous a été transmis suffiraient déjà à le recommander. L'écriture, mélange d'on-

ciale et de cursive, qui offre une certaine analogie avec celle de l'inscription dite « du Moissonneur[1], » le rend plus intéressant encore. La liste des inscriptions africaines en écriture non capitale, dont M. Cagnat parlait récemment ici même[2], s'augmente donc d'une unité, selon toute apparence de basse époque. Il y a lieu enfin de remarquer le procédé de gravure. Les lettres ne sont pas faites d'un trait continu, mais d'une série de petits trous juxtaposés, produits par autant de coups de ciseau successifs et qui offrent l'aspect d'un pointillé comme celui des inscriptions sur métaux. L'onyx, dur à entamer, ne pouvait se fouiller qu'avec précaution. En procédant de cette manière, le lapicide cherchait à éviter les éclats du marbre.

« Les carrières d'Aïn Tekbalet exploitées dès les temps anciens, notre marbre en témoigne[3], ont fourni les dalles de la grande salle des thermes de Cherchel[4]. D'elles aussi fut tirée la Diane chasseresse, veinée de jaune et de rouge, qui se voit au Musée de cette ville[5]. Le morceau est resté inachevé. « L'artiste, dit M. Gauckler, semble avoir été « gêné par la fragilité de la matière qu'il employait et s'être « borné à dégrossir le bas de la statue, sans oser indiquer

1. Quelques lettres certaines seraient à rapprocher, mais il n'est pas possible de les reproduire typographiquement.

2. *Bulletin de la Société des Antiquaires*, 1895, p. 89-92. Voir encore pour les inscriptions africaines de ce genre : *C. I. L.*, VIII, 17909-17912 (*Timgad*), 11268 (*Thelepte*), 11824 (*Mactaris*); Gsell, *Mélanges de l'École de Rome*, XV, 1895, p. 48, et Cagnat, *Revue archéologique*, XXVII, 1895, p. 395, n° 146 (*Satafi*).

3. L'onyx se trouve encore dans la province d'Oran, à Bled Rekkam et à Ardja el Beïda (La Blanchère, *Musée d'Oran*, p. 10). Des carrières d'un type semblable à celui d'Aïn Tekbalet, exploitées aussi jadis par les Romains, ont récemment reparu à Aïn Smara, près de Sigus, département de Constantine. Cf. Le Blant, *Comptes-rendus de l'Académie des inscriptions*, 1894, p. 345 et suiv.; Playfair, *Report for the years* 1893-1894 *on the trade... of Algeria*, p. 44-47; Gsell, *Chronique archéologique africaine*, 1895, p. 43 (extrait des *Mélanges de l'École de Rome*, XV, 1895).

4. Gauckler, *Musée de Cherchel*, p. 18, note 5; p. 55, note 3.

5. *Ibid.*, p. 63, 140 et suiv., pl. XV, 2.

« les détails. » Cette constatation s'accorde avec ce que je viens de dire de la gravure de notre texte.

« Si je suis bien informé, une petite lampe en terre cuite est le seul objet antique que l'on ait découvert à Aïn Tekbalet outre l'inscription. Il n'y a donc aucun secours à attendre pour interpréter cette dernière des trouvailles faites dans le voisinage. Et nous ne devons compter que sur l'expérience de quelque paléographe pour obtenir la clef de ces lignes, qui peuvent n'être pas sans importance pour l'étude du régime des carrières dans l'Afrique romaine. »

M. Héron de Villefosse, membre résidant, communique, de la part du R. P. Delattre, associé correspondant national à Carthage, l'estampage d'une épitaphe latine, gravée sur une tablette de marbre blanc, qui a été trouvée dans le terrain appelé Bir-el-Djebbana, c'est-à-dire dans le quartier des cimetières des *officiales*, à Carthage.

Cette épitaphe est ainsi conçue :

LASCIVVS · AVG · SER
NOMENCLATOR
PIVS · VIXIT · ANN · XXII
H S E

Lascivus, *Aug*(*usti*) *ser*(*vus*), *nomenclator*, *pius vixit ann*(*is*) *XXII*.

On voit qu'il s'agit d'un esclave impérial, exerçant les fonctions de *nomenclator* et mort à vingt-deux ans. L'inscription offre quelque intérêt à cause de la fonction indiquée.

Le R. P. Delattre continue le déblaiement de l'amphithéâtre de Carthage. Dans la partie centrale, il a relevé un grand nombre de débris d'inscriptions et surtout des noms suivis des abréviations C·V· ou C·P·. L'un de ces débris, dont il envoie l'estampage, paraît, d'après la forme des lettres, appartenir au moins au IVe siècle :

/ATIPPAKK

La pierre est brisée à gauche. Les cinq dernières lettres constituent une série d'abréviations propres à exercer la sagacité des épigraphistes.

Notre correspondant vient de découvrir, en outre, sur la colline dite de Saint-Louis, à environ six mètres de profondeur, un objet intéressant dont il envoie un frottis. C'est un peigne en ivoire, de l'époque chrétienne, décoré de petits cercles concentriques, disposés en forme de croix pattée à branches inégales. Dans chacun des cantons de la croix est inscrit un groupe de cercles concentriques d'une dimension plus grande que les autres. Le vol du Musée de Carthage, en 1889, avait fait disparaître un peigne de ce genre. Il faut féliciter le R. P. Delattre d'en avoir retrouvé un autre.

M. Héron de Villefosse donne ensuite quelques détails[1] sur une importante découverte archéologique récemment faite dans un puits à Chassenay, près d'Arnay-le-Duc (Côte-d'Or), découverte dont notre confrère M. Bulliot a entretenu la Société éduenne.

« Elle consiste en cinq grands vases de bronze, hauts de 29 à 31 centimètres, dont deux avec anse, deux autres vases à panse large et goulot trilobé, de $0^{m}15$ de hauteur, plusieurs vases fragmentés ou intacts, deux petites casseroles de $0^{m}09$ de diamètre, une grande patère de $0^{m}22$ de diamètre, ornée en dessus et en dessous de cercles concentriques de forte saillie; le manche de cette patère est cannelé et terminé par une tête de bélier. Les queues des casseroles sont attachées au récipient par des chénisques. Sur le manche d'une des petites casseroles se lit le nom du fabricant IANVARIS. Les grands vases et la grande patère, autrefois dorés, gardent encore des traces de cette dorure qui, plus ou moins altérée, a supprimé toute patine sur le bronze. Le vase le plus complet et le plus élevé porte, à la naissance de son anse unique, une feuille de lierre ornée de deux petites figures en relief représentant Bacchus jeune tenant dans la main droite un thyrse et appuyé sur l'épaule de Pan. Au-

1. D'après le journal *l'Autunois* du 17 juin 1896.

dessus de ce groupe, on remarque trois petites pyramides et deux têtes de profil. Sur un autre vase, l'extrémité inférieure de l'anse est décorée d'un masque grotesque dont la chevelure en torsade encadre la figure.

« Le principal intérêt de la découverte réside dans une inscription à double rang de pointillés, tracée en trois lignes sur la panse de l'un des vases. Ce vase est en forme de poire, haut de 0m30; son anse est brisée. L'inscription est ainsi conçue :

AVG · SACR ·
DEO·ALBIO·ET·DAMONAE·SEX·MART·
COCILIANI · *f.* EX IVSSV EIVS·S·L·M·

« Le texte est très lisible, à l'exception d'une seule lettre à la troisième ligne, absolument cachée ou détruite par l'oxydation.

« *Aug(usto) sacr(um) deo Albio et Damonae.*

« *Sex(tus) Mart(ialis) Cociliani* [*f(ilius)*] *ex jussu ejus s(olvit) l(ibens) m(erito).*

« Le nom du dieu *Albius* apparaît ici pour la première fois à la place de celui du dieu *Borvo*, compagnon habituel de *Damona*. *Albius* et *Borvo* sont probablement deux désignations différentes de la même divinité.

« Cette inscription prouve que les divers ustensiles en bronze énumérés plus haut appartenaient à un petit temple où Albius et Damona étaient honorés ensemble. Aux objets signalés il faut joindre un double crochet en fer terminé par une douille creuse destinée à recevoir un manche en bois qui n'existe plus.

« Près du puits on a recueilli des tronçons de colonnes et le buste d'une divinité dont la tête a été enlevée. Avec plusieurs monnaies du haut Empire on a trouvé au même endroit trois pièces de Tétricus, cinq pièces de Constantin et de sa famille et une pièce minuscule de Théodose, ce qui autorise à penser que la destruction de ce petit temple a pu avoir lieu à la fin du IVe siècle.

« La source minérale de Maizières, récemment remise en

exploitation, est très voisine du lieu où la découverte a été faite. »

EXTRAIT DES PROCÈS-VERBAUX

DU 4e TRIMESTRE DE 1896.

Séance du 4 Novembre.

Présidence de M. l'abbé THÉDENAT, 1er vice-président.

Ouvrages offerts :

BEURLIER (E.). *Saint Paul et l'Aréopage*. Mâcon, 1896, in-8°.

CARTON (Dr). *Historiens et physiciens à propos de l'étude de la climatologie de l'Afrique ancienne*. Bône, 1896, in-8°.

— *Mémoire sur les caractères de l'architecture de l'Afrique romaine*. S. l. n. d., in-8°.

DELATTRE (R. P.). *Carthage. Nécropole punique de la colline de Saint-Louis*. Lyon, 1896, in-8°.

QUARRÉ-REYBOURBON (L.). *Le Colisée de Lille*. Lille, 1896, in-8°.

RIDDER (A. DE). *Catalogue des bronzes trouvés sur l'Acropole d'Athènes*, 2e partie. Paris, 1896, in-8°.

RUELLE (E.-C.). *Fragments de l'Epitome prior des Clémentines recueillis sur les feuilles de garde d'un Parisinus*. Paris, 1896, in-8°.

STROOBANT (L.). *Le château de Turnhout*. Malines, 1896, in-8°.

TAMIZEY DE LARROQUE (Ph.). *Bénédictins méridionaux. Dom B. de Montfaucon, Dom J. Vaissete, Dom J. Pacotte*. Documents inédits de la collection Wilhelm. Bordeaux, 1896, in-8°.

THÉDENAT (H.). *Louis Courajod*. Paroles prononcées sur sa tombe. Paris, 1896, in-8°.

— *Gabriel-Auguste Prost*. Paris, 1896, in-8°.

— *Problèmes archéologiques*. Paris, 1896, in-8°.

VAILLANT (V.-J.). *Le rempart romain de Boulogne et Lottius Secundus, marin de la classis Britannica.* Boulogne-sur-Mer, 1896, in-8°.

MM. Cagnat et Enlart présentent à la Société, de la part des auteurs, des travaux de MM. le Dr Carton et V.-J. Vaillant.

M. Héron de Villefosse offre, au nom du R. P. Delattre, associé correspondant national à Carthage (Tunisie), un volume intitulé : *Carthage. Nécropole punique de la colline de Saint-Louis* (extrait des *Missions catholiques*). Ce volume renferme le récit détaillé des découvertes faites par le P. Delattre au cours de l'année 1890; il est illustré de vignettes nombreuses et de planches qui permettent au lecteur de se rendre compte, sans fatigue et sans peine, de l'importance des fouilles pratiquées par notre correspondant et des résultats heureux qui en ont été la conséquence au point de vue archéologique.

M. H. Omont dépose sur le bureau, au nom de notre confrère M. Ph. Tamizey de Larroque, une de ses dernières publications, intitulée : *Bénédictins méridionaux : Dom B. de Montfaucon, Dom J. Vaissete, Dom J. Pacotte;* documents inédits de la collection Wilhelm, publiés avec avertissement, notes et appendice (Bordeaux, 1896, in-8°; extrait de la *Revue catholique de Bordeaux*).

On remarquera particulièrement dans la publication de notre confrère des lettres de Montfaucon à D. Claude Martin, au sujet de l'édition des *Hexaples* d'Origène, à Baluze, au président Bouhier; plusieurs lettres au marquis de Caumont, à propos de l'*Antiquité expliquée* et des *Monumens de la monarchie françoise;* enfin, un mémoire de Dom Pacotte, adressé au ministre de l'intérieur et relatif à ses manuscrits sur l'histoire du Languedoc.

Toutes ces lettres sont tirées de l'importante collection bénédictine d'un autre de nos confrères, M. Wilhelm, dont la modestie n'a d'égale que la science et la libéralité, et qui

déjà, en 1886, a fourni à M. Tamizey de Larroque la matière de ses *Reliquiae Benedictinae*.

Souhaitons que le nouvel appel que notre confrère adresse aujourd'hui au futur éditeur de la Correspondance de Montfaucon soit entendu et que nous puissions bientôt avoir une édition des lettres du célèbre bénédictin, annotées avec l'abondance et la sûreté d'information dont notre confrère propose ici le modèle.

Correspondance.

M. L. de Laigue, associé correspondant national, écrit pour signaler la découverte du fragment d'inscription que lui a signalée le R. P. Vera, correspondant de la Société à Cadix. Ce fragment provient des environs de Tanger. On y lit les mots *nasonis* et *crispus* qui forment les deux dernières lignes.

Travaux.

M. le Président annonce la mort de M. Ch.-Émile Payard, directeur des cristalleries de Baccarat, associé correspondant national, et se fait l'interprète des regrets que cette mort cause à la Compagnie.

M. le Président déclare vacantes les places de membres résidants naguère occupées par nos regrettés confrères, MM. Eug. de Rozière, L. Courajod et Aug. Prost.

Les trois élections sont fixées au second mercredi de décembre.

M. le Président annonce que M. de Bock, conservateur au Musée de l'Ermitage à Saint-Pétersbourg, assiste à la séance; il lui souhaite la bienvenue et lui donne la parole pour une communication. M. de Bock s'exprime en ces termes :

« Permettez-moi, avant tout, de vous dire combien je suis sensible à l'honneur que vous me faites en m'accordant la parole dans une réunion de votre savante assemblée. Je ne fatiguerai pas votre attention et ce que j'ai à dire est court.

Il s'agit de faire connaître un procédé nouveau pour le décapage des objets en fer couverts de rouille. C'est un chimiste norvégien, M. Krefting, qui a trouvé ce procédé, mais il le gardait secret. Je connaissais depuis quelques années déjà l'existence de ce nouveau procédé, qui avait permis de lire des inscriptions gravées sur quelques glaives scandinaves, mais il y a deux ans à peine que j'ai appris que le Dr Appelgreen, du Musée de Helsingfors, en était le dépositaire. La mort de M. Krefting, survenue il y a un an, a dégagé de sa parole le Dr Appelgreen, qui a mis la plus grande obligeance à démontrer le procédé à un de mes collègues que j'avais prié de s'en informer et qui me l'a communiqué dans le courant de cette année. Je me suis mis immédiatement à l'œuvre. Après bien des essais et des tâtonnements, causés par le manque d'instructions écrites et détaillées, je suis arrivé à des résultats assez satisfaisants pour pouvoir en donner connaissance au Congrès archéologique de Riga (août 1896). De son côté, le Dr Appelgreen a distribué aux membres du même Congrès une brochure en allemand dans laquelle il décrit le procédé Krefting. Je trouve de mon devoir de répandre autant que possible les données de cette découverte dont l'importance ne peut vous échapper et qui facilite singulièrement la conservation des objets et le contrôle ultérieur de leur état.

« Chacun de vous, Messieurs, sait combien il est difficile de conserver les objets en fer recouverts de rouille, combien cette rouille entrave l'étude de leur ornementation (gravée, incrustée ou en relief), combien les procédés de décapage mécanique employés jusqu'à présent sont dangereux et combien d'un autre côté les moyens de préservation contre les progrès de la rouille (huile, parafine, colle de poisson, etc.) sont précaires. Le procédé Krefting a l'avantage incontestable de remplacer les moyens mécaniques par une réaction chimique et de décaper d'une manière complète tout objet rouillé sans attaquer le métal non oxydé; c'est un procédé de réduction de l'oxyde de fer. La réaction se manifeste par un dégagement d'hydrogène et consiste dans l'oxydation du zinc aux dépens de l'oxygène de la rouille (oxyde de fer) qui

se réduit en poussière (précipité) de fer métallique. L'oxyde de zinc étant soluble dans la soude n'empêche pas le contact du zinc avec la rouille de l'objet et la réaction suit son cours tant qu'il y a une parcelle de rouille en contact avec le zinc. Voici en deux mots la façon de procéder : après un décapage préalable au marteau ou à la lime, on enveloppe l'objet deux ou trois fois dans de la tôle de zinc (aussi mince que possible) découpée en bande et on le plonge dans une solution de soude caustique à 30-40 °/₀. Au bout de vingt-quatre heures on sort l'objet du bain, et, après l'avoir débarrassé des restes de zinc et lavé à grande eau, on le frotte avec une brosse de métal pour enlever la couche de fer réduit et de crasse jusqu'à ce que la surface brillante du métal apparaisse. On peut se rendre compte alors si l'opération a été suffisante ou s'il faut la recommencer ; on peut la répéter une seconde et une troisième fois sans craindre la détérioration de l'objet, car le fer ne peut être entamé par la réaction. Si après une ou deux opérations il reste encore de la rouille dans les creux, on l'enlève à l'aide d'un petit marteau pointu ou d'un ciseau et on frotte l'objet à l'émeri jusqu'à ce que toute trace de rouille ait disparu. On enduit alors l'objet ainsi nettoyé de vaseline (ou de parafine, vernis, etc.) et sa conservation ultérieure peut être contrôlée aussi aisément que celle des objets en acier ou en fer poli.

« Je n'ai plus que quelques réserves à faire, surtout pour les objets minces ou de petite dimension (fibules, rondelles, boucles, etc.) : il faut avant tout bien se rendre compte de leur état d'oxydation ; s'ils sont entièrement oxydés ou très imprégnés de rouille, il ne faut pas employer le procédé chimique, car il ne resterait rien ou presque rien de l'objet, tout l'oxyde se réduisant complètement. En tous cas, il serait prudent de faire auparavant un dessin ou une photographie de l'objet, car souvent la rouille en ronge les arêtes ou le contour et le décapage chimique pourrait modifier sa forme primitive et lui enlever ses indices typiques. Un objet orné d'argent ou d'or (appliqué) ne doit pas non plus être soumis à ce procédé, car, si la plus mince couche de rouille s'est formée sous les feuilles du métal appliqué, toute l'or-

nementation sera enlevée par la réduction de la couche sous-jacente.

« Il y a en outre des précautions à prendre pour préserver les yeux et les mains de l'opérateur (lunettes et gants de caoutchouc), la soude caustique étant fort corrosive.

« Tout ce qui a été dit pour le fer peut être appliqué aux objets en cuivre ou en bronze.

« Ayant déjà employé ce procédé moi-même et ayant découvert, grâce à lui, des inscriptions et des ornementations qu'aucun décapage mécanique n'aurait pu révéler, et ayant en outre constaté la possibilité d'une conservation aisée de l'objet décapé, j'ai pu apprécier toute la valeur de cette nouvelle méthode et je suis heureux de pouvoir en faire part aux archéologues français. »

M. Mowat, membre résidant, fait la communication suivante :

« Dans le courant du mois de mars 1890, des travaux de construction entrepris à Rennes, vers le haut et sur le côté occidental de la rue Rallier, amenèrent la découverte d'un gisement de treize bornes milliaires et de cinq ou six fragments enfouis dans une poterne masquée du mur d'enceinte gallo-romaine. Cette découverte ne tarda pas à être portée à la connaissance de l'Académie des inscriptions et belles-lettres[1] et de la Société des Antiquaires[2] par les soins de M. Lucien Decombe, directeur du Musée archéologique de Rennes, qui en a publié un *Rapport* complet[3]. Un événement archéologique d'intérêt non moindre vient de se produire dans des conditions analogues sur un emplacement

1. Séance du 9 mai 1890.
2. Séance du 14 mai 1890.
3. *Mémoires de la Société archéologique d'Ille-et-Vilaine*, t. XX, 2ᵉ part., 1891, p. 71-88. — L. Decombe, *Les milliaires de Rennes*, avec 14 pl. — A ce travail se trouvent annexés une note de M. Bizeul sur la *Composition minéralogique des milliaires de Rennes*, p. 89-95, un commentaire épigraphique de M. Espérandieu, p. 97-124, et une note de M. Robiou, *Essai d'explication d'une inscription*, p. 125-133.

voisin, c'est-à-dire au pied de la muraille d'enceinte de la vieille ville, comme précédemment; mais cette fois, au lieu de bornes milliaires, il s'agit de trois autels consacrés à des divinités. Il semble donc que ces divers monuments, avant d'entrer dans la construction de la muraille, ont été soumis à un groupement intentionné, à une sorte de classement par nature et par destination des objets enfouis, ce qui exclut l'idée d'un pêle-mêle; là, un tas de monuments civils d'utilité publique; ailleurs, un dépôt de monuments religieux ayant participé à une destination commune.

« M. Mowat rend compte de ceux-ci au moyen des renseignements circonstanciés et des excellents estampages qu'il a été prié par M. Decombe de communiquer à la Société des Antiquaires dans sa séance de rentrée.

« La découverte date de trois ou quatre jours à peine; du 28 au 31 octobre dernier, trois énormes blocs de granit, chacun pesant plus d'une tonne, ont été extraits de l'antique muraille dans une cour intérieure des maisons dont la façade borde la place des Lices; ils ont été immédiatement mis en sûreté dans une dépendance du Musée.

« Leur forme est celle d'un dé cubique d'autel; au centre de la face supérieure on voit un trou dans lequel il n'existe plus aucune trace de scellement métallique, mais où devait être logée une courte broche de fer servant à maintenir en place un entablement à corniche qui manque. M. Decombe fait en effet avec raison remarquer que la profondeur de ce trou, qui varie de 60 à 75 millimètres seulement, eût été insuffisante pour assurer la stabilité d'une statue et qu'il faut plutôt rétablir par la pensée un entablement correspondant architectoniquement à un soubassement; c'est sur cet entablement qu'aurait été posée la statue mentionnée dans l'inscription que porte la face principale; celle-ci est ornée de moulures le long des arêtes verticales entre lesquelles sont gravées les lignes épigraphiques, au nombre d'une dizaine. Sur l'un des autels, cette face porte des traces évidentes de l'action d'un feu violent.

« Les trois inscriptions sont visiblement de la même main; la gravure des lettres appartient au style lapidaire de

la belle époque antonine, soit le milieu du IIe siècle de notre ère. On ne peut se défendre d'admirer la sobre élégance de leur forme combinée avec l'harmonieuse proportion de leurs espacements respectifs. La plupart des mots sont suivis d'un point triangulaire séparatif, sauf à la fin des lignes; on remarque aussi quelques feuilles de lierre cordiformes, que les artistes anciens appelaient techniquement *hederae*. Il n'y a que deux ligatures de lettres et un seul I final allongé; aucune lettre n'est accentuée.

« Voici la transcription de ces textes épigraphiques dans l'ordre même où ils ont apparu au jour.

« Premier autel.

« Hauteur, 0m84; largeur, 0m69; épaisseur, 0m65.
« Poids, 1013 kilogrammes environ.

IN HONOREM
DOMVS DIVINAE
ET · PAGI · MATANTIS
❦ MARTI ❦ MVLLONI
L·CAMPANIVS·PRISCVS
ET·VIRILIS·FIL·SACER
DOTES · ROMAE · ET AVG
STATVAM · CVM SVIS · OR
NAMENTIS DE SVO POSVERVNT
L · D · EX · D · S

« *In honorem* | *domus divinae* | *et pagi Matantis*, | *Marti Mulloni*, | *L(ucius) Campanius Priscus* | *et Virilis*, *fil(ius)*, *sacer* | *dotes Romae et Aug(usti)*, | *statuam cum suis or* | *namentis*, *de suo posuerunt*, | *l(oco) d(ato) ex d(ecreto) S(enatus)*.

« A la 9e ligne, ligature de E et R, de N et T.

« En l'honneur de la Maison impériale et du *pagus* Matantès, à Mars Mullon, Lucius Campanius Priscus et (Lucius Campanius) Virilis, son fils, prêtres de Rome et d'Auguste,

ont élevé à leurs frais cette statue avec ses ornements sur le terrain concédé par décret du Sénat (de la cité).

« Deuxième autel.

« Hauteur, 0m82; largeur, 0m70; épaisseur, 0m70.
« Poids, 1080 kilogrammes environ.

I N H O N O R E M
D O M V S D I V I N A E
ET · PAGI · SEXTANMANDVI
M A R T I ꝟ M V L L O N I
L CAMPANIVS PRISCVS ET VIRI
LIS · FIL · SACERDOTES · ROMAE
ET·AVG STATVAM CVM SVIS
ORNAMENTIS DE SVO POSV
ERVNT
L · D · EX · D · S

« *In honorem* | *domus divinae* | *et pagi Sextanmanduii*, | *Marti Mulloni*, | *L(ucius) Campanius Priscus et Viri* | *lis*, *fil(ius)*, *sacerdotes Romae* | *et Aug(usti)*, *statuam cum suis* | *ornamentis de suo posu* | *erunt*, | *lo(co) d(ato) ex d(ecreto) S(enatus)*.

« A la fin de la 3e ligne, un I allongé équivalant à un *i* redoublé.

« En l'honneur de la Maison impériale et du *pagus* Sextanmanduius, à Mars Mullon, Lucius Campanius Priscus et (Lucius Campanius) Virilis son fils, prêtres de Rome et d'Auguste, ont élevé à leurs frais cette statue avec ses ornements sur le terrain concédé par décret du Sénat.

« Troisième autel.

« Hauteur, 0m83; largeur, 0m71; épaisseur, 0m685.
« Poids, 1085 kilogrammes environ.

IN HONOREM
DOMVS · DIVINAE
ET · PAGI · CARNVTE
NI · MARTI · VICINNO
L CAMPANIVS PRISCVS
ET · VIRILIS · FIL · SACER
DOTES · ROMAE · ET · AVG
STATVAM CVM SVIS · OR
NAMENTIS DE SVO POSV
ERVNT
L · D · EX · D · S

« *In honorem* | *domus divinae* | *et pagi Carnute* | *ni*, *Marti Vicinno*, | *L*(*ucius*) *Campanius Priscus* | *et Virilis*, *fil*(*ius*), *sacer* | *dotes Romae et Aug*(*usti*), | *statuam cum suis or* | *namentis*, *de suo posu* | *erunt*, | *l*(*oco*) *d*(*ato*) *ex d*(*ecreto*) *S*(*enatus*).

« En l'honneur de la Maison impériale et du *pagus* Carnutène, au Mars voisin, Lucius Campanius Priscus et (Lucius Campanius) Virilis, son fils, prêtres de Rome et d'Auguste, ont élevé à leurs frais cette statue avec ses ornements sur le terrain concédé par décret du Sénat. »

Le déchiffrement, la lecture et la traduction littérale de ces trois inscriptions n'offrent aucune difficulté. Il n'en est pas de même de leur interprétation ; elle demande des éclaircissements sur quelques points dont M. Mowat aborde la discussion.

« A première vue on est frappé de la parfaite uniformité de rédaction de ces textes, qui ne diffèrent entre eux que par les noms des *pagi* et par les épithètes de Mars, et encore l'une de ces dernières se trouve-t-elle répétée dans deux inscriptions. On en conclut que ces monuments, caractérisés par une telle similitude, formaient un ensemble inséparable ; les statues qui les surmontaient étaient donc voisines l'une de l'autre sur une place publique, vraisemblablement le *forum* du chef-lieu des *Redones*. A quelle occasion avait

eu lieu leur érection? L'association des noms de *pagi* dans la formule officielle de glorification de la famille impériale semble indiquer que les dédicants ont voulu témoigner publiquement leur gratitude aux cantons dans lesquels la majorité prépondérante des votes avait fait triompher leur élection à la dignité de prêtres de Rome et d'Auguste et qu'ils ont personnifié chacun de ces cantons sous la figure du Mars topique qui y était spécialement honoré. Mais ici une double difficulté se présente : les *pagi Matantes*, *Sextanmanduius* et *Carnutenus* inscrits sur des monuments élevés au chef-lieu des *Redones* constituaient-ils à eux trois les divisions territoriales de ce peuple, comme on serait tenté de le croire à la première lecture, et alors comment expliquer dans cette nomenclature l'insertion d'un nom emprunté à celui du peuple des Carnutes, que l'on sait avoir été séparé des Redones par les Viducasses, les Diablintes, les Eburovices, les Cénomans, les Andecavi et les Turones? Il est vrai que la toponomastique gauloise offre de nombreux exemples de la dispersion des noms ethniques : exemples, les Belges continentaux et ceux de l'île de Bretagne, les Vénètes de l'Armorique et ceux de l'Adriatique, les Boïes du Norique et ceux de l'Aquitaine. Mais le fait inouï d'une sorte d'enclave des Carnutes dans le territoire des *Redones* ne saurait être ainsi admis d'emblée sur le simple vu de textes épigraphiques forcément succincts et peu explicites. Bien plus, l'hypothèse de trois *pagi* appartenant au même titre à la cité des *Redones* aurait pour conséquence que deux personnages, tels que Priscus et Virilis, son fils, avaient pu simultanément représenter une seule et même cité à l'autel de Rome et d'Auguste qui avait été érigé par les Trois Gaules au confluent du Rhône et de la Saône, sur cette pointe de terre appelée pour cette raison *Caput Galliarum*. Cette conclusion, dépourvue de tout précédent, se heurte à tout ce qu'on sait sur la célèbre institution des Trois Gaules. La disjonction du *pagus Carnutenus* d'avec le *Matantes* et le *Sextanmanduius* s'impose donc; en d'autres termes, il faut le laisser au territoire des Carnutes et le considérer comme formant, non pas la totalité de ce territoire, mais simple-

ment le noyau central avec Autricum (Chartres) pour chef-lieu ; il convient même de l'identifier avec le *pagus Carnotinus* dont parle Grégoire de Tours (*Gloria Confessor.*, 97, *Carnoteni pagi quem Pertensim vocant*, — c'est le Perche, — *Histor. Francor.*, IX, 20, *De pago Stampinse vel Carnotino*). L'inscription de Rennes nous permet donc de rattacher sur ce point la géographie mérovingienne à celle de la Gaule du IIe siècle. La disjonction de ce *pagus* ainsi entendue entraîne celle de l'élection de Priscus et de l'élection de Virilis, en ce sens que le premier a été nommé par les deux *pagi* des *Redones*, le *Matantes* et le *Sextanmanduius*, pendant que son fils, probablement établi à Autricum parmi les Carnutes, était nommé par ses nouveaux compatriotes. Dès lors tout se simplifie et s'explique naturellement : pour célébrer cet événement doublement heureux, le père et le fils se sont concertés pour réunir dans un témoignage commun de reconnaissance leurs électeurs respectifs des *pagi* rennais et du *pagus* chartrain. C'est cette association qui aurait pour effet, si l'on n'y prenait garde, d'introduire, contre toutes les données historiques, un *pagus* carnutène dans le territoire des *Redones* et de faire représenter une cité simultanément par deux prêtres à l'autel de Rome et d'Auguste.

« Par là on apprend subséquemment qu'en Gaule les comices électoraux n'étaient autres que les *pagi*, à la fois unités géographiques et unités politiques concourant à la formation des cités, unités ethniques d'ordre supérieur dans l'organisation administrative des provinces.

« Le contraste entre les épithètes données à Mars milite singulièrement en faveur de cette argumentation ; en effet, dans les deux inscriptions affectées aux *pagi Matantes* et *Sextanmanduius* de la cité rennaise, le dieu reçoit son surnom spécifique local, *Mullo*, tandis que dans l'inscription relative au *pagus* chartrain on se contente de l'appeler *Mars Vicinnus ;* par ces mots on entendait donc signifier le dieu protecteur de la cité voisine ; de là aussi pour nous la conclusion que le *pagus Carnutenus* ainsi traité en voisin ne faisait point partie de la cité des *Redones*. Le redoublement fautif de *n* n'a d'ailleurs rien de surprenant; l'orthographe

gauloise est coutumière de la gémination des consonnes, et cette particularité tient peut-être à des habitudes de prononciation provinciale : on trouve indifféremment *Litavicus* et *Litaviccus*, *Britanni* et *Brittanni*, *Bodicus* et *Bodiccus*; *Morvinnicus* paraît être dans le même cas que *Vicinnus* pour le redoublement de *n*.

« La dédicace *Marti Mulloni*, qui se lit indiscutablement avec un *l* redoublé sur les deux premiers autels, ramène l'attention sur deux inscriptions de Nantes et de Craon (Mayenne), où, jusqu'à présent, on a cru lire *Marti Mulioni;* la question se pose, en effet, de savoir si cette lecture est authentique, ou si, au contraire, elle doit être corrigée en *Marti Mullioni*, conformément aux inscriptions rennaises. »

A cet effet, M. Mowat place sous les yeux de la Société les estampages qu'il en a exécutés il y a une vingtaine d'années au Musée de Nantes et chez M. de Bodard, à Craon. Sur l'estampage de l'inscription de Craon, il montre que le mot controversé contient en réalité deux L consécutifs dont le pied est très court, en sorte que le second a pu être aisément confondu avec un I; feu Léon Renier a accrédité cette erreur excusable d'après une copie défectueuse envoyée par le baron de Wismes[1] et M. Mowat l'a lui-même partagée[2] sous l'influence de l'autorité de l'éminent épigraphiste; mais en reprenant attentivement son estampage, il reconnaît qu'on y lit plutôt *Mullon*(*i*) que *Mulion*(*i*); le texte de l'inscription de Craon doit donc être rétabli ainsi qu'il suit, avec ligature de M A et enclave de N dans O, à la 1re ligne.

MARTI MVLLON
TAVRICVS TAVRI F
V S L M
AVG

1. *Bulletin du Comité de la langue et de l'histoire*, III, 1857, p. 128, 207. Cf. *Revue archéologique*, VI, p. 363.

2. Mowat, dans *Congrès archéologique de France*, XLV, 1879, p. 249. Cf. Mowat, *Notice épigraphique de diverses antiquités gallo-romaines*, 1887, p. 70.

« Quant à l'inscription de Nantes, le mot controversé a malheureusement perdu, par suite de la cassure de la pierre, ses 2e, 3e et 4e lettres, en sorte qu'il ne reste plus que M////ONI; on ne peut donc en tirer aucun argument pour résoudre la question dans un sens ou dans l'autre; mais, dès à présent, la restitution *M*[*ull*]*oni* y est plus vraisemblable que *M*[*uli*]*oni*, et, à plus forte raison, *M*[*og*]*oni*, comme le proposait Bizeul[1]. Dans cette hypothèse, on pourrait adopter la lecture suivante : [*a*]*ug Marti M*[*ul*|*l*]*oni signum* || [*c*]*um suo templo* || [*et*] *ornamentis* || *omnibus, suo et Toutil*||-[*l*]*ae filiae* || *nomine* || *Agedovirus Mo*||*rici fil*(*ius*) *v*(*otum*) *s*(*olvit*) *l*(*ibens*) *m*(*erito*).

« Un fragment d'inscription découvert en 1866 à Rennes, dans le vieux mur d'enceinte[2],

■HONOR■
■VINAEE■
■INI MAI■
■OSTVMI■
■E ET AVG Q■
■ITAS RIED■

renferme à la 3e ligne un passage INIMAI (amorces de R) qui offre une singulière ressemblance avec le commencement de la 4e ligne de l'inscription

IN HONOREM
DOMVS DIVINAE
ET·PAGI·CARNVTE
NI·MARTI·VICINNO
etc.

« On est donc fondé, dans une certaine mesure, à y res-

1. Verger, dans *Mémoires de la Société des Antiquaires de France*, XV, 1840, p. xxxv; Bizeul, dans *Bulletin de la Société archéologique de Nantes*, I, 1860, p. 343.

2. Mowat, dans *Mémoires de la Société archéologique d'Ille-et-Vilaine*, VII, 1870, p. 298. Cf. *Études philologiques sur les inscriptions gallo-romaines de Rennes*, p. 10.

tituer quelque chose comme [*In*] *honor*[*em domus di*]*vinae e*[*t pagi* (?) *Carnuti*]*ni*, *Mar*[*ti*...] ... *P*[*ostumi*... *Rom*]*ae et Au-g*(*usti*) *Q*... [*civ*]*itas Ried*[*onum*].

« On ignore la signification du mot *sextanmanduius;* toutefois, on peut le décomposer en deux éléments, *sextan-* et *-manduius*, que l'on retrouve, d'une part, dans *Sextantio*, nom d'une station antique près de Montpellier, et, d'autre part, dans le nom du peuple des *Mandubii*, qui avaient pour chef-lieu Alesia, dans la Côte-d'Or. Comparez l'ethnique *Viromanduus* et le nom de femme *Cartismandua*. Quant à *mat -ant -es*, dont la terminaison dénote une dérivation participiale, le radical signifie peut-être « sanglier, » si l'on admet l'étymologie[1] de *Matugenus*, « fils du sanglier; » en sorte que *matantes* équivaudrait à « abondant en sangliers. » Un pareil nom peut, en effet, très bien convenir à un pays boisé et giboyeux, comme devait l'être l'ancienne Armorique.

« La dédicace de ces trois autels en l'honneur de *pagi* gaulois est, certes, assez remarquable; cependant elle n'est pas sans exemple et l'on peut, à cette occasion, rappeler qu'à Lyon on a trouvé une inscription offrant une intéressante analogie avec celles des autels rennais[2] :

*di*ANAE · AVG · SACRVM
IN·HONOREM·PAGI·CONDAT
C · GENTIVS · OLILLVS
MAGIS*t*ER · PAGI · BIS
CVIVS · DEDICATIONE · HONo
RATIS PRAESENTIB·DEDIT
EPVLI ✳ II
L · D · D · P · COND

1. D'Arbois de Jubainville, dans *Revue celtique*, VIII, 1887, p. 181 : « Matugenus, « fils du sanglier, » c'est-à-dire de l'animal symbolique dont l'image, servant d'enseigne, conduisait les guerriers à la victoire. » Voir cependant une autre étymologie non moins motivée, Matugenus, « fils de l'ours, » dans *Revue celtique*, X, 1889, p. 166.

2. De Boissieu, *Inscr. ant. de Lyon*, p. 19, n° XVIII. Allmer et Dissard, *Musée de Lyon*, II, p. 47, n. 109.

A la suite de cette communication, M. le Président, au nom de la Société, charge M. Mowat de remercier M. Decombe d'avoir bien voulu faire connaître à la Société des Antiquaires la découverte des nouvelles inscriptions de Rennes avant toute autre publication de ces textes importants.

MM. Lafaye, de Monnecove, Beurlier et Cagnat font quelques observations sur ces inscriptions, et en particulier sur le titre de *sacerdos Romae et Augusti* donné au père et au fils en même temps.

M. E. Molinier, membre résidant, fait une communication sur une particularité de la coiffure féminine dans la civilisation byzantine. Sur un diptyque du trésor de Monza, sur une miniature du fameux manuscrit de Dioscoride à Vienne, sur les mosaïques de Saint-Vital de Ravenne, sur un buste de femme découvert à Rome en 1888, et sur d'autres monuments on remarque autour de la tête des femmes une sorte de bourrelet pareil à celui qu'on met encore aujourd'hui sur la tête des jeunes enfants, et qu'on a pris pour un arrangement des cheveux en couronne. M. Molinier démontre qu'il s'agit en réalité d'une sorte de bonnet. De plus il retrouve la même coiffure dans des monuments de l'art occidental sur lesquels se trouve par là démontrée l'influence byzantine : par exemple des figures de Vierges italiennes et la figure de sainte Foy au trésor de Conques.

M. Ch. Ravaisson-Mollien, membre résidant, lit une note de M. Jadart, associé correspondant national, sur le cimetière mérovingien de Frontigny, commune de la Malmaison (Aisne) :

« De nombreuses antiquités romaines ont été découvertes à Nizy-le-Comte (Aisne), station célèbre sur la voie de Reims à Bavay. Non loin de là, on a trouvé, vers 1862, sur une route du terroir de la Malmaison, une pierre sculptée analogue aux autels tricéphales que l'on conserve en grand nombre au Musée de Reims. Nos tentatives pour retrouver

cette pierre ont été infructueuses, mais nous en reproduisons une description qui suffit à en montrer l'intérêt[1].

« Sur le terroir de la même commune de la Malmaison, près de la ferme de Frontigny, localité fort ancienne (*Terra de Frontenio*, 1146 ; — *Territorium de Fonteni*, 1148 ; — *Frontini*, 1150 ; — *Fruntegny*, 1169 ; — *Frontegny*, 1184), et qui formait une communauté et paroisse jusqu'en 1791[2], on a mis au jour tout un vaste cimetière de l'époque franque ou mérovingienne. A 5 ou 600 mètres de la ferme au nord-ouest, lieu dit *Les noires Terres*, sur un point assez élevé, les terres cultivées offrent encore un grand nombre de débris, et recélaient, à peu de profondeur, une grande quantité de sarcophages en pierres tendres dites de *Colligis*. La charrue en exhumait depuis longtemps.

« Durant l'hiver de 1894-95, un maçon de la Malmaison, M. Déjardin, opéra des fouilles sur une assez grande étendue, dans le but d'y trouver des pierres à utiliser comme matériaux. Les sarcophages qu'il tira en bon état lui permirent d'en vendre pour une soixantaine de francs. Un seul de ces sarcophages fut conservé intact et figure sur une photographie jointe à cette note, tel qu'il se trouve dans la cour de M. Demonceaux, au village voisin de Lor (Aisne). Les dalles qui le recouvrent sont modernes.

« On remarque sur cette photographie, au-dessus de la tombe, un débris de couvercle d'un autre sarcophage, formant la partie inférieure et recouvert de dessins en enroulements, tels qu'on en voit sur les monuments de cette époque. Un débris de corniche, trouvé au même lieu, figure à côté. De nombreux débris de vases en terre noire ont été trouvés, des

1. « Il y a quelques années, on a trouvé près de la Malmaison, et sur une route où elle servait de borne, une pierre triangulaire sculptée représentant dans le bas deux personnages, dont l'un tient un coq sur le poing, et se terminant dans le haut par une tête à triple face ornée de barbe et surmontée de cornes de bélier » (Melleville, *Dictionnaire historique du département de l'Aisne*. Laon, 1865, t. II, p. 66).

2. *Dictionnaire topographique du département de l'Aisne*, par Matton, *verbo* Frontigny.

grains de colliers et quelques monnaies, mais je n'ai rencontré aucun vase entier ni d'autres objets à signaler. Le cimetière de Frontigny a dû être déjà fouillé à une époque reculée. L'ancien village était situé au-dessous de ce cimetière, dans un vallon.

« Le maçon qui vient d'opérer les fouilles récentes a vendu à un amateur de Laon un couvercle de sarcophage assez petit, mais entièrement couvert de dessins du même genre. »

M. Héron de Villefosse, membre résidant, rappelle que, dans la séance du 7 janvier 1891[1], il a communiqué à la Société une inscription romaine trouvée aux environs de Rodez. Il résulte d'une lettre qui lui est adressée par le commandant Demaeght, d'Oran, que cette inscription a été découverte par M. Rouziès, actuellement instituteur à Tizi, province d'Oran[2]. M. Rouziès l'avait déterrée dans un champ appartenant à sa belle-mère, au lieu dit le Puech du Serre, commune de la Bastide-l'Évêque, à onze kilomètres de Villefranche-de-Rouergue (Aveyron). Ce champ est placé sur un mamelon, près d'un vieux chemin que l'on croit être une voie romaine.

Les dimensions de la pierre sont en longueur 0m45, en largeur 0m30, en épaisseur 0m04. C'est une sorte d'ardoise. Le texte donné dans le *Bulletin* est exact, sauf pour la disposition des lignes. Les lignes 1 et 3 commencent sur le même alignement; les lignes 2, 4 et 5 commencent un peu en retrait.

D'autre part, M. Héron de Villefosse a reçu de M. l'abbé Vialettes, de Rodez, les renseignements suivants sur la même inscription : « Vous aviez parfaitement auguré en restituant IN M*etal*LIS. Le pays renferme de nombreuses mines d'argent creusées par les Romains. La pierre a été trouvée dans un champ situé au-dessus de la plus considérable. On ne peut douter que les Romains les aient exploitées... J'y ai recueilli de nombreux moulins à bras de

1. *Bulletin*, 1891, p. 62-64.
2. Cf. *Bulletin d'Oran*, 1896, p. 272.

grande dimension, un four à griller le minerai, des amphores en nombre, une tête grotesque, etc. »

M. Héron de Villefosse rapproche de ces faits le passage d'un rapport écrit en 1840, sur les travaux de la Société des Antiquaires, par M. de Lavillegile[1], où on lit ce qui suit : « M. le baron de Gaujal vous a entretenus de la découverte « d'une ville antique, située près de Villefranche (Aveyron). « Il vous a laissé entrevoir la lecture d'un mémoire détaillé « sur ce sujet, mais jusqu'ici l'attente où vous étiez de cette « communication n'a pas été remplie. »

Il serait très intéressant de savoir si la ville antique signalée il y a cinquante ans par M. le baron de Gaujal est voisine du point où l'inscription en question a été découverte.

Séance du 11 Novembre.

Présidence du vicomte J. de Rougé, président.

Ouvrages offerts :

Bruston (C.). *Études sur Daniel et l'Apocalypse.* Paris, 1896, in-8°.

Caix de Saint-Aymour (vicomte de). *Anne de Russie, reine de France et comtesse de Valois, au XIe siècle.* 2e édit. Paris, 1896, in-12.

Coutil (Léon). *Inventaire des monnaies gauloises du département de l'Eure.* Évreux, 1896, in-8°.

— *Inventaire des monuments mégalithiques du département de la Manche.* Caen, 1896, in-8°.

— *Inventaire des monuments mégalithiques du département de l'Orne.* Paris, 1896, in-8°.

— *Plaque zoomorphe de style barbare trouvée à Muids (Eure).* Paris, 1896, in-8°.

Cumont (Georges). *P.-F. Le Roy, sculpteur namurois* (1739-1812). *Notes biographiques.* Namur, in-8°.

1. *Mémoires de la Société des Antiquaires de France,* t. XV, p. xxx.

Cumont (Georges). *Pièces rares ou inédites*. Bruxelles, 1896, in-8°.

— *Tapisseries de la maison du prince Charles de Lorraine et tapisseries mentionnées dans les « Gestos secretos » du gouvernement autrichien* (1744-1789). Bruxelles, 1896, in-8°.

De Witte (Alphonse). *Médailles du comte et de la comtesse du Nord, dite médaille des princes russes, gravée par Van Berckel en* 1782. Bruxelles, 1896, in-8°.

Lambin. *La statuaire des grandes cathédrales de France*. Paris, 1896, in-fol.

Marsy (le comte de). *Les pèlerins normands en Palestine* (*XVe-XVIIe siècle*). Caen, 1896, in-8°.

— *Notre bibliothèque locale. Oise et départements voisins*. I (1894-1896). Compiègne, 1896, in-12.

— *Tournai et Compiègne*. Tournai, 1896, in-8°.

— *Le Musée de la Commission des antiquités de la Côte-d'Or à Dijon*. S. l. n. d., in-8°.

— *Les plaques de foyer*. Caen, 1896, in-8°.

— *Julien Le Paulmier et son traité du vin et du cidre*. S. l. n. d., in-12.

— *Congrès archéologique de Clermont-Ferrand. Discours d'ouverture*. Paris, 1895, in-8°.

— *Le tombeau de Peiresc à Aix. Sa découverte et sa restauration*. S. l. n. d., in-8°.

— *La Société historique de Compiègne en Belgique*. [1891], in-8°.

— *La Société historique de Compiègne dans le Beauvaisis, le pays de Bray, le Vexin et le comté de Clermont*. Compiègne, 1891, in-8°.

— *Notes bibliographiques*. Anvers, 1895, in-8°.

Correspondance.

M. Henri de la Tour, bibliothécaire au Cabinet des médailles, présenté par MM. A. de Barthélemy et G. Schlumberger, écrit pour poser sa candidature à l'une des trois places vacantes de membre résidant. Le président désigne MM. Duplessis, Mowat et Blanchet pour former la com-

mission chargée de présenter un rapport sur les titres scientifiques du candidat.

M. Eugène Lefèvre-Pontalis, présenté par MM. A. Bertrand et A. Héron de Villefosse, écrit pour poser sa candidature à l'une des trois places vacantes de membre résidant. La commission qui avait été nommée pour une élection antérieure reste la même, avec cette différence que le rapporteur, M. L. Courajod, décédé, est remplacé par M. E. Babelon.

Travaux.

Au nom de la Société, le Président félicite notre confrère M. Corroyer, élu membre libre de l'Académie des beaux-arts.

M. Mowat, membre résidant, revenant sur la communication qu'il a faite à la séance précédente relative aux inscriptions découvertes dans les remparts de Rennes, établit que Priscus a été nommé prêtre de Rome et d'Auguste par les deux *pagi* des *Redones*, le pagus Matantes et le pagus Sextanmanduius, tandis que son fils Virilis, probablement établi à Autricum (Chartres), parmi les Carnutes, était nommé à la même dignité par ces derniers. Ainsi s'explique la présence, sur la même inscription, du père et du fils, tous deux prêtres de Rome et d'Auguste.

M. Michon, membre résidant, entretient la Société d'une statuette récemment acquise par le département des antiquités grecques et romaines du Musée du Louvre[1].

« Elle représente un homme jeune, debout, s'appuyant sur un bâton autour duquel s'enroule un serpent, la tête levée vers un œuf que lui tend la main pendante. De la statuette même, il ne subsiste que l'épaule droite avec le bras et la plus grande partie de la poitrine. La présence du bâton indique un Esculape. Il suffit, en outre, de se reporter à une représentation de ce dieu pour saisir du premier coup la

1. Trouvée à Tanagra. Inventaire du Musée, MNC. 1939.

concordance exacte qu'offrent la partie conservée avec l'ensemble des surfaces nues, les parties manquantes avec celles qu'eût recouvertes la draperie.

« La tête, toutefois, n'étaient ces raisons suffisantes pour ne point laisser place au doute, n'amènerait point à songer à Esculape. Les traits habituels d'Esculape sont, à quelques nuances près, ceux de Jupiter; comme lui, il porte une chevelure et une barbe abondantes. Loin de là, tout, dans notre statuette au visage imberbe, est d'un jeune homme.

« Esculape est rarement figuré sous des traits juvéniles. Des trois représentations insérées sous ce titre dans le recueil de Clarac[1], deux ont la tête rapportée; la troisième, selon M. Helbig[2], serait un portrait du célèbre médecin Antonius Musa, représenté dans l'attitude du dieu de la médecine. Une critique d'un autre genre s'adresse à deux autres marbres provenant des fouilles de MM. Smith et Porcher à Cyrène[3]; sur la chevelure, M. Furtwängler a reconnu les traces d'une couronne murale qui désigne assez Aristée, fils de la nymphe locale et protecteur de Cyrène[4]. Le même caractère de génie local appartient également à une statuette de bronze du Cabinet des médailles[5]. Il faut, pour trouver en toute certitude un Esculape jeune et imberbe, arriver à l'une des statuettes découvertes dans les fouilles de la Société archéologique d'Athènes à Épidaure[6]; mais la tête, ici même, était détachée, et M. Cavvadias, tout en proclamant qu'elle s'adapte bien au corps, n'ose affirmer son appartenance; et de cet accident ressort encore l'intérêt documentaire exceptionnel de la statuette du Louvre.

« Si des monuments l'on passe aux textes, voici le peu qu'ils nous apprennent. A Sicyone, dans le temple d'Escu-

1. *Musée de sculpture*, t. IV, pl. 545, 1145; pl. 549, 1159; pl. 552, 1155 C.
2. *Führer d. d. ö. Sammlungen kl. Alterthümer in Rom*, I, n° 6.
3. *History of discoveries at Cyrene*, p. 103.
4. *Meisterwerke d. griechischen Plastik*, p. 489-490.
5. Babelon et Blanchet, *Catalogue des bronzes antiques de la Bibliothèque nationale*, n° 623.
6. Cavvadias, Γλυπτὰ τοῦ ἐθνικοῦ Μουσείου, n° 270.

lape, était une statue du dieu sans barbe, œuvre de Calamis[1]. Une autre offrant la même singularité existait à Phlius[2]. Enfin, Scopas, en même temps qu'une Hygie, avait fait pour la ville de Gortys en Arcadie un Esculape imberbe[3].

« L'attribution à Scopas sollicite donc assez volontiers l'esprit en présence d'un Esculape imberbe; mais il semble que le maître, qui s'écartait si résolument de ses devanciers en représentant le dieu sous un aspect juvénile, n'avait pas dû innover par le seul caractère donné au visage. Or, si à notre statuette on rétablit par l'esprit les parties manquantes, on se trouve en présence d'un Esculape ne différant que par l'absence de barbe du type classique, d'ordinaire attribué aux successeurs immédiats de Phidias. Quelques traits même, — si l'on néglige, pour s'attacher à l'essentiel, les détails de la facture, qui appartient sans doute à l'époque romaine, — semblent révéler un modèle de style plus ancien.

« En outre, la statuette, telle qu'elle s'offre à nous, n'est à coup sûr que la partie d'une œuvre exécutée en plusieurs matières; ainsi seulement s'explique le fait qu'il en reste précisément tout le nu et qu'elle présente des sections régulières, non des cassures. Le caractère tout à fait exceptionnel d'un tel travail en d'aussi petites dimensions ne se justifie guère qu'en admettant que le dessein de l'auteur a été de rappeler par une réduction similaire une statue connue qui présentait la même particularité.

« On se trouve ainsi ramené, parmi les trois statues d'Esculape imberbe que nous avons citées, à l'Esculape de Calamis, dont Pausanias nous apprend qu'il était chryséléphantin. Il va de soi cependant que prétendre se le figurer d'après le monument que vous avez sous les yeux serait puéril. Tout d'abord, nous savons que la statue de Calamis tenait un sceptre et une pomme de pin. Le fait même que les attributs ont disparu montre assez dans quel esprit la copie, si copie il y a eu, a été faite. Les réserves doivent donc être formelles,

1. Pausanias, II, 10, 3.
2. Id., II, 13, 5.
3. Id., VIII, 28, 1.

et pourtant, dans l'état de nos connaissances sur l'iconographie d'Esculape, est-ce dépasser le champ des hypothèses légitimes que de revendiquer pour prototype de la statuette récemment entrée au Louvre l'Esculape de Calamis ? »

M. de Laigue, associé correspondant national, envoie la note suivante :

« Le P. Véra vient de m'adresser les calques de trois fragments d'inscriptions récemment découverts dans la province de Cadix.

« Ces calques m'étant parvenus dans un fâcheux état et sans détail d'aucune sorte, je prie, par le même courrier, notre zélé confrère de me faire parvenir de nouvelles épreuves et de les mettre en valeur par les éclaircissements opportuns.

« Néanmoins, et afin de prendre date, je crois devoir dès à présent constater que l'un des trois fragments semble présenter quelque intérêt. On y lit incontestablement :

I · ABRIONIS
M · P · XX

« Les points séparatifs sont légèrement allongés, autant du moins que le calque permet d'en juger. Les lettres ont environ 42 millimètres de haut. L'O est très régulier de forme, presque rond, ce qui dénoterait une bonne époque, et tous les autres caractères viennent à l'appui de cette assertion.

« Je me réserve de revenir prochainement sur cette inscription et de rechercher ce que désigne le mot Abrionis. »

M. Prou, membre résidant, lit un mémoire de M. Julliot sur des inscriptions romaines découvertes en août et septembre dernier sur l'emplacement d'une des basiliques de Saint-Maurice-en-Valais (Agaunum).

Le mémoire de M. Julliot est renvoyé à la Commission des impressions.

M. Ulysse Robert, membre de la Commission des fonds, lit le rapport annuel sur la gestion du trésorier.

Les conclusions du rapport sont adoptées et des remerciements au trésorier, M. Ch. Ravaisson-Mollien, sont votés par acclamation.

M. Enlart, associé correspondant national, lit un mémoire sur l'iconographie des rois de Chypre de la famille des Lusignan.

Le mémoire de M. Enlart est renvoyé à la Commission des impressions.

M. Molinier, membre résidant, communique à la Société quatre carreaux de pavage en terre émaillée, provenant de l'église de Brou et représentant des bustes d'hommes et de femmes. La technique est absolument italienne, mais le style de la plupart de ces dessins est français, et il est bien difficile d'admettre qu'un artiste tel que celui auquel on a attribué ce pavage, un potier du nom de Canarino, en ait fabriqué lui-même tous les élements.

M. Molinier lit ensuite une note de M. C. Benoit, conservateur-adjoint au Musée du Louvre, sur un buste inconnu du xv[e] siècle italien, conservé à Urbin :

« En allant visiter Urbin, pour la première fois, au mois de juin dernier (7 juin 1896), je m'attendais à y éprouver des joies artistiques d'ordres divers, mais nulle surprise. Ce point célèbre de la Péninsule, si peu distant des voies ferrées, je le supposais, je le savais fréquenté, étudié à fond, aussi bien par les spécialistes et les amateurs italiens que par les connaisseurs français et étrangers. Je pensais ne rien ignorer des motifs dignes d'attirer et de retenir le visiteur en un tel lieu : souvenirs glorieux, sites pittoresques, monuments surtout, trésors d'art, pièces rares et précieuses dûment cataloguées, examinées, décrites sous toutes leurs faces.

« En dehors des renseignements écrits, j'avais pris soin d'ailleurs, avant le départ, de m'informer auprès de connaisseurs français récemment rentrés d'Urbin et, pendant le voyage même, auprès de collègues italiens et allemands rencontrés au passage dans les grands musées. Aussi arrivais-je

là sans être agité du frisson de l'inconnu, sans concevoir d'incertitude en cette affaire, sauf sur les impressions personnelles que je pourrais ressentir au contact des objets.

« Après avoir vu le pays, les églises, couvents, etc., et payé mon tribut à Raphaël, — ou plutôt à M. Morris Moore, — je me rendis au palais ducal, gardé pour la « bonne « bouche. » En attendant, au premier étage, que le custode apportât les clefs qui permettent l'accès des appartements, je fis le tour de la galerie extérieure donnant sur la grande cour d'entrée. Grand fut mon étonnement, à l'un des angles de cette galerie du premier étage, de me trouver face à face avec un buste de marbre qui s'empara aussitôt de toute mon attention. Au milieu de cet assemblage fortuit de débris assez indifférents d'architecture et de sculpture, cette figure maigre, maladive, ambiguë, jeune femme ou jeune homme, jamais encore je ne l'avais vu citer nulle part et jamais encore personne, de vive voix ou par écrit, ne me l'avait mentionnée. J'étais alors tout plein de Florence, quittée peu de jours avant; j'y avais passé des heures, au Bargello, en compagnie d'un artiste que la sculpture passionnait. Cette œuvre de maître, d'aspect saisissant, ces traits tirés, ce front traversé d'une ride précoce, tout l'ensemble et le détail de cette face émaciée me troublaient à la fois par leur nouveauté et, d'autre part, pourtant, me rappelaient certaines choses familières. Un buste du Louvre, le saint Jean de Donatello, don de M. Goupil, me revint en mémoire, imposant sa parenté. Mais ici j'avais affaire à un portrait proprement dit; bien qu'on sente presque toujours le modèle dans les figures idéales ou d'imagination du maître florentin, ici la nature, interprétée sans doute, se trouvait reproduite plus directement encore, fidèlement suivie et serrée de près.

« Au sujet de la personne représentée, de la provenance du morceau et même de la date, probablement récente, de son placement dans la galerie, mes questions au custode ne pouvaient aboutir à grand'chose. Le peu que je pus en tirer n'avait pas la moindre portée. Par ce beau dimanche de Fête-Dieu, loin de tout photographe amateur ou non, pris de court au dernier moment, talonné par l'heure fixée pour la voiture

de poste du retour à Pesaro, je ne pus, à ma grande déception, pousser à loisir l'examen et la recherche jusqu'au point désiré.

« Je me borne donc ici, provisoirement, à compléter en quelques mots l'exposé, ou plutôt l'esquisse, de mes rapides impressions au sujet du style de cette importante et remarquable pièce.

« Je me hâte d'ajouter qu'au caractère « donatellesque » de la conception d'ensemble s'opposaient des détails d'exécution, certaines particularités de facture qui décelaient un commencement d'évolution d'une autre sorte, et qui m'amenaient à supposer pour l'œuvre une date postérieure à la période d'activité du maître de la Casa Martelli. Les traces d'un esprit nouveau, le genre de recherche propre à une autre génération, l'effort vers un idéal de beauté plus subtile, plus raffinée, se marquaient en maint endroit. Le travail délicat, caressé, de la chevelure bouclée, tout particulièrement ajourée et *aérée*, évoquait invinciblement, dans le souvenir, la manière de Verrocchio et de son école.

« C'est tout ce que je me propose de dire aujourd'hui de cette œuvre digne d'attention. J'aurais voulu, — je le répète, — en présenter une photographie. Étant donnés le plan et les circonstances de mon voyage, le temps m'a manqué alors de prolonger mon examen et de me procurer les éléments d'une étude approfondie. J'ai le regret de n'apporter ici qu'un bref relevé de notes et d'impressions d'ailleurs vives, au lieu d'un travail concluant à une opinion nettement formulée. Avant tout, j'ai tenu à signaler l'œuvre sans plus tarder. J'ai cru bon qu'en France on prît date à ce sujet, au moment où l'inauguration d'une statue de Raphaël va grouper à Urbin une élite d'Italiens et d'étrangers de marque.

« Je reprendrai la question comme il convient. Pour l'instant, m'en tenant à l'examen des caractères d'art, j'avoue qu'il ne me répugnerait nullement d'admettre que je me suis trouvé devant une œuvre de début d'Andrea del Verrocchio, travaillant encore sous l'influence directe du voisinage et de l'exemple de son prédécesseur Donatello, avant de s'orienter définitivement vers la conception supérieure qui tenta et

tourmenta son élève Léonard... Dans une mesure inégale, les deux esprits, « donatellesque » et « verrocchiesque », coexistent ici, harmonisés en une pièce de transition.

« Je profite de cette occasion pour ajouter un mot sur une peinture de la Pinacothèque ducale, œuvre qui d'ailleurs se rattache à la question. C'est une *Vierge avec l'Enfant*, attribuée par les catalogues et les guides à Fra Carnevale. Je ne veux pas discuter ici la question « Fra Carnevale » en elle-même. Mais, si l'on accepte pour bien fondée la paternité de l'unique tableau qui figure sous ce nom (à la Brera) et qui rappelle le faire si tranché de Piero della Francesca au point que Burckhardt, entre autres, le donne à ce dernier maître, il est permis de qualifier d'erronée l'attribution ci-dessus mentionnée de la Vierge d'Urbin.

« Le tableau est, comme on dit, très « fatigué. » Il a subi sans doute quelque accident fâcheux. Est-ce l'état d'extrême usure et décoloration de la peinture, l'aspect blême et comme délavé de cette toile, qui ont donné le change sur sa nature et provoqué cette attribution superficielle? Je ne sais. Mais, au plus sommaire examen des types physionomiques, du style de dessin, de l'arrangement presque sculptural des deux figures, il est aisé de reconnaître qu'il n'y a là rien de commun avec le maître si personnel du chœur d'Arezzo, pas plus qu'avec quelqu'un du groupe nombreux d'artistes relevant directement de lui, ou touchés plus ou moins par son influence.

« Pour n'en pas rester à une conclusion négative, j'ajouterai que là encore cette conception typique des personnages, ce style de dessin, cet arrangement spécial sont bien florentins. Allant plus loin, je dirai que ces airs de tête, les attitudes et le principe de modelé de cette mère et de cet enfant, que ces draperies, ces poses et cette mise en cadre se rapportent aussi, d'une façon déterminée, à l'école de Verrocchio, sinon à Verrocchio lui-même, dans une période de développement plus avancée que celle du buste, dans une période de maturité. »

Séance du 18 Novembre.

Présidence de M. l'abbé THÉDENAT, 1er vice-président.

Ouvrages offerts :

BAYE (baron DE). *Du Volga à l'Irtisch.* Paris, 1896, in-8°.
BEQUET (Alfred). *La villa romaine de Ronchinne (Namur) et sa brasserie (IIIe et IVe siècles).* Namur, s. d., in-8°.
CASANOVA (P.). *Numismatique des Danichmendites.* Paris, 1896, in-8°.
COURET (le comte). *La prise de Jérusalem par les Perses en 614. Trois documents nouveaux.* Orléans, 1896, in-8°.
LA BOULLAYE (ARBELTIER DE). *Le général de Dampierre. Portrait inédit et notes iconographiques.* Troyes, 1896, in-8°.
LAFAYE (Georges). *Quelques notes sur les* Silvae *de Stace.* 1re livr. Paris, 1896, in-12.
LEFÈVRE-PONTALIS (Eugène). *L'architecture religieuse dans l'ancien diocèse de Soissons au XIe et au XIIe siècle.* 2e livr. Paris, 1896, in-fol.

M. Babelon, membre résidant, dépose sur le bureau, de la part de M. Eugène Lefèvre-Pontalis, le complément du premier volume de l'ouvrage de cet auteur sur l'architecture religieuse de l'ancien diocèse de Soissons; il fait ressortir l'importance scientifique de cette belle publication.

M. Prou, membre résidant, dépose sur le bureau, de la part de M. Paul Casanova, du Cabinet des médailles, un important mémoire intitulé *Numismatique des Danichmendites.* Il fait remarquer que la science est redevable à l'un de nos confrères, M. G. Schlumberger, de la détermination de plusieurs pièces de cette série. Il rappelle en quelques mots l'histoire de la dynastie des Danichmendites; elle doit son origine à un émir turkoman, Mâlek Danichmend (prince savant), qui, vers 460 de l'Hégire, c'est-à-dire au milieu du XIe siècle de notre ère, fonda une petite principauté dont

Sébaste fut la capitale. Cette dynastie tomba sous les coups de Kilidj Arslan II, qui s'empara en 1174 de Sébaste et en 1177 de Mélitène. Les Danichmendites ont joué un rôle important pendant les premières croisades. Tour à tour alliés aux croisés et aux Seldjoukides, en relations suivies avec les empereurs de Constantinople ou avec les Atabeks de Mossoul, ils tinrent entre la civilisation chrétienne et musulmane une position intermédiaire dont leur numismatique porte le reflet, car quelques-unes de leurs monnaies sont byzantines pures, d'autres arabes pures, d'autres encore byzantines de types et arabes de légendes. Grâce à ces monnaies, M. Casanova a pu compléter et rectifier les renseignements écrits sur les Danichmendites et débrouiller l'histoire un peu confuse de cette dynastie.

Correspondance.

M. Noël Valois, présenté par MM. le marquis de Vogüé et Longnon, M. Paul Girard, présenté par MM. Heuzey et Perrot, et M. Enlart, présenté par MM. l'abbé Duchesne et Müntz, écrivent pour poser leur candidature à l'une des trois places vacantes de membre résidant.

Les commissions chargées de présenter les rapports sur les titres des candidats seront composées, pour M. Noël Valois, de MM. Omont, Delaborde et Durrieu; pour M. Paul Girard, de MM. Collignon, Martha et Michon; pour M. Enlart, de MM. Molinier, Bouchot et Prou.

Travaux.

M. Corroyer, membre résidant, remercie la Société des félicitations qui, à l'occasion de son élection à l'Académie des beaux-arts, lui ont été adressées à la dernière séance.

Les scrutins pour l'élection de trois membres résidants devant occuper un temps considérable, la Société décide que la lecture des rapports aura lieu à une des séances qui précéderont celle qui a été désignée pour les élections.

M. Cagnat, membre résidant, prenant la parole à propos du procès-verbal, expose qu'il avait connaissance, depuis quelque temps, des découvertes de Saint-Maurice en Valais, signalées par M. Julliot. Il ne les avait pas encore communiquées à la Société parce que certains détails dans les textes qu'il avait reçus lui paraissaient demander une confirmation. Grâce à l'auteur de ces découvertes, M. Michel, il a reçu un estampage d'une partie de l'inscription relative à Caligula.

D'après la transcription donnée par M. Julliot, on y lisait à la ligne 5 : *trib*VNICIA POTEST CON·

L'abréviation CON aurait constitué une irrégularité épigraphique, très étonnante dans une inscription impériale du Ier siècle. Aussi y a-t-il sur la pierre CoS, le o étant gravé dans l'intérieur du C. De plus, chaque mot est séparé par un point du suivant, ce qui doit exister aussi aux lignes précédentes.

M. Adrien Blanchet, membre résidant, fait la communication suivante :

« La plaquette de Valerio Belli, dont je présente un exemplaire à la Société, a été décrite par M. E. Molinier d'après un exemplaire du Musée de Berlin (*Les plaquettes*, n° 311; cf. l'ouvrage intitulé : *Königliche Museen zu Berlin; Beschreibung der Bildwerke der christlichen Epoche.* Berlin, 1888, p. 215, n° 933). Mais la description, faite probablement d'après une reproduction défectueuse, laissait inexpliqué le sujet représenté sur ce petit monument. Voici la description de la plaquette qui est entre mes mains :

« Au centre de la composition, un guerrier romain, casqué et cuirassé, se tient debout sur une petite estrade, qui ressemble à un socle de statue et sur laquelle on lit : P·SCIP· AFR. Le guerrier tourne la tête à gauche, vers une jeune fille qui croise les mains sur sa poitrine, et de la main droite il désigne un jeune homme agenouillé devant lui, à droite. Dans le fond, à droite, deux guerriers, dont l'un appuyé sur sa lance; à gauche, une jeune fille portant une corbeille et un homme portant un vase. A l'exergue de la plaquette,

on distingue les vestiges de la signature de Valerio Belli, qui a été effacée intentionnellement.

« Grâce à l'inscription qu'on lit sur l'estrade, il ne peut subsister de doutes sur le sujet représenté. Il s'agit de P. Cornelius Scipio, le premier Africain, qui, après la prise de Carthagène, rendit à Allucius, prince celtibérien, sa fiancée captive.

« Je signalerai encore à la Société une autre plaquette qui a été acquise par moi à Vérone. Ce petit monument me paraît inédit. Je n'en ai rencontré aucun autre exemplaire dans les Musées et collections que j'ai pu visiter. Cette pla-



Plaquette du XV[e] siècle.

quette représente un sculpteur assis, tenant un marteau de la main gauche; devant lui, on voit une statue d'homme ayant deux ailes éployées et tenant dans la main gauche un globe surmonté d'une figure. A gauche, un guerrier portant un trophée sur l'épaule gauche et tenant un casque de la main droite. Derrière ce personnage, un arbre auquel sont fixés des boucliers. Le sujet de cette composition est assez

obscur. Quant au style, plein de mouvement, c'est celui d'une école du nord de l'Italie; les figures sont courtes, et on peut penser que la plaquette a été exécutée vers le milieu du xve siècle. »

M. Samuel Berger, membre résidant, communique une étude de M. Bruston, associé correspondant national à Montauban, sur une inscription cunéiforme, publiée dans la *Revue biblique* par le P. Scheil, où se rencontre le nom de Kedorlahomer, que la Genèse montre comme un roi d'Élam qui fut battu par Abraham. Elle fait partie d'une correspondance échangée entre Hammourabi, roi de Babylone au xxiiie siècle avant notre ère, et Sin-idinnam, roi de Larsa, son vassal. L'inscription, d'après M. Bruston, doit se lire comme il suit :

« A Sin-idinnam parle ainsi Hammourabi : « Les déesses « d'Émoutbal, ta force, au jour que Koudour-lahgamar t'en « fit don, alors fut courroucé le dieu qui t'a fait. Parmi les « gens de ta main (tes sujets), prends des gens et qu'ils res- « tituent les déesses à leur demeure. »

M. Bruston conteste sur plusieurs points, soit la traduction, soit l'interprétation du P. Scheil. Pour lui, le don de statues fait autrefois par Koudour-lahgamar à son vassal signifie un rapport d'amitié et probablement de dépendance du roi de Larsa à l'égard de son puissant voisin. Le roi de Babylone, dans le sentiment de sa force, ordonne au roi de Larsa de restituer les statues, c'est-à-dire de rompre avec le roi d'Élam.

Sans s'arrêter à l'identification qui a été proposée d'Hammourabi avec Amraphel, roi de Schinear, qui figure également dans le récit de la Genèse, M. Bruston croit pouvoir, à l'aide des documents acquis à l'histoire, déterminer l'époque d'Abraham.

« L'invasion des Élamites en Chaldée, dit-il, avait chassé une partie de la population sémite d'Our-kasdim (Ur des Chaldéens), qui, remontant la vallée de l'Euphrate, alla s'établir à Harran. Leur invasion en Assyrie (à Ellasar) la chassa

de nouveau de Harran et la força de chercher un refuge en Chanaan.

« L'époque d'Abraham est donc fixée par ces divers documents au xxive siècle avant notre ère. »

Le R. P. Delattre, associé correspondant national, communique à la Société, par l'intermédiaire de M. Cagnat, quatre inscriptions d'Utique :

I. Sur une tablette de marbre longue de $0^{m}26$ et haute de $0^{m}14$:

DIS MAN*ibus sacrum*
IANVARIA *pia*
VIXIT ANNIS XXXII
P · M · O · T · B · Q
T · T · L · S

II. Sur une autre tablette de même longueur, haute de $0^{m}18$:

O · D · M ·
T · REPOSTA PIA *vi*
B · XIT · ANN · XXXVI
Q · MENS · X · D · VII
H · S · E

III. Sur un fragment :

o ■■■■■■■■
t *vixit annis* XXII · F*ecit*
b CONTVBERNAL*is*
Q T · T · L · *s*

Hauteur des lettres : $0^{m}015$.

IV. Enfin, sur une quatrième tablette :

O	LICINIA · Q · FILIA			T·
T	QVIETA · PIA · VIXIT			T·
B	ANNIS	XXII		L·
Q	M	V		S·
	H·	S·	E	

M. Michon, membre résidant, signale à la Société l'intérêt d'une inscription récemment placée dans la salle des antiquités chrétiennes du Musée du Louvre.

« Le Louvre a reçu, au mois de juillet dernier, de M. le commandant Demaeght, une inscription trouvée à Benian, à trente-cinq kilomètres au sud de Mascara, et relative à Nemessanus, qualifié de ***sancti semperque gloriosi patris nostri, vixit annis LX inter quibus XϚII quos sacerdotium d(omi)no administravit***[1].

« Le don de M. Demaeght venait représenter dans notre Musée chrétien l'épigraphie de la province d'Oran, dont nous n'avions qu'un seul exemplaire, une inscription de La Moricière[2], due au même donateur, dont la générosité a droit à tous nos remercîments; et, du seul fait qu'il se rapportait à un personnage ecclésiastique daté, *requievit in pace XI k(a)l(endas) januaria(s) a(nno) p(rovinciae) CCCLXXX et III*[3], il

1. Inventaire du Musée, MNC. 2149 : *Memoria sancti semperque gloriosi patris nostri Nemessani | ep(i)s(copi), vixit annis LX inter quibus XϚII quos sacerdo|tium d(omi)no administravit et requievit in pace XI k(a)l(endas) januaria(s) | a(nno) p(rovinciae) CCCLXXX et III. Julia Geliola sacra Dei sacerdotis soror vixit an|nis L et requievit in pace nona(s) octo(bres) a(nno) p(rovinciae) CCCLXXX et III.* — La même formule, avec la même incorrection *inter quibus... sacerdotium domino administravit*, se retrouve dans l'un des textes dont il sera question plus loin.

2. *Catalogue sommaire des marbres antiques*, n° 3025.

3. Les chiffres sont tracés avec une telle négligence qu'on pourrait être tenté de voir un $D = 500$, si la comparaison avec d'autres textes où ces signes sont aussi étrangement déformés ne justifiait la lecture *CCC* et si d'autre part la paléographie ne rendait pas impossible l'admission d'une date si tardive.

empruntait un intérêt supérieur à celui d'une simple épitaphe. Mais surtout deux remarques nouvelles en augmentent notablement le prix.

« Le début de la deuxième ligne porte quelques lettres aux trois quarts effacées où M. le commandant Demaeght a lu D · S, abréviation, pensait-il, de *d(ei)* *s(acerdotis)*[1]. M. S. Gsell, professeur à l'École supérieure des lettres d'Alger, en visitant avec moi notre salle cet été, y reconnut plutôt EPS, *episcopi*[2], restitution que je tiens pour certaine. Il s'agit donc, non pas d'un simple prêtre, mais d'un évêque. Restait, si possible, à l'identifier.

« Les recherches que j'entrepris alors n'aboutirent pas à un résultat probant. Nemessanus, disait M. Demaeght, est un nom nouveau, formé de Nemessus, qui se lit notamment sur une inscription de Thubursicum Numidarum[3]. Nemesianus, toutefois, qui n'en est qu'une variante, se retrouve dans l'histoire ecclésiastique d'Afrique. Il est même porté par un évêque, mais cet évêque, qui était évêque de Tubunae, était contemporain de saint Cyprien et assista à l'un des conciles réunis par l'évêque de Carthage au sujet du baptême[4]; le nom seul lui est donc commun avec l'évêque qui nous occupe.

« Il est aisé aujourd'hui, et grâce encore à M. le commandant Demaeght, d'aller plus loin. Le dernier fascicule du

1. *Bulletin trimestriel de géographie et d'archéologie de la province d'Oran*, t. XVI, 1896, p. 116. La mention D · S, disait-il, qui se lit en toutes lettres plus loin, *dei sacerdotis,* justifie la conjecture de M. de Rossi, qui, sur un texte de Setif (*Corpus inscriptionum latinarum*, t. VIII, n° 8630), proposait de lire VVS par *v(ir)* *v(enerabilis)* *s(acerdos)*. Il me semble plus vraisemblable qu'il faut entendre, à la quatrième ligne, *sacra dei, sacerdotis soror*, en joignant les deux premiers mots qui se trouvent sous la forme *sacra deo* dans une inscription d'Arles (Le Blant, *Nouveau recueil d'inscriptions chrétiennes de la Gaule*, n° 188).

2. Stéphane Gsell, *Chronique archéologique africaine*, extrait du t. XVI des *Mélanges d'archéologie et d'histoire* publiés par l'École française de Rome, tirage à part, p. 48.

3. *Corpus inscriptionum latinarum*, t. VIII, n° 5128.

4. Morcelli, *Africa christiana*, t. I, p. 331.

Bulletin trimestriel de géographie et d'archéologie de la province d'Oran publie sous sa signature cinq nouveaux textes découverts à Benian par M. l'instituteur Rouziès[1] : l'un donne le nom d'ALA ∞, *ala miliaria*[2]. Une troupe de cavalerie de ce nom tenait, — nous le savons par une inscription d'Arles, — garnison dans la Maurétanie césarienne; les bateliers d'Arles consacrent un cippe à la mémoire de leur patron, *praef(ecto) alae miliariae in Mauretania Caesariensi*[3]. Où était au juste son camp? M. Cagnat, dans son livre sur l'armée romaine d'Afrique, constate que, s'il n'est pas douteux qu'elle fit partie de l'armée de Maurétanie, les tombes de ses soldats, qui s'étaient rencontrées jusqu'ici, d'une part à Cherchel et à Marengo, de l'autre à Arzeu et à Saint-Denis-du-Sig dans la province d'Oran, ne nous fournissaient malheureusement aucun renseignement utile[4]. La question, pourtant, n'eût pas été sans intérêt. L'*ala miliaria* avait, en effet, donné son nom à une ville devenue dans la suite un évêché, et un *Mensius episcopus Alamiliarensis* est cité, le trente-troisième des évêques de la Maurétanie césarienne, parmi ceux qui, convoqués à Carthage en 484 sous le roi Hunéric, furent envoyés en exil pour n'avoir pas voulu abandonner la foi catholique[5]. Le texte nouvellement publié permet maintenant d'identifier *Ala Miliaria* avec les ruines de Benian. Soixante ans environ avant ce Mensius déporté pour sa courageuse fidélité, c'était donc un de ses prédécesseurs sur le même siège que le Nemessanus dont l'épitaphe, datée de l'année 383 de la province, c'est-à-dire 422 de notre ère, a trouvé asile au Louvre[6]. La valeur de cette pierre grossière, devant laquelle nombre de visiteurs passeront

1. T. XVI, 1896, p. 373-376.
2. *Ibid.*, p. 374, n° 1233.
3. *Corpus inscriptionum latinarum*, t. XII, n° 672.
4. Cagnat, *L'armée romaine d'Afrique*, p. 296-297.
5. Morcelli, *Africa christiana*, t. I, p. 73.
6. Les tombes de deux autres évêques d'*Ala Miliaria* ont encore été retrouvées, mais les noms ont disparu (*Bulletin trimestriel de géographie et d'archéologie de la province d'Oran*, t. XVI, 1896, p. 374-375, n°s 1233 et 1234).

indifférents, en est pour nous singulièrement rehaussée, puisque le mort dont elle porte le nom est un évêque, et un évêque d'une localité connue, à une époque déterminée, et qu'ainsi elle devient un document précieux pour cette *Africa christiana* dont Morcelli, au début de ce siècle, a tracé l'histoire, mais qu'il faut aujourd'hui compléter à la lumière des nouvelles découvertes[1]. »

M. Édouard Blanc, associé correspondant national, lit une note sur un nouveau procédé de décapage des objets antiques en métal :

« Dans l'avant-dernière séance, M. de Bock, conservateur au Musée de l'Ermitage, nous a fait une très intéressante communication sur un procédé, très parfait et très ingénieux, qui permet de décaper entièrement, à l'aide d'une manipulation extrêmement simple et avec une précision absolue, les objets antiques en métal et surtout les objets en fer enveloppés de rouille.

« J'ai eu moi-même l'occasion, pendant mon dernier séjour en Russie, de voir appliquer ce procédé par M. de Bock lui-même et d'en constater de visu les résultats.

« Aux précautions indispensables indiquées par M. de Bock, j'en ajouterai une. Étant donné le dégagement assez violent de bulles d'hydrogène qui se produit au-dessus du bain, il est prudent de n'en pas approcher avec une lumière. Ce gaz est, comme on le sait, inflammable et pourrait brûler la figure de l'opérateur.

« L'opération est merveilleuse comme résultat. Les pièces de fer les plus rouillées sont absolument décapées et la réaction s'arrête avec une précision mathématique à la surface du fer non transformé en rouille qui n'est nullement entamé. Il suffit de le retirer du bain et de l'essuyer, puis de le graisser si on le juge à propos.

« Quant à la théorie de l'opération, elle reste à faire. L'in-

1. Le travail a été entrepris par Mgr Toulotte dans sa *Géographie de l'Afrique chrétienne, Numidie, Maurétanies, Byzacène et Tripolitaine*, 3 vol., 1894.

venteur et, après lui, les savants russes considèrent la réaction comme étant purement chimique. On peut en effet l'expliquer ainsi et même de plusieurs manières. La plus simple serait la suivante. La soude prend à la rouille (oxyde de fer hydraté) son oxygène et le résidu est précipité sous forme de fer métallique. Elle cède à son tour de l'oxygène au zinc; il se forme un oxyde de zinc soluble qui se redissout dans l'excès d'eau de la solution. Le dégagement d'hydrogène proviendrait alors de l'équivalent d'hydrogène contenu dans la rouille.

« Ou bien encore, une partie de l'oxygène de l'hydrate de soude se porte sur le zinc et forme avec lui de l'oxyde de zinc soluble. L'hydrogène provenant de l'eau ainsi décomposée se porte sur l'oxyde de fer et le réduit, le fer métallique tombe au fond du bain, l'oxygène auquel il était uni se recombine à l'hydrogène pour former de l'eau. C'est cette eau qui s'ajoute à la solution pour redissoudre l'oxyde de zinc. Telles sont les explications que l'on peut donner. On peut admettre encore beaucoup d'autres variantes.

« Malgré l'autorité de l'inventeur lui-même, je ne crois pas que telle soit l'explication à adopter. Je crois que l'on se trouve en présence d'un phénomène électrochimique. Le fer et le zinc plongés dans un bain de soude constituent une véritable pile, il se produit un courant électrique qui décompose l'eau, en excès dans la solution. Cette eau se décompose en hydrogène et oxygène. L'oxygène se porte au pôle négatif constitué par le zinc et brûle ce métal. L'hydrogène se porte au pôle positif, c'est-à-dire sur le fer, s'unit à l'oxygène de la rouille, dont le fer est précipité à l'état métallique. Quant au dégagement d'hydrogène, il est dû en partie peut-être à l'hydrogène contenu dans la rouille, mais en majeure partie à l'excédent d'hydrogène provenant de la décomposition de l'eau sous l'influence du courant électrique.

« Quoi qu'il en soit, pour en revenir à l'analyse du résultat artistique de l'opération, qui est celui qui nous préoccupe surtout ici, je dirai que j'ai examiné ce résultat avec soin au Musée de l'Ermitage. Il est remarquable, et nous le trouvons précieux dans certains cas, surtout lorsqu'il s'agit

de pièces de fer portant des inscriptions en creux, comme les épées scandinaves par exemple. Ces inscriptions, à peu près impossibles à dégager autrement, sont rendues parfaitement lisibles et toutes les lettres en sont dégagées pour ainsi dire automatiquement, ce qui est précieux. L'application aux bijoux, aux bas-reliefs et aux statues est, à mon avis, moins avantageuse. Les pièces sont parfaitement nettoyées, mais, toute la partie oxydée étant détruite, la silhouette est souvent gravement altérée : les pièces sont, en somme, réduites à leur squelette resté métallique; or, ce squelette est souvent moins intéressant que l'ancien contour conservé par l'oxyde. C'est donc peut-être au point de vue épigraphique plus encore qu'au point de vue artistique proprement dit que ce procédé est précieux.

« Pour la même raison, ce procédé nous paraît devoir être préconisé pour les objets en fer bien plus que pour les objets en bronze. Dans les premiers, les progrès de l'oxydation sont rapides et dangereux, même lorsque les pièces sont retirées du sol et placées dans un Musée. En outre, le métal, en se convertissant en rouille, se boursoufle beaucoup et sa forme est dénaturée. Au contraire, l'oxydation du bronze, beaucoup plus lente, s'enraye d'elle-même quand les objets sont entourés des soins nécessaires, et le contour de la patine, qui conserve à peu près intacte la forme ancienne, est généralement plus intéressant que la forme du métal qui se trouve en dessous.

« Je suis heureux de pouvoir, grâce à l'occasion qui m'a été donnée de voir au Musée de l'Ermitage appliquer par M. de Bock lui-même le procédé dont il nous a parlé, apporter ici mon témoignage, avec quelques explications complémentaires à l'appui de la communication que le savant conservateur du grand Musée russe a bien voulu nous faire. »

M. Ruelle, associé correspondant national, lit une note intitulée : *Quelques mots de plus sur l'énigme alchimique.*

« On lit dans le livre IX de Démocrite, consacré au mercure (Berthelot, *La chimie au moyen âge*, t. II, p. 82 des

traductions, le texte est en langue syriaque) : *Sur le mercure merveilleux (ou des philosophes). Ses premiers noms en grec sont les suivants : soufre*, ARSENIC, *sandaraque*. Et en note : Voir *Coll. des alchimistes grecs*, trad. Lexique, p. 15[1]. Ces désignations se rapportent tantôt au mercure tiré des sulfures d'arsenic, c'est-à-dire à l'arsenic métallique (*Introd. à la chimie des anciens*, etc., p. 282), tantôt au vif argent ou argent liquide, qui est notre mercure actuel, tiré du cinabre.

« D'autre part, au livre IX (de Zosime), consacré pareillement au mercure, nous relevons ce passage (ibid., p. 242) : *De même que le mystère des neuf lettres est la clef commune des choses visibles*, comme il nous est dit dans le livre sur les noms et dans le livre sur les amulettes, *ainsi, la lettre tet* (Θ) *renferme toute la clef de l'art visible, clef qui réside dans le mercure de toute espèce.* — Et en note : *Coll. des alchimistes grecs*, trad. Lexique, p. 16.

« Rapprochons encore ce passage du livre XII (de Zosime), p. 265 : ces talismans (de Salomon) agissent comme la prière et les neuf lettres écrites par Salomon, les démons ne peuvent y résister. (Note : « Le nom mystérieux de Dieu? Tout ce passage est imprégné des idées juives et cabalistiques. »)

« Nous croyons qu'il résulte des deux passages précités une confirmation nouvelle de la solution (ἀρσενικός) que nous avons proposée[2] pour l'énigme contenue dans la *Coll. des alchimistes grecs*, texte grec, p. 267, trad. française, p. 256.

« En effet, dans la première citation, le mot arsenic est présenté comme un des noms du mercure, et, dans la seconde, le mystère des neuf lettres est confondu en quelque sorte avec « la clef qui réside dans le mercure. »

1. Voici le texte du passage visé : « Eau scythique : c'est le mercure. » En note : « Il s'agit de l'arsenic métallique sublimé, regardé comme un second mercure. *Introd.*, p. 289 (lire 239). » A cet endroit, M. Berthelot renvoie à un passage significatif d'Olympiodore (p. 99 de la traduction). « Privé de sa nature propre, il (le mercure) devient volatil. »

2. *Bulletin des Antiquaires de France,* 1887, p. 287.

M. Enlart, associé correspondant national, communique une note sur l'église de Hypapandi à Athènes, qui possède deux voûtes sur croisées d'ogives, particularité très rare, sinon unique, en Grèce. Cette église semble dater du XIIIe siècle et rappelle plus l'architecture lombarde que celle des monuments français contemporains.

M. E. Molinier, membre résidant, présente à la Société des carreaux de faïence acquis par le Musée du Louvre et qui sont d'un grand intérêt pour l'histoire de la céramique italienne. Ils recouvraient le sol de la chapelle du grand sénéchal Caracciolo († 1432) dans l'église de San Giovanni a Carbonara à Naples. La décoration de ces carreaux trahit une influence orientale très prononcée, en particulier celle des pièces de céramique fabriquées à Valence (Espagne) par les Maures, puis par des ouvriers chrétiens travaillant sous l'influence mauresque.

M. Héron de Villefosse, membre résidant, annonce qu'il a reçu de M. Louis Edme, membre de la Société d'Émulation des Vosges, une lettre contenant des renseignements intéressants sur une prétendue découverte faite à Grand vers les mois d'août ou de septembre. M. Louis Edme émet, au sujet de cette découverte, des doutes parfaitement justifiés. Le mystère qui entoure cette affaire, l'impossibilité de voir les monuments originaux fortifient ces doutes et constituent même les preuves d'une mystification que la copie d'un monument épigraphique, reproduite plus loin, rend absolument certaine.

Cette découverte aurait été faite par le sieur Maigrot fils. Il aurait trouvé, — il l'assure lui-même, — en faisant des trous dans son verger pour planter des arbres, une statuette d'ivoire représentant un empereur romain. M. L. Edme n'a pu voir la statuette, qui était déjà vendue. Le même individu aurait également recueilli une plaque en marbre, passée comme la statuette en d'autres mains, mais M. Edme a obtenu la copie du texte gravé, dit-on, sur ce marbre. La plaque, entourée d'un encadrement avec quatre trous d'at-

tache aux angles, mesurerait 0m37 de long sur 0m18 de large et 0m02 d'épaisseur ; elle portait ces mots :

APOLLINI
GRANNVS ANTONINVM AVG.
FACIENDVM CVRAVIT

Ce texte démontre l'ignorance de celui qui l'a composé ; il est rédigé d'une manière absurde. Il est incompréhensible; de plus, l'emploi de la formule finale *faciendum curavit* n'est pas justifié dans une inscription votive, où il faudrait *votum solvit* ou *ex voto posuit*. En outre, le point placé à la fin de la seconde ligne, au pied de la lettre G (AVG.), indique le faussaire de la manière la plus évidente. Dans une inscription authentique, jamais un point séparatif n'est placé à la base d'une lettre, mais toujours à la hauteur du milieu de la lettre (AVG·). Les doutes de M. L. Edme sont donc très justifiés, et il est fort probable que la statuette d'ivoire, si toutefois elle existe réellement, est aussi l'œuvre d'un faussaire.

Séance du 25 Novembre.

Présidence de M. l'abbé Thédenat, 1er vice-président.

Ouvrages offerts :

Pasquier. *Notes sur la Renaissance à Toulouse, d'après les archives notariales.* Paris, 1896, in-8°.

Correspondance.

M. Ruelle, présenté par MM. E. Saglio et R. Mowat, écrit pour poser sa candidature à l'une des trois places vacantes de membre résidant. La commission chargée de présenter un rapport sur les titres du candidat sera composée de MM. l'abbé Thédenat, A. de Barthélemy et H. Omont.

Travaux.

M. Collignon, membre résidant, lit un rapport sur la candidature de M. Paul Girard au titre de membre résidant.

M. Omont, membre résidant, lit un rapport sur la candidature de M. Noël Valois au titre de membre résidant.

M. Émile Molinier, membre résidant, lit un rapport sur la candidature de M. Enlart au titre de membre résidant.

M. Héron de Villefosse, membre résidant, présente à la Société un coffret, en pierre calcaire, tendre et lisse, ayant l'apparence de la pierre lithographique, qui a été découvert à Dala'a, commune de la Meskiana, aux environs d'Aïn-Beïda. Il vient d'être donné au Musée du Louvre[1] par M. de Gournay, receveur des contributions à Aïn-Beïda.

Le coffret en question est de forme rectangulaire. Les deux grands côtés ont 0m26 de longueur et les petits côtés 0m14; sa hauteur est de 0m13, excepté sur un des petits côtés, qui a été entaillé et diminué de 0m02 pour l'entrée du couvercle. Ce couvercle avait l'apparence d'une planchette et manœuvrait dans une rainure tracée à l'intérieur du coffret sur trois de ses côtés; malheureusement il n'a pas été retrouvé[2].

Ce qui fait l'intérêt de ce coffret c'est sa décoration et l'inscription gravée sur une de ses grandes faces. Cette inscription est soigneusement réglée; elle est placée dans un encadrement rectangulaire, muni d'une seule queue d'aronde à gauche :

1. Il est inscrit à l'inventaire MNC. sous le n° 2172.
2. Ce coffret est gravé dans un article de M. A. Papier inséré dans le *Bulletin archéologique du Comité des travaux historiques*, 1895, p. 76-77. Cf. Gsell, *Chronique africaine*, 1896, p. 45.

M E M O
RIA FELI
C I A N I
P A III K IVLI
AS VLS E

Memoria Feliciani p(assi) a(nte diem) tertium k(alendas) Julias.....

Le sens des quatre dernières lettres reste inexpliqué.

A l'intérieur du coffret on a recueilli les débris d'une fiole en verre.

La décoration a été à l'avance esquissée au trait sur la pierre tendre. On distingue très bien les traits légers qui ont servi de guide à l'ouvrier, auquel il a suffi d'une règle et d'un compas pour composer les ornements. A droite de l'inscription et sur la même face on voit une grande rosace, dentelée sur tout son pourtour extérieur. La face parallèle est ornée également de deux rosaces, mais sans ornement dentelé; l'espace libre entre les deux rosaces est rempli par une série de treize petits cercles tracés au compas et dont l'intérieur a été légèrement creusé. Une des petites faces est ornée de trente-neuf creux cerclés semblables que l'ouvrier a eu l'intention de disposer en lignes diagonales, mais sa maladresse a un peu trahi ses intentions; l'autre petite face est couverte par une grande rosace sans ornement dentelé : au-dessus apparait une feuille de lierre avec sa tige. Deux des angles du coffret ont été abattus (précisément du côté de la petite face ornée d'une rosace) et l'ouvrier les a agrémentés de motifs en forme de feuilles allongées. Des traces d'une couleur rosée ou violette, destinée à rehausser ou à border les traits de l'ornementation, sont encore apparentes.

Il convient de rapprocher le coffret de Dala'a de certains monuments que possède déjà le Musée du Louvre. Ce sont des ossuaires juifs dont l'un a été trouvé dans le tombeau des Rois, à Jérusalem, par M. de Saulcy[1] et dont les autres, pro-

1. Héron de Villefosse, *Notice des monuments de la Palestine*, n° 41.

venant aussi de Jérusalem, ont été offerts au Louvre par MM. Patrimonio et Lacau, membres de notre corps consulaire français. L'ornementation présente de grandes analogies avec celle de notre coffret. Ils sont généralement de dimensions plus considérables. La plupart sont munis d'un couvercle posé à plat sur les bords de la caisse, couvercle tantôt plat, tantôt arrondi, tantôt en bâtière; l'un d'eux, cependant, était fermé par un couvercle à coulisse[1] comme le coffret de Dala'a; plusieurs portent encore les traces d'un enduit rouge dont ils étaient rehaussés. M. Clermont-Ganneau, qui a fait une étude spéciale de ces monuments[2], en signale quelques-uns recueillis à Alexandrie. On ne peut donc pas s'étonner de trouver dans le nord de l'Afrique, à l'époque chrétienne, au moment où il existait entre la Syrie, l'Égypte et la Numidie de fréquentes relations, des monuments offrant avec ceux de Jérusalem et d'Alexandrie de telles analogies.

Le nom *Felicianus*, gravé sur le coffret de Dala'a, est fréquent en Afrique[3]. Il n'a pas été relevé dans les inscriptions chrétiennes de ce pays, mais il est porté par un martyr d'Afrique mentionné, à la date du 29 octobre, dans le *kalendarium Carthaginiense* avec des martyrs de Vaga; sans doute, ce *Felicianus* appartenait à la même ville :

IIII kal(*endas*) *nov*(*embres*) *Sancti Feliciani et Vagensium*[4].

Un autre *Felicianus* fut le compagnon de martyre de saint Victor, à Marseille[5]. Enfin, le nom de *Felicianus* se rencontre encore en Gaule dans une inscription chrétienne d'Arles[6].

Tout porte à croire que le coffret de Dala'a est un coffret chrétien et peut-être renfermait-il des reliques du martyr de Vaga.

1. Héron de Villefosse, *Notice des monuments de la Palestine*, n° 49.
2. *Revue archéologique*, juin et novembre 1873.
3. Cf. *Corpus inscr. lat.*, vol. VIII, à la table.
4. Ruinart, *Acta martyrum sincera*, p. 694.
5. *Ibid.*, p. 305.
6. Le Blant, *Nouveau recueil*, n° 170.

Séance du 2 Décembre.

Présidence de M. l'abbé Thédenat, 1er vice-président.

Ouvrages offerts :

Prévost (G.-A.). *Une famille normande et la Renaissance en haute Normandie.* Évreux, 1896, in-8°.

M. H. Omont, membre résidant, offre de la part de l'auteur, M. G.-A. Prévost, correspondant de la Société à Rouen, un mémoire intitulé : *L'influence de la fortune et de l'initiative privées sur l'architecture. Une famille normande et la Renaissance en haute Normandie* (Évreux, 1896, in-8°. Extrait du *Bulletin de la Société des amis des arts du département de l'Eure*).

M. G.-A. Prévost y résume à grands traits l'histoire de la famille Le Roux, originaire des environs de Louviers, dans l'Eure, dont plusieurs membres furent, au xve siècle, vicomtes d'Elbeuf et qui, au xvie siècle, était la première, sous le rapport de la richesse, des familles de robe du parlement de Rouen. Il suffit de rappeler, pour illustrer leur nom, l'hôtel du Bourgtheroulde, à Rouen, édifié par les Le Roux et dont M. Prévost a peut-être retrouvé le nom de l'architecte : Jean de la Rue. La liste est longue des autres édifices religieux, églises de Louviers, de Saint-Jean d'Elbeuf, du Bourgtheroulde, de Saint-Aubin d'Écrosville, de l'abbaye d'Aumale, etc., où l'on retrouve, au xvie siècle, la trace de la magnificence et du goût éclairé des Le Roux pour les arts.

Élections.

L'ordre du jour appelle le scrutin pour le renouvellement du bureau pour l'année 1897.

Sont élus :

Président : M. l'abbé Henry Thédenat.
1er *vice-président :* M. Germain Bapst.

2e *vice-président :* M. Émile Molinier.
Secrétaire : M. Paul Durrieu.
Secrétaire-adjoint : M. Henri Bouchot.
Trésorier : M. Charles Ravaisson-Mollien.
Bibliothécaire-archiviste : M. Maurice Prou.

M. A. de Barthélemy, membre sortant de la Commission des impressions, est réélu. M. E. Michon est élu membre de la même commission en remplacement de M. Louis Courajod, décédé.

M. le vicomte J. de Rougé, président en exercice pour 1896, est élu membre de la commission des fonds pour 1897.

M. G. Duplessis, membre résidant, lit un rapport sur la candidature de M. Henri de la Tour à la place de membre résidant.

M. E. Babelon, membre résidant, lit un rapport sur la candidature de M. Eugène Lefèvre-Pontalis à la place de membre résidant.

M. l'abbé Thédenat, membre résidant, lit un rapport sur la candidature de M. Ruelle à la place de membre résidant.

Travaux.

M. Gauckler, associé correspondant national, envoie à la Société la note suivante à propos d'une inscription trouvée par lui dans ses fouilles d'Oudna :

« Plaque de marbre blanc brisée à gauche et en bas, large de 0m44, haute de 0m45, épaisse de 0m03. Elle était encastrée dans la maçonnerie d'un mur de basse époque, remaniement d'une chambre où j'ai découvert une série de fines mosaïques sur tuile représentant les reliefs d'un festin. La plaque se compose de dix fragments se raccordant exactement : elle semble former la moitié de l'inscription totale dont la première partie manque. Les lettres, bien alignées et profondément gravées, ont la forme allongée que l'on relève fréquemment en Afrique sur les dédicaces de l'époque des

Antonins. Hauteur des lettres : 0m11 à la première ligne et 0m09 aux deux suivantes.

*sa?*LONINO
*pro*COS · C · V ·
*col ut*HINA ꝭ

« Il ne subsiste de la première lettre qu'une légère amorce, assez cependant pour y reconnaître, sans doute possible, un L.

« Cette dédicace à un proconsul d'Afrique, dont le nom mutilé ne peut être identifié avec certitude, mais ne figure pas en tous cas dans les fastes des gouverneurs de la province déjà connus, est le premier texte épigraphique trouvé à Oudna, qui porte le nom de la ville antique, Uthina. Il confirmerait, s'il en était besoin encore, l'identification depuis longtemps universellement admise, mais qui n'était fondée jusqu'ici que sur la synonymie des deux appellations antique et moderne, sur le calcul des distances routières et sur deux inscriptions du Khanguet. »

M. Prou, membre résidant, annonce à la Société le don que M. Maxime Legrand, d'Étampes, a fait au Cabinet des médailles de quelques monnaies en bronze au type dégénéré de Tetricus, provenant d'une trouvaille faite dans les Charentes, et qui peuvent être de quelque importance pour l'étude des dégénérescences de types. C'est ainsi qu'on y remarque des pièces présentant au revers l'image d'un vase à deux anses qu'on a démontré[1] n'être autre chose que la déformation de l'Espérance. Le monnayage au nom, de plus en plus défiguré, de Tetricus, s'est prolongé longtemps après sa mort. Mais on devra se demander si des monnaies où les types ont été défigurés d'une façon aussi considérable sont sorties d'ateliers impériaux, alors que ceux de ces ateliers qui ont fonctionné en Gaule aux IVe et Ve siècles ont laissé des produits d'une tout autre correction de dessin, et si déjà en ce temps-là des ateliers privés, tels que ceux dont

1. *Revue numismatique*, 3e série, t. X (1892), p. 99.

M. Babelon (*Les origines de la monnaie*) a prouvé l'existence pour d'autres époques, n'auraient pas surgi en Gaule, cantonnés dans les régions où n'était établi aucun atelier officiel, et n'émettant que des monnaies d'appoint.

A l'appui de cette hypothèse, on fera remarquer que les pièces barbares de Tetricus, comme celles de Postume, ne sont jamais en or, et qu'il y en a moins en argent qu'en bronze. Des ateliers privés n'auraient pu frapper des monnaies d'or. L'étude des analogies qui existent entre les types de ces monnaies de bronze et les types des monnaies mérovingiennes ne manquera pas d'apporter des éléments utiles pour la détermination de l'époque jusqu'à laquelle a persisté le monnayage barbare des empereurs gaulois. M. A. de Barthélemy[1] a déjà signalé l'imitation de la tête radiée de Tetricus sur un denier d'argent mérovingien d'Orléans. L'effigie des deniers de Poitiers, du VIIe ou VIIIe siècle, n'est aussi qu'une copie de l'effigie des bronzes de Tetricus. On connaît les personnages figurés au revers des monnaies mérovingiennes de Clermont. L'un d'eux est posé sur deux traits horizontaux reliés par de petits traits verticaux (Cabinet de France, n° 1733). Une base analogue, mais où les traits verticaux sont remplacés par des traits entrecroisés, figure au revers d'une des pièces de bronze données par M. Legrand au Cabinet des médailles. Le personnage[2] que soutient cette base, bien que d'un type différent de celui de Clermont, s'en rapproche par le dessin et la technique de la gravure. De ces rapprochements, s'il est prématuré de tirer des conclusions sur l'âge des plus grossières contrefaçons des monnaies des empereurs gaulois, au moins est-on autorisé à penser qu'elles n'étaient pas encore tombées d'usage au VIIe siècle, puisqu'elles ont pu servir de modèles à quelques monétaires de cette époque. De plus, on peut

1. *Revue archéologique*, 6e série, t. XI (1865), p. 12, note.
2. C'est la copie de la figure de l'empereur debout, présentant de la main droite le globe et tenant de la gauche le parazonium. Le personnage de la monnaie auvergnate est probablement une déformation de l'empereur tenant la haste et s'appuyant sur un bouclier. Cf. *Revue numismatique*, 1889, p. 50.

affirmer que l'élément gallo-romain a concouru avec l'élément byzantin, quoique pour une moindre part, à la formation artistique du monnayage mérovingien.

M. H. Omont, membre résidant, revenant sur une communication faite à la séance du 3 juin dernier au sujet du poète Thomas de Thonon, auteur d'un traité d'hygiène, en vers français, composé en 1296 pour les religieuses de l'abbaye de Maubuisson, donne lecture d'une lettre de M. Eugène Ritter, professeur à la Faculté des lettres de l'Université de Genève, contenant d'intéressants détails sur la famille de ce poète.

« Le *Régeste genevois* (Genève, 1866) et l'Obituaire de Saint-Pierre de Genève, publiés en 1882, dans les *Mémoires de la Société genevoise d'histoire*, mentionnent le chanoine Humbert de Thonon, qui était official de Genève en 1287 et vivait encore en 1309. C'était un contemporain du poète Thomas, peut-être son frère ou son cousin. Cet Obituaire mentionne encore plusieurs autres membres de cette famille de Thonon au XIVe siècle. »

Il faut souhaiter que M. Eugène Ritter, dont on connaît les beaux travaux sur notre ancienne langue française, puisse bientôt donner une édition du petit poème de Thomas de Thonon, le premier en date des poètes savoyards.

M. Trawinski, associé correspondant national, fait une communication au sujet d'un ivoire publié en 1896 par M. Maryan Sokolowski, directeur du Cabinet archéologique de l'Université de Cracovie.

C'est une plaquette carrée qui a servi de reliure d'évangéliaire. Elle représente la Crucifixion. Le Christ, à longue chevelure et barbu, est cloué sur une croix plate et large; il est ceint d'un *perizonium* tombant jusqu'aux genoux; ses pieds reposent sur un *suppedaneum*, sous lequel se tient un serpent. Dans le haut de la composition le soleil et la lune; un ange à chaque extrémité des bras de la croix. Dans le bas, à gauche du spectateur, Longinus; à droite Stephaton, aux pieds duquel est un grand vase. Derrière Longinus la Vierge,

derrière Stephaton saint Jean, tous deux tenant un livre de la main gauche, la main droite levée à la hauteur des yeux. Le Christ n'a ni aube ni couronne d'épines. La croix est cernée d'un rang de petites perles; le cadre est formé d'oves bordés de perles identiques à l'intérieur et à l'extérieur. Le relief est fortement accusé et les figures se détachent nettement sur le fond. Il est à remarquer que les deux personnages épisodiques de la Crucifixion occupent ici une grande place, tandis que la Vierge et saint Jean sont relégués au second plan. En dépit de l'influence byzantine, très sensible, le type des figures et leur costume dénotent un travail allemand de la première moitié du XIe siècle. L'inscription placée au revers de la plaquette, et indiquant que l'ivoire provient du monastère de Saint-Gall, est du XVIIIe siècle. Elle n'avait d'autre but que de marquer l'ancienneté et par suite la haute valeur du monument.

M. E. Molinier, membre résidant, présente à la Société deux monuments byzantins récemment acquis par le Musée du Louvre : ce sont deux petits volets d'un diptyque en pierre très analogue à la pierre lithographique et qui représentent saint Jean Chrysostome et saint Demetrius. Les inscriptions permettent de fixer au XIIIe siècle la date de ces intéressants monuments.

M. de Villenoisy, associé correspondant national, fait remarquer que ces deux plaques byzantines sont en stéatite et non pas en pierre lithographique.

Séance du 9 Décembre.

Présidence de M. l'abbé THÉDENAT, 1er vice-président.

Travaux.

M. l'abbé H. Thédenat exprime à la Société les regrets du vicomte J. de Rougé, président, qu'un deuil de famille empêche de venir présider la séance et de prendre part au vote.

L'ordre du jour appelle le scrutin pour l'élection de trois membres résidants en remplacement de MM. Eug. de Rozière, Louis Courajod et Aug. Prost, décédés.

M. le Président rappelle, dans l'ordre alphabétique, les noms des candidats : MM. Enlart, Girard, Lefèvre-Pontalis, de la Tour, Ruelle et Valois.

Le scrutin donne les résultats suivants :

Pour le fauteuil de M. de Rozière : au deuxième tour de scrutin, M. Noël Valois, ayant obtenu la majorité requise, les deux tiers des voix, est élu membre résidant.

Pour le fauteuil de M. Louis Courajod : au deuxième tour de scrutin, M. Paul Girard, ayant obtenu la majorité requise, est élu membre résidant.

Pour le fauteuil de M. Aug. Prost : après cinq tours de scrutin, aucun des candidats n'ayant obtenu la majorité requise, l'élection est, conformément au règlement, renvoyée à un mois, c'est-à-dire au second mercredi du mois de janvier 1897.

Séance du 16 Décembre.

Présidence de M. l'abbé Henry Thédenat, 1er vice-président.

Ouvrages offerts :

Baye (Baron J. de). *Croix du XVe siècle conservée à Rostoff* (Russie). In-4°.

Delaborde (H.-F.). *Fragments de l'enquête faite à Saint-Denis en* 1282 *en vue de la canonisation de saint Louis.* Paris, 1896, in-8°.

Du Chatellier (P.). *Deux tumulus de l'époque du bronze dans les communes de Locmaria-Plouzané et de Saint-Yvi* (Finistère). In-8°.

Héron de Villefosse. *Louis Courajod* (1841-96). Arcis-sur-Aube, 1896, in-8°.

Jadart (Henri). *A travers l'exposition rétrospective de Reims en* 1895. Paris, 1896, in-8°.

Mareuse (E.). *Description de Paris par Thomas Platter le*

jeune, de Bâle (1599), *traduction de l'allemand par L. Sieber, achevée par M. Weibel, avec notes de E. Mareuse.* Paris, 1896, in-8°.

PÉLISSIER (Léon-G.). *Louis XII et Ludovic Sforza.* Paris, 1896, 2 vol. in-8°. (Bibl. des Écoles françaises d'Athènes et de Rome.)

PRÉVOST (Gustave-A.). *La religion et la morale nécessaires par un ingénieur français.* Paris, 1896, in-8°.

VILLENOISY (F. DE). *L'hiatus préhistorique et les découvertes de M. Piette.* In-8°.

— *Ethnographie de la Chine septentrionale et son influence sur l'Europe.* In-4°.

Correspondance.

Le Dr Capitan, présenté par MM. A. de Barthélemy et H. Gaidoz, écrit pour poser sa candidature au titre d'associé correspondant national. Le Président désigne MM. le baron de Baye, Valois et Girard pour former la commission chargée de présenter un rapport sur les titres scientifiques du candidat.

M. Victor Chapot, présenté par MM. R. Cagnat et E. Michon, écrit pour poser sa candidature au titre d'associé correspondant national. Le Président désigne MM. Héron de Villefosse, A. de Barthélemy et Mowat pour former la commission chargée de présenter un rapport sur les titres scientifiques du candidat.

Le Dr Loydreau écrit pour faire part à la Société de la découverte d'une patère en bronze, avec inscription au pointillé, trouvée non loin de Visignot (Côte-d'Or), et demander des renseignements sur une trouvaille faite autrefois dans la même région.

La lettre du Dr Loydreau est renvoyée à M. Héron de Villefosse, qui, en 1881, a communiqué à la Compagnie cette dernière trouvaille.

Travaux.

En souhaitant la bienvenue à nos nouveaux confrères MM. Noël Valois et Paul Girard, qui assistent à la séance, M. le Président leur rappelle que, conformément au règlement, ils auront à présenter, dans les six mois, des notices biographiques et bibliographiques sur MM. de Rozière et Courajod, qu'ils remplacent.

M. Jadart, associé correspondant national, envoie la note suivante :

« En lisant dans le ***Bulletin de la Société nationale des Antiquaires de France*** (séance du 26 février 1896) une communication de M. A. Blanchet sur une statuette en bronze, représentant un ***Paysan gallo-romain***, accompagnée de la reproduction de cet objet, il m'a semblé utile de vous adresser la photographie, sous les deux aspects, d'une statuette en bronze du Musée de Reims, offrant une analogie évidente, presque une similitude, avec celle décrite par notre confrère.

« Cette statuette, trouvée à Reims ou aux environs, mesure en hauteur huit centimètres (la photographie en a un peu grossi les contours) ; la jambe gauche du personnage est cassée ; le reste du corps est intact, la figure est imberbe, d'assez vivante expression, bien que de fabrication grossière. Il est vêtu d'une sorte de blouse ou sarrau tombant jusqu'aux genoux ; les épaules sont recouvertes en outre d'un petit mantelet avec capuchon par derrière, formant un sac en avant. Le personnage, qui tenait de la main gauche un instrument (un bâton sans doute qui a disparu), relève de la main droite le mantelet en avant et paraît vouloir en tirer, soit du grain pour semer, soit toute autre production. Cette figurine est bien celle d'un paysan gallo-romain.

« Acquise par le Musée de Reims d'un fouilleur local en 1889, cette statuette n'a pas encore été étudiée ni reproduite. Je l'avais seulement comparée, aussitôt son acquisition, avec la figurine d'un gallo-romain de la campagne,

donnée par J. Quicherat (*Histoire du costume en France.* Paris, Hachette, 1875, gr. in-8°, p. 33), d'après le *Recueil d'antiquités* de Grivaud de la Vincelle. Le type diffère du nôtre, le mantelet est plus long, mais l'analogie est évidente, aussi bien qu'avec le bronze acquis à Nîmes par notre érudit confrère M. A. Blanchet. Je renvoie pour le surplus à sa notice.

« J'ai pensé que cette confrontation d'un type du nord de la Gaule avec un autre type du midi pourrait intéresser la Société des Antiquaires de France. »

M. Cagnat, membre résidant, communique, de la part du P. Delattre, deux épitaphes versifiées trouvées dans le quartier des cimetières des *officiales* à Carthage (Bir-el-Djebbana).

La première est celle d'une femme, Norbania Saturnina, morte à l'âge de vingt-quatre ans un mois et seize jours. Le texte nous apprend qu'elle était originaire de Rome.

Au commencement de la troisième ligne, une sorte de D renversé est inexplicable. Je suppose qu'il existait sur le marbre avant que celui-ci ait été utilisé pour l'épitaphe de Norbania. On voit très nettement par les traces encore existantes sur la plaque que cette lettre était dissimulée jadis sous le ciment qui servait à retenir l'inscription dans l'encastrement ménagé à son intention sur la face de la tombe.

Haut. des lettres : 0m025 à la première ligne, 0m015/0,01 aux autres.

DIS·MANIB·SACR·
NORBANIA·SATVRNINA·ÞA·
ᗡORTA·VT·FAMA·PROBAT·MEMORANDA·DIVITE·ROMA·
DVODECIES·BINOS·SVPERAVI·LVMINIS·ANNOS·
BIS·SENAM·EX·NVMERO·PARTEM·QVAM·DIXIMVS·ANNI·
ET DECE·CONIVNCTIS·BIS TER·CVM FINE DIEBVS·
CASTA·PVDICITIAE·SERVAVI·TEMPORA·VITAE·
CONDITA·NVNC·LIBYCA·FELIX·TELLVRE·QVIESCO·
TV·QVOQVE·PRAETERIENS·TVMVLVM·QVI PERLEGIS·ISTVM·
PARCE MEOS·CINERES·PEDIBVS·CALCARE·PROTERVIS·
SIC TIBI·ABAETHERIAS·LVX·MVLTA·SVPERFLVAT·AVRAS·

La seconde inscription contient des détails qui sortent un peu de la banalité propre à ces sortes de documents.

Hauteur des lettres, 0m02/0,01.

DAPHNIS·EGO·HERMETIS·CONIVNX·SVM·LIBERA·FACTA
CVM·DOMINVS·VELLET·PRIMV·HERMES·LIBER·VT·ESSET
FATO·EGO·FACTA·PRIOR·FATO·EGO·RAPTA·PRIOR
QVAE TVLI·QVOD·GEMVI·GEMITVS·VIRO·SAEPE RELIQVI
QVAE DOMINO·INVITO·VITAM·DEDI·PROXIME·NATO·
NVNC·QVIS·ALET·NATVM·QVIS·VITAE·LONGA·MINISTRAT
ME STYGA·QVOD·RAPVIT·TAM·CITO·ENI·A·SVPEROS.
PIA· VIXIT · ANNIS· XXV· H·S·E·

La défunte se nommait Daphnis; c'était une esclave. Son mari Hermes l'était aussi. Ils s'unirent sans le consentement de leur maître (*domino invito*), ce qui faisait de leur union moins encore qu'un *contubernium.* Un fils naquit de leur rapprochement, et quelques jours, semble-t-il, après sa naissance, la jeune mère mourut. Elle avait vingt-cinq ans.

Au début de l'épitaphe est énoncée une pensée qui devait être un lieu commun dans les manuels de faiseurs d'inscriptions pour les épitaphes d'esclaves. La vraie liberté, celle qui dure toujours, c'est la mort. Nous l'avons déjà trouvée sur un marbre païen de Carthage que le P. Delattre nous a précédemment communiqué[1].

Mors vitam vicit ne libertatem teneres
. . . .
Nunc mors perpetua(*m*) *libertatem dedit.*

Le quatrième vers est fort obscur. Je suppose qu'il signifie : « Moi qui ai souffert un accident déplorable, je laisse les pleurs à mon mari, qui en répandra souvent. »

Le dernier vers, qui veut être un pentamètre, doit se lire : *Me Styga* (pour *Styx*) *quod rapuit tam cito enim a Superos* (pour *Superis*).

1. *Bulletin de la Société des Antiquaires,* 1893, p. 209.

Le baron de Baye, membre résidant, présente une statuette en bronze trouvée dans le gouvernement d'Orenbourg (Russie) pendant l'été de l'année 1896. Le gouvernement d'Orenbourg est situé au sud de la chaîne de l'Oural. Il est plus asiatique qu'européen, et généralement il est considéré comme appartenant plutôt à la Sibérie qu'à la Russie d'Europe. Sa colonisation russe est de date récente. Il était jadis exclusivement peuplé de Bachkins, de Mordvines et de Tatares. L'époque où les Tatares de cette contrée ont embrassé l'islamisme n'est pas connue, mais il est probable qu'ils étaient Mahométans lorsqu'ils y sont parvenus. Les Bachkins n'étaient pas tous Mahométans à l'époque de Tamerlan; ce prince leur envoya des missionnaires. Les Mordvines sont des Finnois mélangés à un élément turc. Ils étaient païens avant leur conversion à l'orthodoxie. Ce bronze peut être considéré comme une idole païenne.

M. Prou, membre résidant, lit un mémoire sur l'histoire monétaire de Beauvais.

Le mémoire de M. Prou est renvoyé à la Commission des impressions.

M. Ulysse Robert, membre résidant, fait une communication relative aux testaments passés devant l'officialité de Besançon. Ces testaments, au nombre de près de 8000, remontaient pour les plus anciens jusqu'au milieu du XIIIe siècle; les plus récents descendaient jusqu'au milieu du XVIIe siècle; cet ensemble de documents a été détruit à l'époque de la Révolution. Cependant, on connaît un certain nombre de ces testaments qui avaient été distraits de la collection antérieurement à cette époque, et leur étude fournit à M. Robert les renseignements les plus précieux et de toute nature sur l'histoire de la Franche-Comté, les usages et les mœurs des habitants de cette région.

M. Héron de Villefosse, membre résidant, fait la communication suivante :

« J'ai reçu de M. de Bourgade-la-Dardye plusieurs copies

d'inscriptions latines relevées en Espagne. La plupart de ces textes sont connus et publiés dans le vol. II du *Corpus inscript. latin.* sous les nos 1484, 1499, 1503, 5457, 6284. Ce sont des inscriptions de la *colonia Julia Firma Astigi*, aujourd'hui Ecija; les copies de M. de B. n'apportent rien de nouveau et confirment simplement les lectures déjà connues.

« M. de Bourgade a cependant relevé à Algamitas, au sud-est de Séville, une inscription que je crois inédite ; en tout cas, elle ne figure pas au *Corpus*. En voici le texte :

Q · SEMPRONIO · SE
CVNDINO · BAEGEN
SI · SEMPRONIA · G · F ·
RVSTICA · MATER ·
T · P · I · SEMPRONIVS
SEMPRONIANVS SCIM
BRIGINVS ■■■■■■

« Algamitas n'est encore représenté au *Corpus* latin (vol. II, no 6259, 11) que par un sceau de bronze portant le nom de *P. Mussidius Sempronianus*. Les deux textes sont à rapprocher à cause du cognomen *Sempronianus*.

« L'ethnique *Baegensis* s'est déjà rencontré dans une autre inscription de Bétique[1], mais la position de la ville de Baega n'est pas connue. »

M. de Bourgade m'a en outre communiqué la copie d'un fragment d'inscription gravée en petits caractères sur un débris d'une plaque de bronze, assez épaisse, qui a été trouvé en Espagne, au sud de Séville. L'inventeur, espérant pouvoir compléter sa découverte et exécuter des fouilles dans le terrain même où ce fragment a été recueilli, se réserve de faire connaître plus tard le nom de la localité.

Ce fragment d'inscription appartient certainement à une loi municipale analogue à celles de Salpensa, de Malaga et d'Urso[2]. Il est ainsi conçu :

1. *Corp. inscr. lat.*, vol. II, n° 1394.
2. *Corpus inscr. lat.*, vol. II, nos 1963-1964 et 5439.

ASIETERIT QVON
PECVNIA REDIGER
NEM ER QVA DEACI
-VM ET ALTERVM
d D ESTO EIIV*s*
*municipu*M M V N*icipi*.....
*exe*RCEBIT
SIT

Les A ne sont pas barrés et la boucle du P n'est pas complètement fermée.

Au commencement de la ligne 5, on retrouve la formule [*d*(*are*)] *d*(*amnas*) *esto*, formule si fréquente dans les lois municipales citées plus haut; elle était précédée du chiffre de l'amende à payer et du nom du municipe auquel il fallait payer. Le nom du municipe revenait encore à la fin de la ligne 6. Peut-être faut-il lire à la fin de la ligne 5 la formule, également fréquente, *eiju*[*sque pecuniae*]....., etc.

M. Héron de Villefosse ajoute qu'il profite de cette communication sur des inscriptions d'Espagne pour signaler la présence, dans une collection parisienne, d'une autre inscription romaine provenant des environs de Lisbonne, dont Emile Hübner a inséré le texte dans le volume II du *Corpus* latin[1], sans avoir pu le contrôler sur la pierre originale. Cette inscription appartenait à un ancien diplomate portugais, le baron d'Alcochete, dont la collection a été récemment dispersée. En voici la copie; elle diffère peu de celle qui a été adoptée dans le *Corpus*, où la division des lignes est inexacte :

IVLIA · C · F · ToN
GETA · ANN · XX (NN *enchevêtrés*)
H · S · E · IVLIA · L ·
F · AMOENA · NA
TER F · C

1. *Corpus inscr. lat.*, vol. II, n° 296.

Tongius, *Tongeta*, *Tongetamus* sont des noms assez fréquents dans la partie occidentale de l'Espagne. Quant au surnom féminin *Amoena*, il paraît avoir été en grand honneur dans la même région[1].

La même collection renfermait une urne carrée, provenant de Rome, décorée de dauphins dans les angles et portant l'inscription suivante, également connue[2] :

D · M
HEVRAESI
PAMPHILVS ET ·
THISBE
PARENTES · INF
FIL · PIISSIMAE
V · A · VIII · M · V · D · XX

La copie de Doni est exacte; il a cependant oublié les points et modifié le chiffre des jours. Le trait qu'il a pris pour un I (XXI) est un trait parasite.

C'est aussi d'un columbarium romain que provient, probablement, une petite urne ronde décorée d'un dauphin et de deux Amours portant des torches. La copie du texte ne se trouve pas dans le *Corpus ;* il offre, du reste, peu d'intérêt :

D M
DIONI · FE
CIT · EVTV
CHVS · FRATRI

Enfin, la même collection renfermait un monument *faux*. C'est une urne carrée portant l'inscription :

M · PORCIVS
CATO
CENSORIVS

1. Voir la table du *Corpus*, vol. II, suppl.
2. *Corpus inscr. lat.*, vol. VI, n° 19451.

La collection du baron d'Alcochete a été vendue après la mort de ce diplomate, il y a environ deux ans. Les différents monuments qui s'y trouvaient réunis ont été dispersés[1].

Séance du 23 Décembre.

Présidence de M. l'abbé Thédenat, 1er vice-président.

Travaux.

M. Mowat, membre résidant, entretient la Société d'une curieuse découverte numismatique qui remonte, il est vrai, à une vingtaine d'années, mais qui n'en exige pas moins une correction et un complément. En plaçant les unes à la suite des autres des monnaies de Probus frappées à Tarragone, dans l'ordre indiqué par le numéro de chacune des six officines de cet atelier monétaire, P (*prima*), S (*secunda*), T (*tertia*), Q (*quarta*), V (*quinta*), VI (*sexta*), feu le Dr Missong[2] avait remarqué que les lettres correspondantes dans le champ forment un mot qui se lit *equiti :*

$$\frac{\mathrm{E}}{\mathrm{P\ XXI}},\ \frac{\mathrm{Q}}{\mathrm{S\ XXI}},\ \frac{\mathrm{V}}{\mathrm{T\ XXI}},\ \frac{\mathrm{I}}{\mathrm{Q\ XXI}},\ \frac{\mathrm{T}}{\mathrm{V\ XXI}},\ \frac{\mathrm{I}}{\mathrm{VI\ XXI}}$$

Une autre série, du même atelier de Tarragone, reproduit le même mot sous la forme *aequit :*

$$\frac{\mathrm{A}}{\mathrm{P\ XXI}},\ \frac{\mathrm{E}}{\mathrm{S\ XXI}},\ \frac{\mathrm{Q}}{\mathrm{T\ XXI}},\ \frac{\mathrm{V}}{\mathrm{Q\ XXI}},\ \frac{\mathrm{I}}{\mathrm{V\ XXI}},\ \frac{\mathrm{T}}{\mathrm{VI\ XXI}}$$

La coïncidence n'est certainement pas fortuite; elle dénote, au contraire, une combinaison ingénieusement étudiée. En

1. L'urne d'Heuraesis a été acquise par le Musée de Laval. M. Mowat l'a publiée, avec un fac-similé phototypique, dans le *Bulletin de la Commission historique et archéologique de la Mayenne*, 2e série, t. XIII, 1897, p. 97, article *Deux urnes funéraires récemment entrées au Musée de Laval.*

2. *Numismatische Zeitschrift*, Wien, V, 1875, p. 101-115, article *Gleichartig systemisirte Münzreihen unter Kaiser Probus.*

effet, le même mot se retrouve, avec une disposition différente, dans une troisième série de monnaies de Probus frappées non plus à Tarragone, mais à Rome ; ici, les lettres du mot *aequiti*, au lieu d'être placées dans le champ, sont à l'exergue, entre la sigle R, signifiant *Roma*, et la lettre numérale grecque marquant le numéro d'ordre de chacune des sept officines urbaines à cette époque. Les exergues étant placés en colonne verticale, la lecture s'obtient en suivant de haut en bas les lettres médianes :

R A A	exergue de la	1re	officine.
R E B	—	2e	—
R Q Γ	—	3e	—
R V Δ	—	4e	—
R I E	—	5e	—
R T ς	—	6e	—
R I Z	—	7e	—

Missong a fait preuve d'une singulière perspicacité en pénétrant le secret de ces combinaisons ; mais il s'est trompé quand il a cru que les monétaires romains avaient voulu prendre comme pour mot d'ordre le nom du type personnifié de la Monnaie, l'*Équité ;* on le trouve effectivement en légende, très souvent au nominatif, AEQVITAS AVGVSTI, quelquefois au datif, AEQVITATI AVGG, ou AEQVITATI PVBLICAE sur des monnaies de Septime Sévère et de ses fils. Cependant, il est inadmissible que ceux qui avaient imaginé cette savante combinaison, tant à Rome qu'en Espagne, aient pu répéter la faute d'oublier la troisième syllabe *ta* dans des séries absolument distinctes.

En réalité, le mot *aequiti*, *equiti*, *aequit* est, au génitif, l'un des noms que portait l'empereur connu sous les dénominations officielles de M. Aurelius Probus ; l'auteur indéterminé de l'*Epitome*, Victor, *alias* Victorinus ou Victorius, le dit expressément au chapitre 36 : *Sed quum magna pars exercitus Equitium Probum, militiae peritum, legisset.*

L'orthographe de ce nom, employé tantôt comme gentilice, tantôt comme cognomen ou comme agnomen, paraît avoir

été incertaine, car les textes épigraphiques donnent indifféremment de nombreux exemples de chacune des formes *Aequitius*, *Equitius;* le plus intéressant[1] est celui d'un centurion de la *cohors VIII vol(untariorum) philippiana*, dénommé *M. Ippius Vitalis signo Equitii*[2].

L'ancien surnom de Probus avait donc été choisi à Rome et à Tarragone en guise de mot de passe monétaire, tout comme plus tard l'ont été ceux de Dioclétien et de Maximien : à savoir *Iovius* et *Herculius*, sous la transcription grecque I—O—BI et HP—KOΥ—ΛI, découverte par un autre Viennois, Joseph von Kolb, sur les petits bronzes à la légende CONSERVATOR AVGG.

M. Philippe Delamain, associé correspondant national, communique à la Société les résultats de nouvelles fouilles qu'il a exécutées dans la nécropole de Herpes (Charente), qui remonte à l'époque mérovingienne. Parmi les monuments, tels que fibules et armes décorées de dorures et de verroteries incrustées que présente M. Delamain, on remarque surtout une énorme boucle de ceinturon en cristal de roche, encore munie de son ardillon de bronze.

M. Molinier, membre résidant, émet l'opinion que cette boucle de ceinturon n'est pas franque ou barbare, mais qu'elle est d'origine orientale.

M. Babelon, membre résidant, croit au contraire que cette boucle de ceinturon est bien de travail occidental; sa forme, pareille à celle des boucles en bronze trouvées dans les tombes barbares, autorise à l'admettre. La taille du cristal de roche paraît n'avoir jamais cessé d'exister en Occident, comme le prouvent en particulier les nombreuses boucles de cristal de roche trouvées aussi dans les tombeaux de l'époque barbare, particulièrement sur les bords du Rhin et en Normandie.

M. Blanchet, membre résidant, fait observer, quant à la provenance de certaines pierres dures, qu'il n'est pas néces-

1. *Corpus inscr. lat.*, III, 2706.
2. *Numismatische Zeitschrift*, IV, 1875, p. 24-30, article *Enträthselte Siglen auf Münzen Diocletians und Maximians.*

saire de recourir à l'hypothèse d'une origine orientale pour expliquer leur présence dans des tombeaux de l'Occident de l'Europe. On a cru longtemps que le jade et la jadéite provenaient de l'Orient; or, on a trouvé un gisement de jadéite dans le Morbihan (*Congrès archéologique de Vannes*, 1881, p. 88), et Benjamin Fillon a signalé le jade à Préfaille, dans le pays de Rais.

M. Molinier, membre résidant, présente à la Société une importante pièce de céramique italienne récemment acquise par le Musée du Louvre. C'est un grand plat destiné à servir de motif de décoration céramique appliquée sur une façade; il est décoré d'un lion héraldique tenant un étendard et des fleurs de lis. Sa fabrication se place entre 1430 et 1440 environ, et montre qu'à cette époque la céramique italienne subissait directement, au point de vue décoratif, l'influence de la céramique orientale.

Séance du 30 Décembre.

Présidence de M. l'abbé Thédenat, 1er vice-président.

Correspondance.

M. Émile Pierre, présenté par MM. de Barthélemy et Schlumberger, écrit pour poser sa candidature au titre d'associé correspondant national de la Société à Houdelaincourt (Meuse). La commission chargée de présenter un rapport sur les titres scientifiques du candidat sera composée de MM. Thédenat, rapporteur, Beurlier et Prou.

M. le Président donne lecture d'une lettre de M. Eugène Soil, juge d'instruction à Tournai (Belgique), remerciant la Société de l'avoir admis au titre d'associé correspondant.

Travaux.

Le R. dom Germain Morin, associé correspondant à l'abbaye de Maredsous (Belgique), lit un mémoire sur les légendes provençales de saint Lazare et de saint Maximin.

Le mémoire du R. dom Germain Morin est renvoyé à la commission des impressions.

Le marquis de Ripert-Monclar, associé correspondant national, fait observer que l'évêché de Riez, un des plus rapprochés géographiquement de Saint-Maximin, présente la même trilogie. Le plus illustre de ses évêques est saint Maxime (souvent aussi appelé saint Maximin). Saint Sidoine Apollinaire est mêlé tout particulièrement à l'histoire du diocèse. Enfin, ce diocèse présente la particularité d'être un de ceux où la dévotion à saint Marc, évangéliste, a été la plus répandue. Plusieurs paroisses, celles notamment d'Allemagne, à huit kilomètres de Riez, et des chapelles rurales sont placées sous son invocation, et, par suite, les noms de Marc, Marcel, Marcelle y sont particulièrement répandus. Des recherches dans les traditions de l'évêché de Riez pourraient peut-être par suite augmenter encore l'intérêt du mémoire capital de dom Germain.

M. Adrien Blanchet, membre résidant, fait la communication suivante :

« Le monument dont je présente le moulage est conservé au Musée d'archéologie, à Rennes. C'est une figurine en terre cuite, représentant Horus enfant, assis à terre, la jambe gauche repliée[1], portant un doigt de la main droite à ses lèvres et tenant sous le bras gauche un fruit (ou peut-être un vase)[2]. La tête porte une grosse couronne surmontée du *pschent* entre les deux plumes et les deux cornes. A gauche d'Harpocrate se dresse un uræus, portant une couronne surmontée de la coiffure sacrée[3]; la partie inférieure du serpent est engagée sous la jambe gauche du jeune dieu. La

1. La jambe droite manque par suite d'une cassure.

2. « Le geste par lequel l'Horus égyptien porte le doigt à la bouche, comme font les petits enfants, avait inspiré à d'autres une idée de silence et de mystère; il lui (à l'artiste) a inspiré une idée de gourmandise et l'a poussé à ajouter le vase » (G. Maspero, *Catalogue du Musée égyptien de Marseille*, 1889, n° 1063).

3. Les détails ne sont pas nets et cette coiffure, sur notre monument, ressemble plus au *pschent* qu'à l'*atew*.

base de cette figurine est en forme de socle rectangulaire (hauteur : 152 millimètres).



Horus enfant.

« Il est bien évident que, d'après cette description, on pourrait considérer cette terre cuite comme un produit égyptien, fabriqué à l'époque ptolémaïque ou même à l'époque romaine. Et, en effet, la plupart des Musées conservent des figurines égyptiennes représentant le jeune Horus dans une pose similaire.

« Mais la statuette du Musée de Rennes a été trouvée dans des circonstances particulières que je vais exposer.

« Vers 1850, en creusant le sol pour établir les fondations d'une maison, dans un champ voisin du village de Cesson, près de Rennes, on trouva une grande quantité de statuettes

en terre cuite, presque toutes brisées. La plupart de ces figurines étaient des Vénus et des déesses mères, portant deux enfants, du type de celles que j'ai décrites dans mon *Étude sur les figurines en terre cuite de la Gaule romaine*[1]. Il y avait aussi, parmi ces débris, une tête jeune, imberbe, et enfin la statuette d'Horus enfant que je viens de décrire. Quelques-unes des Vénus sont en terre blanche, mais la plupart des statuettes de Cesson sont en argile jaunâtre, tirant sur le rouge brique clair, sans aucun lustre. On a prétendu avoir reconnu, près du lieu de la trouvaille, les restes d'un four à potier[2].

« J'avais déjà signalé[3] les monuments de la trouvaille de Cesson, d'après un catalogue du Musée de Rennes, mais la description publiée[4] étant incomplète ne m'avait pas permis de soupçonner l'intérêt de la statuette décrite au commencement de cette note. J'avais donc classé sans hésitation la figurine d'Harpocrate parmi les statuettes gallo-romaines.

« Mais la trouvaille de Cesson permet d'émettre deux hypothèses que je vais indiquer.

« La figurine d'Horus enfant peut avoir été fabriquée en Gaule, dans le même atelier que les autres statuettes de Cesson, dont le plus grand nombre sont aussi en argile rouge, et ce serait par conséquent une réplique d'une figurine égyptienne importée en Gaule. J'ai déjà montré la relation évidente qu'il y avait entre des statuettes de Vénus gallo-romaines et de Vénus provenant d'Égypte[5].

« L'autre hypothèse est tout aussi vraisemblable : l'Har-

1. *Mémoires de la Société des Antiquaires de France*, t. LI, 1890, p. 156 et 181 ; tir. à part, p. 92 et 117.

2. Je dois les renseignements relatifs à cette trouvaille à M. L. Decombe, l'obligeant conservateur du Musée d'archéologie de Rennes.

3. *Mémoires*, t. LI, p. 221.

4. A. André, *Cat. rais. du Musée d'archéologie de Rennes*, 1876, n° 708 : « Ornement moulé représentant un enfant entre deux cornes d'abondance dont l'une est brisée ; il porte la main droite sous le menton ; de la gauche, une pomme. »

5. *Mémoires*, t. LI, p. 131 ; tir. à part, p. 67.

pocrate de Cesson aurait été importé directement d'Égypte. Il y a lieu de faire remarquer, en faveur de cette seconde hypothèse, que les figurines égyptiennes de la basse époque sont généralement en argile rougeâtre.

« Il est aujourd'hui superflu de démontrer la possibilité de l'importation directe, car la diffusion du culte des divinités alexandrines en Gaule est établie par une multitude de faits[1].

« Quelle que soit l'hypothèse admise au sujet de l'origine de la statuette d'Harpocrate trouvée à Cesson, le monument est intéressant, car, de toutes manières, c'est un document dont il convient de tenir compte pour l'étude des influences étrangères dans la Gaule romaine. »

M. Eude, associé correspondant national, présente la gravure de trois vieilles statues lusitanes, publiées pour la première fois par une revue portugaise. Ces statues en granit, fort grossières, dont deux n'ont pas de tête et dont aucune n'a de pieds, sont intéressantes au point de vue du costume et de l'armement. Le sayon s'arrête au-dessus du genou. Les bras sont nus. Le bouclier représenté sur deux des statues est rond et fort petit, répondant à l'indication de Strabon; « le diamètre du bouclier des Lusitans n'est que de deux pieds. » L'arme représentée est un poignard. Il faut remarquer qu'il est placé à droite. Ces statues étaient sans doute des effigies tombales. Peut-être faudrait-il les rapprocher des monuments d'Olerdola (Catalogne), ayant grossièrement la forme d'un corps humain. Sur les anneaux dont deux des statues sont ornées, M. Eude se propose de faire une autre communication.

1. Voy., sur la question : G. Lafaye, *Hist. du culte des divinités d'Alexandrie hors de l'Égypte*, p. 162; A. Blanchet, dans *Mém. de la Soc. des Ant. de France*, t. LI, p. 141; Roscher, *Lexicon der Myth.*, *s. v. Isis*; S. Reinach, *Bronzes figurés de la Gaule romaine*, p. 13; E. Guimet, *L'Isis romaine*, dans les *Comptes rendus de l'Acad. des inscr. et belles-lettres*, 1896, p. 155. — Comme on connaissait un seul exemple douteux, dans la Haute-Garonne, pour le sud-ouest de la Gaule, je citerai, en passant, la découverte d'une statuette d'Isis à Mirabel, dans le Tarn-et-Garonne (A. Devals aîné, *Rép. archéol. du dép. du Tarn-et-Garonne*, 1873, p. 30).

M. Blanchet fait observer que ce petit bouclier rond est analogue à celui que portent des statuettes de guerriers sardes, notamment celles qui sont conservées au Cabinet des médailles.

M. E. Molinier, membre résidant, présente la photographie d'un beau meuble français récemment acquis par un amateur parisien, qui le destine au Musée du Louvre. Ce meuble, qui a conservé sa décoration polychrome, est de l'époque de Henri III, et il a été fabriqué soit par Hugues Sambui, architecte de Dijon, soit par un artiste de son école.

M. Ruelle, associé correspondant national, lit une note sur le monocorde, instrument de musique chez Cl. Ptolémée :

« Le monocorde, dans l'antiquité grecque, eut une double destination. Appareil d'acoustique, Pythagore l'employa pour évaluer les rapports mathématiques des intervalles compris entre les sons consonants. Instrument de musique, on en possède plusieurs représentations sur des monuments grecs récemment décrits par M. Th. Reinach, sans parler de celles que fournissent les tombes égyptiennes depuis la XVIIIe dynastie. Cl. Ptolémée, dans un chapitre de ses *Harmoniques* (II, 12), que M. Ruelle traduit pour la première fois en français, a laissé quelques indications intéressantes sur le jeu de cet instrument. Il en ressort en fait que son manche portait des marques, des traits, correspondant aux notes musicales, sur lesquels on faisait glisser un curseur au fur et à mesure qu'on voulait pincer chacune de ces notes. C'est, en quelque sorte, l'embryon de ce qui est devenu notre guitare. »

LISTE DES PÉRIODIQUES

REÇUS PAR LA SOCIÉTÉ

EN 1896.

FRANCE.

AISNE. — *Bulletin de la Société académique de Laon*, t. XXIX. Laon, 1895, in-8°.

ALPES (HAUTES-). — *Bulletin de la Société d'études des Hautes-Alpes*, 2e série, nos 17 à 19. 15e année. Gap, 1896, in-8°. — *Table des matières contenues dans les dix premières années*. Gap, 1895, in-8°.

AUBE. — *Mémoires de la Société académique d'agriculture, des sciences, arts et belles-lettres du département de l'Aube*, 3e série, t. XXXII, année 1895. Troyes, in-8°. — *Société académique de l'Aube. Liste des dons faits au Musée de Troyes*, n° 34. Troyes, 1896, in-8°.

BELFORT (TERRITOIRE DE). — *Bulletin de la Société belfortaine d'émulation*, n° 15. Belfort, 1896, in-8°.

CALVADOS. — *Société des sciences, arts et belles-lettres de Bayeux*, vol. 3, n° 2; vol. 4, n° 1. Bayeux, 1895-1896, in-8°.

Mémoires de l'Académie nationale des sciences, arts et belles-lettres de Caen. Caen, 1895, in-8°.

Congrès archéologique de France. LXe session. Séances générales tenues à Abbeville en 1893. Caen, 1895, in-8°.

CHARENTE. — *Bulletin et mémoires de la Société archéologique et historique de la Charente*, 6e série, t. V, année 1895. Angoulême, 1896, in-8°.

CHARENTE-INFÉRIEURE. — *Recueil de la Commission des arts et monuments historiques de la Charente-Inférieure et Société d'archéologie de Saintes*, 4e série, t. III, janvier à octobre 1896. Saintes, 1896, in-8o.

Revue de Saintonge et d'Aunis. Bulletin de la Société des Archives historiques, t. XVI, 4e à 6e livr. Saintes, 1896, in-8o.

CHER. — *Mémoires de la Société des Antiquaires du Centre. Table des volumes XI à XX*. Bourges, 1895, in-8o.

Mémoires de la Société historique, littéraire, artistique et scientifique du Cher, 4e série, 11e vol. Bourges, 1896, in-8o.

CORRÈZE. — *Bulletin de la Société scientifique, historique et archéologique de la Corrèze*, t. XVII, 4e livr.; t. XVIII, 1re à 3e livr. Brive, 1895-1896, in-8o.

CÔTE-D'OR. — *Société d'histoire, d'archéologie et de littérature de l'arrondissement de Beaune. Mémoires*, année 1894. Beaune, 1895, in-8o.

Bulletin de la Société archéologique et historique du Châtillonnais, 2e série, nos 3 et 4. Châtillon-sur-Seine, 1896, in-8o.

Mémoires de l'Académie des sciences, arts et belles-lettres de Dijon, 4e série, t. V, années 1895-96. Dijon, 1896, in-8o.

Catalogue du Musée de la Commission des antiquités de la Côte-d'Or. Dijon, 1894, in-4o.

CÔTES-DU-NORD. — *Société d'émulation des Côtes-du-Nord. Bulletins*, année 1896, nos 1 à 10. — *Tables générales*. Saint-Brieuc, 1896, in-8o.

CREUSE. — *Mémoires de la Société des sciences naturelles et archéologiques de la Creuse*, 2e série, t. IV. Guéret, 1895-96, in-8o.

DORDOGNE. — *Bulletin de la Société historique et archéologique du Périgord*, t. XXIII, 1re à 4e livr. Périgueux, 1896, in-8o.

DOUBS. — *Académie des sciences, belles-lettres et arts de Besançon. Procès-verbaux et mémoires*, année 1895. Besançon, 1896, in-8°.

Mémoires de la Société d'émulation du Doubs, 6e série, 9e vol. Besançon, 1894, in-8°.

Mémoires de la Société d'émulation de Montbéliard, 25e vol., 1er et 2e fasc. Montbéliard, 1895-96, in-8°.

DRÔME. — *Bulletin de la Société départementale d'archéologie et de statistique de la Drôme*, 116e à 119e livr. Valence, 1896, in-8°.

Bulletin d'histoire ecclésiastique et d'archéologie religieuse des diocèses de Valence, Gap, Grenoble et Viviers, 15e année. Romans, 1895, in-8°.

EURE-ET-LOIR. — *Bulletin de la Société archéologique d'Eure-et-Loir*, nos 218 à 224. Chartres, 1896, in-8°.

Bulletin de la Société dunoise, nos 107 à 109. Châteaudun, 1896, in-8°.

FINISTÈRE. — *Bulletin de la Société académique de Brest*, 2e série, t. XXI. Brest, 1896, in-8°.

GARD. — *Mémoires et comptes-rendus de la Société scientifique et littéraire d'Alais*, t. XXV, année 1894. Alais, 1895, in-8°.

Mémoires de l'Académie de Nîmes, 7e série, t. XVIII. Nîmes, 1895, in-8°.

GARONNE (HAUTE-). — *Mémoires de l'Académie des sciences, inscriptions et belles-lettres de Toulouse*, 9e série, t. VII. Toulouse, 1895, in-8°.

Bulletin de la Société archéologique du Midi de la France, série in-8°, nos 17 et 18. Toulouse, 1896, in-8°.

GIRONDE. — *Actes de l'Académie nationale des sciences, belles-lettres et arts de Bordeaux*, 3e série, 55e année, 1893. Paris, 1893, in-8°.

Société archéologique de Bordeaux, t. XIX, 4e fasc.; t. XX, 1er à 4e fasc. Bordeaux, 1894-95, in-8°.

HÉRAULT. — *Bulletin de la Société archéologique, scientifique et littéraire de Béziers*, 3e série, t. I, 2e livr. Béziers, 1896, in-8o.

Publications de la Société archéologique de Montpellier, 2e série, no 2, in-8o. — *Médaillier de la Société archéologique de Montpellier, description* par E. Bonnet, 1re partie, monnaies antiques. Montpellier, 1896, in-8o.

INDRE-ET-LOIRE. — *Bulletin de la Société archéologique de Touraine*, t. X, 3e et 4e trim. 1895. Tours, 1895, in-8o.

ISÈRE. — *Bulletin de l'Académie delphinale*, 4e série, t. IX (1895). Grenoble, 1896, in-8o.

LANDES. — *Société de Borda. Bulletin trimestriel*, 20e année, 4e trim.; 21e année, 1er à 3e trim. Dax, 1895-96, in-8o.

LOIR-ET-CHER. — *Bulletin de la Société archéologique, scientifique et littéraire du Vendômois*, t. XXXIV. Vendôme, 1895, in-8o.

LOIRE. *Bulletin de la Diana*, t. VIII, no 4; t. IX, nos 1 et 2. Montbrison, 1895-96, in-8o.

LOIRE-INFÉRIEURE. — *Bulletin de la Société archéologique de Nantes*, t. XXXIII, année 1895. Nantes, 1895, in-8o.

LOIRET. — *Société archéologique et historique de l'Orléanais. Bulletin*, t. XI, nos 156 et 157. — *Mémoires*, t. XXVI. Orléans, 1895, in-8o, avec un atlas in-fol. — *Table des mémoires et bulletins* (1848-1894). Orléans, 1895, in-8o.

MAINE-ET-LOIRE. — *Mémoires de la Société nationale d'agriculture, sciences et arts d'Angers*, 4e série, t. IX, année 1895. Angers, 1896, in-8o.

MARNE. — *Mémoires de la Société d'agriculture, commerce, sciences et arts du département de la Marne*, année 1895. Châlons-sur-Marne, 1896, in-8o.

Travaux de l'Académie nationale de Reims, vol. 95 à 97. Reims, 1895-96, in-8o.

MARNE (HAUTE-). — *Bulletin de la Société historique et archéologique de Langres*, t. IV, nos 52 à 54. Langres, 1896, in-8o.

MEURTHE-ET-MOSELLE. — *Mémoires de l'Académie de Stanislas*, 5e série, t. XIII, année 1895. Nancy, 1896, in-8o.

Mémoires de la Société d'archéologie lorraine et du Musée historique lorrain, t. XLV. Nancy, 1895, in-8o.

MEUSE. — *Mémoires de la Société des lettres, sciences et arts de Bar-le-Duc*, 3e série, t. V. Bar-le-Duc, 1896, in-8o.

Mémoires de la Société philomathique de Verdun, t. XIV. Verdun, 1896, in-8o.

MORBIHAN. — *Bulletin de la Société polymathique du Morbihan*, années 1893 et 1894. Vannes, 1893-95, in-8o.

NORD. — *Bulletin de la Société dunkerquoise*, 1895, 2e fasc.; 1896, 1er fasc. Dunkerque, 1895-96, in-8o. — *Mémoires*, t. XXVIII (1895). Dunkerque, 1896, in-8o.

Revue de l'art chrétien, 4e série, t. VI, 6e livr.; t. VII, 1re à 6e livr. Lille, 1895-96, in-4o. — *Table analytique générale de la Revue de l'art chrétien des années* 1883 *à* 1895.

Mémoires de la Société d'émulation de Roubaix, 3e série, t. II. Roubaix, 1896, in-8o.

Société d'agriculture, sciences et arts de l'arrondissement de Valenciennes. Revue agricole, industrielle, historique et artistique, t. XLV, février 1895-janvier 1896. Valenciennes, in-8o.

OISE. — *Mémoires de la Société académique d'archéologie, sciences et arts du département de l'Oise*, t. XVI, 1re partie. Beauvais, 1895, in-8o.

Société historique de Compiègne. Procès-verbaux, rapports et communications diverses, t. IV, 1895. Compiègne, 1895, in-8o. — *Cartulaire de l'abbaye de Saint-Corneille de Compiègne*, publ. par l'abbé E. Morel, 2e fasc. Compiègne, 1896, in-4o. — *L'instruction publique à Compiègne en* 1789, par B.-A. Dervillé. Compiègne, 1896, in-8o. — *Inauguration d'une plaque commémorative à la mémoire du grand Ferret à Rivecourt*. Compiègne, 1896, in-8o.

PAS-DE-CALAIS. — *Société des Antiquaires de la Morinie. Bulletin historique*, année 1895, 4e fasc.; année 1896, 1er à 3e fasc. Saint-Omer, in-8°. — *Mémoires*, t. XXIII. Saint-Omer, 1895, in-8°. — *Le cartulaire de Saint-Barthélemy de Béthune*, publ. par le comte A. de Loisne. Saint-Omer, 1895, in-4°.

RHÔNE. — *Mémoires de l'Académie des sciences, belles-lettres et arts de Lyon. Sciences et lettres*, 3e série, t. III. Lyon, 1895, in-8°.

SAÔNE-ET-LOIRE. — *Mémoires de la Société éduenne*, nouvelle série, t. XXIII. Autun, 1895, in-8°.

Bulletin de la Société des sciences naturelles de Saône-et-Loire, 22e année, nos 1 à 11. Chalon-sur-Saône, 1896, in-8°.

SARTHE. — *Revue historique et archéologique du Maine*, t. XXXVIII et XXXIX. Le Mans, 1895-96, in-8°.

SAVOIE. — *Mémoires et documents publiés par la Société savoisienne d'histoire et d'archéologie*, t. XXXIV. Chambéry, 1895, in-8°.

SAVOIE (HAUTE-). — *Revue savoisienne, publication périodique de la Société florimontaine*, 37e année, janvier-octobre 1896. Annecy, in-8°.

SEINE. — *Annuaire de la Société française de numismatique*, année 1896. Paris, in-8°.

Bulletin de correspondance hellénique, année 1895, fasc. XI-XII; année 1896, fasc. I-X. Athènes et Paris, in-8°.

Bulletin critique, année 1896. Paris, in-8°.

Journal des Savants, nov.-déc. 1895; janv.-oct. 1896. Paris, in-4°.

Ministère de l'Instruction publique. Bibliographie des travaux historiques, t. III, 1re livr. Paris, 1896, in-4°. — *Catalogue général des manuscrits des Bibliothèques publiques.* Départements, t. XXVIII; Paris, Bibl. Sainte-Geneviève, t. II; Paris, Bibl. de l'Arsenal, Table. Paris, 1895-96,

3 vol. in-8°. — *Documents inédits sur l'histoire de France : Lettres du cardinal Mazarin*, t. VIII; *Lettres de Catherine de Médicis*, t. V; *Rôles gascons*, supplément au t. I; *Remontrances du Parlement*, t. II; *Comptes des bâtiments du roi*, t. IV. Paris, 1894-96, 5 vol. in-4°.

Revue de la Société des études historiques, 4e série, t. XIII, 1895. Paris, in-8°.

Société de l'histoire de France. — Annuaire-Bulletin, année 1895. Paris, in-8°. — *Histoire de Gaston IV, comte de Foix*, publ. par H. Courteault, t. II. — *Chronique de Richard Lescot*, publ. par J. Lemoine. — *Journal de Jean de Roye*, publ. par B. de Mandrot. — *Brantôme*, publ. par L. Lalanne. Paris, 1896, 4 vol. in-8°.

Seine-et-Oise. — *Mémoires de la Société archéologique de Rambouillet*, série in-8°, t. XI. Tours, 1896, in-8°.

Commission des antiquités et des arts, t. XVI. Versailles, 1896, in-8°.

Mémoires de la Société des sciences morales, des lettres et des arts de Seine-et-Oise, t. XIX. Versailles, 1895, in-8°.

Seine-Inférieure. — *Précis analytique des travaux de l'Académie des sciences, belles-lettres et arts de Rouen pendant l'année* 1894-95. Rouen, 1896, in-8°.

Somme. — *Bulletin de la Société d'émulation d'Abbeville*, année 1894, nos 3 et 4; année 1895, nos 1 à 4. Abbeville, in-8°. — *Mémoires*, t. I, fasc. 1 et 2. Abbeville, 1895, in-8°.

Mémoires de l'Académie des sciences, des lettres et des arts d'Amiens, t. XLII (1895). Amiens, 1896, in-8°.

Bulletin de la Société des Antiquaires de Picardie, année 1895, n° 4; année 1896, n° 1. Amiens, 1896, in-8°. — *Album archéologique*, 11e fasc. Amiens, 1896, in-fol. — *La Picardie historique et monumentale. Amiens.* Notices par G. Durand et E. Soyez. Amiens, 1895, in-fol.

Tarn-et-Garonne. — *Bulletin archéologique et historique de la Société archéologique de Tarn-et-Garonne*, t. XXIII. Montauban, 1895, in-8°.

Var. — *Bulletin de l'Académie du Var*, nouv. série, t. XVIII, 1895. Toulon, in-8°.

Vaucluse. — *Mémoires de l'Académie de Vaucluse*, t. XIV, année 1895, 4e trim.; t. XV, année 1896, 1er à 3e trim. Avignon, in-8°.

Vienne. — *Bulletin de la Société des Antiquaires de l'Ouest*, 2e série, t. VII, 3e et 4e trim. 1895; t. VIII, 1er et 2e trim. 1896. Poitiers, in-8°. — *Mémoires*, 2e série, t. XVIII (1895). Poitiers, 1896, in-8°.

Vienne (Haute-). — *Bulletin de la Société archéologique et historique du Limousin*, t. XLIII; t. XLIV, 2e livr.; t. XLV, 1re livr. Limoges, 1895-96, in-8°.

Vosges. — *Annales de la Société d'émulation du département des Vosges*, 72e année. Épinal, 1896, in-8°.

Documents rares ou inédits de l'histoire des Vosges, publiés au nom du *Comité d'histoire vosgienne* par G. Gley, P. Chevreux et A. Bourgeois, t. XI. Paris, 1896, in-8°.

Bulletin de la Société philomathique vosgienne, 21e année, 1895-96. Saint-Dié, 1896, in-8°.

Yonne. — *Bulletin de la Société des sciences historiques et naturelles de l'Yonne*, 49e et 50e vol. Auxerre, 1896, in-8°.

Bulletin de la Société archéologique de Sens, t. XVI et XVII. Sens, 1894-95, in-8°. — G. Julliot, *Musée gallo-romain de Sens*, pl. XXXI-LII. Sens, in-4°.

Algérie. — *Revue africaine. Bulletin des travaux de la Société historique algérienne*, 39e année, 4e trim.; 40e année, 1er à 3e trim. Alger, 1895-96, in-8°.

Académie d'Hippone. Comptes-rendus des réunions, année 1895. Bône, in-8°.

Société de géographie et d'archéologie de la province d'Oran. Bulletin trimestriel de géographie et d'archéologie, fasc. 67, 69 à 71. Oran, 1896, in-8°.

ALLEMAGNE.

BONN. — *Jahrbücher des Vereins von Alterthumsfreunden im Rheinlande*, livr. 99. Bonn, 1896, in-8°.

TRÈVES. — *Korrespondenzblatt der Westdeutschen Zeitschrift für Geschichte und Kunst*, année 1895, n° 12; année 1896, nos 1 à 12. Trèves, in-8°.

Westdeutsche Zeitschrift für Geschichte und Kunst, 14e année, livr. 4; 15e année, livr. 1 à 4. Trèves, 1895-96, in-8°.

WIESBADEN. — *Annalen des Vereins für nassauische Alterthumskunde und Geschichtsforschung*, 28e vol. Wiesbaden, 1896, in-8°.

ALSACE-LORRAINE.

METZ. — *Mémoires de l'Académie de Metz*, 3e série, 23e année, 1893-94. Metz, 1895, in-8°. — *Cadenborn et Rouhling. Atlas*. Metz, 1895, in-8°.

MULHOUSE. — *Bulletin de la Société industrielle de Mulhouse*, déc. 1895; janv. à oct. 1896. Mulhouse, in-8°. — *Les monnaies des landgraves autrichiens de la Haute-Alsace*, par E. Lehr. Mulhouse, 1896, in-8°.

AUTRICHE-HONGRIE.

AGRAM. — *Viestnik hrvatskoga archeološkoga Družtva*, 1895. Zagreb, 1895-96, in-8°.

GRAZ. — *Mittheilungen des historischen Vereines für Steiermark*, 43e livr. Graz, 1895, in-8°. — *Beiträge zur Kunde steiermärkischer Geschichtsquellen*, 27e année. Graz, 1896, in-8°.

KNIN. — (*Revue archéologique de la Société archéologique de Knin*), année I, livr. 1 à 3; année II, livr. 1 à 3. Kninu, 1895-96, in-8°.

PRAGUE. — *Památky archæologické a místopisné*, vol. XVI, fasc. 11 et 12; vol. XVII, fasc. 1 à 3. Prague, in-4°.

SPALATO. — *Bullettino di archeologia e storia dalmata*, 17e année, nos 8 à 12; 18e année, no 12; 19e année, nos 1 à 10. Spalato, 1895-96, in-8°.

VIENNE. — *Akademie der Wissenschaften. Archiv für œsterreichische Geschichte*, 82e et 83e vol. — *Œsterreichische Geschichts-Quellen*, 48e vol., 1re partie. — *Sitzungsberichte*, 132e et 133e vol. Wien, 1895-96, in-8°.

Akademischer Verein deutscher Historiker in Wien. Bericht über das VI Vereinsjahr (1894-95). Wien, in-8°.

Mittheilungen der anthropologischen Gesellschaft in Wien, 25e vol., 4e à 6e livr.; 26e vol., 1re à 5e livr. Wien, 1895-96, in-4°.

BELGIQUE.

ANVERS. — *Académie d'archéologie de Belgique. Annales*, 4e série, t. VIII, 4e livr.; t. IX, 1re à 4e livr. Anvers, 1896, in-8°. — *Bulletin*, t. XXIII à XXVII. Anvers, 1895-96, in-8°.

BRUXELLES. — *Analecta Bollandiana*, t. XV. Bruxelles, 1896, in-8°.

Annales de la Société d'archéologie de Bruxelles, t. IX, livr. 4; t. X, livr. 1 et 2. Bruxelles, 1895-96, in-8°. — *Annuaire* 1896. Bruxelles, in-8°.

Revue belge de numismatique, année 1896. Bruxelles, in-8°.

GAND. — *Annales du Cercle historique et archéologique de Gand*, t. II, 3e fasc. Gand, 1896, in-8°. — *Bulletin*, 3e année, nos 7 et 9; 4e année, nos 1 à 5. Gand, 1895-96, in-8°.

MAREDSOUS (ABBAYE DE). — *Revue bénédictine*, 1897, no 1. Maredsous, in-8°.

NAMUR. — *Annales de la Société archéologique de Namur*, t. XXI, 2e livr.; t. XXII, 2e livr. Namur, 1896, in-8°.

DANEMARK.

COPENHAGUE. — *Aarboger for nordisk oldkyndighed og histo-*

rie, udgivne af det kongelige nordiske oldskriftselskab, 2e série, 10e vol., 4e livr.; 11e vol., 1re et 2e livr. Copenhague, 1895-96, in-8°. — *Mémoires de la Société royale des Antiquaires du Nord*, nouv. série, 1894 et 95. Copenhague, in-8°.

ÉGYPTE.

Le Caire. — *Comité de conservation des monuments de l'art arabe*. Exercice 1894. Le Caire, 1895, in-8°.

ESPAGNE.

Barcelone. — *Revista de la Asociacion artistica arqueologica Barcelonesa*, n° 1. Barcelone, 1896, in-8°.

ÉTATS-UNIS.

Baltimore. — *Johns Hopkins University. Studies in historical and political science*, 12e série, vol. VIII et IX; 13e série, vol. III et IV; 14e série, vol. IV à VII. Baltimore, 1896, in-8°.

Chicago. — *Bulletin of the Chicago Academy of sciences*, vol. II, n° 2. Chicago, 1895, in-8°.

New-York. — *The architectural record*, vol. V, nos 3 et 4; vol. VI, nos 1 et 2. New-York, 1896, in-8°.

Philadelphie. — *Proceedings of the american philosophical Society*, vol. XXXIV, juillet 1895-déc. 1896. Philadelphie, in-8°. — *Transactions*, vol. XVIII, new series, part. 3. Philadelphie, 1896, in-4°.

Princeton. — *American journal of archæology*, vol. X, fasc. 4; vol. XI, fasc. 1 à 3. Princeton, 1895-96, in-8°.

Washington. — *Smithsonian Institution. Thirteenth annual report of the bureau of Ethnology*. Washington, 1896, in-8°. — *An account of the Smithsonian Institution*, 1895, in-8°. — *Smithsonian contributions to knowledge*, vol. XXX-XXXII, 1895, in-4°. — *On the densities of oxygen and hydrogen*, by E. W. Morley. 1895, in-4°. — *The composition*

of expired air, by Billings, Weir Mitchel and Bergey. 1895, in-4°. — *Index to the literature of Didymium* (1842-93), by A. C. Langmuir. 1894, in-8°. — *Indexes to the literatures of Cerium and Lanthanum*, by W. H. Magee. 1895, in-8°. — *Methods for the determination of organic matter in air*, by H. Bergey. 1896, in-8°. — *An index to the genera and species of the foraminifera,* by D. Sherborn, part. II. 1896, in-8°.

GRANDE-BRETAGNE.

CAMBRIDGE. — *Proceedings of the Cambridge Antiquarian Society*, n° 37. Cambridge, 1896, in-8°.

ÉDIMBOURG. — *Proceedings of the royal Society of Edinburgh*, vol. XX (1893-95). Edinburgh, 1895, in-8°. — *Transactions*, vol. XXVII, part. 3 et 4; vol. XXVIII, part. 1 et 2. Edinburgh, 1895-96, in-4°.

Proceedings of the Society of Antiquaries of Scotland, session 1894-95, vol. XXIX. Edinburgh, 1895, in-8°.

JERSEY. — *Société jersiaise*, 20e et 21e bulletins annuels. Jersey, 1895, in-4°. — *Journal de Daniel Messervy*, 1769-72. Jersey, 1896, in-4°.

LONDRES. — *Proceedings of the Society of Antiquaries of London*, vol. XV, nos 2 à 4. Londres, 1895, in-8°. — *Archæologia*, vol. LIV. Londres, 1895, in-4°.

Proceedings of the Society of Biblical archæology, vol. XVIII, part. 7. 1896, in-8°.

ITALIE.

BOLOGNE. — *Atti e memorie della r. deputazione di Storia patria per le provincie di Romagna*, 3e série, vol. XIII, fasc. 4 à 6; vol. XIV, fasc. 1. Bologne, 1896, in-8°.

MODÈNE. — *Memorie della regia Accademia di scienze, lettere ed arti in Modena*, 2e série, vol. XI. Modena, 1895, in-4°.

ROME. — *Atti della R. Accademia dei Lincei. Classe di scienze morali, storiche e filologiche, serie quinta*, vol. III, parte 2a.

Notizie degli Scavi, nov. 1895-oct. 1896. Roma, 1895-96, in-4°. — *Rendi-conto dell' adunanza solenne del 7 giugno* 1896. Roma, in-4°. — *Rendi-conti della r. Accademia dei Lincei, classe di scienze morali, serie quinta*, vol. IV, fasc. 11 et 12; vol. V, fasc. 1 à 10. Roma, 1895-96, in-8°.

TURIN. — *Atti della r. Accademia delle scienze di Torino*, vol. XXX, fasc. 12 à 16; vol. XXXI, fasc. 1 à 15. Torino, 1895, in-8°. — *Memorie, serie seconda*, vol. XLV. Torino, 1896, in-4°.

NOUVELLE-ÉCOSSE.

HALIFAX. — *The proceedings and transactions of the Nova Scotian Institute of science*, vol. VIII, fasc. 4; vol. IX, fasc. 1. Halifax, 1895-96, in-8°.

PAYS-BAS.

LEEUWARDEN. — *Zevenenzestigste verlag der handelingen van het friesch Genootschap van geschied- oudheid- en taalkunde te Leeuwarden over het jaar* 1894-1895. Leeuwarden, in-8°.

PORTUGAL.

LISBONNE. — *O archeologo Português*, vol. I; vol. II, fasc. 1 à 9. Lisboa, 1895-96, in-8°.

PORTO. — *Revista de sciencias naturaes e sociaes*, vol. IV, fasc. 14 à 16. Porto, 1896, in-8°.

RUSSIE.

DORPAT. — *Acta et commentationes imp. Universitatis Jurievensis*, nos 1 à 3. Jurjew, 1896, in-8°.

EKATERINBOURG. — *Bulletin de la Société ouralienne*, t. X à XV, livr. 1 et 2. Ekaterinbourg, 1887-95, in-4°; t. XIV, livr. 4 et 5. 1895-96, in-8°.

HELSINGSFORS. — *Finska fornminnes-föreningens Tidskrift. Suomen Muinaismuisto-Ydhistyksen Aikahauskirja*, vol. XV

et XVI. Helsingissä, 1896, in-8°. — *Suomen Museo*, II, 1895, in-8°. — *Finskt Museum*, II, 1895, in-8°.

SUISSE.

Bale. — *Beiträge zur vaterländischen Geschichte herausgegeben von der historischen und antiquarischen Gesellschaft zu Basel*, nouv. série, t. IV, livr. 3 et 4. Basel, 1896, in-8°.

Zürich. — *Mittheilungen der antiquarischen Gesellschaft in Zürich*, vol. XXIV, livr. 2. *Reliquien und Reliquiare* von E. A. Stückelberg. Zürich, 1896, in-4°.

TUNISIE.

Tunis. — *Revue tunisienne*, *organe de l'Institut de Carthage*, 3e année, nos 9 à 12. Tunis, 1896, in-8°.

ADDITIONS ET CORRECTIONS.

P. 65, l. 6, *au lieu de :* Saint-Louis-du-Français, *lisez :* Saint-Louis-de-Carthage.

P. 71, l. 32, *au lieu de :* Alexandrovitch, *lisez :* Alexis.

P. 78, l. 13, *au lieu de :* souts, *lisez :* Souls.

P. 84, l. 32, *lisez :* l'église de Vasilii Blajenny, à Moscou.

P. 101, l. 24, *au lieu de :* Beaume-la-Rolande, *lisez :* Beaune-la-Rolande.

P. 108, l. 29, *au lieu de :* pénétrer, *lisez :* présenter.

P. 110, l. 14, *au lieu de :* Néroude, *lisez :* Néronde.

P. 110, l. 21, *au lieu de :* Eadlam, *lisez :* Headlam.

P. 112, l. 9, *au lieu de :* Tell et Tin, *lisez :* Tell-et-Tin.

P. 137, l. 23, *au lieu de :* Haulaincourt, *lisez :* Houdelaincourt.

P. 155, l. 7, *au lieu de :* Camina, *lisez :* Canina.

P. 171, l. 27, *au lieu de :* E. Deloche, *lisez :* M. Deloche.

P. 174, l. 23, *au lieu de :* Lebègues, *lisez :* Lebègue.

P. 185, l. 31, *au lieu de :* Tougga, *lisez :* Dougga.

P. 232, note 1, *au lieu de :* Alliane, *lisez :* Aniane.

P. 256, l. 4 et 6, *au lieu de :* Sarrien, *lisez :* Sarriau.

P. 256, l. 8, *au lieu de :* Douzy, *lisez :* Donzy.

P. 258, l. 13 et 15, *au lieu de :* Travinski, *lisez :* Trawinski.

P. 266, l. 10, *au lieu de :* Travinski, *lisez :* Trawinski.

P. 282, l. 8, *au lieu de :* Julien Laferrière, *lisez :* Julien-Laferrière.

TABLES

DU

BULLETIN DE 1896.

I.

Renseignements généraux.

II.

Index par noms d'auteurs.

III.

Index géographique.

IV.

Index des illustrations.

Imprimerie Daupeley-Gouverneur, à Nogent-le-Rotrou.





